This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

L·O·R·R·A·I·N·E
E·D·W·A·R·D
W·A·L·T·E·R
πάντα ῥεῖ

th
840.5
N77la
1886

NOUVELLE
GRAMMAIRE FRANÇAISE

COURS SUPÉRIEUR

EXTRAIT

DU

PROGRAMME OFFICIEL DU 27 JUILLET 1882.

Langue française.

COURS SUPÉRIEUR, DE 11 A 13 ANS.

Revision de la grammaire et de la syntaxe.

Étude de la proposition et des principales sortes de propositions.

Fonctions des mots dans la phrase.

Principales règles relatives à l'emploi des mots et à la concordance des temps.

Cas difficiles que présente l'orthographe de certains noms, pronoms, adjectifs, verbes irréguliers.

Notions d'étymologie usuelle et de dérivation.

1° Exercices oraux:

Suite et développement des exercices d'élocution.

Compte rendu de lectures, de leçons; de promenades, d'expériences, etc.

Exposé de vive voix, par l'élève, d'un morceau historique ou littéraire qu'il a été chargé de lire et d'analyser.

2° Exercices de mémoire:

Récitation expressive de morceaux choisis, en prose et en vers, de dialogues, de scènes, empruntés aux classiques.

3° Exercices écrits :

Dictées prises dans les auteurs classiques et sans recherche des difficultés grammaticales.

Exercices sur la dérivation et la composition des mots, sur l'étymologie, sur l'application des règles les plus importantes de la syntaxe.

Rédaction sur des sujets simples. — Comptes rendus de leçons et de lectures.

4° Exercices d'analyse :

Questions d'analyse grammaticale à propos de cas difficiles rencontrés dans la lecture.

Exercices oraux d'analyse logique.

5° Lectures par le maître, avec le concours des élèves, de sujets littéraires, dramatiques, historiques.

Toutes communications relatives aux ouvrages de MM. Noël et Chapsal doivent être adressées à Paris, rue des Grands-Augustins, 26, au nom de M. E. Chapsal.

LANGUE FRANÇAISE

GRAMMAIRE

PAR

MM. NOËL ET CHAPSAL

88969

NOUVELLE ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET MISE EN RAPPORT AVEC LES NOUVEAUX PROGRAMMES
DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES
LES COLLÈGES ET LES LYCÉES.

COURS SUPÉRIEUR

Ouvrage inscrit sur la liste des livres fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses écoles.

PARIS

AU DÉPOT, 26, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

A. PIGOREAU
13, QUAI CONTI, 13

E. RORET
63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

DELALAIN FRÈRES
58, RUE DES ÉCOLES, 58

CH. DELAGRAVE, RUE SOUFFLOT, 15

1886

Tous droits réservés

C'est en 1824 que parut la première édition de la grammaire Noël et Chapsal. Tout le monde connaît l'immense succès de cet ouvrage : plus de 200 éditions l'ont établi et consacré.

De grandes réformes ont été apportées à l'enseignement grammatical dans ces dernières années. Héritier du nom et des œuvres de M. Chapsal, je tiens à continuer ce succès et à le justifier : j'ai donc demandé à un membre de notre Université de revoir et de compléter l'œuvre tout entière de M. Chapsal.

J'espère que MM. les professeurs de nos divers établissements d'instruction publique et libre voudront bien reconnaître que le cours de grammaire que nous leur présentons est à la hauteur des exigences de l'enseignement actuel.

E. CHAPSAL.

Tout exemplaire non revêtu de ma signature sera réputé contrefait.

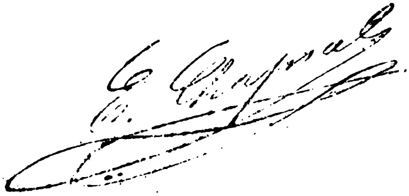

PRÉFACE

DIRECTIONS PÉDAGOGIQUES

UTILITÉ DE L'ÉTUDE DE LA GRAMMAIRE — MÉTHODE A SUIVRE

On a dit beaucoup de mal, dans ces dernières années, de l'enseignement de la Grammaire: **Plus de grammaire, plus de dictées, plus d'analyse!** Tel était le cri de guerre des prétendus novateurs.

La leçon de grammaire, si on la tolérait parfois encore, devait être donnée « *occasionnellement* », à propos d'une lecture, ou d'une question soulevée par les élèves eux-mêmes.

Le résultat de cette déplorable campagne ne se fit pas longtemps attendre.

Un de nos meilleurs inspecteurs primaires, M. Trouillet, relevant avec tristesse les fautes grossières qu'il rencontrait dans les copies de nos élèves ou des candidats à nos divers examens, écrivait il y a peu de temps:

« Je *recevai*... je *vivai*... j'*ai arrivé*... que je *voulasse*... ils *faisent*... il *pleuva*... Nous en sommes venus à négliger l'étude des *verbes*, de la *conjugaison*, qui est l'âme des langues. L'*analyse* aussi a disparu, et voici *nous* article contracté, troisième personne du singulier.

» *La grammaire se cache*, et nous n'obtenons plus de définitions exactes, précises, catégoriques. Et les cinq fautes du certificat d'études, qui paraissent si anodines, tuent les trois quarts de nos candidats...

» Voici ce que je trouve encore dans des devoirs de style: Nos livres de lecture dans *lequel*... Les principaux livres de lecture après l'Histoire de France *est* le Maurice... Je vais *prende* le mauvais air... Le *manchon* de la charrue... Nos pauvres petites mains, *ils* sont *rouge*... L'école, *alle* est neuve... On *s'avait* aperçu... Les œufs, ils *étions* trop chers... (1).

M. l'inspecteur général Anthoine, dans un de ses derniers

---

(1) L'*Instruction primaire*, journal d'éducation pratique, n° 50, du 14 août 1881.

rapports à M. le Ministre (1), s'exprime à son tour en ces termes:

« On a peut-être trop médit de la grammaire, ou les maîtres ont pris trop à la lettre les paroles qui ont retenti à ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve aujourd'hui peu d'élèves qui soient capables de se reconnaître dans une phrase française, de distinguer quels sont les mots qui la composent, comment se groupent ces mots, quels rapports les unissent, quels rôles ils jouent. On s'est beaucoup moqué de l'importance que prenaient dans nos écoles les règles relatives aux participes passés; le meilleur moyen de s'en tirer vite et bien n'est-il pas encore de savoir où est le sujet, le complément direct, le complément indirect, si le verbe est transitif ou intransitif, ou, si l'on aime mieux, actif ou neutre? D'une part beaucoup de temps est donné, les concours l'exigent, aux exercices d'orthographe; les dictées sont fréquentes et souvent longues; mais il n'y a pas seulement une orthographe d'usage qui s'apprend par l'usage, à force de voir et d'écrire les mots; il y a une orthographe qui naît de *règles* et s'explique par des *règles;* comment la posséder si l'on ne possède pas les *règles?* Beaucoup de temps, d'autre part, est également donné, les concours l'exigent encore, aux exercices de *rédaction*, pour me servir du nom qui leur est ici attribué officiellement. On veut amener l'enfant à exprimer ses pensées, à écrire : cela est excellent; mais on écrit avec des phrases, avec des mots. Comment faire entendre à cet enfant que sa phrase n'est pas correcte, s'il n'a pas l'idée de ce qu'est une *phrase*, de la manière dont elle se compose et se *construit?* Comment critiquer et corriger les mots qu'il a employés, si à l'avance il n'a été habitué à se préoccuper du sens des mots, de leur valeur, de leur plus ou moins de justesse? Je ne voudrais rien dire d'excessif, mais je demande qu'il soit entendu que ces exercices, exercices d'orthographe, exercices de rédaction, qu'on a l'air d'isoler, se tiennent par un lien très étroit, qu'ils ont même matière, *la langue française;* que, pour mener à bien les uns et les autres, la voie la plus sûre et la plus prompte est l'*étude intelligente et raisonnée* de la langue française; que cette étude enfin, sans laquelle il n'y a pas de véritables progrès, de véritable développement de l'esprit, doit être l'objet d'une attention toute particulière (2). »

Les plaintes sont unanimes, et pour tous les ordres d'enseignement.

Dans sa circulaire aux Recteurs, du 4 novembre 1882, relative

(1) Rapports d'Inspection générale de l'Académie de Paris (1880). — Imprimerie nationale.

(2) Le P. Lamy, de l'Oratoire, à propos de ce moyen d'apprendre les langues *par l'usage*, comme Montaigne avait appris le latin, remarquait déjà que « par le moyen d'une grammaire bien faite on apprend *en un mois* ce qu'on ne découvrirait qu'après une étude *de plusieurs années* ».

à l'application du plan d'études du 2 août 1880, pour les lycées et collèges, voici ce que dit M. le Ministre :

« Il ne faudrait pas que, par leur attrait même, les études scientifiques des classes élémentaires fussent un obstacle à la culture littéraire, plus délicate sans doute, plus intime, mais un peu aride à ses débuts, et dont le haut intérêt ne se révèle que par un long exercice. Veillez donc à ce que la partie littéraire et même *grammaticale* de notre enseignement élémentaire ne soit point masquée et offusquée par un développement exagéré de l'élément scientifique. L'étude des langues, du *français* en particulier, *qu'on a trop longtemps négligé*, peut aussi offrir un haut intérêt... »

Nous avons donc pensé que le moment était opportun pour faire paraître une édition nouvelle d'une grammaire qui a eu autrefois un très grand succès : *La grammaire Noël et Chapsal.*

Les trois volumes du cours primitif (Abrégé de la grammaire française, — Nouvelle grammaire française, — Syntaxe française) ont été entièrement refondus, et mis, tous les trois, au courant des nouvelles méthodes d'enseignement grammatical.

A ces trois volumes nous avons cru devoir ajouter un cours supérieur *complémentaire*.

* * *

Le **Cours élémentaire** est un cours d'*initiation*, en rapport exact avec les programmes du 27 juillet 1882 et avec ceux qui ont été adoptés pour les écoles de la Ville de Paris et dans la plupart des académies de France.

Nous n'avons pas oublié que les élèves de ce cours sont de tout jeunes enfants, qui apprennent ou viennent d'apprendre à lire et à écrire.

« Ce qu'il faut, disait en 1875 la Commission instituée à Paris pour l'examen des grammaires proposées à l'adoption des écoles primaires, ce n'est pas une grammaire proprement dite, c'est un petit cours d'initiation, très sobre de théorie, dont tout le mérite doit consister dans une suite d'exercices très simples, très courts et bien gradués, qui amène l'enfant, dans son année ou ses deux années de cours élémentaire, à écrire convenablement, avec leur orthographe usuelle, les mots les plus fréquemment employés, et à appliquer les règles générales : 1° de la formation du pluriel dans les noms ; 2° de la formation du féminin et du pluriel dans les adjectifs ; 3° de l'accord de l'adjectif et du verbe. »

Nous croyons avoir donné satisfaction au désir exprimé par cette Commission, exclusivement composée d'instituteurs et

d'institutrices, les juges les plus compétents et les mieux autorisés en pareille matière.

Notre grammaire élémentaire est *courte* et *facile*.

La partie didactique, théorique, y est excessivement restreinte. Nous avons pensé que quelques lignes, une définition, un principe suffisent pour constituer une leçon. Les exercices sont ce qui nous a principalement préoccupé; et nous avons fait en sorte que ces exercices n'aient pas uniquement pour but l'étude de l'orthographe, l'application d'une règle, mais qu'ils soient surtout des exercices d'*intelligence* et de *langage*.

Le **Cours moyen** est la continuation du Cours élémentaire. La grammaire proprement dite occupe dans ce cours une place plus considérable. Les dix espèces de mots y sont étudiées avec leurs développements essentiels. Les règles d'accord et de complément, ainsi que les principales exceptions à ces règles, conformément aux programmes de 1882, suivent les définitions: la syntaxe accompagne la lexicologie.

Mais, dans ce cours encore, les exercices représentent la partie importante de l'ouvrage. C'est sur eux surtout que se sont concentrés notre attention et nos soins: ce sont eux aussi qui devront former l'élément principal de l'exposition des leçons par le maître, et c'est à l'aide de ces exercices, presque exclusivement, que l'élève apprendra la grammaire.

Dans le **Cours supérieur**, les développements grammaticaux sont plus détaillés et plus complets. Indépendamment des règles et des principales exceptions sur l'art de bien parler et de bien écrire, ce cours comprend des notions d'étymologie et de dérivation, les principes fondamentaux de l'analyse logique, — conformément toujours aux programmes de 1882. — Il conviendra particulièrement aux candidats au *certificat d'études primaires* et aux aspirants au *brevet élémentaire*.

Malgré l'importance que nous attachons à la connaissance des règles du langage, nous ne voulons rendre cette étude ni trop longue ni trop difficile. Nos trois cours destinés aux écoles primaires ne renferment donc, au point de vue technique, que ce qu'il est essentiel de connaître. Dans tous, conformément au précepte de la pédagogie moderne, nos élèves apprendront surtout à parler et à écrire en *parlant* et en *écrivant*, c'est-à-dire *par l'usage*.

Mais nous avons pensé qu'il était bon de joindre à ces trois

cours, sous le nom de **Cours supérieur complémentaire**, un ouvrage contenant certains développements historiques, étymologiques ou philologiques, et principalement destiné aux élèves-maîtres des *écoles normales ;* aux candidats pour les divers *brevets* de capacité, *élémentaire* et *supérieur;* aux élèves de *l'enseignement spécial;* aux *pensionnats de jeunes filles;* aux classes de grammaire des *lycées* et *collèges*.

Sans essayer de faire de la science avec les élèves des établissements auxquels nous destinons ce volume, nous croyons qu'il y a, pour eux, quelque chose à prendre dans les découvertes de la philologie moderne; nous pensons qu'il y a, dans ces études nouvelles, une certaine part à leur faire.

L'emploi de l'*s* comme caractéristique du pluriel, par exemple; de l'*e* comme marque du féminin dans les adjectifs; l'invariabilité de *grand, fort, royal* devant un nom féminin ; les pluriels en *aux;* la formation de notre futur et de notre conditionnel; celle des adverbes en *ment;* l'origine des articles et des adjectifs déterminatifs *le, la, les, ce, cet,* des pronoms personnels et des pronoms indéfinis *on, rien, personne,* etc. ; l'explication de la plupart des irrégularités de nos verbes: tout cela, ce me semble, peut être dit dans nos établissements primaires supérieurs.

Dispensés d'une façon discrète, ces éléments de grammaire historique intéresseront vivement nos élèves: ils leur donneront la clef de bien des anomalies apparentes. Des règles et des exceptions, qui jusqu'alors leur avaient paru inexplicables ou bizarres, deviendront pour eux logiques et raisonnées.

A l'intérêt et à l'attrait ainsi éveillés, viendra se joindre un autre avantage encore: « La mémoire retient toujours plus facilement ce dont notre esprit s'est rendu compte: l'élève se rappellera d'autant mieux les règles de la grammaire, qu'elles auront un point d'appui dans son intelligence (1). »

* * *

Peut-être maintenant sera-t-il utile de dire un mot de la *méthode* qu'il convient, selon nous, d'employer dans nos classes.

Dans le **Cours élémentaire**, la seule méthode que nous puissions recommander est la méthode *socratique*, aujourd'hui trop répandue pour qu'il soit besoin d'en rappeler l'esprit et les règles.

---

(1) Brachet.

Partant d'exemples, de petites phrases ou de mots connus de l'enfant, choisis d'abord dans son vocabulaire à lui, exprimant des idées qui lui sont familières, le maître appelle son attention sur l'objet de la leçon. Par des questions bien posées, claires, faciles à comprendre et s'enchaînant naturellement l'une à l'autre, il lui fait trouver, découvrir et formuler la *définition*, le *principe* ou la *règle* que l'enfant doit connaître et retenir.

Cette exposition, cette *explication* par le maître, est donc réellement une *conversation*, dans laquelle les élèves interviennent tous, à tour de rôle. Leur intérêt est éveillé, leur attention se soutient sans effort; les questions du maître les obligent à chercher, à réfléchir et à raisonner: toutes leurs facultés sont en jeu.

Je suppose, par exemple, que nous ayons à exposer aux élèves du Cours élémentaire une leçon sur le nom, la première : la *définition du nom.*

M'adressant à un élève, je lui demande comment il s'appelle, et j'écris ou je fais écrire ce mot au tableau noir. J'adresse la même question à plusieurs autres, et leurs réponses sont également inscrites au tableau.

Pour varier les exercices, je leur demande ensuite comment on *appelle*, par quel mot on *désigne* la *profession* de leurs pères. Puis, reprenant tous ces mots écrits au tableau noir, je leur fais comprendre à quoi servent ces mots; je leur fais voir qu'ils sont comme les *images* des personnes; qu'ils en rappellent l'*idée*, la *pensée;* qu'ils servent à *désigner*, à *nommer* ces personnes.

Je puis donc leur dire alors que tous ces mots qui servent ainsi à *désigner*, à *nommer* des personnes sont des **noms**; et je fais immédiatement formuler, comme conséquence, cette définition du nom: *Le nom est un mot qui sert à* **nommer**, à **désigner** *les personnes.*

De petites phrases, composées d'une seule proposition, que j'écris ou que je fais écrire au tableau, me permettent de m'assurer que j'ai été suffisamment compris : les élèves m'en signalent facilement tous les *noms* et motivent leurs appréciations.

Je procède de la même manière pour les noms d'*animaux*, puis pour les noms de *choses*, et j'ai soin d'appeler toujours l'attention des élèves sur les êtres qu'ils connaissent, les animaux domestiques, ceux de la ferme par exemple, les choses de l'école et de la maison. Je puis alors formuler la définition

générale du nom: *Le nom est un mot qui sert à* **nommer**, *à* **désigner** *une personne, un animal ou une chose.*

La marche, plus ou moins rapide, de l'exposition de la leçon est naturellement subordonnée à l'état d'avancement des élèves. S'ils appartiennent à une seconde année du cours élémentaire, le maître peut facilement aborder tout de suite, comme nous l'avons fait dans notre livre, la définition générale du nom.

Rien n'est plus facile, d'ailleurs, que d'adapter les leçons et les exercices contenus dans notre ouvrage aux besoins particuliers et rigoureusement exacts des élèves auxquels on s'adresse.

Après l'exposition de la leçon viennent des *interrogations* et des *applications orales*. Ces interrogations ne sont plus des interrogations socratiques. Elles n'ont d'autre objet que de faire reproduire aux élèves, de la façon la plus correcte et la plus simple possible, ce qu'ils doivent retenir. Les applications ont pour but de rendre plus clairs et plus nets dans l'esprit de l'enfant la définition, le principe ou la règle qui viennent d'être exposés.

Ainsi, dans l'exemple que nous avons choisi, *la définition du nom*, nos exercices d'application seront de petites phrases dans lesquelles l'enfant devra distinguer les noms et dire si ce sont des noms de personnes, d'animaux ou de choses. Puis, comme exercices d'*invention*, nous leur demanderons de trouver, à leur tour, des noms de personnes, des noms d'animaux et des noms de choses.

Quand nous sommes sûr que la leçon a été comprise, qu'il n'existe plus ni obscurité ni ambiguïté dans l'esprit des élèves, nous faisons alors résumer l'objet de la leçon, c'est-à-dire formuler la définition, le principe ou la règle qu'il faut absolument savoir et retenir. Ce *résumé* doit être appris *par cœur* et récité à la classe suivante.

Mais les *interrogations* et les *exercices oraux*, qui suivent toujours l'explication du maître, ne constituent pas encore toute la leçon de grammaire. Il importe que l'élève soit mis à même d'appliquer seul, à sa table d'étude, ou le soir dans sa famille, ce qui vient de lui être enseigné. C'est là le but des *devoirs écrits*.

Ces *devoirs écrits* seront tantôt des *applications* à faire, à trouver, ou à *inventer*, sur les définitions ou les règles qui viennent d'être étudiées; tantôt des phrases à *composer* sur l'objet même de la leçon, tantôt de petites *analyses*.

Ces exercices, qui peuvent varier à l'infini, en même temps qu'ils graveront dans l'esprit de l'élève la définition ou la règle qui vient de lui être expliquée, nous fourniront l'occasion de lui donner une foule de notions intéressantes et utiles.

Ainsi, dans la leçon sur le nom qui nous occupait tout à l'heure, après avoir envisagé, comme nous l'avons fait, cette grande division des *êtres* en *personnes*, *animaux* et *choses*, et avoir donné, naturellement, les caractères distinctifs de ces grandes divisions, nous pourrions descendre dans plus de détails. Les noms de personnes se diviseraient en noms d'*hommes*, en noms de *femmes*, en noms désignant des *parents*, des *professions*, etc. Les noms d'*animaux* nous permettront de faire distinguer les animaux qui vivent *sur la terre*, de ceux qui vivent *dans l'air* ou *dans l'eau*. A propos des noms de *plantes*, nous demanderons aux enfants de trouver des noms d'*arbres*, d'*arbustes*, d'*herbes;* de nommer des *plantes cultivées*, des plantes croissant spontanément *dans les bois*. Les noms de minéraux nous amèneront à parler des *pierres*, des *métaux*, etc., etc.

Des exercices d'*observation*, de *jugement*, des exercices *lexicologiques* s'ajouteront ensuite aux exercices d'*application* et d'*invention*.

De petites phrases, un récit enfantin étant donnés, l'élève devra en extraire les *noms* et les classer en noms d'*hommes*, de *femmes*, d'*animaux*, de *plantes*, de *minéraux*, de *matières*, etc.

Puis on lui fera trouver les noms de *ceux qui font* des habits, des souliers, des meubles, etc. On lui demandera ce que fait le *tisserand*, le *maçon*, le *serrurier ;* on lui apprendra les noms des *saisons*, des *mois* de l'année, des *jours* de la semaine; les *divisions* du jour, de l'heure, de la minute.

Des exercices analogues, non moins intéressants et non moins variés, seront donnés à propos de l'*adjectif* et du *verbe.*

Dans notre système d'organisation pédagogique d'ailleurs, tous nos cours, quoique indépendants, sont progressifs et connexes.

Le cours élémentaire contient en germe tout ce qui sera étudié dans le cours moyen, et le cours supérieur n'est que le développement, l'épanouissement de ce dernier.

Ainsi notre programme de grammaire, dans le cours élémentaire, sous ces simples titres : le *nom*, l'*adjectif* et le *verbe*, comprend naturellement tous les genres d'exercices des deux autres cours. Nous ferons, en effet, avec nos plus jeunes enfants,

de l'*orthographe*, de l'*analyse ;* nous étudierons la *composition* et la *dérivation* des mots; nous aurons des exercices de *rédaction*, c'est-à-dire de *style*, ni plus ni moins que dans le cours supérieur. Seulement, ces exercices seront appropriés à l'âge et au degré de culture intellectuelle de nos petits élèves. Nous ne leur dirons même pas toujours le nom de ces exercices : ils feront, par exemple, de l'analyse et de l'étymologie *sans le savoir*.

. . . .

Et, en effet, lorsque dans un petit morceau de prose ou de vers qu'ils ont d'abord appris par cœur, nous leur faisons extraire et placer dans une colonne tous les noms *communs*, dans une autre tous les noms *propres*, est-ce que ce n'est pas de l'analyse, cela, de l'**analyse grammaticale** ? Quand, dans les propositions simples qui doivent nous servir de sujets d'exercices d'observation et de jugement, nous leur faisons chercher le *sujet*, le *verbe* et le *complément*, est-ce que nous ne faisons pas de l'**analyse logique** ? de même que, plus tard, lorsque, dans de petites phrases composées de deux ou de trois propositions, nous les habituerons à distinguer, à séparer ces *propositions* les unes des autres ?

Les exercices auxquels nous faisions allusion plus haut : « Quel est le nom de l'arbre qui produit les fruits suivants : *poire, pomme, coing*.... ? Par quel nom désigne-t-on : *un petit bâton, un petit bateau*... (*bâtonnet, batelet*...) ? — Trouver l'adjectif correspondant, par la forme et par la signification, aux noms qui suivent : *vertu, vice*... (*vertueux, vicieux*...). — Chercher les mots qui ont été formés des verbes : *battre*... (*batteur, battoir, battement, batterie ; débattre, rebattre, combattre*, etc...). » ne sont-ce pas là d'excellents **exercices étymologiques**, qui vont enrichir le vocabulaire des enfants, leur donner une connaissance plus exacte de la valeur, de la signification de nos mots, et leur fournir des éléments, des ressources pour exprimer leurs pensées, leurs idées ?

La sévérité que nous réclamons des maîtres pour les réponses de leurs élèves ; l'obligation que nous faisons à ces derniers de formuler toujours leurs réponses d'une façon complète, en petites phrases achevées, comprenant au moins un sujet, un verbe, un attribut ou un complément ; la correction immédiate et rigoureuse que nous recommandons des réponses qui seraient défectueuses, au point de vue de la forme, de l'expression, tout aussi bien qu'au point de vue du fond, de l'idée ; les petites descrip-

tions que nous demandons à nos écoliers, de faire de vive voix d'abord, puis par écrit, d'objets usuels bien connus de tous: leur *règle*, leur *crayon*, leur *cahier*, leurs *livres*, la *salle de classe*, la *maison d'école*, les *animaux de la ferme*, les *fleurs et les fruits du jardin*, etc., etc., tout cela, n'est-ce pas une excellente préparation au style? Ces exercices même ne sont-ils point de véritables exercices de **composition**, de **rédaction**?(1)

Puis, à mesure que l'enfant avance, son horizon intellectuel s'agrandit; son vocabulaire s'augmente, ses facultés se fortifient. Les sujets d'exercices deviennent de plus en plus variés; les sens ne sont plus seuls en jeu; l'observation s'applique à des faits de l'ordre moral: le jugement s'élève et la raison se forme.

*
* *

Dans le **Cours moyen**, la méthode d'exposition restera la même, longtemps encore.

Cependant il convient que les élèves, exercés jusqu'alors dans cette voie de recherche et de découverte que nous venons d'exposer, soient progressivement habitués à descendre du général au particulier, du principe aux conséquences, de la *règle* à l'*application*, à l'*exemple*. C'est d'ailleurs le mélange de ces deux méthodes, l'*induction* et la *deduction*, qui donne de la souplesse

(1) Nous croyons devoir rappeler aux maîtres, même à ceux dont les élèves *écrivent* BIEN, que les exercices de notre grammaire élémentaire doivent tous être faits *oralement* d'abord. Cet *exercice oral*, auquel prennent part tous les élèves, est essentiellement propre à donner de l'animation, de la vie, de l'entrain à la classe tout entière; c'est, de plus, la meilleure des préparations au devoir écrit.

Pour ce qui est de ces *devoirs écrits*, nous conseillons aux maîtres d'en être toujours très sobres, et de les bien choisir. Leur expérience personnelle et le souci qu'ils ont de ménager le temps et les forces de l'enfant leur suggéreront mille moyens de retirer, avec le moins d'effort dépensé, le plus de fruit possible.

Dans certaines grammaires on trouve encore de longs devoirs, en prose et en vers, que l'élève doit *copier entièrement* pour en extraire quelques mots seulement, soit les noms, soit les adjectifs ou les verbes. Copier ainsi des pages *entières*, des centaines de mots pour une dizaine qu'il est utile d'écrire, cela est évidemment regrettable.

Si l'élève possède le recueil d'exercices, il faut se contenter de lui faire écrire les mots qui font l'objet de l'application de la leçon. Si l'exercice est dicté en classe par le maître, celui-ci, en lisant le texte

et de la force à l'esprit de l'enfant, et qui jette de la variété, de l'intérêt et de la vie dans l'école.

Pour le Cours élémentaire, nous avons marqué la préférence que nous accordons au procédé *inductif*, à la méthode *socratique*, en plaçant toujours les exemples en tête de chaque leçon. Dans le Cours moyen, nous avons pensé que cette indication pouvait être conservée.

Nous allons, d'ailleurs, donner un modèle encore de l'application de cette méthode d'exposition.

Je suppose que nous ayons à faire aux élèves du Cours moyen une première leçon sur les *modifications du verbe*. Nous avions, dans la leçon précédente, appelé leur attention sur le *radical* et la *terminaison*.

Après avoir fait résumer l'objet de cette dernière leçon :

« Mes enfants, leur dirai-je, nous allons maintenant essayer de trouver ensemble quelles sont les causes de ces changements, de ces modifications qui se produisent ainsi dans la terminaison des verbes. »

J'envoie alors un élève au tableau noir et je lui dicte deux petites phrases :

L'enfant **aim-e** *sa mère.*
Les enfants **aim-ent** *leur mère.*

« Où est le verbe dans ces deux phrases ? Comment est-il écrit dans l'une et dans l'autre ? Pourriez-vous me dire pourquoi la terminaison a ainsi varié dans ces deux formes du même verbe ?...

» Dans la première phrase, quel est le sujet du verbe ? Et dans la seconde ? Apercevez-vous une différence dans la forme de ces sujets qui pourrait expliquer la différence de forme dans les verbes ? Le sujet, dans la première phrase, est au singulier ; il est au pluriel dans la seconde. — Serait-ce donc le nombre du sujet qui motiverait ainsi un changement dans la terminaison du verbe ?... Voyons d'autres exemples. »

---

entier, lentement, de façon que les élèves en comprennent bien le sens, peut facilement, par un signe convenu ou simplement par une intonation de voix spéciale, indiquer aux enfants les mots qu'ils doivent seulement écrire (voy. un exemple de cette méthode à l'exercice 64 du *Cours élémentaire*, p. 24). Le temps que passent nos élèves à l'école est malheureusement trop restreint pour que nous nous permettions d'en gaspiller la moindre parcelle : tous les devoirs que nous leur donnons doivent donc présenter un caractère d'utilité incontestable.

Un second élève, envoyé au tableau, écrit alors, sous ma dictée, plusieurs séries de phrases dans le genre de celles-ci :

*J'***étudi-e** *ma leçon.*
Nous **étudi-ons** *notre leçon.*

Le moineau **mang-e** *les insectes.*
Les moineaux **mang-ent** *les insectes.*

Tu **écout-es** *ton maître.*
Vous **écout-ez** *votre maître.*

Le bœuf **train-e** *la charrue.*
Les bœufs **train-ent** *la charrue.*

Je fais rechercher, comme tout à l'heure, les verbes de ces propositions. Nous constatons la variation dans les terminaisons, et il ne m'est pas difficile de faire conclure aux enfants que le **nombre** *du sujet*, comme dans les deux phrases du premier exemple, est ici encore la cause de cette variation.

J'envoie alors un troisième élève au tableau et je lui dicte les phrases suivantes :

*J'***obé-is** *avec plaisir.*
Il **obé-it** *avec plaisir.*

« Nous venons de voir, lui dis-je, que le *nombre* du sujet est une cause de changement dans la forme du verbe. Les deux phrases que vous venez d'écrire contiennent le même verbe : *obéir*. La terminaison de ce verbe est-elle la même dans les deux ? Non. D'où peut donc provenir cette différence ?... — Ce n'est pas du *nombre* du sujet, car les deux pronoms *je* et *il* sont tous deux du singulier. Mais ces sujets ne présentent-ils pas quelque particularité, l'un et l'autre ? S'ils sont du même nombre, n'y a-t-il pas cependant quelque différence entre eux ? — Vous avez vu dernièrement, à propos du pronom, ce que nous appelons *personne* dans les verbes. Les sujets des deux phrases écrites au tableau sont-ils de la même personne ? Non. L'un est de la première, l'autre est de la troisième. Ne serait-ce pas cette différence de *personne* qui expliquerait la différence des terminaisons ?

» Examinons d'autres exemples :

Nous **fin-issons** *notre travail.*
Vous **fin-issez** *votre travail.*
Ils **fin-issent** *leur travail.*

» Voici le verbe *finir* écrit de trois façons différentes.

» Ce n'est pas le nombre du sujet qui motive ces différences de forme, puisque le sujet dans les trois phrases est du même nombre, le *pluriel*. Mais ces sujets ne sont pas de la même personne : l'un est de la première, l'autre de la seconde, et le dernier de la troisième. Tout, d'ailleurs, dans ces trois propositions, en dehors de la personne

du sujet, est identique: le changement dans la terminaison ne peut donc être attribué qu'à cette différence de **personnes** ».

Plusieurs exemples encore, faciles à trouver et à expliquer, nous permettront de conclure que *la personne du sujet est une seconde cause de modification dans les formes du verbe.*

« Voyons, mes enfants, dirons-nous, voici déjà deux causes de modification dans les formes du verbe: le *nombre* du sujet et la *personne* du sujet. Examinons s'il n'y en aurait pas d'autres.

» Émile, allez au tableau et écrivez:

Je **li-s** *en ce moment un livre qui m'intéresse beaucoup.*
Je **li-rais** *volontiers ce livre maintenant, si j'en avais le temps.*
Mon père veut que je **li-se** *ce livre, qu'on lui a dit être fort intéressant.*

» Voici le verbe *lire* employé dans ces trois phrases : Est-il écrit de la même façon? Non. — D'où peuvent venir ces terminaisons différentes? Qu'est-ce donc qui peut les motiver?

» Ce n'est pas le *nombre* du sujet: *Je* est du singulier dans les trois exemples. Ce n'est pas la *personne* de ce sujet non plus, puisqu'il est, dans les trois cas encore, de la première personne.

» Quel est donc le motif de ce changement de terminaison?

» Dans la première phrase, j'exprime simplement que je fais l'action de lire, je fais connaître, j'*indique* cette action; dans la seconde, je présente cette action comme dépendant d'une *condition*, comme pouvant avoir lieu si certaine condition, celle d'avoir du temps, était réalisée. La *manière* de présenter l'action de lire, le *mode* (ce mot veut dire *manière*) suivant lequel on exprime cette action n'est donc pas le même.

» Il est différent aussi dans la troisième phrase. L'action de *lire*, dans cette dernière phrase, est présentée comme *subordonnée* à une autre action, l'action de *vouloir*, émanant du père. L'action de lire exprimée ainsi, dans la seconde proposition de cette troisième phrase, est dépendante de l'idée de *volonté* exprimée par la première proposition. Elle y est *subordonnée, subjointe;* c'est donc encore un *mode* différent des deux autres, et c'est cette différence dans le **mode** ou la **manière** dont est exprimée l'action, qui motive sans doute la variation des terminaisons que nous venons d'observer. »

D'autres exemples achèveront facilement de convaincre les élèves de l'influence du *mode* sur la forme des verbes, et ils formuleront eux-mêmes, sans aucune difficulté, cette conséquence que *le mode est une troisième cause de modification dans les formes verbales.*

« Georges, dis-je enfin, en m'adressant à un autre élève, allez à votre tour au tableau, et examinez ces phrases:

*J'***écri-s** *à mon frère, dont je n'ai pas eu de nouvelles depuis longtemps.*

***J'écri-vais** hier à mon frère, au moment même où il est venu me surprendre si agréablement.*

***J'écri-rai** demain à mon frère.*

» Le verbe *écrire* se trouve dans ces trois phrases. A-t-il la même forme? Non. — A quoi donc peuvent tenir ces différences de terminaison? — Ce n'est ni au *nombre* ni à la *personne* du sujet, car *Je* est du singulier et de la première personne dans les trois phrases. Ce n'est pas non plus la *manière* de présenter l'action d'*écrire* qui diffère: dans les trois exemples j'*indique* simplement que *je fais*, que *j'ai fait* ou que *je ferai* cette action. Il n'y a ni condition particulière exprimée, ni subordination à aucune idée de volonté: le *mode*, dans ces trois exemples, ne diffère pas, il est absolument le même.

» Mais je viens, ce me semble, de vous dire en quoi diffèrent ces exemples. Dans le premier, je présente l'action d'écrire comme se faisant *au moment* même où je parle, j'exprime cette action comme ayant lieu dans le *temps présent*.

» La deuxième phrase, au contraire, rapporte l'action d'écrire au *temps passé*, *hier;* et la troisième présente cette même action comme ne devant se faire que dans un temps où l'on n'est pas encore, un *temps à venir*, *futur*.

« Ainsi la terminaison du verbe varie donc encore selon le **temps** auquel on rapporte l'action exprimée par le verbe.

» Nous pouvons, par conséquent, conclure de tout ce que nous venons de voir, que les terminaisons du verbe admettent quatre causes de modification :

1° Le nombre du sujet;

2° La personne du sujet;

3° Le mode ou la manière dont est présenté l'état ou l'action exprimée par le verbe;

4° Le temps auquel on rapporte cet état ou cette action. »

Et nous aurons soin de faire remarquer aux enfants que ces différences dans les terminaisons du verbe sont nécessaires; qu'elles donnent de la clarté au sens, à l'idée, et de la variété au discours.

Des *interrogations* suivront naturellement cette exposition de la leçon; des *exercices d'application* et *d'invention*, — comme pour le Cours élémentaire, — contribueront à graver dans la mémoire de l'élève ce qu'on vient de lui enseigner; et ces exercices offriront en même temps au maître, par l'explication du sens des phrases choisies comme exemples, l'occasion de travailler au développement de l'intelligence et du cœur de l'enfant.

Nous avons indiqué, pour le Cours élémentaire, un certain nombre d'exercices qu'il convient de donner comme sujets de devoirs oraux et de devoirs écrits, et nous avons montré que ces

devoirs constituaient de véritables exercices d'*analyse grammaticale* et *logique*, d'*étymologie* et de *composition* : il en sera de même dans le Cours moyen. Seulement ces exercices seront naturellement d'un ordre un peu plus élevé.

Dans le Cours élémentaire, par exemple, les exercices d'application et d'invention n'avaient guère roulé que sur de petites phrases composées d'une seule proposition, de deux au plus; dans le Cours moyen, nous abordons la construction des phrases renfermant plusieurs propositions.

Les textes des dictées et des analyses seront plus souvent empruntés à la morale, à la poésie, à l'histoire, à la géographie, aux applications des sciences, à l'hygiène, etc.

Nous les choisirons de préférence dans les œuvres de nos meilleurs auteurs, afin de faire servir l'étude de la grammaire à l'intelligence des chefs-d'œuvre de notre littérature, et d'inspirer ainsi à nos élèves l'habitude et le goût du bon et du beau.

En même temps que nos exercices, dans le Cours moyen, ont pour but l'expression de pensées, de sentiments ou de faits d'un ordre plus élevé, plus abstrait que dans le Cours élementaire, ces exercices deviennent aussi plus difficiles au point de vue grammatical.

Aux analyses ayant pour objet les *mots* seulement qui ont fait le sujet de la leçon, s'en ajouteront d'autres qui porteront sur tous les termes de la phrase, et dans lesquelles la fonction des mots invariables devra toujours être indiquée.

L'analyse *logique*, pour les élèves du Cours élémentaire, se bornait à la distinction des trois parties essentielles de la proposition; dans le Cours moyen, la phrase sera décomposée en ses diverses propositions, dont on fera connaître la nature : *principale, incidente* ou *subordonnée;* et les *compléments* du sujet et de l'attribut seront indiqués séparément.

Les enfants du Cours élémentaire, avons-nous dit, font de l'*étymologie* sans le savoir; dans les exercices de composition et de dérivation des mots qu'il leur donne, le maître a certainement adopté une marche régulière, suivi un ordre logique qu'il a lui-même arrêté à l'avance, mais il n'appelle pas l'attention des enfants sur cet ordre, sur ce groupement. Avec les élèves du Cours moyen, il leur fera remarquer la marche qu'il suit, la gradation qu'il observe. Ces études de mots, cette formation du vocabulaire qui se faisait dans le cours précédent selon les

circonstances et l'occasion, elle aura lieu maintenant d'une façon régulière, d'après un certain système. Les élèves, par exemple, étudieront d'abord les principaux *préfixes*, puis les *suffixes* les plus usités; et dans les *familles de mots* qu'ils chercheront ou qui seront proposées à leur examen, ils découvriront alors la logique et la filiation des idées qui existaient déjà dans les excercices du Cours élémentaire, mais qu'ils n'avaient point remarquées.

Les *rédactions* du Cours élémentaire roulaient presque exclusivement sur des descriptions d'objets simples, bien connus de l'enfant. Ces exercices, dans le Cours moyen, vont devenir plus variés. Tantôt l'élève mettra une fable en prose, et devra lui-même en tirer la moralité; tantôt il reproduira, à l'aide de questions qui lui seront posées, un morceau dont on vient de faire la lecture en classe; d'autres fois, ce sera une petite leçon de synonymie : il expliquera, par exemple, les nuances qui distinguent les mots *bosquet*, *bocage*, *bois*, *forêt; coteau*, *colline*, *montagne*, etc. Ces exercices comprendront aussi des lettres familières, adressées à des parents, à des protecteurs, à des amis.

Mais ces sortes de devoirs ont leur place à part et leurs heures marquées au tableau de l'emploi du temps; il nous suffit donc d'avoir montré comment un cours de grammaire bien fait conduit naturellement à ces exercices, les plus importants, sans contredit, de tous ceux de l'école primaire.

*
* *

Ce que nous venons de dire du Cours moyen s'applique également au **Cours supérieur**. Là encore la méthode socratique peut être employée, et rien certes ne sera plus facile, pour le maître, que de partir des exemples nombreux et choisis que contient notre ouvrage pour développer une leçon comme nous venons de le faire à propos du *Cours moyen*.

Toutefois nous croyons que l'exposition non interrompue, la forme dogmatique sera la plus communément employée dans ce Cours, qui s'adresse à des esprits mieux exercés, susceptibles de plus d'attention et d'efforts.

C'est cette pensée qui nous a déterminé à séparer, pour ce cours, les *exercices* des textes de grammaire proprement dite.

Mais quelle que soit la méthode employée, inductive ou déductive, toute leçon, nous l'avons vu, — et c'est par là que nous résumerons les développements dans lesquels nous sommes entré, — comprend toujours plusieurs parties :

1° La *récitation* de la règle ou du principe qui a été exposé, développé par le maître dans la classe précédente;

2° La correction du *devoir* donné à la suite de cette classe;

3° L'*exposition* de la leçon suivante, faite par le maître, presque toujours conformément aux préceptes de la méthode socratique pour le Cours élémentaire, et parfois aussi pour les Cours moyen et supérieur;

4° Les *interrogations* par lesquelles le maître s'assure que ses explications ont été comprises;

5° Les *exercices oraux* qui familiarisent l'élève avec la règle que le maître vient d'expliquer;

6° L'indication du devoir ou la dictée des exercices que l'élève devra faire *par écrit* pour la classe suivante.

De ces six parties, la plus importante est l'exposition de la leçon faite par le maître; viennent ensuite les exercices d'application et d'invention, oraux et écrits.

A l'aide des premiers, l'élève retrouve ce que le maître vient de lui apprendre; il voit la règle appliquée et se la grave par suite plus profondément en l'esprit.

Dans les exercices d'invention, l'enfant, au lieu de voir la règle appliquée, la met lui-même en pratique. Il s'exerce à rendre ses idées; il apprend à réfléchir, à penser et à parler.

La grammaire, telle que nous la concevons, n'est donc pas une grammaire de *mots* seulement; c'est bien aussi et surtout une grammaire d'*idées*, conduisant sûrement au but que nous devons assigner à tout bon enseignement grammatical : *la connaissance de la langue, la culture de l'intelligence* et *le développement du sens moral.*

Que les maîtres adoptent la *méthode* que nous venons d'exposer; qu'ils s'inspirent des principes que nous venons de développer : les *mots*, dans leur enseignement, selon la parole du P. Girard, n'auront bien de valeur que par les *pensées;* les pensées auront toujours pour objet le *cœur* et la *vie;* et leurs classes mériteront qu'on leur applique cette parole de Villemain : « *La meilleure école populaire est celle où l'enfant s'améliore, non seulement par les choses qu'il apprend mais encore par la manière dont il les apprend.* »

A. LENIENT,

Directeur de l'École normale d'Instituteurs de la Seine,
Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I

MOTS ET LETTRES

1. **Grammaire.** — La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement.

2. **Mots.** — Pour parler et pour écrire, on se sert de *mots*.

Les mots parlés ou écrits, sont les *signes*, les représentations de nos idées, de nos pensées.

Les mots *parlés* sont composés de *sons* et d'*articulations*.

Les mots *écrits* sont composés de *lettres*.

3. **Sons et articulations.** — Le **son** est une émission de voix, comme lorsqu'on prononce *a*, *o*.

4. — **L'articulation** est une modification du son, produite par une des parties de l'organe vocal : lèvres, dents, langue, etc., comme *b* dans *ba*, *t* dans *to*.

5. **Lettres.** — Les *lettres* sont des caractères qui représentent les sons et les articulations.

6. **Voyelles et consonnes.** — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

7. — Les **voyelles** sont les lettres qui représentent les *sons : a, e, i, o, u*.

8. — Les **consonnes** représentent les *articulations : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

---

1. Qu'est-ce que la grammaire? — 2. De quoi se sert-on pour parler et pour écrire ? Qu'appelle-t-on *mots*? De quoi sont composés les mots *parlés*?... les mots *écrits?* — 3. Qu'est-ce que le *son*? — 4. Qu'est-ce que l'*articulation*? — 5. Qu'appelle-t-on *lettres*? — 6. Combien y a-t-il de sortes de lettres? — 7. Qu'est-ce que les *voyelles*? — 8. Que représentent les *consonnes*?

9. **Alphabet.** — L'ensemble des lettres, voyelles et consonnes, en usage dans une langue, s'appelle *alphabet*.

10. — L'alphabet français se compose de vingt-cinq lettres : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *v*, *x*, *y*, *z*.

11. **Diverses espèces de voyelles.** — Les voyelles formées d'une seule lettre, comme *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*, sont appelées **voyelles simples**; celles qui sont formées de plusieurs lettres, comme ***eu***, ***ou***, ***au***, ***ai***, ***an***, ***en***, ***in***, ***on***, ***un***, sont appelées **voyelles composées.**

12. — Les voyelles *an*, *am*, *in*, *im*, *on*, *om*, *un*, *um*, dans lesquelles entrent les consonnes *n* ou *m*, sont appelées **voyelles nasales**, parce qu'elles représentent un son qui est modifié par le nez.

13. **Voyelles longues ; voyelles brèves.** — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie longtemps en les prononçant, et les voyelles *brèves*, celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi :

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*;
e est long dans *bêche*, et bref dans *brèche*;
i est long dans *épître*, et bref dans *petite*;
o est long dans *motion*, et bref dans *mode*;
u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*;
eu est long dans *heure*, et bref dans *jeu* ;
ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

14. **Différentes sortes d'e.** — Il y a trois sortes d'*e*: l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert*.

L'**e muet**, dont le son est peu sensible, comme dans *m*E, *d*E, *livr*E, *tabl*E.

L'**é fermé**, qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *am*É*nit*É, *roch*ER, *n*EZ.

---

9. Qu'est-ce que l'*alphabet?* — 10. De combien de lettres se compose l'alphabet français? — 11. Qu'appelle-t-on voyelles simples et voyelles composées? — 12. Qu'appelle-t-on voyelles nasales? — 13. Qu'entend-on par voyelles longues et par voyelles brèves? Citez des exemples. — 14. Combien y a-t-il de sortes d'*e* ? Qu'est-ce que l'*e* muet, l'*é* fermé, l'*è* ouvert?

L'è **ouvert**, qu'on prononce la bouche très ouverte : *succès, modèle,* il *appelle.*

15. **La voyelle y.** — L'*y* s'emploie pour deux *i* dans le corps du mot, après une voyelle : *pays, essayer, moyen.* Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots : *yacht, dey;* et dans le corps des mots, après une consonne : *style, symétrie.*

Certains mots qui s'écrivaient autrefois par un *y*, s'écrivent aujourd'hui par un *i* surmonté d'un tréma : *baïonnette, faïence, païen.*

16. **Diphtongues.** — La réunion de plusieurs voyelles faisant entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, comme *ia* dans *piano, ieu* dans *Dieu,* s'appelle *diphtongue.*

17. **Diverses espèces de consonnes.** — Les consonnes, ainsi nommées parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles, se divisent en *consonnes simples* et *consonnes composées.*

18. — Les dix-neuf consonnes *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z,* formées par une seule lettre, sont appelées **consonnes simples.**

19. — Les consonnes *ch, ph, gn,* composées de deux lettres, mais représentant une seule modification du son, s'appellent **consonnes composées.**

20. **La lettre h.** — La lettre *h* est **muette** quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans l'*homme,* l'*histoire,* l'*humanité, théâtre,* qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme,* l'*istoire,* l'*umanité, téâtre.*

21. — La lettre *h* est **aspirée** quand elle fait prononcer avec une légère aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et qu'elle empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : le *hameau,* la *haine,* la *honte,* des *hardes.*

---

15. Quelle est la valeur de l'*y*? — 16. Qu'est-ce qu'une *diphtongue* ? — 17. Comment divise-t-on les consonnes ? — 18. Qu'appelle-t-on consonnes simples ? — 19. Qu'appelle-t-on consonnes composées ? — 20. Quand la lettre *h* est-elle muette ? — 21. Quand est-elle aspirée ?

22. **Syllabe.** — Une voyelle ou une réunion de consonnes et de voyelles qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce qu'on appelle une **syllabe**. Ainsi *jour* n'a qu'une syllabe, *mou-ton* en a deux, et *vé-ri-té* trois.

23.—On appelle MONOSYLLABE un mot qui n'a qu'une syllabe : *chant, gant, pont ;* DISSYLLABE, celui qui en a deux : *bon-té, a-mi ;* TRISYLLABE, celui qui en a trois : *bon-ne-ment, at-ten-dre ;* et POLYSYLLABE, celui-qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *a-bon-dant, hu-ma-ni-té.*

II

PARTIES DU DISCOURS

24. — Tous les mots de la langue française ont été classés en dix espèces, qu'on appelle les *parties du discours.* Ce sont : le *nom* ou *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection.*

25. **Mots variables et mots invariables.** — Ces différentes sortes de mots se divisent en mots *variables* et en mots *invariables.*

26.—Les **mots variables** sont ceux dont la forme peut varier; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*. Ex. : *chev*-AL, *chev*-AUX ; *dou*-X, *dou*-CE ; *aim*-ER, *aim*-ONS.

27.— Les **mots invariables** sont ceux dont l'orthographe ne change jamais ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection.*

---

22. Qu'est-ce qu'une *syllabe?* — 23. Qu'appelle-t-on monosyllabe, dissyllabe, etc ? — 24. En combien d'espèces différentes sont classés les mots dont on fait usage en français? — 25. Comment divise-t-on les parties du discours? — 26. Qu'appelle-t-on mots variables? Quels sont-ils ? — 27. Qu'appelle-t-on mots invariables? Nommez-les.

PREMIÈRE PARTIE

LEXICOLOGIE

OU

ÉTUDE DES MOTS CONSIDÉRÉS SÉPARÉMENT

SECTION I

DES MOTS VARIABLES

CHAPITRE PREMIER

LE NOM OU SUBSTANTIF

28. **Définition.** — Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner les personnes et les choses. Ex. : *Ciel, arbre, enfant.*

29. **Noms communs; noms propres.** — Le SUBSTANTIF COMMUN ou **nom commun** est celui qui convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme, livre, femme, brebis.*

30. — Le SUBSTANTIF PROPRE ou **nom propre** est le nom *particulier* d'une personne ou d'une chose. Ex. : *Alexandre, Virgile, Paris, Vienne.*

Remarque. — Les noms propres commencent toujours par une *majuscule* ou *grande lettre.*

---

28. Qu'est-ce que le *nom* ou *substantif?* — 29. Qu'appelle-t-on nom *commun?* — 30. Qu'appelle-t-on nom *propre?*

31. **Noms collectifs.** — Parmi les noms communs, il y en a qui, tout en étant au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection. On les appelle, pour cette raison, **noms collectifs**; tels sont : *troupe, peuple, quantité.*

32. **Collectifs généraux; collectifs partitifs.** — Les collectifs sont généraux ou partitifs : **généraux**, quand ils représentent une collection entière; et **partitifs**, lorsqu'ils désignent une collection partielle. Ex. :

La FOULE *des humains est vouée au malheur.*

La foule des humains embrasse la généralité des hommes : *foule*, dans ce cas, est un collectif général.

Une FOULE *de pauvres reçoivent des secours.*

Une foule de pauvres n'embrasse qu'une partie des pauvres : ici *foule* est un collectif partitif.

Remarque. — Le collectif précédé d'un des mots *le, la*, est ordinairement *général;* s'il est précédé de *un, une*, il est ordinairement *partitif.*

33. **Noms composés.** — Un nom formé de plusieurs mots réunis par un trait d'union, et équivalents à un seul, comme *avant-coureur, chef-d'œuvre, timbre-poste*, se nomme NOM COMPOSÉ.

DU GENRE

43. **Définition.** — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter les deux sexes.

35. — Il y a en français deux genres : le **masculin**, pour les noms d'êtres mâles, comme *homme, lion ;* et le **féminin**, pour les noms d'êtres femelles, comme *femme, lionne.*

36. — Les substantifs qui ne représentent pas des êtres animés ne devraient point avoir de genre. Cependant l'usage

---

31. Qu'est-ce que les noms *collectifs?* — 32. Combien distingue-t-on de sortes de collectifs? Qu'appelle-t-on noms collectifs *généraux?* Noms collectifs *partitifs?* — 33. Qu'appelle-t-on nom *composé?* — 34. Qu'est-ce que le *genre?* — 35. Combien y a-t-il de genres? — 36. Les substantifs qui ne représentent pas des êtres animés ont-ils un genre?

leur a assigné, mais arbitrairement, l'un ou l'autre genre. C'est ainsi que *soleil*, *château*, *pays* ont été faits du masculin, et *lune*, *maison*, *ville*, du féminin.

37. **Remarque.** — On reconnaît qu'un nom commun est du genre masculin quand on peut mettre **le** ou **un** devant lui : *un homme*, *un lion*, *le soleil*, *le château;* il est du féminin si l'on peut mettre **la** ou **une** : *une femme*, *la lune*, *la ville*.

DU NOMBRE

38. **Définition.** — Le *nombre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'*unité* ou la *pluralité*.

39. — Il y a par conséquent deux nombres : le **singulier**, qui désigne *une seule* personne ou *une seule* chose, comme *un enfant*, *une plume;* et le **pluriel**, qui en désigne *plusieurs*, comme *des enfants*, *des plumes*.

Formation du pluriel.

40. **Règle générale.** — On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une **s** au singulier : un *homme*, des *hommes;* une *ville*, des *villes*.

(Pour l'origine de l'*s*, caractéristique du pluriel, voir page 215 les *Notions historiques*, n° 820).

EXCEPTIONS A LA RÈGLE GÉNÉRALE

41. **Noms terminés par** *s*, *x*, *z*. — Les substantifs terminés au singulier par **s**, **x**, **z**, ne changent pas au pluriel : un *héros*, des *héros;* une *voix*, des *voix;* un *nez*, des *nez*.

42. **Noms en** *au* **et en** *eu*. — Les substantifs terminés au singulier par **au** ou par **eu**, prennent **x** au pluriel : un *étau*, des *étaux*; un *tableau*, des *tableaux*; un *cheveu*, des *cheveux*; un *jeu*, des *jeux*. Il n'y a d'exception

---

37. Quel moyen peut-on employer pour reconnaître si un nom commun est du genre masculin ou du genre féminin ? — 38. Qu'est-ce que le *nombre ?* — 39. Combien y a-t-il de nombres ? — 40. Quelle est la règle générale de la formation du *pluriel* dans les noms ? — 41. Comment se forme le pluriel des noms terminés par *s*, *x*, *z ?* — 42. Comment se forme le pluriel des noms terminés en *au* et en *eu ?*

que pour *landau*, dont le pluriel prend une **s** : des *landaus* (1).

43. **Noms en** *ou.* — *Bijou*, *caillou*, *chou*, *genou*, *hibou*, *joujou* et *pou* prennent **x** : des *bijoux*, des *cailloux*, des *choux*, etc. Les autres substantifs en *ou* prennent **s** : un *clou*, des *clous* ; un *verrou*, des *verrous*.

44. **Noms en** *al.* — Les substantifs terminés au singulier par **al** changent au pluriel cette finale en **aux** : un *cheval*, des *chevaux* ; un *hôpital*, des *hôpitaux*, etc.

Excepté toutefois les substantifs suivants, qui prennent simplement une **s** au pluriel : *aval* (2), *bal*, *cal* (3), *cantal* (4), *carnaval*, *nopal* (5), *pal* (6), *régal*, *chacal* (7), *serval* (8), et autres noms d'animaux, à l'exception de *cheval*. Au pluriel, des *avals*, des *bals*, etc.

45. **Noms en** *ail.* — Les substantifs en **ail** font leur pluriel par l'addition d'une **s**, et non pas en *aux* : un *portail*, des *portails* ; un *gouvernail*, des *gouvernails*.

Excepté *bail*, *émail*, *corail*, *soupirail*, *vantail* (9), *vitrail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *vitraux*, *travaux*. Encore ce dernier fait-il *travails* au pluriel : 1° quand il s'agit des machines où l'on ferre les chevaux vicieux; 2° quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur.

Ail, espèce d'oignon, fait **aulx** ; les botanistes disent également **ails** au pluriel.

(1) Voitures à quatre roues dont le dessus est formé de deux soufflets qui se replient à volonté. — (2) Souscription sur un effet de commerce pour en garantir le payement. — (3) Durillon. — (4) Fromage. — (5) Plante. — (6) Pièce de bois aiguisée par un bout. — (7) Animal de la taille du renard, plus haut sur jambes et très féroce. — (8) Chat-serval, dit chat-tigre. — (9) Le battant d'une porte ou d'une fenêtre.

43. Comment forme-t-on le pluriel des noms terminés en *ou?* — 44... celui des noms en *al?* — 45... celui des noms en *ail?* Comment fait *ail* au pluriel ? Comment fait *bétail?*

Bétail n'a pas de pluriel. On se sert du nom **bestiaux**, qui a le même sens.

Ciel, œil, aïeul, ont deux pluriels :

46. — **Ciel** fait **ciels** dans *ciels* de tableau, *ciels* de lit, *ciels* de carrière et dans le sens de température et de climat; il fait **cieux** dans tous les autres cas : *Les* CIEUX *annoncent la gloire de Dieu.*

47. — **Œil** fait **œils** dans ŒILS-*de-bœuf* (petites lucarnes), et dans les substantifs composés qui commencent par *œil:* des ŒILS-*de-bouc* (coquillages), des ŒILS-*de-chat* (sorte de pierre précieuse), etc. ; il fait **yeux** dans tous les autres cas : *des* YEUX *noirs, des* YEUX *vifs, les* YEUX *du pain, les* YEUX *du fromage, les* YEUX *du bouillon;* et, en terme de jardinage, *tailler à deux* YEUX, *à trois* YEUX.

48. — **Aïeul** fait **aïeuls** quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel, et aussi le grand-père et la grand'mère : *Il a le bonheur de posséder encore ses deux* AÏEULS. Il fait **aïeux** dans tous les autres cas :

> Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'*aïeux.*
>
> (VOLTAIRE.)

COMPLÉMENT DU NOM

49. — Quand on dit : *la gloire, l'opinion, le désir,* le substantif n'exprime qu'un sens incomplet ; on ne sait de quelle gloire, de quelle opinion, de quel désir il s'agit. Mais si l'on dit : *la gloire des armées, l'opinion de chacun, le désir de plaire,* l'idée est achevée, le sens est complet.

Les mots qui complètent ainsi la signification du substantif en sont le *complément.*

---

46. Quel est le pluriel de *ciel?* — 47... le pluriel de *œil*?—48... le pluriel de *aïeul?* — 49. Qu'appelle-t-on complément du nom?

CHAPITRE II

L'ARTICLE

50. **Définition.** — L'article est un petit mot qu'on emploie devant les noms communs pour annoncer que ces noms sont pris dans un sens déterminé.

51. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est **le** pour le masculin singulier, **la** pour le féminin singulier, et **les** pour le pluriel des deux genres :

LE *mérite*, LA *vertu*, LES *talents ont droit à nos hommages*.

52. **Sens déterminé dans les noms.** — Un substantif commun est employé dans un sens déterminé :

1° Lorsqu'il représente la totalité des individus ou des objets exprimés par le substantif commun : LES ENFANTS *sont légers ;* LES ARBRES *sont en fleurs ;*

2° Lorsqu'il représente une classe d'individus ou d'objets qui ont entre eux de la ressemblance, du rapport : LES ENFANTS *studieux sont récompensés ;* LES ARBRES *à fruit ont été gelés ;*

3° Lorsqu'il représente un individu ou un objet unique : L'ENFANT *de votre frère ;* L'ARBRE *que vous avez planté.*

53. — L'article est sujet à deux sortes de changements : l'*élision* et la *contraction*.

54. **Élision de l'article.** — L'**élision** consiste dans la suppression des lettres *a*, *e*, qu'on remplace par une apostrophe (') devant une voyelle ou une *h* muette.

C'est par élision qu'on dit *l'esprit*, *l'humanité*, *l'amitié*, *l'homme*, pour *le esprit*, *la humanité*, *la amitié*, *le homme*. L'article **l'** est dit **élidé**.

---

50. Qu'est-ce que l'*article?* — 51. Combien avons-nous d'articles en français? — 52. Quand est-ce qu'un substantif commun est employé dans un sens *déterminé?* — 53. Quels sont les changements auxquels est sujet l'article? — 54. Qu'est-ce que l'*élision?*

55. **Contraction de l'article.** — La **contraction** consiste dans la réunion de l'article *le*, *les* à l'une des prépositions *à*, *de*.

C'est par contraction qu'on dit : AU *pain*, pour A LE *pain;* AUX *fruits*, pour A LES *fruits;* DU *pain*, pour DE LE *pain;* DES *fruits*, pour DE LES *fruits*. Les articles **au, aux, du, des**, sont dits **articles contractés**.

56. — Les contractions *au* et *du* n'ont pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette; on dit : A L'*éclat*, A L'*honneur;* DE L'*éclat*, DE L'*honneur;* et non pas : AU *éclat*, AU *honneur;* DU *éclat*, DU *honneur*.

CHAPITRE III

L'ADJECTIF

57. **Définition.** — L'*adjectif* est un mot que l'on ajoute au *nom* pour exprimer les *qualités*, les diverses *manières d'être* des personnes ou des choses désignées par ce nom.

Quand je dis : *homme* MÉCHANT, *enfant* STUDIEUX, *table* RONDE, les mots *méchant*, *studieux*, *ronde* sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines **qualités** des personnes ou des choses dénommées par les substantifs *homme*, *enfant*, *table*.

De même lorsque je dis : CET *habit*, MON *chapeau*, CINQ *écoliers*, les mots *cet*, *mon*, *cinq* sont des adjectifs, attendu qu'ils énoncent certaines **manières d'être** des personnes ou des choses représentées par les substantifs *habit*, *chapeau*, *écoliers;* comme celle d'être présent à mes yeux (CET *habit*), d'être en ma possession (MON *chapeau*), d'être réunis en un certain nombre (CINQ *écoliers*).

58.— On reconnaît ordinairement qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*. Ainsi

---

55. Qu'est-ce que la *contraction?* — 56. Les contractions *au* et *du* ont-elles lieu devant une voyelle ? — 57. Qu'est-ce que l'*adjectif?* — 58. Comment reconnaît-on qu'un mot est adjectif?

aimable, difficile sont des adjectifs, parce qu'on peut dire : *personne aimable, chose difficile.*

DIFFÉRENTES SORTES D'ADJECTIFS

59. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs.*

I

DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

60. **Définition.** — Les *adjectifs qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour exprimer la qualité des êtres ou des objets désignés par ce substantif; tels sont : *bon, beau, grand, sage, courageux,* etc.

L'homme *vertueux* est *inaccessible* aux *petites* passions. (MASSILLON.)

Une fille *sensible, modeste* et *obéissante* sera une *bonne* mère et une épouse *vertueuse.* (MARMONTEL.)

61. **Degrés de signification.** — Les adjectifs peuvent exprimer les qualités à différents degrés. Un élève, par exemple, peut être *sage* d'une façon absolue ; il peut être *plus* ou *moins sage* que tel de ses condisciples ; il peut être *très sage,* ou *le plus sage* de toute sa classe. De là trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif,* le *comparatif,* le *superlatif.*

62. **Positif.** — Le positif n'est autre chose que l'adjectif même, n'exprimant d'autre idée que la qualité : *La rose est une* BELLE *fleur. Le mérite est* MODESTE. *Le savoir est* PRÉCIEUX.

63. **Comparatif.** — Le comparatif, c'est l'adjectif exprimant la qualité avec comparaison.

Or, quand on compare deux choses, on trouve qu'elles sont *égales,* ou bien que l'une est *supérieure* ou *inférieure* à l'autre. De là trois sortes de comparatifs :

---

59. Combien y a-t-il de sortes d'ajectifs ? — 60. A quoi servent les adjectifs *qualificatifs?* — 61. Combien reconnaît-on de degrés de signification dans les adjectifs ? — 62. Qu'est-ce que le *positif?* — 63. Qu'est-ce que le *comparatif?* — Combien y a-t-il de sortes de comparatifs ?

Le **comparatif d'égalité**, ordinairement marqué par les adverbes *aussi, autant : César était* AUSSI ÉLOQUENT *que brave, et* PRUDENT AUTANT *que sage.*

Le **comparatif de supériorité**, marqué par *plus : Le bien est* PLUS ANCIEN *dans le monde que le mal.*

Le **comparatif d'infériorité**, marqué par *moins : L'or est* MOINS UTILE *que le fer.*

Remarque. — Trois de nos adjectifs expriment par eux seuls une comparaison :

Meilleur, au lieu de *plus bon*, qui ne s'emploie pas;
Moindre, qui a le sens de *plus petit ;*
Pire, qui équivaut à *plus mauvais.*

64. **Superlatif.** — L'adjectif est au superlatif lorsqu'il exprime la qualité comme portée à un très haut degré, ou au plus haut degré.

On distingue deux sortes de superlatifs :

Le **superlatif absolu**, marqué par *très, fort, extrêmement*, etc., exprime la qualité comme portée à un très haut degré, mais sans aucune comparaison : *Dieu est* INFINIMENT BON. *La rose est une* TRÈS BELLE *fleur. Cet enfant est* FORT SAGE.

Le **superlatif relatif**, marqué par *plus, moins, mieux*, précédé d'un article ou d'un adjectif possessif, *le, la, les, mon, ton, sa, notre, votre, leur*, exprime la qualité comme portée au plus haut degré, avec comparaison : *La rose est* LA PLUS BELLE *des fleurs. Ces élèves sont* LES PLUS FORTS *de leur division.*

65. **Adjectifs verbaux.** — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, **adjectifs verbaux**. Tels sont : *charmant, menaçant*, etc., formés des verbes *charmer, menacer : Des enfants charmants, des cris menaçants.*

66. **Adjectifs composés.** — Un adjectif qualificatif formé de plusieurs mots équivalents à un seul, comme *aigre-doux, nouveau-né*, se nomme **adjectif composé.**

67. **Première remarque.** — Le substantif peut être employé comme **adjectif qualificatif**, ce qui a lieu quand

---

64. Quand l'adjectif est-il au *superlatif?* Qu'est-ce que le superlatif absolu? le superlatif relatif? — 65. Qu'appelle-t-on adjectifs *verbaux?* — 66. Qu'appelle-t-on adjectif *composé?* — 67. Le substantif ne peut-il pas être employé comme adjectif?

sa fonction est de qualifier : *Il était* BERGER, *et il devint* ROI. Dans ce cas, le substantif n'est accompagné ni d'un article ni d'aucun adjectif déterminatif.

68. **Deuxième remarque.** — De même, l'adjectif qualificatif peut être employé comme **substantif**; c'est lorsqu'il représente un être ou un objet : *les hypocrites, l'utile, un sage, des étourdis;* alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

69. **Troisième remarque.** — L'adjectif peut encore être employé **adverbialement**; c'est quand il modifie un verbe : *Parler* HAUT, *frapper* FORT, *chanter* JUSTE.

DU GENRE ET DU NOMBRE

70. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le substantif qu'il qualifie : *Un homme* PRUDENT, *une femme* PRUDENTE; *des hommes* PRUDENTS, *des femmes* PRUDENTES.

LE GENRE

Formation du féminin.

71. **Règle générale.** — Pour former le féminin dans les adjectifs, on ajoute un **e** muet à la terminaison du masculin : *sensé, sensée*; *vrai, vraie*; *grand, grande*; *ingrat, ingrate*; *petit, petite*, etc.

(Pour l'origine de l'*e*, caractérisque du féminin, voy. page 216, les *Notions historiques*, n° 821).

72. **Remarque.** — Les adjectifs terminés au masculin par un *e muet* ne changent pas au féminin : *honnête, aimable, fidèle.*

68. L'adjectif ne peut-il à son tour être employé comme substantif? Dans quel cas? — 69. Quand l'adjectif peut-il être employé adverbialement? — 70. L'adjectif a-t-il par lui-même un genre et un nombre? — 71. Quelle est la règle générale de la formation du féminin dans les adjectifs? — 72. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet changent-ils au féminin?

PRINCIPALES EXCEPTIONS

73. — Les adjectifs en **el**, **eil**, **ien**, **on**, **et** font leur féminin en doublant leur dernière consonne avant l'addition de l'*e* muet : *tel*, *te***lle**; *pareil*, *parei***lle**; *ancien*, *ancie***nne**; *bon*, *bo***nne** ; *muet*, *mue***tte**.

Cependant *complet*, *concret*, *discret*, *secret*, *inquiet*, *replet* font au féminin *complète*, *concrète*, *discrète*, *secrète*, *inquiète*, *replète*.

74. —*Nul*, *gentil*, *bellot*, *sot*, *vieillot*, *paysan*; —*bas*, *gras*, *las*, *épais*, *gros*, *exprès*, *profès* (1) font de même au féminin : *nu***lle**, *genti***lle**, *bello***tte**, *so***tte**, *vieillo***tte**, *paysa***nne**; — *ba***sse**, *gra***sse**, *la***sse**, *épai***sse**, *gro***sse**, *expre***sse**, *profe***sse**.

Tiers fait *tierce*.

75. — Les adjectifs en **f** et en **x** font leur féminin en **ve** et en **se** : *neuf*, *neu***ve**; *heureux*, *heureu***se**; *jaloux*, *jalou***se**.

Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux* font au féminin : *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse* et *vieille*.

76. — *Jumeau*, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou* font au féminin : *jumelle*, *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*.

★ Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux* font aussi au masculin : *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil* devant une voyelle ou une *h* muette.

77. —*Blanc*, *franc*, *sec*, *frais*; — *ammoniac*, *public*, *caduc*, *turc*, *grec*; — *long*, *oblong*; *bénin*, *malin*; — *coi* (tranquille), *favori*, *devin* font au féminin *blan***che**, *fran***che**, *sè***che**, *fraî***che**; — *ammonia***que**, *publi***que**, *cadu***que**, *tur***que**, *grec***que** ; — *lon***gue**, *oblon***gue** ;

(1) Qui a prononcé les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux.

73. Comment les adjectifs en *el*, *eil*, etc. font-ils leur féminin? — 74. Quel est le féminin des adjectifs *nul*, *gentil*, *bellot*, etc.?—75. Comment les adjectifs en *f* et en *x* font-ils leur féminin? — 76. Quel est le féminin de *jumeau*, *beau*, *nouveau*, etc.? — 77... celui de *blanc*, *franc*, *sec*..., *long*, *oblong*, *malin*, *coi*, etc.?

bénigne, maligne; — *coite, favorite, devineresse.*

78. — *Aigu, ambigu, contigu, exigu* forment leur féminin par un **e** muet surmonté d'un tréma : *aiguë, ambiguë*, etc.

Féminin des adjectifs en eur. — Les adjectifs masculins en *eur* ont plusieurs formes pour le féminin :

79. — I. Les adjectifs en **érieur** suivent la règle générale et prennent un **e** muet : *extérieur, extérieure*; *supérieur, supérieure*; de même *majeur, mineur, meilleur* font : *majeure, mineure, meilleure.*

80. — II. Les adjectifs en **eur** qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur* font **euse** au féminin : *danseur, danseuse*; *trompeur, trompeuse*; *chasseur, chasseuse*; *devineur, devineuse*; *demandeur, demandeuse*; *pêcheur, pêcheuse*; *vendeur, vendeuse*; *menteur, menteuse*; *prêteur, prêteuse.*

Cependant *bailleur* (de fonds), *demandeur* (en justice), *défendeur* (en justice), *vendeur* (terme de barreau), *pécheur* (qui commet des péchés) font au féminin : *bailleresse, demanderesse, défenderesse, venderesse, pécheresse.*

Vengeur fait *vengeresse.*

81. — III. Les adjectifs en **teur** font leur féminin en **trice** : *accusateur, accusatrice*; *conducteur, conductrice*; *créateur, créatrice*; *protecteur, protectrice*; *délateur, délatrice*; *spoliateur, spoliatrice.*

On dit, d'après cette règle : *exécuteur, exécutrice*; *inspecteur, inspectrice*; *inventeur, inventrice*; *persécuteur, persécutrice*, bien que ces adjectifs dérivent d'un participe présent.

Enchanteur fait *enchanteresse.*

82. **Remarque.** — Les adjectifs en *eur* qui expriment

---

78. Quel est le féminin des adjectifs en *gu*, comme *aigu, ambigu?* — 79. Comment forme-t-on le féminin des adjectifs en *érieur?* — 80 ...celui des adjectifs en *eur?* — 81 ...celui des adjectifs en *teur?* — 82. Les adjectif en *eur* exprimant des états, des qualités ne convenant qu'à des hommes changent-ils au féminin?

des états, des qualités qui ne conviennent qu'à des hommes ne changent pas au féminin : *amateur, auteur, professeur, littérateur, docteur, successeur, agresseur, graveur*, etc. : *Une dame auteur.*

83. — *Absous, dissous*, font au féminin *absoute, dissoute.*

84. — *Témoin* et *grognon* servent pour les deux genres; *châtain, fat, dispos, aquilin* ne s'emploient pas au féminin.

85. — *Hébreu* ne prend pas la forme du féminin ; on se sert du mot *hébraïque*. Ex. : *Un mot hébreu, une expression hébraïque.*

LE NOMBRE

Formation du pluriel.

86. **Règle générale.** — Les adjectifs, masculins ou féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une **s** : *bon, bonne; bon***s**, *bonne***s**; *grand, grande; grand***s**, *grande***s**.

87. **Remarque.** — Les adjectifs déjà terminés par **s**, **x**, ne changent point au pluriel masculin ; tels sont : *gris, épais, heureux, doux* : Un *nuage épais*, des *nuages épais ;* un *homme heureux*, des *hommes heureux.*

PRINCIPALES EXCEPTIONS

88. — Les adjectifs en **eau** font leur pluriel masculin par l'addition d'un **x** : *beau, jumeau, nouveau : De* BEAUX *discours; des enfants* JUMEAUX; *des livres* NOUVEAUX.

Il en est de même de l'adjectif *hébreu : Les livres* **hébreux**.

89. — Les adjectifs en **al** font, pour la plupart, leur pluriel masculin en **aux** : *brutal, brut***aux**; *décimal, dé-*

---

83. Quel est le féminin des adjectifs *absous, dissous?* — 84. Quel est le genre de *témoin, grognon, châtain, fat, dispos, aquilin?* — 85. *Hébreu* a-t-il un féminin ? — 86. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs ? — 87. Quelle est la remarque à faire sur les adjectifs déjà terminés au singulier par *s, x ?* — 88. Comment se forme le pluriel des adjectifs en *eau?* — 89. Comment se forme en général le pluriel des adjectifs en *al ?*

cimaux; *égal, égaux*; *loyal, loyaux*; *moral, moraux*; *immoral, immoraux*; *matrimonial, matrimoniaux*; *musical, musicaux*; *partial, partiaux*; *impartial, impartiaux*; *pectoral, pectoraux*; *social, sociaux*; *trivial, triviaux*; *nasal, nasaux*; *amical, amicaux* : *Deux poids égaux* (Acad.); *des préceptes moraux* (id.); *des habitants brutaux* (Buffon); *des détails triviaux* (Acad.); *des juges impartiaux* (Laharpe).

90. — Les adjectifs en **al** dont l'emploi est encore peu fréquent forment leur pluriel par l'addition d'une **s** : *fatal, fatals*.

Colossal, final, frugal, glacial, natal, naval n'ont pas de pluriel masculin d'après l'Académie, non plus que les adjectifs *austral, doctoral, ducal, pascal, théâtral, matinal*.

Accord de l'adjectif avec le nom.

91. **Règle générale.** — Tout adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Un homme* PRUDENT; *une femme* VERTUEUSE; *des enfants* OBÉISSANTS; *des mères* INDULGENTES.

92. **Remarque.** — L'adjectif qui se rapporte à deux noms du singulier se met au pluriel : *Le* RICHE *et le* PAUVRE *sont* ÉGAUX *devant la loi. La* VERTU *et la* SCIENCE *sont également* PRÉCIEUSES.

93. — Si les noms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *Le père et la mère de cet enfant sont très* CONTENTS *de lui.*

Complément des adjectifs qualificatifs.

94. — Parmi les adjectifs qualificatifs, les uns ont un sens complet, comme : *Cet homme est* BON ; *voici un* BEAU *fruit; Dieu seul est* GRAND, etc.; les autres ont besoin que

---

90. Quelles remarques faites-vous encore sur les adjectifs en *al*? — 91. Quelle est la règle générale de l'accord de l'adjectif? — 92. A quel nombre se met l'adjectif se rapportant à deux noms du singulier? — 93. Comment s'accorde l'adjectif se rapportant à des noms de genres différents? — 94. Qu'appelle-t-on complément de l'adjectif?

certains mots, placés sous leur dépendance, en complètent la signification; tels sont: *enclin*, *digne*, *comparable* dans ces expressions : *Un homme enclin* AU VICE; *une place digne* DE VOUS; *une fortune comparable* A LA VÔTRE.

Les mots qui complètent ainsi la signification de l'adjectif en sont le **complément.**

II

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

95. **Définition.** — Les adjectifs *déterminatifs* se joignent au substantif pour en exprimer certaines manières d'être, pour en *déterminer*, pour en *préciser* la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent.

Quand je dis : *ma maison*, *cette plume* ; *ma* attache à *maison* une idée de possession; *cette* attache à *plume* une idée d'indication. *Ma* fait que *maison* ne représente plus que la maison que je possède, et *cette* fait que *plume* ne désigne plus que la plume que j'indique. Les substantifs *maison* et *plume* représentent donc des objets bien *précisés*, bien *déterminés*.

DIFFÉRENTES SORTES D'ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

96. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adjectifs numéraux.

97. — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantif en y ajoutant une idée de *nombre* ou d'*ordre*, de *rang*.

98. **Adjectifs numéraux cardinaux; adjectifs numéraux ordinaux.** — Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

---

95. Quelle est la fonction des adjectifs *déterminatifs*? — 96. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs déterminatifs? — 97. Quel est le rôle des adjectifs *numéraux*? — 98. Combien y a-t-il de sortes d'adjectifs numéraux ?

99. — Les adjectifs numéraux **cardinaux** expriment le nombre; ce sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, etc.

100. — Les adjectifs numéraux **ordinaux** marquent l'ordre, le rang; ce sont : *premier*, *second*, *deuxième*, *troisième*, *dixième*, *vingtième*, *centième*, *millième*, etc.

101. **Remarque.** — Les adjectifs numéraux cardinaux s'emploient quelquefois pour les ordinaux. Ex. : *Je vous attends à* SEPT *heures*. *Henri* QUATRE *est mort le* QUATORZE *mai* SEIZE CENT DIX. *Vous trouverez cette indication à la page* TRENTE.

Des adjectifs démonstratifs.

102. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif en y ajoutant une idée d'*indication*.

103. — Les adjectifs démonstratifs sont :

SINGULIER		PLURIEL
MASCULIN	FÉMININ	POUR LES DEUX GENRES
Ce, cet.	*Cette.*	*Ces.*

104. **Remarque.** — On met **ce** devant un substantif ou un adjectif masculin commençant par une consonne ou une *h* aspirée, et **cet** devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette : CE *soldat*, CE *héros*, CET *enfant*, CET *homme*, CET *habile négociant*.

Des adjectifs possessifs.

105. — Les adjectifs *possessifs* déterminent la signifi-

---

99. Qu'expriment les adjectifs numéraux cardinaux ? — 100. Que marquent les adjectifs numéraux ordinaux ? — 101. Quelle observation y a-t-il lieu de faire au sujet des adjectifs numéraux cardinaux ? — 102. Quel est le rôle des adjectifs *démonstratifs?* — 103. Quelles sont les diverses formes des adjectifs démonstratifs ? — 104. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'emploi de *ce* et de *cet?* — 105. A quoi servent les adjectifs *possessifs?*

cation du substantif en y ajoutant une idée de *possession.*

106. — Ces adjectifs sont :

SINGULIER		PLURIEL
MASCULIN	FÉMININ	POUR LES DEUX GENRES
Mon,	*Ma,*	*Mes,*
Ton,	*Ta,*	*Tes,*
Son,	*Sa,*	*Ses,*
Notre,		*Nos,*
Votre,		*Vos,*
Leur.		*Leurs.*

107. **Remarque.** — **Mon, ton, son** s'emploient au lieu de **ma, ta, sa,** devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme, ton humeur.*

Des adjectifs indéfinis.

108. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif, mais d'une façon *moins précise* que les autres déterminatifs. L'idée qu'ils expriment ne s'applique point à un objet particulier et déterminé.

109. — Ces adjectifs sont :

Aucun,	*Même,*	*Quelconque,*
Autre,	*Nul,*	*Tel,*
Certain,	*Plusieurs,*	*Tout* (pluriel *tous*),
Chaque,	*Quel,*	*Un,*
Maint,	*Quelque,*	*Des.*

110. **Remarque.** — L'adjectif numéral **un** devient **adjectif indéfini** quand il n'est plus employé pour *compter*, mais comme synonyme de *quelconque*, *maint*, *certain.* Ex. : *Croirait-on qu'*UN *homme ait pu soutenir une telle opinion?*

Un, dans ce cas, a pour pluriel **des**, qui devient aussi un *adjectif indéfini : Donnez-moi* DES *plumes.*

---

106. Quels sont ces adjectifs ? — 107. Quand emploie-t-on *mon, ton, son,* au lieu de *ma, ta, sa ?* — 108. Quel est le rôle des adjectifs *indéfinis ?* — 109. Quels sont ces adjectifs? — 110. Quelle remarque y a-t-il à faire sur les mots *un, des ?*

111. **Adjectifs interrogatifs et adjectifs conjonctifs.** — L'adjectif indéfini *quel, quels, quelle, quelles*, employé dans une interrogation, est souvent appelé **adjectif interrogatif** : QUEL *ouvrage lisez-vous?*

112. — Employés pour unir deux propositions, ces adjectifs deviennent **conjonctifs** : *Indiquez-moi* QUEL *chemin je dois suivre;* ce qui équivaut à : *Indiquez-moi le chemin* QUE *(lequel) je dois suivre.*

113. — Ces adjectifs peuvent aussi devenir **exclamatifs** : QUELS *beaux arbres !*

CHAPITRE IV

LE PRONOM

114. **Définition et emploi.** — Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée et pour en éviter la répétition.

Ainsi, au lieu de dire : TÉLÉMAQUE *était resté seul avec* MENTOR; TÉLÉMAQUE *embrassait ses genoux, car* TÉLÉMAQUE *n'osait embrasser* MENTOR *autrement, ni regarder* MENTOR, *ni même parler à* MENTOR; Fénelon a dit, en employant les pronoms *il, le, lui: Télémaque était resté seul avec Mentor;* IL *embrassait ses genoux, car* IL *n'osait* L'*embrasser autrement, ni* LE *regarder, ni même* LUI *parler.*

DIFFÉRENTES SORTES DE PRONOMS

115. — Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis.*

---

111. Qu'appelle-t-on adjectif interrogatif? — 112... adjectifs conjonctifs? — 113... adjectifs exclamatifs? — 114. Qu'est-ce que le *pronom?* — 115. Combien y a-t-il de sortes de pronoms?

Des pronoms personnels.

116. **Définition des pronoms personnels.** — Les pronoms *personnels* sont ceux qui servent, plus spécialement que les autres, à désigner les **personnes**, c'est-à-dire le **rôle** que chaque être peut jouer dans le discours.

117. — Il y a trois personnes : la première est *celle qui parle*, la seconde *celle à qui l'on parle*, et la troisième *celle de qui l'on parle*. Ainsi, quand je dis : *je lis*, le pronom *je* est de la première personne ; *tu lis*, le pronom *tu* est de la seconde personne ; *il lit*, le pronoms *il* est de la troisième personne.

118. — Les pronoms personnels sont :

PREMIÈRE PERSONNE

MASCULIN OU FÉMININ

Singulier.	*Pluriel.*
Je, me, moi.	Nous.

SECONDE PERSONNE

MASCULIN OU FÉMININ

Singulier.	*Pluriel.*
Tu, te, toi.	Vous.

TROISIÈME PERSONNE

MASCULIN

Singulier.	*Pluriel.*
Il, le.	Ils, eux.

FÉMININ

Singulier.	*Pluriel.*
Elle, la.	Elles.

MASCULIN OU FÉMININ

Singulier.	*Pluriel.*
Lui, soi.	Les, leur.

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES

Se, en, y.

119. **Première remarque.** — **Le**, **la**, **les**, pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe : *Je* LE *vois*, *je* LA *connais*, *reçois*-LES ; ils sont employés pour *lui*, *elle*, *eux* et représentent un nom employé précédemment. — **Le**, **la**, **les**, articles, accompagnent toujours un substantif: LE *père*, LA *mère*, LES *enfants*.

---

116. Qu'est-ce que les pronoms *personnels?* — 117. Combien y a-t-il de personnes? — 118. Quels sont les pronoms personnels? — 119. Quelles sont les remarques à faire sur les mots *le, la, les?*

120. **Deuxième remarque.** — Le mot **leur**, pronom, est mis pour *à eux*, et ne prend jamais d'*s ;* il est toujours joint à un verbe ; **leur**, adjectif possessif est toujours suivi d'un nom.

121. **Troisième remarque.** — A la seconde personne, au lieu du singulier **tu**, on emploie par politesse le pluriel **vous** :

Que *vous* êtes joli, que *vous* me semblez beau !
(LA FONTAINE, *Le Corbeau et le Renard.*)

122. **Quatrième remarque.** — Le mot **en** n'est pronom que quand il est mis pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela*, et quelquefois *de moi, de toi*, etc. Ex. : *C'est un véritable ami, j'*EN *ai reçu un grand service* (Ac.) ; c'est-à-dire : *j'ai reçu de lui...*

Dans les autres acceptions, **en** est préposition. Ex. : *Je vais* EN *Amérique.*

123. **Cinquième remarque.** — Le mot **y** est pronom lorsqu'il signifie *à lui, à elle, à eux, à elles, à cela*, etc. Ex. : *Voilà une proposition avantageuse, j'*Y *songerai.*

Dans les autres cas, **y** est adverbe : J'Y *vais*, c'est-à-dire : *Je vais là.*

124. **Sixième remarque.** — Le pronom **il**, quelquefois, ne représente ni une personne ni une chose ; il ne peut être remplacé par un *nom*. Ex. : IL *pleut*, IL *neige*, IL *faut respecter ses parents*. On l'appelle alors **impersonnel.**

Des pronoms démonstratifs.

125. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'*indication*. Ex. : *De tous les livres que vous m'avez prêtés, voici* CELUI *que je préfère.*

---

120. Quelle remarque faites-vous sur le mot *leur?* — 121... sur l'emploi de *vous?* — 122... sur le mot *en?* — 123... sur le mot *y?* — 124... sur le pronom *il?* — 125. Qu'est-ce que les pronoms *démonstratifs?*

126. — Ces pronoms sont :

MASCULIN			FÉMININ	
SINGULIER		PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL
Ce,	*Celui,*	*Ceux,*	*Celle,*	*Celles,*
Ceci,	*Celui-ci,*	*Ceux-ci,*	*Celle-ci,*	*Celles-ci,*
Cela,	*Celui-là.*	*Ceux-là.*	*Celle-là.*	*Celles-là.*

127. **Première remarque.** — Il ne faut pas confondre **ce**, pronom démonstratif, avec **ce**, adjectif démonstratif.

Le premier est toujours joint au verbe *être* ou suivi des pronoms *qui, que, quoi, dont* : Ce *que j'admire le plus,* c'*est le courage dans l'adversité.*

Le second est toujours suivi d'un substantif : Ce *discours est très beau.* Ce *livre est intéressant.*

128. **Seconde remarque.** — Il ne faut pas confondre non plus **ce**, pronom démonstratif, avec **se**, pronom personnel. *Se*, pronom personnel, est mis pour *soi, à soi, lui, à lui, elle, à elle, eux, elles :* Se *croire un personnage est fort commun partout.*

Des pronoms possessifs.

129. — Les pronoms *possessifs* rappellent l'idée du nom, en y ajoutant une idée de *possession.*

130. — Ces pronoms sont :

SINGULIER		PLURIEL	
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
Le mien,	*La mienne,*	*Les miens,*	*Les miennes,*
Le tien,	*La tienne,*	*Les tiens,*	*Les tiennes,*
Le sien,	*La sienne,*	*Les siens,*	*Les siennes,*
Le nôtre,	*La nôtre,*	*Les nôtres,*	
Le vôtre,	*La vôtre,*	*Les vôtres,*	
Le leur,	*La leur.*	*Les leurs.*	

126. Donnez la liste des pronoms démonstratifs. — 127. Comment distingue-t-on *ce* pronom démonstratif de *ce* adjectif démonstratif ? — 128... *ce* de *se ?* — 129. Quel est le rôle des pronoms *possessifs ?* — 130. Donnez la liste des pronoms possessifs.

131. **Remarque.** — Les pronoms possessifs **le nôtre**, **le vôtre** prennent un accent circonflexe et ne se joignent jamais à un nom, tandis que les adjectifs possessifs **notre**, **votre** s'écrivent sans accent, et précèdent toujours le nom : VOTRE *raison est moins plausible que* LA NÔTRE.

Des pronoms relatifs ou conjonctifs.

132. — Les pronoms *relatifs* rappellent l'idée d'un substantif ou d'un pronom qui précède, et avec lequel ils ont une *relation* intime. C'est à cause de cette relation qu'ils sont appelés **pronoms relatifs**.

133. — On les appelle aussi **pronoms conjonctifs** (expression qui signifie *joindre avec*), parce qu'ils servent à *joindre* le nom ou pronom qui précède à la proposition qui suit. Ex. : *Les louanges* QUE *le cœur donne sont celles* QUE *la bonté s'attire.*

134. **Antécédent.** — Le mot précédent (substantif ou pronom), auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme l'**antécédent** du relatif.

Dans ces phrases : *Il y a des personnes* QUI *aiment les livres comme les meubles; les richesses* QUE *nous recherchons avec tant d'empressement sont bien fragiles : personnes* est l'antécédent de *qui*, et *richesses* celui de *que.*

135. — Voici la liste des principaux pronoms relatifs :

MASCULIN		FÉMININ	
SINGULIER	PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL
Lequel,	*Lesquels,*	*Laquelle,*	*Lesquelles,*
Duquel,	*Desquels,*	*De laquelle,*	*Desquelles,*
Auquel.	*Auxquels.*	*A laquelle.*	*Auxquelles.*

DES DEUX GENRES ET DES DEUX NOMBRES

Qui, que, quoi, dont.

---

131. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'orthographe des pronoms *le nôtre, le vôtre,* et des adjectifs *notre, votre ?* — 132. Quelle est la fonction des pronoms *relatifs ?* — 133. Pourquoi appelle-t-on ces pronoms *pronoms conjonctifs?* — 134. Qu'est-ce que l'*antécédent* du pronom relatif? — 135. Quels sont les principaux pronoms relatifs?

136. **Pronoms interrogatifs.** — Les pronoms relatifs s'emploient quelquefois pour interroger. Alors ils n'ont pas d'antécédent et peuvent se remplacer par *quelle personne? quelle chose?* Ex. : QUI *a dit cela?* QUE *faites-vous? A* QUOI *s'occupe-t-il?*

Ces pronoms sont alors appelés **pronoms interrogatifs**.

137. **Remarque.** — Le mot **que** est pronom quand il tient la place d'un nom : *Les gens* QUE *vous avez obligés ont été bien ingrats.*

Il est conjonction lorsqu'il unit deux propositions : *Je trouve* QUE *vous avez raison.*

Il peut être encore adverbe; c'est quand il a le sens de *combien* : QUE *de services il m'a rendus !*

Des pronoms indéfinis.

138. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague et générale les personnes ou les choses.

Ces pronoms sont : *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre, personne, rien*, etc.

139. **Première remarque.** — Les mots **aucun, nul, certain, plusieurs, tel**, etc., sont *pronoms indéfinis* quand ils ne sont pas joints à un nom, comme dans ces exemples : AUCUN *n'a répondu*. NUL *n'est de mon avis*. PLUSIEURS *pensent que vous avez tort*. TEL *brille au second rang, qui s'éclipse au premier.*

140. **Deuxième remarque.** — *Personne* est pronom indéfini ou substantif.

Personne, pronom indéfini, a un sens vague, et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif : alors il signifie *aucune personne, qui que ce soit*, et est masculin : PERSONNE *n'est assez* SOT *pour le croire. Il n'y a* PERSONNE *qui n'en soit* FACHÉ.

---

136. Qu'est-ce que les pronoms *interrogatifs?* — 137. Quand le mot *que* est-il pronom ?... conjonction ?... adverbe ? — 138. A quoi servent les pronoms *indéfinis?* Quels sont les principaux pronoms indéfinis? — 139. Quelle remarque y a-t-il à faire sur les mots *aucun, nul, certain, plusieurs*, etc.? — 140. Quel est le rôle du mot *personne?*

Personne, substantif, a un sens déterminé: il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin: *Quelle est la* PERSONNE *assez* SOTTE *pour le croire. Il n'y a pas une* PERSONNE *qui n'en soit* FACHÉE.

Complément des pronoms.

141. — Certains pronoms peuvent, comme le substantif, recevoir un complément.

Ce complément se compose de la préposition *de* et d'un mot dépendant de cette préposition. Dans ces exemples : CHACUN DE VOUS *a tort; la crainte de contrarier* et CELLE DE DÉPLAIRE *sont naturelles;* QUI DE NOUS *est sans défaut?* — DE VOUS, est le complément de *chacun;* DE DÉPLAIRE, le complément de *celle*, et DE NOUS, le complément de *qui*.

CHAPITRE V

LE VERBE

142. **Définition.** — Le *verbe* est un mot qui *affirme* que l'on est ou que l'on fait quelque chose. Dans *Dieu est juste*, le mot *est* est un verbe, parce qu'il affirme que Dieu est doué de la qualité exprimée par l'adjectif *juste*. De même dans ces phrases : *Émile étudie, Jules joue*, les mots *étudie, joue* sont des verbes, parce qu'ils affirment que les actions qu'ils expriment sont faites par Émile et par Jules.

143. — On reconnaît qu'un mot est un verbe, quand on peut le faire précéder des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils*. Ainsi *donner, lire*, sont des verbes, parce qu'on peut dire : *Je donne, tu donnes, il donne*, etc. ; *je lis, tu lis*, etc.

144. **Verbe être ou verbe substantif.** — Il n'y a réel-

---

141. De quoi se compose le *complément* du pronom ? — 142. Qu'est-ce que le *verbe?* — 143. Comment reconnaît-on qu'un mot est un verbe ? — 144. Combien y a-t-il réellement de verbes ?

lement qu'un verbe, qui est le verbe **être**, parce qu'il est le seul qui exprime l'affirmation.

Aimer, *rendre*, *dormir*, *lire*, *recevoir*, etc. ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être*. En effet, *aimer*, c'est *être aimant; rendre*, c'est *être rendant; dormir*, c'est *être dormant; lire*, c'est *être lisant*.

145. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans : *je suis*, *j'étais*, *je fus*, *je serai*, on l'appelle quelquefois **verbe substantif**, parce qu'il subsiste par lui-même, indépendamment de tout attribut.

146. **Verbe attributif ou adjectif.** — Lorsque le verbe se présente sous une forme composée, c'est-à-dire réunissant le verbe *être* et une *qualité* qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe **attributif** ou **adjectif**. Tels sont : *J'étudie*, *j'écris*, *je languis*, etc., qui sont pour : *Je suis étudiant*, *je suis écrivant*, *je suis languissant*.

Ainsi le verbe adjectif, outre l'affirmation, exprime une action faite par le sujet, comme *frapper*, *courir*, ou bien l'état du sujet, comme *exister*, *dormir*.

DU SUJET

147. — Le **sujet** est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

148. — Le sujet répond à la question *qui est-ce qui ?* (pour les personnes), et *qu'est-ce qui?* (pour les choses) faite *avant* le verbe : *J'aime Dieu; vous honorez le mérite; la modestie plaît.* Qui est-ce qui aime Dieu ? *je* ou *moi ;* qui est-ce qui honore le mérite ? *vous ;* qu'est-ce qui plaît ? *la modestie*. Donc *je*, *vous* et *la modestie* sont les sujets des verbes *aimer*, *honorer*, *plaire*.

---

145. Qu'appelle-t-on verbe *substantif?*—146. Qu'appelle-t-on verbe *attributif* ou *adjectif?*—147. Qu'est-ce que le *sujet* du verbe ? — 148. Comment trouve-t-on le sujet d'un verbe?

DU COMPLÉMENT DU VERBE

149. — Le **complément** du verbe est le mot qui *complète,* qui *achève* d'exprimer l'idée commencée par le verbe.

Quand je dis : *chérir la gloire, combattre pour l'honneur, la gloire* complète l'idée commencée par *chérir* et *pour l'honneur,* l'idée commencée par *combattre.* Ainsi *la gloire, pour l'honneur* sont les compléments des verbes *chérir* et *combattre.*

150. **Diverses espèces de compléments.**— Les verbes peuvent avoir plusieurs sortes de compléments : le *complément direct,* le *complément indirect* et le *complément circonstanciel.*

151. **Complément direct.** — Le complément **direct** est celui qui complète la signification du verbe *directement,* c'est-à-dire sans le secours d'aucun autre mot.

152. — Le complément direct répond à la question *qui?* (pour les personnes), et *quoi?* (pour les choses) faite *après* le verbe : *J'aime mon père ; je chéris l'étude.* J'aime *qui?* mon père ; je chéris *quoi?* l'étude: *mon père* et *l'étude* sont donc les compléments directs des verbes *j'aime* et *je chéris.*

153. **Complément indirect.**— Le complément **indirect** est celui qui complète la signification du verbe *indirectement,* c'est-à-dire à l'aide de certains mots qu'on appelle prépositions ; tels sont : *à, de, par.*

154. — Le complément indirect répond à l'une des questions suivantes : *à qui? de qui? par qui?* (pour les personnes), *par quoi? à quoi? de quoi?* (pour les choses). Ex. : *Il parle à Pierre ; je m'occupe de vos intérêts.* Il parle *à qui?* à Pierre; je m'occupe *de quoi?* de vos intérêts: *à Pierre, de vos intérêts,* sont donc les compléments indirects des verbes *parler* et *s'occuper.*

---

149. Qu'est-ce que le *complément* du verbe ?— 150. Les verbes peuvent-ils avoir plusieurs sortes de compléments ?— 151. Qu'est-ce que le complément *direct?*— 152. Comment le trouve-t-on ?— 153. Qu'appelle-t-on complément *indirect?* — 154. A quelles questions répond le complément indirect?

155. **Remarque.** — Parmi les pronoms, il y en a qui sont presque toujours *compléments directs;* ce sont : *le, la, les, que;* d'autres qui sont au contraire toujours *compléments indirects;* ce sont : *lui, leur, dont, en, y.*

156. — Enfin, *me, te, se, nous, vous* sont tantôt compléments directs, tantôt compléments indirects.

Ils sont *compléments directs* quand ils sont mis pour *moi, toi, lui, nous, vous : Il* M'*estime,* c'est-à-dire *il estime moi; je* T'*appelle,* c'est-à-dire *j'appelle toi; il* SE *flatte,* c'est-à-dire *il flatte lui,* etc.

Ils sont *compléments indirects* lorsqu'ils sont employés pour *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous : Il* ME *parle,* c'est-à-dire *il parle à moi; je* TE *donne un livre,* c'est-à-dire *je donne un livre à toi ; il* SE *nuit,* c'est-à-dire *il nuit à lui ; nous* NOUS *écrivons,* c'est-à-dire *nous écrivons à nous ; je* VOUS *réponds,* c'est-à-dire *je réponds à vous; ils* SE *succèdent,* c'est-à-dire *ils succèdent à eux.*

157. **Complément circonstanciel.** — Le *complément* **circonstanciel** est une sorte de complément indirect exprimant une *circonstance* de *temps,* de *manière,* de *lieu,* de *cause,* de *but,* etc.

158. — Il répond à toute question autre que celle que l'on emploie pour le complément direct et le complément indirect, comme *où? quand? d'où? comment? pour quelle cause?* etc. : *Le paresseux vit* TOUJOURS DANS L'ENNUI *et meurt* SOUVENT DANS LA MISÈRE. Le paresseux vit *dans quoi?* dans l'ennui ; *quand?* toujours. Il meurt *comment?* dans la misère ; *quand?* souvent. *Dans l'ennui* et *dans la misère* sont des compléments circonstanciels de manière des verbes *vit* et *meurt; toujours* et *souvent,* des compléments circonstanciels de temps des mêmes verbes.

DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ATTRIBUTIFS

159. — Il y a cinq sortes de verbes attributifs ou adjec-

---

155. Quelles remarques y a-t-il à faire sur la fonction des pronoms *le, la, les, que?*—156... sur *me, te, se, nous, vous?* — 157. Qu'est-ce que le complément *circonstanciel?* — 158. A quelles questions répond-il? — 159. Comment, ordinairement, classe-t-on les différents verbes attributifs ou adjectifs ?

tifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

160. **Verbe actif ou transitif.** — Le verbe ACTIF ou TRANSITIF marque une action faite par le sujet, et a un complément direct : *J'*AIME *mon père*. ÉDOUARD ÉCRIT *une lettre*. NOUS *les* ESTIMONS.

161. — Ce verbe est appelé **actif**, parce que le sujet est actif, c'est-à-dire fait l'action exprimée par le verbe.

162. — On l'appelle aussi **transitif**, d'un mot latin qui veut dire *aller au delà*, parce que l'action exprimée par ce verbe ne reste pas dans le sujet ; elle est *transmise* sur un autre terme, le complément direct.

163. — On reconnaît mécaniquement qu'un verbe est actif toutes les fois qu'on peut mettre *immédiatement* après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *estimer*, *chanter*, sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime* QUELQU'UN, je *chante* QUELQUE CHOSE.

164. **Verbe passif.** — Le verbe PASSIF est le contraire du verbe *actif* : il marque une action reçue, soufferte par le sujet.

Il se forme du verbe actif, dont on prend le complément direct pour faire le sujet du verbe passif. Ex. : verbe actif : *J'aime mon père* ; verbe passif : *Mon père* EST AIMÉ *de moi*.

165. **Verbe neutre ou intransitif.** — Le verbe NEUTRE marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet, mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de complément direct : *Je* DORS. *Je* VAIS *en Italie*. *Je* TRAVAILLE *avec courage*.

166. — On le nomme aussi **intransitif**, parce que l'action qu'il exprime n'est pas transmise du sujet à un complément direct.

167. **Remarque.** — Certains verbes intransitifs peuvent

---

160. Qu'est-ce que le verbe *actif?* — 161. Pourquoi l'appelle-t-on actif? — 162. Pourquoi l'appelle-t-on *transitif?* — 163. Comment reconnaît-on qu'un verbe est actif? — 164. Qu'est-ce que le verbe *passif?* — 165. Qu'appelle-t-on verbe *neutre?* — 166. Pourquoi appelle-t-on ce verbe intransitif? — 167. Certains verbes intransitifs ne peuvent-ils pas devenir transitifs et réciproquement?

devenir accidentellement transitifs, c'est-à-dire prendre un complément direct: *Vous ne* COUREZ *aucun danger*. SORTEZ *ce cheval de l'écurie* (Acad.).

De même, des verbes transitifs peuvent devenir intransitifs : *Cette personne* CHANTE *fort agréablement.*

168. — On reconnaît qu'un verbe est neutre, quand on ne peut pas placer *immédiatement* après lui les mots *quelqu'un* ou *quelque chose.* On ne dit pas : *Je plais* QUELQU'UN, *je languis* QUELQUE CHOSE ; donc *plaire* et *languir* sont des verbes neutres.

169. **Verbe pronominal ou réfléchi.** — Le verbe PRONOMINAL OU RÉFLÉCHI est celui qui exprime une action faite et reçue par le sujet. Ex. : *Tu te flattes ; nous nous nuisons ; ils se louent.*

Il se conjugue avec deux pronoms de la même personne.

170. **Verbes essentiellement pronominaux.**— Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer sans deux pronoms ; tels sont : *se repentir, s'abstenir, s'emparer,* etc. En effet, on ne dit pas: *je repens, j'abstiens, j'empare,* comme on dit : *je flatte, j'obtiens,* etc.

Ces verbes sont appelés, pour cette raison, **essentiellement pronominaux.** Ils présentent ceci de particulier qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom.

171. **Verbes accidentellement pronominaux.** — Les verbes comme *se flatter, se blesser,* qui peuvent s'employer autrement que sous la forme pronominale, sont appelés *verbes* **accidentellement pronominaux.** On peut dire en effet : *Il flatte mon amour-propre ; je blesse son orgueil.*

Les verbes accidentellement pronominaux sont *transitifs* ou *intransitifs,* selon qu'ils ont ou n'ont pas de complément direct : *se flatter* (*flatter soi*) est un verbe pronominal transitif ; *se nuire* (*nuire à soi*), est un verbe pronominal intransitif.

---

168. Comment reconnaît-on qu'un verbe est neutre ? — 169. Qu'est-ce que le verbe *pronominal* ou *réfléchi ?* — 170. Qu'appelle-t-on verbes essentiellement pronominaux ? — 171. Qu'est-ce que les verbes accidentellement pronomimaux? Les verbes accidentellement pronominaux ne peuvent-ils pas être transitifs ou intransitifs ?

172. **Verbe unipersonnel ou impersonnel.** — Le verbe UNIPERSONNEL, qu'on appelle aussi IMPERSONNEL, ne s'emploie, dans tous les temps, qu'à la troisième personne du singulier, et a toujours pour sujet le pronom impersonnel **il**. Ex. : *Il pleut; il tonne; il tombe de la neige; il est arrivé un grand malheur*.

173. — Dans ces verbes, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet; il en occupe la place, il l'annonce; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un complément.

C'est ainsi qu'au lieu de dire : *Étudier est nécessaire*, nous disons : *Il est nécessaire d'étudier;* phrase dans laquelle le sujet *apparent* est *il*, mais dont le sujet réel est *d'étudier*.

Il est vrai que dans *il pleut*, *il tonne*, le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe unipersonnel; il est renfermé dans le verbe. *Il pleut*, *il tonne* équivalent à : *La pluie tombe*, *le tonnerre gronde*.

174. **Observation.** — Il arrive souvent que des verbes neutres, des verbes passifs et des verbes pronominaux sont employés *accidentellement* comme verbes unipersonnels : *Il* A ÉTÉ PRIS *des mesures* . *Il* TOMBA *de la pluie* . *Il* SE PRÉSENTE *une difficulté*.

DES MODIFICATIONS DU VERBE

175. **Définition.** — On appelle *modifications du verbe* certains changements de formes ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe.

Les modifications du verbe sont au nombre de quatre, savoir : le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

176. — Le *nombre* est la forme que prend le verbe pour indiquer si le sujet est du singulier ou du pluriel : *Je chant*E, *nous chant*ONS ; *tu march*ES, *vous march*EZ ; *il fin*IT, *ils finiss*ENT.

---

172. Qu'appelle-t-on verbe *unipersonnel* ou *impersonnel?* — 173. Quel est le sujet dans ces verbes? — 174. Des verbes adjectifs ne peuvent-ils être employés accidentellement comme pronominaux? — 175. Qu'appelle-t-on *modifications* du verbe et combien en compte-t-on? — 176. Qu'est-ce que le *nombre* dans les verbes?

De la personne.

177. — La *personne* est la forme que prend le verbe selon que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne : *Nous aim*ONS, *vous aim*EZ, *ils aim*ENT.

Accord du verbe.

178. **Règle générale.** — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. Ex. : *J'étudie ; tu écris ; les hommes sont mortels.*

Le premier verbe *étudie* est à la première personne du singulier, parce que son sujet *j'* (mis pour *je*) est de la première personne et du nombre singulier : le second verbe *écris* est à la deuxième personne du singulier, parce que son sujet *tu* est de la deuxième personne et du nombre singulier ; le troisième est à la troisième personne du pluriel, parce que son sujet *hommes* est de la troisième personne et du nombre pluriel.

179. **Première remarque.** — Lorsque le sujet se compose de deux ou plusieurs substantifs ou pronoms du nombre singulier, le verbe se met au pluriel : *Mon père et ma mère m'*AIMENT *beaucoup. La chronologie et la géographie* SONT *les deux yeux de l'histoire.*

180. **Seconde remarque.** — Si les mots qui forment le sujet sont de différentes personnes, le verbe se met toujours au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième. Ex. : *Toi et moi* SORTIRONS. *Votre sœur et vous ne* PARTIREZ *que demain.*

Du mode.

181. **Définition.** — *Mode* veut dire *manière.* Ainsi le **mode** est la forme que prend le verbe pour indiquer de

---

177. Qu'est-ce que la *personne?* — 178. Donnez la règle générale de l'accord du verbe. — 179. A quel nombre se met un verbe qui a deux sujets du singulier ? — 180. A quel nombre et à quelle personne se met un verbe ayant pour sujet des mots de différentes personnes ? — 181. Qu'est-ce que le *mode* dans les verbes ?

quelle *manière* est présentée l'affirmation — état ou action — exprimée par le verbe : *Je vais, j'irais, va, que j'allasse, aller.*

182. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif.*

183. **Indicatif.** — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue : *Je* REMPLIS, *je* REMPLISSAIS, *je* REMPLIRAI *mes devoirs.*

184. **Conditionnel.** — Le *conditionnel* présente l'état ou l'action exprimée par le verbe sous l'idée d'une condition : *Vous* REMPLIRIEZ *vos devoirs, si vous étiez raisonnable.*

185. **Impératif.** — L'*impératif* présente l'action sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir : REMPLISSEZ *vos devoirs.*

186. **Subjonctif.** — Le *subjonctif* présente l'action exprimée par le verbe d'une manière subordonnée et dépendante : *Je désire que vous* REMPLISSIEZ *vos devoirs.*

187. **Infinitif.** — L'*infinitif* présente l'action d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne : *Il est doux de* REMPLIR *ses devoirs.*

188. **Modes personnels; mode impersonnel.**— Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif*, admettant la distinction des *personnes grammaticales*, sont appelés, pour cette raison, **modes personnels.** L'*infinitif*, n'admettant pas cette distinction, est nommé **mode impersonnel.**

189. **Remarque.**— Le participe, tenant souvent du verbe, peut être regardé comme une forme du verbe. — Nous l'avons joint dans nos modèles de conjugaisons au mode infinitif. Beaucoup de grammairiens en font aujourd'hui un sixième mode.

---

182. Combien y a-t-il de modes ? — 183. Qu'est ce que l'*indicatif?* — 184... le *conditionnel?* — 185... l'*impératif?* — 186... le *subjonctif?* — 187... l'*infinitif?* — 188. Qu'appelle-t-on *modes personnels* et *mode impersonnel?* — 189. Ne peut-on considérer le participe comme une forme du verbe ?

Du temps.

190. **Définition.** — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée se rapporte l'état ou l'action exprimée par le verbe.

191. — On distingue dans la durée *trois temps* principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

192. — Le passé et le futur, se composant d'une multitude infinie d'instants, admettent divers degrés d'antériorité et de postériorité; d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs. Le présent n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible. Ex. : *Le moment où je parle* EST *déjà loin de moi.*

193. — Il y a, en tout, huit temps pour les trois époques.

194. — Le **présent** n'a qu'un temps; il exprime que l'action a lieu à l'instant de la parole : *Je* MARCHE.

195. — Le **passé** a cinq temps, savoir :

I. L'**imparfait**, qui *présente* l'action comme s'étant faite en même temps qu'une autre : *Je* LISAIS *quand vous entrâtes.* — C'est pour cela qu'on l'appelle encore **passé simultané** (*simul*, ensemble).

II. Le **passé défini**, qui marque l'action comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé, mais toujours précis, déterminé, *défini* : *Je* VOYAGEAI *l'année dernière.*

III. Le **passé indéfini**, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé, complètement écoulé ou non, et qui n'a pas besoin d'être déterminé : J'AI LU *hier;* J'AI ÉCRIT *à mon frère.*

IV. Le **passé antérieur**, qui exprime l'action comme ayant eu lieu *immédiatement* avant une autre, dans un temps passé : *Quand* j'EUS LU, *je partis.*

---

190. Qu'est-ce que le *temps* dans les verbes? — 191. Combien distingue-t-on de temps principaux dans la durée? — 192. Y a-t-il plusieurs sortes de passé, de futur et de présent? — 193. Combien y a-t-il de temps? — 194. Y a-t-il plusieurs *présents?* — 195. Combien le *passé* a-t-il de temps et quels sont-ils?

V. Le **plus-que-parfait**, qui l'exprime comme passée, *immédiatement ou non* avant une autre action également passée : J'AVAIS FINI *quand vous vîntes...*

196. — Le **futur** a deux temps, savoir :

I. Le **futur simple**, ou simplement le **futur**, qui présente l'action comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : JE SORTIRAI *demain.*

II. Le **futur antérieur**, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir : J'AURAI TERMINÉ *quand vous rentrerez.*

197. **Temps simples ; temps composés.** — Pour exprimer les divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche*, *je lisais* ; et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché*, *j'avais lu*, *je serais estimé.* De là deux sortes de temps : les *temps simples* et les *temps composés.*

198. — Les **temps simples** sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, comme : *je chante*, *tu finissais*, *il chanta*, *nous recevrons*, etc.

199. — Les **temps composés** sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai chanté*, *j'avais fini*, *tu seras reçu*, *il était parti*, etc.

Du radical et de la terminaison.

200. — On distingue dans un verbe deux éléments : le *radical* et la *terminaison.*

201. — Le **radical** est la partie essentielle du mot ; elle représente l'attribut, l'état ou l'action exprimée par le verbe ; elle est généralement *invariable.*

202. — La **terminaison** est la partie du verbe qui varie

---

196. Quels sont les temps du *futur?* — 197. Combien y a-t-il de sortes de temps au point de vue de la forme? — 198. Qu'appelle-t-on temps *simples?* — 199. Qu'est-ce que les temps *composés?* — 200. Combien distingue-t-on d'éléments dans un verbe? — 201. Qu'est-ce que le *radical?* — 202. Qu'est-ce que la *terminaison?*

suivant le nombre et la personne du sujet, suivant le mode et suivant le temps.

Ainsi dans *aim*-ER, *j'aim*-E, nous *aim*-ONS, vous *aim*-EREZ, le radical est *aim*, qu'on retrouve dans tous les temps et tous les modes du verbe; les terminaisons sont *er*, *e*, *ons*, *erez*.

203. — Pour trouver le radical d'un verbe, il faut, de la forme de l'infinitif de ce verbe, retrancher la partie qui indique à quelle conjugaison ce verbe appartient : ce qui reste est le *radical*.

Le radical de *aimer* est AIM; celui de *finir* est FIN.

DES CONJUGAISONS

204. **Définition.** — Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*.

205. **Divisions.** — Il y a quatre *conjugaisons*, que l'on distingue entre elles par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif en **er**, comme *aim-er;* la deuxième, en **ir**, comme *fin-ir;* la troisième, en **oir**, comme *recev-oir;* la quatrième, en **re**, comme *rend-re.*

DES VERBES AUXILIAIRES

206. — Les verbes *avoir* et *être* servent à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés. Nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes, qu'on appelle, à cause de leur fonction, **verbes auxiliaires.**

---

203. Comment trouve-t-on le radical d'un verbe ? — 204. Qu'appelle-t-on *conjuguer* un verbe ? — 205. Combien y a-t-il de conjugaisons ? — 206. Pourquoi appelle-t-on les verbes *avoir* et *être* des verbes *auxiliaires?*

I

207. VERBE AVOIR

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.

---

207. Donnez les diverses formes du verbe auxiliaire *avoir*.

Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

On dit aussi : *J'eusse eu, tu eusses eu, il* ou *elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils* ou *elles eussent eu.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il *ou* qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils *ou* qu'elles aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il *ou* qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, ayant eu.

208. **Remarque.** — Le verbe *avoir* n'est verbe *auxiliaire* que lorsqu'il sert à conjuguer un autre verbe, c'est-à-dire lorsqu'il est accompagné du participe passé d'un autre verbe : *J'*AI *lu, j'*AVAIS *étudié.* Hors ce cas, il est verbe *actif* et a le sens de *posséder : J'*AI *un ami, j'*AVAIS *une maison.*

---

208. Le verbe *avoir* est-il toujours auxiliaire ? Que peut-il être encore ?

II

209. VERBE ÊTRE

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.

---

209. Conjuguez le verbe auxiliaire *être* à ses différents modes et à ses divers temps.

Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

On dit aussi : *J'eusse été, tu eusses été, il* ou *elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils* ou *elles eussent été.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Sois.
Soyons.
Soyez.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il *ou* qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils *ou* qu'elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il *ou* qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il *ou* qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il *ou* qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

210. **Remarque.** — Le verbe *être*, qui se conjugue avec *avoir*, n'est verbe *auxiliaire* que lorsqu'il aide à conjuguer un autre verbe, c'est-à-dire lorsqu'il est accompagné du participe passé d'un autre verbe : *Je* SUIS *estimé; qu'il* SOIT *venu*. Hors ce cas, il est verbe *substantif*, comme dans ces phrases : *Je* SUIS *heureux; nous* SOMMES *satisfaits*.

---

210. Le verbe *être* est-il toujours auxiliaire?

CONJUGAISONS MODÈLES

211. — Tous les verbes actifs et la plus grande partie des verbes neutres forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *avoir*. Nous allons donner, avec cet auxiliaire, les formes modèles des quatre conjugaisons dans lesquelles ont été classés tous les verbes de notre langue.

I

212. **Première conjugaison, — en *er*.**

AIMER

(*Radical :* AIM ; terminaison : ER).

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim *e*.
Tu aim *es*.
Il aim *e*.
Nous aim *ons*.
Vous aim *ez*.
Ils aim *ent*.

IMPARFAIT.

J'aim *ais*.
Tu aim *ais*.
Il aim *ait*.
Nous aim *ions*.
Vous aim *iez*.
Ils aim *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim *ai*.
Tu aim *as*.
Il aim *a*.
Nous aim *âmes*.
Vous aim *âtes*.
Ils aim *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim *é*.
Tu as aim *é*.
Il a aim *é*.
Nous avons aim *é*.
Vous avez aim *é*.
Ils ont aim *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim *é*.
Tu eus aim *é*.
Il eut aim *é*.
Nous eûmes aim *é*.
Vous eûtes aim *é*.
Ils eurent aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim *é*.
Tu avais aim *é*.
Il avait aim *é*.
Nous avions aim *é*.
Vous aviez aim *é*.
Ils avaient aim *é*.

---

211. Qu'appelle-t-on verbes modèles? — 212. Donnez les divers temps du mode indicatif du verbe *aimer* ;... du mode conditionnel ; ... du mode impératif; ... du mode subjonctif. Conjuguez tous les temps simples de ce verbe. Donnez leurs terminaisons seulement. Conjuguez tous les temps composés ?

FUTUR.

J'aim*er* *ai*.
Tu aim*er* *as*.
Il aim*er* *a*.
Nous aim*er* *ons*.
Vous aim*er* *ez*.
Ils aim*er* *ont*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim *é*.
Tu auras aim *é*.
Il aura aim *é*.
Nous aurons aim *é*.
Vous aurez aim *é*.
Ils auront aim *é*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aim*er* *ais*.
Tu aim*er* *ais*.
Il aim*er* *ait*.
Nous aim*er* *ions*.
Vous aim*er* *iez*.
Ils aim*er* *aient*.

PASSÉ.

J'aurais aim *é*.
Tu aurais aim *é*.
Il aurait aim *é*.
Nous aurions aim *é*.
Vous auriez aim *é*.
Ils auraient aim *é*.

On dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier, ni de troisième pour les deux nombres.

Aim *e*.
Aim *ons*.
Aim *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aim *e*.
Que tu aim *es*.
Qu'il aim *e*.
Que nous aim *ions*.
Que vous aim *iez*.
Qu'ils aim *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aim *asse*.
Que tu aim *asses*.
Qu'il aim *ât*.
Que nous aim *assions*.
Que vous aim *assiez*.
Qu'ils aim *assent*.

PASSÉ.

Que j'aie aim *é*.
Que tu aies aim *é*.
Qu'il ait aim *é*.
Que nous ayons aim *é*.
Que vous ayez aim *é*.
Qu'ils aient aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim *é*.
Que tu eusses aim *é*.
Qu'il eût aim *é*.
Que nous eussions aim *é*.
Que vous eussiez aim *é*.
Qu'ils eussent aim *é*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim *er*.

PASSÉ.

Avoir aim *é*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aim *ant*.

PASSÉ.

Aim *é*, aim *ée*, ayant aim *é*.

213. — Ainsi se conjuguent les verbes : *chanter, danser, donner, demander, sauter, frapper, porter, garder, aborder, tacher, chercher, former, autoriser, flatter, dédaigner, traîner, inventer,* etc.

Observations sur quelques verbes de la première conjugaison.

214. — **I.** Dans les verbes terminés à l'infinitif en **ger,** comme *parta*GER, *man*GER, le **g** doit toujours, pour conserver la prononciation douce qu'il a dans l'infinitif, être suivi d'un **e** muet devant les voyelles **a, o** : *Nous partageons, je mangeais, il mangea.* Ainsi se conjuguent :

affliger,	*corriger,*	*ménager,*	*ravager,*
alléger,	*dédommager,*	*nager,*	*ronger,*
allonger,	*héberger,*	*partager,*	*saccager,*
arranger,	*interroger,*	*plonger,*	*songer,*
changer,	*juger,*	*protéger,*	*venger,*
charger,	*manger,*	*ranger,*	*voyager,* etc.

215. — **II.** Les verbes terminés à l'infinitif par **cer,** comme *mena*CER, *pla*CER, prennent une cédille sous le **c** devant les voyelles **a** et **o,** afin de lui conserver la prononciation douce de l'infinitif: *Il menaça, nous plaçons.* Ainsi se conjuguent :

amorcer,	*ensemencer,*	*influencer,*	*pincer,*
avancer,	*forcer,*	*lancer,*	*prononcer,*
balancer,	*gercer,*	*menacer,*	*renoncer,*
enfoncer,	*glacer,*	*percer,*	*tracer,* etc.

216. — **III.** Les verbes en **er** qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un É fermé, comme *considÉrer, protÉger,* changent cet **é** fermé en **è** ouvert devant une syllabe muette finale : *Je considère, ils protègent.* L'accent aigu se conserve au futur et au présent du conditionnel : *Je végéterai, je protégerais.* Ainsi se conjuguent :

213. Citez quelques verbes se conjuguant sur le modèle du verbe aimer. — 214. Quelles remarques y a-t-il à faire sur l'orthographe des verbes terminés en *ger?* — 215. ... en *cer?* — 216 ... en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé ?

accélérer,	*célébrer,*	*excéder,*	*persévérer,*
alléger,	*décéder,*	*libérer,*	*préférer,*
assiéger,	*digérer,*	*modérer,*	*tempérer,*
céder,	*espérer,*	*opérer,*	*tolérer,*

217. — **IV.** Les verbes en **er** qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un **e** muet, comme *l*EVER, SEMER, changent cet **e** muet en **è** ouvert devant une syllabe muette : *Je lève, je lèverai; tu sèmes, il sèmerait,* Ainsi se conjuguent :

dépecer,	*lever,*	*peser,*	*ramener,*
enlever,	*mener,*	*promener,*	*relever,* etc.

218. — **V.** Les verbes terminés à l'infinitif par **eler** ou **eter**, comme *app*ELER, *j*ETER, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *J'appelle, j'appellerai ; qu'il jette, il jetterait,* etc. ; mais on dira avec une seule *l* ou un seul *t : Nous appelons, vous appelez, il jeta, ils jetaient,* etc., la voyelle qui suit *l, t* n'étant pas muette. Ainsi se conjuguent :

amonceler,	*chanceler,*	*épeler,*	*jeter,*
appeler,	*ciseler,*	*épousseter,*	*niveler,*
atteler,	*crocheter,*	*étinceler,*	*projeter,*
cacheter,	*décacheter,*	*feuilleter,*	*rappeler,*
caqueter,	*empaqueter,*	*ficeler,*	*rejeter,*
carreler,	*ensorceler,*	*fureter,*	*souffleter,* etc.

219. **Première remarque.** — L'Académie ne double jamais les consonnes **l**, **t** dans les cinq verbes *acheter, bourreler, geler, harceler, peler*. Elle écrit : *J'achète, tu bourrèles, il gèle, nous harcelons, vous pèleriez*. La même orthographe est généralement suivie dans les verbes *becqueter* ou *béqueter, écarteler, marteler, modeler, étiqueter, haleter*.

L'Académie écrit également, au futur, *j'épousseterai*, avec un seul **t** et sans accent.

220. **Seconde remarque.** — Les verbes qui ont deux *l*

---

217. Quelles observations faites-vous sur les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet? — 218 ... sur ceux en *eler* et en *eter*? — 219. Citez les verbes en *eler* et *eter* dont l'Académie ne double jamais les consonnes *l, t*. — 220. Les verbes qui ont deux *l* ou deux *t* à l'infinitif, gardent-ils ces deux consonnes dans toute leur conjugaison?

ou deux *t,* à l'infinitif gardent ces deux lettres dans toute leur conjugaison: *Nous regretterons, ils interpellent.*

221. Observation. — Le doublement des consonnes **l**, **t**, ne saurait avoir lieu dans les verbes *recéler, révéler, décréter, empiéter, interpréter, inquiéter, répéter, végéter,* ces verbes étant terminés à l'infinitif par *éler, éter,* et non par *eler eter.*

222. — **VI.** Les verbes terminés au participe présent par **iant**, comme *prier, lier,* etc., dont le participe présent est *pri*ANT, *li*ANT, prennent deux **i** à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *Nous priions, vous priiez; que nous liions, que vous liiez.* Ainsi se conjuguent :

allier,	*dédier,*	*manier,*	*remercier,*
amplifier,	*étudier,*	*négocier,*	*sacrifier,*
apprécier,	*expier,*	*nier,*	*simplifier,*
associer,	*gratifier,*	*parier,*	*supplier,*
bonifier,	*initier,*	*plier,*	*varier,*
colorier,	*lier,*	*rectifier,*	*vérifier,* etc.

Le premier de ces *i* appartient au radical: *pri-er ;* le second, à la terminaison: Nous *pri-ions.*

223. — **VII.** Les verbes terminés au participe présent par **yant**, comme *payer, ployer,* etc., dont le participe présent est *pa*YANT, *plo*YANT, prennent un **y** et un **i** à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *Nous payions, vous ployiez; que nous payions, que vous ployiez.*

L'*y* appartient au radical: *Pay-er;* l'*i* à la terminaison : *Que nous pay-ions.*

224. — Ces verbes, en outre, changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *Je ploie, tu essuies, j'appuierai, tu paierais,* etc. Ainsi se conjuguent :

apitoyer,	*bégayer,*	*côtoyer,*	*déblayer,*
balayer,	*choyer,*	*coudoyer,*	*délayer,*

221. Dans quels verbes ces consonnes ne peuvent-elles jamais être doublées? — 222. Quelles observations faites-vous sur les verbes en *iant?* — 223... en *yant?* — 224. Quel changement subissent les verbes en *yant* devant un *e* muet?

déployer,	*essayer,*	*nettoyer,*	*ployer,*
effrayer,	*essuyer,*	*noyer,*	*rudoyer,*
employer,	*louvoyer,*	*octroyer,*	*tutoyer,* etc.

225. **Première remarque.** — On conserve généralement l'*y* devant l'*e* muet dans les verbes en **ayer** et en **eyer** : *Je paye, j'essaye, je payerai, j'essayerai, je grasseye, tu grasseyeras.*

L'Académie cependant écrit au présent de l'indicatif : Il *paye* ou il *paie;* ils *payent* ou ils *paient*, et au futur et au conditionnel : *Je payerai, je paierai* ou *je paîrai; je payerais, je paierais* ou *je paîrais.*

226. **Seconde remarque.** — L'emploi de deux **i** et de **yi** à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif a également lieu dans les verbes des autres conjugaisons dont le participe présent est en **iant** ou **yant** : tels sont *rire, croire, voir,* etc. Imparfait de l'indicatif : *Nous riions, vous riiez; nous croyions, vous croyiez.* Présent du subjonctif : *Que nous riions, que vous riiez; que nous croyions, que vous croyiez.*

Il faut excepter le verbe *avoir*, dont le participe présent est *ayant* et qui fait au présent du subjonctif : *Que nous ayons, que vous ayez.*

227. — **VIII.** Dans certains verbes en **uer** et **ouer**, comme *jouer, distribuer, avouer, tuer,* l'**u** a un son à part, ou bien il forme avec l'*o* le son composé *ou.* Toutes les fois alors que cet U, dans le cours de la conjugaison, est suivi d'un I, l'*i* prend un tréma. Ex. : *Nous jouïons, vous distribuïez, vous avouïez, nous tuïons.*

Il en est de même du verbe *arguer : Nous arguïons.*

C'est une nécessité de prononciation qui motive cette orthographe : sans le tréma, l'*i* formerait une diphtongue avec la voyelle précédente.

---

225. Dans quels verbes conserve-t-on l'*y* devant un *e* muet ? — 231. L'emploi de deux *i* ou de *yi* à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif n'a-t-il pas lieu pour certains verbes appartenant aux autres conjugaisons ? — 227. Quelles remarques faites-vous sur les verbes en *uer* et en *ouer ?*

228. — **IX.** Les verbes terminés à l'infinitif par **éer**, comme *cr*É ER, *agr*É ER, prennent deux **e** de suite dans toute la conjugaison : *Je cré e, tu cré es, je cré erai, je cré erais, nous cré erons, vous cré eriez, cré e,* etc. Excepté devant les voyelles *a, o, i : Je cré ai, nous cré âmes, nous cré ons, vous cré iez.* Au participe passé féminin, ils prennent trois *e* : *Une proposition* AGRÉÉE. Ainsi se conjuguent les verbes :

agréer,	*désagréer,*	*procréer.*	*recréer,*
créer,	*gréer,*	*ragréer,*	*récréer,*

229. **Observation.** — Les verbes de la première conjugaison, sauf *aller* et *envoyer*, ont tous un **e** muet avant la consonne **r** au futur simple et au présent du conditionnel. Ex. : *Je priErai, tu louEras.*

Cet **e** appartient à l'infinitif présent, qui est le radical de ces deux formes. *Lier* fait ainsi *je liErai*, tandis que *lire* fait *je lirai; confier* fait *je confiErai*, tandis que *confire* fait *je confirai; conclure, je conclurai.*

II

230. Deuxième conjugaison, — en *ir*.

FINIR

(*Radical:* FIN et FIN ISS; *terminaison:* IR.)

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Je fin *is*.	Je fin *iss ais*.
Tu fin *is*.	Tu fin *iss ais*.
Il fin *it*.	Il fin *iss ait*.
Nous fin *iss ons*.	Nous fin *iss ions*.
Vous fin *iss ez*.	Vous fin *iss iez*.
Ils fin *iss ent*.	Ils fin *iss aient*.

---

228. Comment s'écrivent les verbes dont l'infinitif est terminé par *éer ?* — 229. Quelle remarque convient-il encore de faire sur l'orthographe du futur et du conditionnel des verbes de la première conjugaison ? — 230. Conjuguez les divers temps du verbe modèle *finir* au mode indicatif; ... au mode conditionnel; ... au mode impératif;... au mode subjonctif; ... au mode infinitif. — Donnez les formes de tous les temps simples de ce verbe. Donnez les terminaisons de chaque personne de chacun de ces temps. Donnez la suite des divers temps composés.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *îmes*.
Vous fin *îtes*.
Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin *i*.
Tu as fin *i*.
Il a fin *i*.
Nous avons fin *i*.
Vous avez fin *i*.
Ils ont fin *i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin *i*.
Tu eus fin *i*.
Il eut fin *i*.
Nous eûmes fin *i*.
Vous eûtes fin *i*.
Ils eurent fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin *i*.
Tu avais fin *i*.
Il avait fin *i*.
Nous avions fin *i*.
Vous aviez fin *i*.
Ils avaient fin *i*.

FUTUR.

Je fin*ir* *ai*.
Tu fin*ir* *as*.
Il fin*ir* *a*.
Nous fin*ir* *ons*.
Vous fin*ir* *ez*.
Ils fin*ir* *ont*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin *i*.
Tu auras fin *i*.
Il aura fin *i*.
Nous aurons fin *i*.
Vous aurez fin *i*.
Ils auront fin *i*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin*ir* *ais*.
Tu fin*ir* *ais*.
Il fin*ir* *ait*.
Nous fin*ir* *ions*.
Vous fin*ir* *iez*.
Ils fin*ir* *aient*.

PASSÉ.

J'aurais fin *i*.
Tu aurais fin *i*.
Il aurait fin *i*.
Nous aurions fin *i*.
Vous auriez fin *i*.
Ils auraient fin *i*.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Fin *is*.
Fin *iss* *ons*.
Fin *iss* *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin *iss* *e*.
Que tu fin *iss* *es*.
Qu'il fin *iss* *e*.
Que nous fin *iss* *ions*.
Que vous fin *iss* *iez*.
Qu'ils fin *iss* *ent*.

IMPARFAIT.

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *ît*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie fin *i*.
Que tu aies fin *i*.
Qu'il ait fin *i*.
Que nous ayons fin *i*.
Que vous ayez fin *i*.
Qu'ils aient fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin *i*.
Que tu eusses fin *i*.
Qu'il eût fin *i*.
Que nous eussions fin *i*.
Que vous eussiez fin *i*.
Qu'ils eussent fin *i*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir fin *i*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Fin *iss ant*.

PASSÉ.

Fin *i*, fin *ie*, ayant fin *i*.

231. Ainsi se conjuguent : *avertir*, *guérir*, *ensevelir*, *unir*, *ternir*, *embellir*, *adoucir*, *punir*, *enrichir*, etc.

Observations sur quelques verbes de la seconde conjugaison.

232. — **I.** Le verbe **bénir** a deux participes passés :

1° **Bénit, bénite**, qui se dit de certaines choses sur lesquelles la bénédiction du prêtre a été donnée, avec les cérémonies prescrites : *L'eau* BÉNITE, *le pain* BÉNIT.

2° **Béni, bénie**, qui a toutes les autres significations du verbe : *Un peuple béni de Dieu*. (Acad.)

233. — **II. Haïr** prend deux points sur l'**i** dans toute sa conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif : *Je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais*.

Aux deux premières personnes du pluriel du passé défini, *nous haïmes*, *vous haïtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il haït*, le tréma sur l'*i* remplace l'accent circonflexe.

234. — **III.** Le verbe **fleurir**, employé au figuré, signi-

231. Citez quelques verbes qui se conjuguent sur le modèle du verbe *finir*. — 232. Quelles sont les deux formes du participe passé du verbe *bénir* ? — 233. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'orthographe de *haïr* ? — 234 ... sur les doubles formes de *fleurir* ?

fiant *être dans un état de prospérité, de splendeur*, fait à l'imparfait **fleurissait** et **florissait**, et toujours **florissant** au participe présent. Il faut aussi toujours dire **florissait** quand il s'agit d'une personne ou d'une collection de personnes. Ex.: *Les sciences et les beaux-arts* FLEURISSAIENT *ou* FLORISSAIENT *sous le règne de ce prince; Ronsard* FLORISSAIT *en France à la fin du seizième siècle* (Acad.). **Fleurir,** dans le sens propre de *être en fleur*, est régulier.

III

235. Troisième conjugaison, — en *oir*.

RECEVOIR

(*Radical:* RECEV; *terminaison:* OIR.)

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç*oi* *s*.
Tu reç*oi* *s*.
Il reç*oi* *t*.
Nous rece*v* *ons*.
Vous rece*v* *ez*.
Ils reç*oiv* *ent*.

IMPARFAIT.

Je rece*v* *ais*.
Tu rece*v* *ais*.
Il rece*v* *ait*.
Nous rece*v* *ions*.
Vous rece*v* *iez*.
Ils rece*v* *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç *us*.
Tu reç *us*.
Il reç *ut*.
Nous reç *ûmes*.
Vous reç *ûtes*.
Ils reç *urent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reç *u*.
Tu as reç *u*.
Il a reç *u*.
Nous avons reç *u*.
Vous avez reç *u*.
Ils ont reç *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç *u*.
Tu eus reç *u*.
Il eut reç *u*.
Nous eûmes reç *u*.
Vous eûtes reç *u*.
Ils eurent reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç *u*.
Tu avais reç *u*.
Il avait reç *u*.
Nous avions reç *u*.
Vous aviez reç *u*.
Ils avaient reç *u*.

---

235. Donnez les divers temps du mode indicatif du verbe modèle *recevoir;* ... ceux du mode conditionnel; ... du mode impératif; ... du mode subjonctif; ... du mode infinitif. Conjuguez les temps simples de ce verbe. Donnez les terminaisons seulement des personnes de chacun de ces temps. Conjuguez la suite des temps composés.

FUTUR.

Je recevr *ai*.
Tu recevr *as*.
Il recevr *a*.
Nous recevr *ons*.
Vous recevr *ez*.
Ils recevr *ont*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç *u*.
Tu auras reç *u*.
Il aura reç *u*.
Nous aurons reç *u*.
Vous aurez reç *u*.
Ils auront reç *u*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevr *ais*.
Tu recevr *ais*.
Il recevr *ait*.
Nous recevr *ions*.
Vous recevr *iez*.
Ils recevr *aient*.

PASSÉ.

J'aurais reç *u*.
Tu aurais reç *u*.
Il aurait reç *u*.
Nous aurions reç *u*.
Vous auriez reç *u*.
Ils auraient reç *u*.

On dit aussi : *J'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Reçoi *s*.
Recev *ons*.
Recev *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoiv *e*.
Que tu reçoiv *es*.
Qu'il reçoiv *e*.
Que nous recev *ions*.
Que vous recev *iez*.
Qu'ils reçoiv *ent*.

IMPARFAIT.

Que je reç *usse*.
Que tu reç *usses*.
Qu'il reç *ût*.
Que nous reç *ussions*.
Que vous reç *ussiez*.
Qu'ils reç *ussent*.

PASSÉ.

Que j'aie reç *u*.
Que tu aies reç *u*.
Qu'il ait reç *u*.
Que nous ayons reç *u*.
Que vous ayez reç *u*.
Qu'ils aient reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç *u*.
Que tu eusses reç *u*.
Qu'il eût reç *u*.
Que nous eussions reç *u*.
Que vous eussiez reç *u*.
Qu'ils eussent reç *u*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Recev *oir*.

PASSÉ.

Avoir reç *u*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recev *ant*.

PASSÉ.

Reç *u*, reç *ue*, ayant reç *u*.

236. — Ainsi se conjuguent : *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *devoir*, *redevoir*, etc.

Observations sur quelques verbes de la troisième conjugaison.

237. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *evoir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir*, *mouvoir*, *savoir*, etc., se conjuguent irrégulièrement.

238. — **Devoir, redevoir** et **mouvoir** prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû*, *redû* et *mû*. Le participe féminin ne prend pas d'accent : *due*, *redue*, *mue*.

IV.

239. Quatrième conjugaison, — en *re*.

(*Radical :* REND ; *terminaison :* RE.)

RENDRE

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend *s*.
Tu rend *s*.
Il rend.
Nous rend *ons*.
Vous rend *ez*.
Ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Je rend *ais*.
Tu rend *ais*.
Il rend *ait*.
Nous rend *ions*.
Vous rend *iez*.
Ils rend *aient*.

---

236. Citez d'autres verbes qui se conjuguent sur *recevoir*. — 237. Quelle remarque générale y a-t-il à faire sur les verbes de la 3ᵉ conjugaison? — 238 ... sur l'orthographe du participe passé des verbes *devoir*, *redevoir* et *mouvoir?* — 239. Conjuguez les divers temps du mode indicatif du verbe modèle *rendre* ;... ceux du mode conditionnel; ... du mode impératif; ... du mode subjonctif; ... du mode infinitif. Donnez les diverses formes de tous les temps simples ; ... les terminaisons seulement de ces temps. Donnez la suite des temps composés.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend *is*.
Tu rend *is*.
Il rend *it*.
Nous rend *îmes*.
Vous rend *îtes*.
Ils rend *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rend *u*.
Tu as rend *u*.
Il a rend *u*.
Nous avons rend *u*.
Vous avez rend *u*.
Ils ont rend *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend *u*.
Tu eus rend *u*.
Il eut rend *u*.
Nous eûmes rend *u*.
Vous eûtes rend *u*.
Ils eurent rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend *u*.
Tu avais rend *u*.
Il avait rend *u*.
Nous avions rend *u*.
Vous aviez rend *u*.
Ils avaient rend *u*.

FUTUR.

Je rend*r ai*.
Tu rend*r as*.
Il rend*r a*.
Nous rend*r ons*.
Vous rend*r ez*.
Ils rend*r ont*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend *u*.
Tu auras rend *u*.
Il aura rend *u*.
Nous aurons rend *u*.
Vous aurez rend *u*.
Ils auront rend *u*.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend*r ais*.
Tu rend*r ais*.
Il rend*r ait*.
Nous rend*r ions*.
Vous rend*r iez*.
Ils rend*r aient*.

PASSÉ.

J'aurais rend *u*.
Tu aurais rend *u*.
Il aurait rend *u*.
Nous aurions rend *u*.
Vous auriez rend *u*.
Ils auraient rend *u*.

On dit aussi : *J'eusse rendu tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eus, siez rendu, ils eussent rendu-*

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisième pour les deux nombres.

Rend *s*.
Rend *ons*.
Rend *ez*.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend *e*.
Que tu rend *es*.
Qu'il rend *e*.
Que nous rend *ions*.
Que vous rend *iez*.
Qu'ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Que je rend *isse*.
Que tu rend *isses*.
Qu'il rend *ît*.
Que nous rend *issions*.
Que vous rend *issiez*.
Qu'ils rend *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie rend *u*.
Que tu aies rend *u*.
Qu'il ait rend *u*.
Que nous ayons rend *u*.
Que vous ayez rend *u*.
Qu'ils aient rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend *u*.
Que tu eusses rend *u*.
Qu'il eût rend *u*.
Que nous eussions rend *u*.
Que vous eussiez rend *u*.
Qu'ils eussent rend *u*.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *re*.

PASSÉ.

Avoir rend *u*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend *ant*.

PASSÉ.

Rend *u*, rend *ue*, ayant rend *u*.

240. — Ainsi se conjuguent : *attendre, entendre, suspendre, vendre, défendre, confondre, répandre, répondre, tondre, tordre,* etc.

Observations sur quelques verbes de la quatrième conjugaison.

241. — **I.** Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en **dre**, il y en a qui, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, remplacent **ds, ds, d**, par **s, s, t** : *Je joins, tu joins, il joint.* Ce sont ceux qui sont terminés à l'infinitif par **indre** ou par **soudre**, comme *pe*INDRE, *cra*INDRE, *jo*INDRE, *ab*SOUDRE, *ré*SOUDRE, etc. : *Je peins, tu peins, il peint; je résous, tu résous, il résout.*

242. — Dans tous les verbes dont le radical n'est pas terminé par **d**, comme *luire, paraître, rompre,* la troisième personne du singulier prend un **t** et non un **d** : *il luit, il paraît, il rompt.*

243. — **II.** Les verbes terminés par **aître** ou **oître,**

240. Citez d'autres verbes se conjuguant sur *rendre.* — 241. Quelles remarques y a-t-il à faire sur l'orthographe des verbes terminés à l'infinitif par *indre* ou par *soudre?* — 242 ... de ceux dont le radical n'est pas terminé par un *d?* — 243 ... de ceux dont l'infinitif est terminé par *aître* ou *oître?*

comme *par*AÎTRE, *cr*OÎTRE, ainsi que le verbe *plaire* et ses composés, prennent un accent circonflexe sur l'**i** quand cette lettre est suivie d'un **t**. Ex. : *Il connaît, il plaît, il croît.*

Le participe passé masculin singulier de *croître* prend également l'accent circonflexe : *crû*. Ce verbe prend d'ailleurs l'accent circonflexe toutes les fois qu'il pourrait être confondu avec le verbe *croire*. Ex: *Je croîs, je crûs, j'ai crû, que je crûsse, etc.*

244. — **III.** Les verbes terminés par **ttre**, comme *ba*TTRE, *prome*TTRE, etc., ne prennent qu'un seul **t** aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et à la deuxième personne du singulier de l'impératif. Ex. : *Je bats, tu promets*, etc.

245. **Observation.** — On confond quelquefois les verbes en **ire** de la quatrième conjugaison avec les verbes en **ir** de la seconde.

Les verbes en **ire** de la quatrième conjugaison, sauf *rire, bruire, maudire* et *sourire*, ont leur participe présent en *isant* ou en *ivant* : *Lire, lisant; écrire, écrivant.*

CONJUGAISONS AFFIRMATIVES, NÉGATIVES ET INTERROGATIVES

Dans les modèles de conjugaisons qui précèdent, les verbes ont été employés *affirmativement* : ils peuvent l'être aussi *négativement* et *interrogativement*.

Conjugaison négative.

246. — Pour conjuguer un verbe négativement, on met, dans les temps simples, la particule **ne** devant le verbe qu'on fait suivre des mots **pas**, **point**, **jamais**, etc. ; dans les temps composés, ces mots *pas*, *point*, etc., se placent entre l'auxiliaire et le participe. A l'infinitif présent,

244. Quelle remarque faites-vous sur les verbes en *ttre* ? — 245. Comment distingue-t-on les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison d'avec ceux de la seconde en *ir*? — 246. Quelles sont les règles de la conjugaison négative?

les deux parties de la négation se mettent avant le verbe.

Ex. : NE PAS *mentir ; je* NE *mens* PAS ; *je* N'*ai* JAMAIS *menti ; je* NE *mentirai* JAMAIS.

Conjugaison interrogative.

247. — Les verbes employés dans une phrase interrogative, c'est-à-dire pour interroger, ne diffèrent point de la forme affirmative ou directe. Le verbe ne subit aucun changement; seulement le pronom sujet suit le verbe au lieu de le précéder.

248. — Voici un modèle de verbe conjugué interrogativement.

AIMER

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?
Aimes-tu ?
Aime-t-il ?
Aimons-nous ?
Aimez-vous ?
Aiment-ils ?

IMPARFAIT.

Aimais-je ?
Aimais-tu ?
Aimait-il ?
Aimions-nous ?
Aimiez-vous ?
Aimaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aimai-je ?
Aimas-tu ?
Aima-t-il ?
Aimâmes-nous ?
Aimâtes-vous ?
Aimèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aimé ?
As-tu aimé ?
A-t-il aimé ?
Avons-nous aimé ?
Avez-vous aimé ?
Ont-ils aimé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je aimé ?
Eus-tu aimé ?
Eut-il aimé ?
Eûmes-nous aimé ?
Eûtes-vous aimé ?
Eurent-ils aimé ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je aimé ?
Avais-tu aimé ?
Avait-il aimé ?
Avions-nous aimé ?
Aviez-vous aimé ?
Avaient-ils aimé ?

---

247. Quelle est la forme générale des verbes conjugués interrogativement ? — 248. Conjuguez interrogativement le verbe *aimer*.

FUTUR.

Aimerai-je ?
Aimeras-tu ?
Aimera-t-il ?
Aimerons-nous ?
Aimerez-vous ?
Aimeront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aimé ?
Auras-tu aimé ?
Aura-t-il aimé ?
Aurons-nous aimé ?
Aurez-vous aimé ?
Auront-ils aimé ?

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je ?
Aimerais-tu ?
Aimera-t-il ?
Aimerions-nous ?
Aimeriez-vous ?
Aimeraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je aimé ?
Aurais-tu aimé ?
Aurait-il aimé ?
Aurions-nous aimé ?
Auriez-vous aimé ?
Auraient-ils aimé ?

On dit aussi :

Eussé-je aimé ?
Eusses-tu aimé ?
Eût-il aimé ?
Eussions-nous aimé ?
Eussiez-vous aimé ?
Eussent-ils aimé ?

Remarques sur la conjugaison interrogative.

249. — **I.** Le mode **indicatif** et le mode **conditionnel** sont les seuls qui puissent s'employer interrogativement.

250. — **II.** Les verbes qui n'ont qu'une syllabe à la première personne du singulier du présent de l'indicatif ne s'emploient pas interrogativement à cette personne.

Ainsi on ne dit pas : *Prends-je? vends-je? tais-je? mens-je? sers-je?* etc. On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit : *Est-ce que je prends? est-ce que je tais? est-ce que je mens?*

Cependant l'usage autorise : *Fais-je? dis-je? dois-je? vois-je? ai-je? suis-je? vais-je?*

249. Quels sont les modes qui peuvent se conjuguer interrogativement ? — 250. Quels sont les verbes qui ne peuvent pas s'employer interrogativement à la première personne du singulier du présent de l'indicatif?

251. — **III.** On met un **trait d'union** entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *Finissais-je ? rendis-je ?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *Avait-il aimé ? ont-ils reçu ?*

252. — **IV.** Quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il, elle, on,* est précédé de la lettre euphonique **t** (1), qu'on met entre deux traits d'union : *Aime*-T-*il ? aima*-T-*elle ? a*-T-*on aimé ?*

253. — **V.** L'**e muet** qui termine le verbe se change en **é** *fermé* devant le pronom *je : Aim*É-*je ? euss*É-*je aimé ?*

254. **Observation.** — Lorsqu'on ne sait si l'on doit écrire *aimé-je ?* ou *aimai-je ?* formes qui toutes les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si en faisant disparaître l'interrogation, on obtient *j'aime* ou *j'aimai.* Dans le premier cas, c'est le présent de l'indicatif, et il faut *aimé-je ?* Dans le second cas, c'est le passé défini, et l'on doit écrire *aimai-je ?*

Exemple : *Chanté-je maintenant ?* c'est-à-dire *est-ce que je chante maintenant ?* c'est le présent de l'indicatif. *Chantai-je hier ?* c'est-à-dire *est-ce que je chantai, est-ce que j'ai chanté hier ?* c'est le passé défini.

DE LA FORMATION DES TEMPS

255. — Les **temps simples** se forment en ajoutant au radical du verbe les terminaisons indiquées pour les verbes modèles des quatre conjugaisons.

---

(1) On appelle lettre *euphonique* une lettre qu'on n'emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il,* l'*e* dans *mangeons,* et l'*l* dans l'*on* pour *on.*

---

251. — Quelle est la place du trait d'union dans les temps simples ?... dans les temps composés ? — 252. Quand emploie-t-on la lettre euphonique *t* ? — 253. Dans quel cas l'*e* muet qui termine le verbe se change-t-il en *é* fermé ? — 254. Comment reconnaît-on si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je ?* — 255. Comment se forment les temps simples ?

256. — Les **temps composés** se forment par l'addition de l'auxiliaire *être* ou de l'auxiliaire *avoir* au participe passé du verbe que l'on conjugue.

Temps primitifs. — Temps dérivés.

OBSERVATION. — Afin de faciliter l'étude de la conjugaison, on a imaginé de faire dériver les formes du verbe les unes des autres. On a été amené ainsi à distinguer les *temps primitifs* et les *temps dérivés.*

257. — Les **temps primitifs** sont ceux qui servent à former tous les autres ; ils sont au nombre de cinq :

Le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé défini.*

258. — Les **temps dérivés** sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

259. — **L'infinitif présent** forme deux temps :

1° Le *futur simple*, par le changement de **r**, **re** ou **oir**, en **rai**, **ras**, **ra**, **rons**, **rez**, **ront** : *Aime*R, *j'aime*RAI, *tu aime*RAS, *il aime*RA, *nous aime*RONS, *vous aime*REZ, *ils aime*RONT ; *fini*R, *je fini*RAI ; *recev*OIR, *je recev*RAI ; *rend*RE, *je rend*RAI ;

2° Le *conditionnel présent*, par le changement de **r**, **re** ou **oir**, en **rais**, **rais**, **rait**, **rions**, **riez**, **raient** : *Aime*R, *j'aime*RAIS, *tu aime*RAIS, *il aime*RAIT, *nous aime*RIONS, *vous aime*RIEZ, *ils aime*RAIENT ; *fini*R, *je fini*RAIS ; *recev*OIR, *je recev*RAIS ; *rend*RE, *je rend*RAIS.

260. — **Le participe présent** forme trois temps :

1° Les trois personnes du pluriel du *présent de l'indicatif*, par le changement de **ant** en **ons**, en **ez** et en **ent** : *Donn*ANT, *nous donn*ONS, *vous donn*EZ, *ils donn*ENT ; *finiss*ANT, *nous finiss*ONS, *vous finiss*EZ, *ils finiss*ENT ; *rend*ANT, *nous rend*ONS, *vous rend*EZ, *ils rend*ENT.

---

256. Comment se forment les temps composés? — 257. Qu'appelle-t-on temps primitifs? — 258. ... temps dérivés? — 259. Quels sont les temps dérivés de l'infinitif présent? — 260. Quels temps peut-on considérer comme formés du participe présent?

Excepté la troisième personne du pluriel des verbes en *evoir*, qui change **evant** en **oivent** : *Rec*EVANT, *nous recevons, vous recevez, ils reç*OIVENT ;

2° L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de **ant** en **ais**, **ait**, **ions**, **iez**, **aient** : *Donn*ANT, *je donn*AIS, *tu donn*AIS, *il donn*AIT, *nous donn*IONS, *vous donn*IEZ, *ils donn*AIENT ; *finiss*ANT, *je finiss*AIS ; *recev*ANT, *je recev*AIS ; *rend*ANT, *je rend*AIS ;

3° Le *présent du subjonctif*, par le changement de **ant** en **e**, **es**, **e**, **ions**, **iez**, **ent** : *Aim*ANT, *que j'aim*E, *que tu aim*ES, *qu'il aim*E, *que nous aim*IONS, *que vous aim*IEZ, *qu'ils aim*ENT ; *finiss*ANT, *que je finiss*E ; *rend*ANT, *que je rend*E.

Excepté les verbes en *evoir* de la troisième conjugaison qui changent **evant** en **oive** : *D*EVANT, que je *d*OIVE.

261. — **Le participe passé** forme tous les temps composés par le moyen du verbe **avoir** ou du verbe **être** : J'AI *estimé*, *je* SUIS *estimé ; tu* AVAIS *puni*, *tu* ÉTAIS *puni ; il* AURAIT *aperçu*, *il* AURAIT ÉTÉ *aperçu*.

262. — **Le présent de l'indicatif** forme l'*impératif* par la suppression des pronoms sujets **tu**, **nous**, **vous**, et par la suppresion de l'**s** à la deuxième personne du singulier pour les verbes de la première conjugaison : *Tu donnes*, DONNE ; *nous donnons*, DONNONS ; *vous donnez*, DONNEZ ; — *tu finis*, FINIS ; *nous finissons*, FINISSONS ; etc.

263. — **Le passé défini** forme l'*imparfait du subjonctif* par le changement de **ai** en **asse** pour la première conjugaison, et par l'addition de **se** pour les trois autres : *Je donn*AI, *que je donn*ASSE ; *je finis*, *que je fini*SSE ; *je reçus*, *que je reçu*SSE ; *je rendis*, *que je rendi*SSE.

264. OBSERVATION. — Cette théorie de la formation des temps, qui repose sur l'analogie que présentent certaines formes du verbe, est une théorie tout à fait artificielle, qui n'est nullement

261. Quels temps forme le participe passé ? — 262... le présent de l'indicatif ? — 263 ... le passé défini ? — 264. Que doit-on penser de la théorie de la formation des temps ?

fondée en principe. Mais elle rend de réels services pour l'étude des formes régulières de la conjugaison. (Voy. au *Cours supérieur complémentaire* les véritables relations des temps entre eux.)

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS

265. **Définition.** — Les verbes sont appelés **réguliers** quand ils sont conformes aux modèles des quatre conjugaisons.

On appelle **verbes irréguliers** ceux dont les temps n'ont pas leurs terminaisons semblables à celles des verbes modèles.

266. **Diverses sortes d'irrégularités.** — Les verbes **irréguliers** ont toujours un ou plusieurs temps primitifs qui présentent des irrégularités, c'est-à-dire dont les terminaisons ne sont pas semblables à celles des temps primitifs des verbes servant de modèles. Tel est, par exemple, le verbe *dormir*, dont le participe présent, *dormant*, et le présent de l'indicatif, *je dors*, ne renferment pas les syllabes **issant, is**, du verbe *finir* à ces deux temps.

267. — Mais un grand nombre de verbes considérés comme irréguliers forment leurs temps dérivés d'après les règles que nous avons données pour la formation des temps. Les temps primitifs étant connus, il suffit de faire subir à ceux-ci, pour former les temps dérivés, les changements de terminaisons indiqués par ces règles.

Ainsi, par exemple, pour le verbe *vêtir*, on formera les trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif en changeant **ant** en **ons, ez, ent** : *Nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent*. Pour le verbe *coudre*, on formera le futur en changeant **re** en **rai, ras**, etc. : *Je coudrai, tu coudras*, etc. Pour le verbe *conclure*, on formera l'imparfait du subjonctif en ajoutant **se** au passé défini : *Que je conclusse, que tu conclusses*, etc.

---

265. Rappelez la définition des verbes réguliers; ... des verbes irréguliers. — 266. Qu'est-ce qui caractérise les verbes irréguliers? — 267. Comment se forment les temps de certains verbes considérés comme irréguliers?

Ces verbes irréguliers ne présentent donc pas, dans leur conjugaison, plus de difficultés que les verbes réguliers des quatre conjugaisons.

268. — Il résulte de ce qui précède qu'il y a réellement deux sortes de verbes irréguliers : les uns qui sont irréguliers seulement dans leurs temps primitifs, et les autres qui sont irréguliers dans leurs temps primitifs et dans leurs temps dérivés.

269. **Verbes défectifs.** — On appelle **verbes défectifs**, des verbes auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Tel est le verbe *choir*, usité seulement à l'infinitif et au participe CHU; tels sont aussi les verbes impersonnels, qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier.

270.— Lorsqu'un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi *absoudre* n'ayant pas de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif. De même *braire*, qui n'a pour temps primitif que l'infinitif *braire* et le présent de l'indicatif *il brait*, n'a aucun des temps qui dérivent du *participe présent*, du *participe passé* et du *passé défini*. Cette règle a cependant quelques exceptions, mais elles sont en très petit nombre.

---

268. Distinguez les deux sortes de verbes irréguliers. — 269. Qu'appelle-t-on verbes défectifs ? — 270. Qu'arrive-t-il lorsqu'un temps primitif manque?

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

DONT LES TEMPS DÉRIVÉS SE FORMENT D'APRÈS LES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS

TEMPS PRIMITIFS				
PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
271. Deuxième conjugaison.				
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Couvrir.	Couvrant.	Couvert.	Je couvre.	Je couvris.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir (1).	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Sortir (2).	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
272. Troisième conjugaison.				
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.

(1) *Faillir* fait au futur : *Je faudrai*. Quelques grammairiens préfèrent *je faillirai*, forme qui commence à prévaloir. Mais il n'y a guère de bien usité que le passé défini, les temps composés et l'infinitif.

Les trois premières personnes du singulier : *Je faux, tu faux, il faut*, ne sont plus guère employées, si ce n'est dans quelques expressions comme : *Le cœur me faut* (me manque).

(2) *Ressortir* est l'infinitif de deux verbes distincts. L'un, qui veut dire *sortir de nouveau*, se conjugue comme *sortir* : *Je ressors, je ressortais :* l'autre, qui signifie *être du ressort de*, se conjugue comme *finir* : *Je ressortis, je ressortissais.*

TEMPS PRIMITIFS

273. Quatrième conjugaison.

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
Absoudre.	Absolvant.	Absous (absoute au fém.).	J'absous.	
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Braire.			Il brait.	
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire.	Conduisant.	Conduit.	Je conduis.	Je conduisis.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaître.	Connaissant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Craindre.	Craignant.	Craint.	Je crains.	Je craignis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Écrire	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Médire.	Médisant.	Médit.	Je médis.	Je médis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Repaître.	Repaissant.	Repu.	Je repais.	Je repus.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu *ou* résous.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

TABLEAU DES VERBES

DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS				
PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
				274. **Première**
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
				275. **Deuxième**
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Férir.				
Gésir (être couché	Gisant.		Il gît.	

IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

conjugaison.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je vais*, tu vas, il va, *nous allons*, *vous allez*, ils vont. — FUTUR. J'irai, tu iras, etc. — CONDITIONNEL. J'irais, tu irais, etc.— IMPÉRATIF. *Va*, *allons*, *allez*. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, *que nous allions*, *que vous alliez*, qu'ils aillent.

FUTUR. J'enverrai, tu enverras, etc. — CONDITIONNEL. J'enverrais, tu enverrais, etc.

conjugaison.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *J'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquérons*, *vous acquérez*, ils acquièrent. — FUTUR. J'acquerrai, tu acquerras, etc. — CONDITIONNEL. J'acquerrais, tu acquerrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, *que nous acquérions*, que vous *acquériez*, qu'ils acquièrent.

FUTUR. Je courrai, tu courras, etc. — CONDITIONNEL. Je courrais, tu courrais, etc.

FUTUR. Je cueillerai, tu cueilleras, etc.— CONDITIONNEL. — Je cueillerais, tu cueillerais, etc.

Férir (frapper) n'a conservé que le participe *féru*. L'infinitif a été conservé dans la locution : *sans coup férir*.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Il gît*, *nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent*. — IMPARFAIT DE L'INDICATIF. *Je gisais*, *tu gisais*, etc. Inusité aux autres temps, ainsi qu'à l'infinitif. *Ci-gît* veut donc dire : *Ici est couché*, *ici repose*.

TABLEAU DES VERBES

DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS				
PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
Mourir.	Mourant	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Ouïr.	Oyant.	Ouï.	J'ois.	J'ouïs.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
276. **Troisième**				
Choir.		Chu.		
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.

IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez*, ils meurent. — FUTUR. Je mourrai, tu mourras, etc. — CONDITIONNEL. Je mourrais, tu mourrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je meure, que tu meures, qu'il meure, *que nous mourions, que vous mouriez*, qu'ils meurent.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *J'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez*, ils oient. — IMPARFAIT. *J'oyais.* — FUTUR. J'oirai. — CONDITIONNEL. J'oirais. — IMPÉRATIF. *Oyez.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que j'oie. — IMPARFAIT. *Que j'ouïsse.* — N'est plus guère usité qu'à l'infinitif et aux temps formés du participe *ouï* et du verbe *avoir* (Acad.).

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez*, ils tiennent. — FUTUR. Je tiendrai, tu tiendras, etc. — CONDITIONNEL. Je tiendrais, tu tiendrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, *que nous tenions, que nous teniez*, qu'ils tiennent.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez*, ils viennent. — FUTUR. Je viendrai, tu viendras, etc. — CONDITIONNEL. Je viendrais, tu viendrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, *que nous venions, que vous veniez*, qu'ils viennent.

conjugaison.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je déchois, tu déchois, il déchoit*, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. — FUTUR. Je décherrai, tu décherras, etc. — CONDITIONNEL. Je décherrais, tu décherrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez, qu'il déchoient.* — IMPARFAIT. *Que je déchusse*, etc. Les autres temps simples sont inusités.

TABLEAU DES VERBES

DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit *ou* il échet.	Il échut.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux *ou* je puis.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
S'asseoir.	S'asseyant *ou* s'assoyant.	Assis.	Je m'assieds *ou* je m'assois.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.

IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

FUTUR. Il écherra. — CONDITIONNEL. Il écherrait. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Qu'il échoie. — IMPARFAIT. *Qu'il échût.*

FUTUR. Il faudra. — CONDITIONNEL. — Il faudrait. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Qu'il faille (quoiqu'il n'y ait pas de participe présent).

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez*, ils meuvent. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, *que nous mouvions, que vous mouviez*, qu'il meuvent.

FUTUR. Je pourvoirai, tu pourvoiras, etc. — CONDITIONNEL. Je pourvoirais, tu pourvoirais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je peux* ou je puis, *tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez*, ils peuvent. — FUTUR. Je pourrai, tu pourras, etc. — CONDITIONNEL. Je pourrais, tu pourrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je puisse, que tu puisses, etc.

Se conjugue en tout comme *valoir*, excepté au présent du subjonctif, où il fait régulièrement *que je prévale, que tu prévales, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévalent.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. Je m'assois, tu t'assois, ou mieux *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* — IMPARFAIT. Je m'asseyais ou je m'assoyais. — FUTUR. Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc., ou je m'asseyerai, tu t'asseyeras, ou même je m'assoirai, etc. — CONDITIONNEL. Je m'assiérais, tu t'assiérais, ou bien je m'asseyerais ou je m'assoirais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je sais, tu sais, il sait*, nous savons, vous savez, [ils] savent. — IMPARFAIT DE L'INDICATIF. Je savais, tu savais, etc. — FUTUR. [Je s]aurai, tu sauras, etc. — CONDITIONNEL. Je saurais, tu saurais, etc. — [IMPÉR]ATIF. Sache, sachons, sachez.

[PR]ÉSENT DE L'INDICATIF. *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* — FUTUR. Je vaudrai, tu vaudras, etc. — CONDITIONNEL. Je vaudrais, tu vaudrais, etc. — IMPÉRATIF. *Vaux, valons, valez* (peu usité). — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, *que nous valions, que vous valiez*, qu'ils vaillent.

FUTUR. Je verrai, tu verras, etc. — CONDITIONNEL. Je verrais, tu verrais, etc.

TABLEAU DES VERBES

DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.
				277. Quatrième
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Bruire.	Bruyant (usité seulem[t] comme adjectif.)			
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Paître.	Paissant.	Pu.	Je pais.	
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.

IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES

NOTA. — *Les personnes de ces temps formees régulièrement sont en caractères italiques.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez,* ils veulent. — FUTUR. Je voudrai, tu voudras, etc. — CONDITIONNEL. Je voudrais, tu voudrais, etc. — IMPÉRATIF. *Veux, voulons, voulez,* et plus souvent, *veuille, veuillons, veuillez.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, *que nous voulions, que vous vouliez,* qu'ils veuillent.

conjugaison.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez,* ils boivent. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je boive, que tu boives, qu'il boive, *que nous buvions, que vous buviez,* qu'ils boivent.

Bruire n'est usité qu'à l'infinitif, à l'indicatif : *il bruit,* et aux troisièmes personnes de l'imparfait : il bruissait, ils bruissaient.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je dis, tu dis, il dit, nous disons,* vous dites, *ils disent.* — *Redire* fait : vous redites. — Tous les autres composés de *dire, dédire, contredire, interdire, médire, prédire,* font : *vous dédisez, vous contredisez, vous médisez, vous prédisez ; maudire* prend deux *s* au participe présent et dans tous les temps qui en sont formés.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons,* vous faites, ils font. — FUTUR. Je ferai, tu feras, etc. — CONDITIONNEL. Je ferais, tu ferais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je fasse, que tu fasses, etc. — *Contrefaire, défaire, refaire, surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je fris, tu fris, il frit.* Pas de pluriel. — FUTUR. *Je frirai, tu friras,* etc. — CONDITIONNEL PRÉSENT. *Je frirais, tu frirais,* etc. — IMPÉRATIF. *Fris.* Pas de pluriel. — Inusité aux autres temps simples.

N'a pas de passé défini et par conséquent pas d'imparfait du subjonctif.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je prends, tu prends. il prend, nous prenons, vous prenez,* ils prennent. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, *que nous prenions, que vous preniez,* qu'ils prennent.

278. **Remarque.** — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent suivent généralement la conjugaison des verbes simples dont ils sont formés. Ainsi, *renvoyer, repartir, convaincre, promettre*, etc., se conjuguent absolument comme *envoyer, partir, vaincre, mettre.*

A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer avec facilité.

OBSERVATIONS SUR LES FINALES DES QUATRE CONJUGAISONS

Terminaisons du singulier.

279. — Les trois personnes du singulier des verbes, pour tous les temps simples, sont généralement terminées par **s**, **s**, **t** : *J'écris, je vis, tu reçois, tu donnais, il parlait, il finirait.*

280. **Première exception.** — **E**, **es**, **e** terminent les trois personnes du singulier :

1° Du *présent de l'indicatif* des verbes en **er**, et en **cueillir**, **frir**, **ouvrir** : *J'aim*E, *tu cueill*ES, *il off*RE, *il découv*RE ;

2° Du *présent du subjonctif* de tous les verbes : *Que je rend*E, *que tu donn*ES, *qu'il fass*E. Cependant le verbe *être* fait : *Que je* SOIS, *que tu* SOIS, *qu'il* SOIT, et le verbe *avoir : Qu'il* AIT.

E, **es** terminent aussi la première et la deuxième personne du singulier de l'*imparfait du subjonctif* de tous les verbes : *Que je fiss*E, *que tu donnass*ES.

281. **Deuxième exception.** — La première, la seconde et la troisième personne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre con-

---

278. Quelle remarque y a-t-il à faire sur la conjugaison des verbes *composés* par rapport à leurs *simples?* — 279. Comment sont terminées les trois personnes du singulier dans les temps simples? — 280. Quels sont les verbes dont les trois personnes du singulier se terminent à certains temps par *e, es, e?* — 281. A quel temps les verbes de la première conjugaison et ceux de la quatrième ont-ils les trois personnes du singulier terminées par *ai, as, a?*

jugaisons sont terminées par **ai**, **as**, **a** : *J'aim*AI, *tu aim*AS, *il aim*A; *je finir*AI, *tu finir*AS, *il finir*A.

282. **Troisième exception.** — Les verbes *pouvoir*, *vouloir*, *valoir*, à la première et à la seconde personne du singulier du *présent de l'indicatif*, changent **s** en **x** : *Je peu*x, *je veu*x; *tu peu*x, *tu veu*x.

Terminaisons du pluriel.

283. – La première personne du pluriel de tous les verbes prend une **s** : *Nous aimon*s, *nous finisson*s, *nous rendon*s, etc.

284. — La deuxième personne du pluriel prend un **z** : *Vous donn*EZ, *vous finiss*EZ, *vous recev*EZ, etc. Excepté lorsque la dernière syllabe est muette; alors **s** remplace **z** : *Vous dite*s, *vous faite*s.

285. — La troisième personne du pluriel est terminée par **ent** : *Ils pens*ENT, *ils écrivai*ENT, *ils vécur*ENT.

Excepté au *futur : Ils parle*RONT, *ils recev*RONT; et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont : Ils* ONT, *ils* SONT, *ils* FONT, *ils* VONT, etc.

286. — La première et la deuxième personne du pluriel du *passé défini* prennent un **accent circonflexe** sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *Nous eûmes, nous chantâmes, vous reçûtes, vous prîtes.*

287. — L'*imparfait du subjonctif* prend **ss** dans toute son étendue : *Que je parla*sse, *que tu tin*sses, *que nous pu*ssions, etc. Excepté à la troisième personne du singulier, qui se termine par un **t**, et qui prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle : *Qu'il doutâ*T, *qu'il terni*T, *qu'il vin*T.

Remarques diverses.

288. **Première remarque.** — La seconde personne du

---

282. Quelle est l'exception concernant les verbes *pouvoir*, *vouloir* et *valoir*? — 283. Quelles lettres terminent la première personne du pluriel de tous nos verbes? — 284 ... la deuxième? — 285 ... la troisième? — 286. Quel accent met-on sur la première et la seconde personne du pluriel du passé défini? — 287. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'imparfait du subjonctif? — 288... sur l'orthographe de la seconde personne du singulier de l'impératif?

singulier de l'*impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers *aller* (**va**), *avoir* (**aie**), *être* (**sois**) *savoir* (**sache**), est toujours semblable à la première du présent de l'indicatif : *Donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi, on dira : *Travaille, cueille*, et non pas *travailles, cueilles* (n° 262).

Cependant l'**s** reparaît, pour cause d'euphonie, si la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet est suivie de **y** ou du pronom **en** : *Travailles-y, donnes-en*. On écrit aussi, par la même raison d'euphonie : *Vas-y, vas-en chercher ;* et sans **s** : *Va chez lui, va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

289. **Seconde remarque.** — Le futur et le conditionnel ne prennent un **e** muet avant **rai, ras, ra**, etc. ; **rais, rais, rait**, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *Je priErai, tu priEras, il étudiEra ; je priErais, il étudiErait* (n° 229).

Excepté *cueillir* et ses dérivés : *Je cueillErai, je cueillErais, nous cueillErions, vous accueillEriez.*

Ainsi, on n'écrira pas : *Je venderai, tu réponderas, tu conclueras ;* mais : *Je vendrai, tu répondras, tu concluras ; vendre, répondre* et *conclure* n'étant pas de la première conjugaison.

290. **Observation.** — Le participe passé a un très grand nombre de terminaisons. Pour savoir par quelle lettre il finit, il faut chercher d'abord quelle est la forme de ce participe au féminin ; il n'y a plus alors qu'à retrancher l'**e** muet. Ex. : *PromettrE, promisE, promis ; écrire, écritE, écriT.*

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS

291. — Il n'y a qu'une conjugaison pour tous les verbes **passifs** ; elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement. Ce participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

---

289. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'orthographe du futur et du conditionnel des verbes de la première conjugaison? — 290 ... sur la terminaison du participe passé? — 291. Comment se conjuguent les verbes passifs?

292. — Voici un modèle de la conjugaison des verbes passifs : nous supposons le sujet du masculin.

ÊTRE AIMÉ

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé.
Tu es aimé.
Il est aimé
Nous sommes aimés.
Vous êtes aimés.
Ils sont aimés.

IMPARFAIT.

J'étais aimé.
Tu étais aimé.
Il était aimé.
Nous étions aimés.
Vous étiez aimés.
Ils étaient aimés.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé.
Tu fus aimé.
Il fut aimé.
Nous fûmes aimés.
Vous fûtes aimés.
Ils furent aimés.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé.
Tu as été aimé.
Il a été aimé.
Nous avons été aimés.
Vous avez été aimés.
Ils ont été aimés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé.
Tu eus été aimé.
Il eut été aimé.
Nous eûmes été aimés.
Vous eûtes été aimés.
Ils eurent été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé.
Tu avais été aimé.
Il avait été aimé.
Nous avions été aimés.
Vous aviez été aimés.
Ils avaient été aimés.

FUTUR.

Je serai aimé.
Tu seras aimé.
Il sera aimé.
Nous serons aimés.
Vous serez aimés.
Ils seront aimés.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé.
Tu auras été aimé.
Il aura été aimé.
Nous aurons été aimés.
Vous aurez été aimés.
Ils auront été aimés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé.
Tu serais aimé.
Il serait aimé.
Nous serions aimés.
Vous seriez aimés.
Ils seraient aimés.

PASSÉ.

J'aurais été aimé.
Tu aurais été aimé.
Il aurait été aimé.
Nous aurions été aimés.
Vous auriez été aimés.
Ils auraient été aimés.

---

292. Conjuguez le verbe *être aimé* à ses différents temps, dans chaque mode.

On dit aussi :

J'eusse été aimé.
Tu eusses été aimé.
Il eût été aimé.
Nous eussions été aimés.
Vous eussiez été aimés.
Ils eussent été aimés.

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisieme pour les deux nombres.

Sois aimé.
Soyons aimés.
Soyez aimés.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé.
Que tu sois aimé.
Qu'il soit aimé.
Que nous soyons aimés.
Que vous soyez aimés.
Qu'ils soient aimés.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé.
Que tu fusses aimé.
Qu'il fût aimé.
Que nous fussions aimés.
Que vous fussiez aimés.
Qu'ils fussent aimés.

PASSÉ.

Que j'aie été aimé.
Que tu aies été aimé.
Qu'il ait été aimé.
Que nous ayons été aimés.
Que vous ayez été aimés.
Qu'ils aient été aimés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé.
Que tu eusses été aimé.
Qu'il eût été aimé.
Que nous eussions été aimés.
Que vous eussiez été aimés.
Qu'ils eussent été aimés.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimés.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimés.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimés.

PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimés.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES

293. — Les temps simples des verbes **neutres** sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons donnés (nos 212, 230, 235 et 239).

294. — Les temps composés des verbes neutres se forment ou avec **avoir** : *J'*AI *succédé*, *j'*AVAIS *paru*, *j'*AURAIS

293. Comment se conjuguent les verbes neutres à leurs temps simples ? — 294 ... à leurs temps composés ?

voyagé; ou avec **être** : *Je* SUIS *tombé, j'*ÉTAIS *venu, je* SERAIS *parti*.

295. — Les temps composés qui prennent *avoir* se conjuguent absolument comme les temps composés des verbes modèles des quatre conjugaisons.

296. — Les temps composés qui prennent *être* s'écartent du modèle donné pour les quatre conjugaisons, en ce qu'ils remplacent les temps de l'auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l'auxiliaire *être*. Ainsi *j'ai, j'avais, j'aurai*, etc., se remplacent, dans ces verbes, par *je suis, j'étais, je serai*, etc., et le participe passé s'accorde avec le sujet.

297. — Voici la conjugaison du verbe neutre *partir*, qui forme ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *être*.

PARTIR

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils partent.

IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.
Tu partis.
Il partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis parti.
Tu es parti.
Il est parti.
Nous sommes partis.
Vous êtes partis.
Ils sont partis.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus parti.
Tu fus parti.
Il fut parti.
Nous fûmes partis.
Vous fûtes partis.
Ils furent partis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais parti.
Tu étais parti.
Il était parti.
Nous étions partis.
Vous étiez partis.
Ils étaient partis.

---

295. Comment se conjuguent les temps composés qui prennent *avoir*? —296. En quoi les temps composés qui prennent *être* s'écartent-ils du modèle donné ? — 297. Récitez les divers temps, dans chacun des modes, du verbe *partir*.

FUTUR.

Je partirai.
Tu partiras.
Il partira.
Nous partirons.
Vous partirez.
Ils partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai parti.
Tu seras parti.
Il sera parti.
Nous serons partis.
Vous serez partis.
Ils seront partis.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je partirais.
Tu partirais.
Il partirait.
Nous partirions.
Vous partiriez.
Ils partiraient.

PASSÉ.

Je serais parti.
Tu serais parti.
Il serait parti.
Nous serions partis.
Vous seriez partis.
Ils seraient partis.

On dit aussi :

Je fusse parti.
Tu fusses parti.
Il fût parti.
Nous fussions partis.
Vous fussiez partis.
Ils fussent partis.

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier ni de troisieme pour les deux nombres.

Pars.
Partons.
Partez.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je parte.
Que tu partes.
Qu'il parte.
Que nous partions.
Que vous partiez.
Qu'ils partent.

IMPARFAIT.

Que je partisse.
Que tu partisses.
Qu'il partît.
Que nous partissions.
Que vous partissiez.
Qu'ils partissent.

PASSÉ.

Que je sois parti.
Que tu sois parti.
Qu'il soit parti.
Que nous soyons partis.
Que vous soyez partis.
Qu'ils soient partis.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse parti.
Que tu fusses parti.
Qu'il fût parti.
Que nous fussions partis.
Que vous fussiez partis.
Qu'ils fussent partis.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Être parti ou partis.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partis, étant parti, partis.

298. **Remarque.** — Dans la conjugaison des verbes neutres, il faut remarquer que le participe conjugué avec *avoir* est toujours invariable, tandis que le participe conjugué avec *être* s'accorde toujours avec le sujet du verbe.

299. **Observation.** — On pourrait confondre les temps composés des verbes neutres qui empruntent l'auxiliaire *être* avec certains temps des verbes passifs.

Ainsi *je suis aimé* et *je suis parti* paraissent formés de la même manière : *Je suis aimé* est le présent de l'indicatif du verbe passif *être aimé*, et *je suis parti* est le passé indéfini du verbe neutre *partir*.

On reconnaît que le temps ainsi conjugué appartient à un verbe passif, quand le participe passé dont il est formé vient d'un verbe *actif*. La forme *passive* peut toujours se transformer en une forme *active : Je suis aimé* peut se tourner par *on m'aime*. On ne pourrait transformer de la même façon la forme neutre *je suis parti*.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX

300. — Les verbes **réfléchis** ou **pronominaux** prennent, dans tous leurs temps, deux pronoms de la même personne, l'un sujet et l'autre complément : JE ME *promène*, JE ME *nuis*.

301. — Dans leurs temps simples, ces verbes se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent ; c'est-à-dire *se tromper*, par exemple, sur *aimer ; se réunir*, sur *finir*, etc.

302. — Dans leurs temps composés, ils prennent l'auxiliaire *être*, qu'on met au même temps que le verbe *avoir*.

303. **Remarque.** — L'auxiliaire *être*, dans ces verbes, est mis pour *avoir*. Je me *suis* flatté a le sens de : j'*ai* flatté moi.

---

298. Quelle remarque y a-t-il à faire sur l'orthographe du participe passé des verbes neutres, selon que ces verbes sont conjugués avec *avoir* ou avec *être?* — 299. Comment peut-on distinguer le verbe passif, du verbe neutre conjugué avec *être ?* — 301. Combien les verbes réfléchis prennent-ils de pronoms dans leur conjugaison ? — 301. Comment ces verbes se conjuguent-ils à leurs temps simples ? — 302 ... à leurs temps composés ? — 303. Quelle remarque faites-vous à ce sujet ?

304. SE FLATTER

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes.
Il se flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils se flattent.

IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il se flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils se flattaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il se flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils se flattèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis flatté.
Tu t'es flatté.
Il s'est flatté.
Nous nous sommes flattés.
Vous vous êtes flattés.
Ils se sont flattés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus flatté.
Tu te fus flatté.
Il se fut flatté.
Nous nous fûmes flattés.
Vous vous fûtes flattés.
Ils se furent flattés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais flatté.
Tu t'étais flatté.
Il s'était flatté.
Nous nous étions flattés.
Vous vous étiez flattés.
Ils s'étaient flattés.

FUTUR.

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il se flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils se flatteront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai flatté.
Tu te seras flatté.
Il se sera flatté.
Nous nous serons flattés.
Vous vous serez flattés.
Ils se seront flattés.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il se flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils se flatteraient.

PASSÉ.

Je me serais flatté.
Tu te serais flatté.
Il se serait flatté.
Nous nous serions flattés.
Vous vous seriez flattés.
Ils se seraient flattés.

---

304. Donnez la suite des temps u verbe réfléchi *se flatter*, temps simples et temps composés.

On dit aussi :

Je me fusse flatté.
Tu te fusses flatté.
Il se fût flatté.
Nous nous fussions flattés.
Vous vous fussiez flattés.
Ils se fussent flattés.

MODE IMPÉRATIF.

Point de première personne du singulier, ni de troisième pour les deux nombres.

Flatte-toi.
Flattons-nous.
Flattez-vous.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il se flatte.
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils se flattent.

IMPARFAIT.

Que je me flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il se flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils se flattassent.

PASSÉ.

Que je me sois flatté.
Que tu te sois flatté.
Qu'il se soit flatté.
Que nous nous soyons flattés.
Que vous vous soyez flattés.
Qu'ils se soient flattés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse flatté.
Que tu te fusses flatté.
Qu'il se fût flatté.
Que nous nous fussions flattés.
Que vous vous fussiez flattés.
Qu'ils se fussent flattés.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Se flatter.

PASSÉ.

S'être flatté.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se flattant.

PASSÉ.

S'étant flatté.

305. — On conjugue de même *s'estimer, s'écrier, s'apitoyer, se repentir, se plaindre, s'attendre, se joindre.*

CONJUGAISON DES VERBES UNIPERSONNELS

306. — Les verbes **impersonnels** ou **unipersonnels** ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, et prennent pour modèles les verbes des quatre conjugaisons

305. Citez des verbes qui se conjuguent de la même manière que *se flatter*. — 306. Comment se conjuguent les verbes impersonnels?

que nous avons donnés : ainsi *il résulte* (résulter) se conjugue sur *aimer ; il convient* (convenir) sur *finir*, etc.

307. Verbe unipersonnel TONNER

MODE INDICATIF.

PRÉSENT.

Il tonne.

IMPARFAIT.

Il tonnait.

PASSÉ DÉFINI.

Il tonna.

PASSÉ INDÉFINI.

a tonné.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut tonné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait tonné.

FUTUR.

Il tonnera.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura tonné.

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il tonnerait.

PASSÉ.

Il aurait ou il eût tonné.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Qu'il tonne.

IMPARFAIT.

Qu'il tonnât.

PASSÉ.

Qu'il ait tonné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût tonné.

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Tonner.

PASSÉ.

Avoir tonné.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

(*Inusité*).

PASSÉ.

Tonné (*ayant*).

CHAPITRE VI

LE PARTICIPE

308. Définition. — Le *participe* est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Il tient, il *participe* du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *Un homme aimant Dieu. Des enfants ayant aimé l'étude.* Il tient, il *participe* de l'adjectif, en ce

---

307. Conjuguez le verbe *tonner*. — 308. Qu'est-ce que le participe?

qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *Un homme obligeant; des enfants aimés.*

309. **Diverses sortes de participes.** — Il y a deux sortes de participes : le participe *présent* et le participe *passé.*

310. **Participe présent.** — Le participe présent est toujours terminé en ANT. Lorsqu'il marque une *action*, il est considéré comme verbe, et reste invariable : *On entendait les marteaux* FRAPPANT *l'enclume. Des écoliers ne* TRAVAILLANT *pas* (qui ne travaillent pas) *font le désespoir de leurs maîtres.*

Ce participe est nommé *présent*, parce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque ; AIMANT *la poésie*, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI *Racine et Boileau.*

311. **Adjectif verbal.** — Lorsque le participe présent tient plus de l'adjectif que du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il exprime une *qualité*, une *habitude*, un *état*, il est considéré comme adjectif et s'accorde, en genre et en nombre, avec le mot auquel il se rapporte : *Les brebis* BÊLANTES *étaient entourées de leurs agneaux* BONDISSANTS. *Il faut prendre garde aux eaux* DORMANTES. Dans ce cas, le mot en *ant* prend le nom particulier d'*adjectif verbal.*

312. **Participe passé.** — Le participe passé ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot ; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord.

Le participe passé est variable lorsqu'il est employé comme **adjectif** pour exprimer une *qualité*, une *manière d'être passive*. Ex. : *Voici une page bien* ÉCRITE. *La France et l'Espagne sont* SÉPARÉES *par les Pyrénées.*

Il est invariable lorsqu'il est employé comme **verbe** pour exprimer une *action : J'ai* ÉCRIT *trois lettres ce matin. Ces enfants ont* JOUÉ *trop longtemps.*

Ce participe est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *J'ai* AIMÉ, *j'avais* AIMÉ, *j'aurais* AIMÉ, *que j'eusse* AIMÉ, etc.

---

309. Combien distingue-t-on d'espèces de participes ? — 310. Qu'est-ce que le participe présent ? Comment se termine-t-il ? Est-il variable ou invariable ? — 311. Qu'appelle-t-on adjectif verbal ? — 312. Qu'est-ce que le participe passé ? Quand est-il variable ? invariable ?

SECTION II

DES MOTS INVARIABLES

CHAPITRE PREMIER

L'ADVERBE

313. **Définition.** — L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *Il parle* ÉLOQUEMMENT ; ou un adjectif : *Il est* TRÈS *éloquent;* ou un autre adverbe : *Il parle* BIEN *éloquemment.*

Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il se place le plus souvent près du verbe.

314. **Complément de l'adverbe.** — L'adverbe a toujours un sens complet par lui-même ; il équivaut à une préposition accompagnée de son complément. *Vivre* TRANQUILLEMENT, *marcher* LENTEMENT, *être* TROP *riche;* c'est *Vivre avec tranquillité, marcher avec lenteur, être riche avec excès.* Voilà pourquoi l'adverbe n'a pas de complément.

Il faut pourtant en excepter quelques adverbes, comme *conformément, antérieurement,* etc., qui conservent le complément de l'adjectif dont ils sont formés : CONFORMÉMENT *à la loi.* ANTÉRIEUREMENT *au déluge.*

315. — **Adjectifs employés comme adverbes.** — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes ; c'est lorsqu'ils modifient un verbe : tels sont *ferme, soudain,* etc., dans frapper *ferme,* sortir *soudain.*

Classification des adverbes les plus usités.

On distingue plusieurs sortes d'adverbes :

316. — 1° Les **adverbes de lieu** : *ci, ici, là, en, où,*

---

313. Qu'est-ce que l'adverbe ? — 314. L'adverbe a-t-il un complément ? — 315. Les adjectifs ne peuvent-ils pas s'employer adverbialement ? — 316. Quels sont les adverbes de lieu ?

y, dedans, dehors, dessus, dessous, devant, derrière, partout, ailleurs, autour, alentour, etc.

317. — 2° Les **adverbes de temps** : *hier, aujourd'hui, demain, bientôt, tantôt, quelquefois, souvent, déjà, toujours, jamais, alors, cependant, encore,* etc.

318. — 3° Les **adverbes de manière** : *proprement, sagement, lentement, poliment, vainement,* etc.; *bien mieux, mal, exprès, gratis,* etc.

Les adverbes de manière viennent pour la plupart d'adjectifs auxquels on a ajouté la terminaison *ment* : sagement, de *sage*; fortement, de *fort*; prudemment, de *prudent*.

319. — 4° Les **adverbes de quantité** : *assez, trop, peu, prou, beaucoup, plus, moins, guère, davantage, tout, que* (signifiant *combien*), etc.

320. — 5° Les **adverbes d'affirmation** : *oui, certes, vraiment;* **les adverbes de négation** : *ne... pas, ne... point, non, nullement, aucunement,* etc. ; **les adverbes de doute** : *peut-être, probablement;* **les adverbes d'interrogation** : *pourquoi? comment?*

321. **Locutions adverbiales.** — On donne le nom de **locution adverbiale** à un assemblage de mots faisant l'office d'un adverbe; tels sont : *à jamais, à la fin, à présent, sans cesse, à dessein, en général, en arrière, au hasard, de nouveau, tour à tour, tout à coup,* etc.

CHAPITRE II

LA PRÉPOSITON

322. **Définition.** — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux.

---

317. Quels sont les adverbes de temps? — 318 ... les adverbes de manière? — 319 ... les adverbes de quantité? — 320... les adverbes d'affirmation ?... de négation?... de doute?... d'interrogation ? — 321. Qu'appelle-t-on *locution adverbiale?* — 322. Qu'est-ce que la *préposition?*

Entre ces mots *je vais* et *l'eau*, il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *Je vais* VERS *l'eau;* d'intériorité : *Je vais* DANS *l'eau;* d'opposition : *Je vais* CONTRE *l'eau*, etc. *Vers, dans, contre* expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions*.

Liste des prépositions les plus usitées.

323. — Les prépositions peuvent être classées selon les diverses espèces de rapports qu'elles servent à exprimer :

1° Rapports de **lieu**, de **but**, de **tendance** ou d'**éloignement** : *à, de, chez, dans, vers, pour*. Ex. : *Travailler* POUR *son avenir ;*

2° Rapports d'**origine**, de **cause**, de **propriété** : *de, par, pour*. Ex. : *Le livre* DE *Pierre ;*

3° Rapports de **moyen**, de **manière** : *avec, par, selon*. Ex. : *Obtenir* PAR *des supplications ;*

4° Rapports d'**opposition**, d'**exception**, de **séparation** : *contre, sans, hors, hormis, malgré*. Ex. : *Il a fait cela* MALGRÉ *notre volonté*.

5° Rapports de **temps** : *avant, après, dès, depuis, durant*. Ex. : *Je travaille* DURANT *tout le jour*.

324. **Première remarque.** — Il ne faut pas confondre **à**, préposition, avec **a**, troisième personne du singulier du verbe avoir : **à**, préposition, prend un accent grave ; **a**, verbe, n'en prend pas. Ex. : *Il* **a** *beaucoup d'amis* **à** *Paris*.

325. **Seconde remarque.** — **Dès**, préposition, prend aussi un accent grave ; **des**, article contracté ou adjectif indéfini, n'en a pas. Ex. : *Il est parti* DÈS *le matin pour* DES *affaires très sérieuses*.

326. **Locutions prépositives.** — On donne le nom de **locution prépositive** à un assemblage de mots faisant l'office d'une préposition ; tels sont : *A l'égard de, en faveur de, à la réserve de, quant à, jusqu'à*, etc.

---

323. Donnez la liste des prépositions les plus usitées, avec l'indication des rapports qu'elles expriment. — 324. Comment peut-on distinguer *à*, préposition, de *a*, verbe ? — 325 ... *dès*, préposition, de *des*, article contracté ou adjectif indéfini ? — 326. Qu'appelle-t-on *locution prépositive ?*

CHAPITRE III

LA CONJONCTION

327. Définition. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier ensemble deux propositions ou deux parties semblables d'une même proposition, comme deux sujets, deux attributs, deux compléments de même nature. Ex. : *Je crois* QUE *vous avez tort. Pierre* ET *Paul sont d'excellents élèves.*

Liste des conjonctions les plus usitées.

Les conjonctions se divisent en deux classes : les conjonctions de *coordination* et les conjonctions de *subordination.*

328. — Les **conjonctions de coordination** sont celles qui réunissent les propositions de même nature ou des parties semblables d'une même proposition : *et, ni, ou, mais, or, car, donc, cependant.*

329. — Les **conjonctions de subordination** sont celles qui réunissent entre elles des propositions dont l'une est sous la dépendance de l'autre : *que, si, comme, lorsque, puisque, quoique, quand,* etc. Ex. : *Je ne pense pas* QU'*il vienne aujourd'hui.*

330. **Première remarque.** — Le mot **que** est conjonction quand il sert à unir deux propositions entre elles : *Je crois* QUE *vous avez tort.*

Il est pronom conjonctif quand il tient la place d'un nom ; il peut alors se remplacer par *lequel, laquelle* ou *quelle chose.* Ex. : *Le bien* QUE *nous avons reçu de*

---

327. Qu'est-ce que la conjonction? — 328. Comment divise-t-on les conjonctions? Quelles sont les conjonctions de coordination? — 329. Quelles sont les conjonctions de subordination? — 330. Quelle remarque y a-t-il à faire sur le mot *que?*

quelqu'un veut que nous oubliions le mal QU'*il nous fait.* Il est pronom interrogatif, quand il sert à interroger : QUE *voulez-vous?*

Enfin, QUE est adverbe lorsqu'il a le sens de *combien:* QUE *vous êtes aimable!* (nº 137).

331. **Deuxième remarque.** — **Ou,** conjonction, a le sens de *ou bien* et s'écrit sans accent : *Le temps* **ou** *la mort sont nos remèdes.*

Où, adverbe (signifiant *dans quel lieu ?*) et **où**, pronom (mis pour *dans lequel,* ayant un nom pour antécédent), prennent toujours un accent : Où *allez-vous? Le lieu* où *je demeure est un pauvre hameau.*

332. **Troisième remarque.** — Le mot **si** est quelquefois adverbe : il a le sens alors de *aussi, à tel point, tellement.* Ex. : *Il était* SI *fatigué qu'il a dû s'arrêter.*

Partout ailleurs il est conjonction : *Je sortirais* SI *le temps était beau.*

333. **Locutions conjonctives.** — On donne le nom de **locution conjonctive** à un assemblage de mots faisant l'office d'une conjonction; tels sont : *au reste, au surplus, par conséquent, ainsi que, tandis que, à moins que,* etc.

CHAPITRE IV

L'INTERJECTION

334. **Définition.** — L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les affections vives et subites de l'âme.

335. — Les principales interjections sont :

---

331. Quelle remarque faites-vous sur les mots *ou* et *où?* — 332 ... sur le mot *si?* — 333. Qu'appelle-t-on locution conjonctive ? — 334. Qu'est-ce que l'interjection ? — 335. Donnez la liste des principales interjections.

Ha! pour marquer la surprise ;
Ah! aïe! hélas! pour marquer la douleur ;
Oh! ah! pour marquer l'admiration;
Fi! pour marquer l'aversion ;
Paix! chut! pour imposer silence ;
Holà! pour appeler ;
Hé bien! pour interroger.

336. **Locutions interjectives.** — On donne le nom de **locution interjective** à un assemblage de mots faisant l'office d'une interjection, comme : *grand Dieu! juste ciel!*

---

336. Qu'appelle-t-on locution interjective?

SECTION III

DE L'ORTHOGRAPHE

337. **Définition.** — L'*orthographe* est l'art d'être correct dans l'emploi des caractères et des signes orthographiques d'une langue.

338. — Les caractères sont les lettres de l'alphabet; les signes orthographiques sont les accents, l'apostrophe, la cédille, le tréma et le trait d'union.

§ I. Principales remarques sur l'orthographe d'usage.

339. — Les consonnes finales sont presque toujours indiquées par la dérivation. Ainsi les consonnes, *c*, *d*, *g*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, terminent les mots *estomac*, *bord*, *rang*, *fusil*, *faim*, *brun*, *galop*, *berger*, *amas*, *prompt*, à cause des dérivés *stomacal*, *border*, *ranger*, *fusiller*, *famine*, *brune*, *galoper*, *bergère*, *amasser*, *prompte*.

340. — Les mots **dérivés** conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son : *Innocent*, *innocence*; *abondant*, *abondance*.

341. — **Ment** termine les adverbes et tous les substantifs qui sont formés d'un verbe : ainsi *bâtiment*, *affranchissement*, *logement*, s'écrivent par *ment*, à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté *calmant*.

342. **Remarque.** — Les adverbes en *ment* (n° 318) sont formés de la manière suivante :

1° Si l'adjectif est terminé par une consonne, on en forme le

---

337. Qu'est-ce que l'orthographe ? — 338. Qu'entend-on par caractères et par signes orthographiques ? — 339. Qu'est-ce qui indique presque toujours les consonnes finales des mots ? — 340. Quelle est l'orthographe des dérivés d'un mot ? — 341 Que savez-vous concernant les terminaisons en *ment*? — 342. Que savez-vous de la formation des adverbes en *ment?*

féminin et on y ajoute *ment*. Ex. : *Grand*, fém. *grande*, adverbe *grandement* ;

2° Si l'adjectif est terminé par une voyelle, on y ajoute simplement la syllabe *ment* : *Poli*, *poliment* ;

3° Si l'adjectif est terminé par *ant* ou *ent*, on change *nt* en *m*, et on ajoute *ment* : *Néglig*ENT, *néglig*EMMENT ; *abond*ANT, *abond*AMMENT.

343. — **Eur** termine tous les substantifs qui se prononcent ainsi, soit masculins, soit féminins : *Bonh*EUR, *fl*EUR. Excepté : *Heure*, *beurre*, *demeure*, *leurre*.

344. — **Ire** termine les verbes dont le participe présent est en *ivant* ou en *isant* (prononcez *izant*) : (*écrire*, écrivant ; *lire*, lisant).

Ir termine les autres verbes : *Un*IR, *part*IR. Excepté : *Bruire*, *frire*, *maudire*, *rire*, *sourire* (n° 245).

345. — La lettre **n** ne se trouve jamais devant **b**, **m** ou **p**. Les voyelles nasales *an*, *en*, *in*, *on*, *un* s'écrivent par une *m* lorsque la syllabe suivante commence par *b*, *m* ou *p*. Ex. : AMB*ition*, EMB*ellir*, EMM*ener*, EMP*orter*, IMP*rimer*, COMB*at*, COMP*agnon*, etc. Excepté : *Bonbon*, *bonbonnière*, *bonbonne*, *embonpoint*, *néanmoins*.

346. — Les verbes en **quer** conservent le **qu** dans toute la conjugaison : *Fabri*QU*er*, *nous fabri*QU*ons*, *fabri*QU*ant*, *fabri*QU*é*. Hors de la conjugaison, on change **qu** en **c** : *Fabrication*, *dislocation*, *suffocation*, *communicable*, un *fabricant*, des emplois *vacants*, etc. Excepté : *Atta*QU*able*, *criti*QU*able*, *cro*QU*ant* (adj. et subst.), *imman*QU*able*, *mar*QU*ant* (adj.), *remar*QU*able*, *ris*QU*able*.

§ II. **Emploi des majuscules**.

347. — Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre :

1° Chaque phrase, chaque vers :

> Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
> On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
>
> (LA FONTAINE.)

---

343. Que savez-vous sur la terminaison en *eur* ? — 344. . sur la terminaison en *ire* et en *ir* ? — 345... sur la lettre *n* ? — 346 ... sur les verbes en *quer* ? — 347. Quels sont les différents cas de l'emploi des lettres majuscules ?

2° Tous les noms d'hommes et leurs prénoms, tels que *Virgile*, *Cicéron*, *Racine*, *Pierre Corneille*, *Jean-Jacques Rousseau;*

3° Les noms de lieux, tels que l'*Europe*, la *France*, les *Pays-Bas*, le *Bas-Empire*, les *États-Unis*, la *Normandie*, *Paris*, *Lyon*, le *Palais-Royal*, le *Louvre;*

4° Les noms de peuples, tels que les *Européens*, les *Français*, les *Bourguignons*, les *Parisiens ;*

5° Les noms de mers, de rivières, de montagnes : la *Méditerranée*, la mer *Noire*, la mer *Rouge*, la *Seine*, le *Rhône*, les *Alpes*, les *Pyrénées ;*

6° Les noms des quatre points cardinaux employés pour désigner une contrée, un pays : *l'Amérique du Sud*, *la mer du Nord.*

348. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors les noms communs qui les représentent suivent la règle des noms propres. *Envie*, par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de *la Henriade :*

Là gît la sombre *Envie*, à l'œil timide et louche.

349. **Remarque.** — Le mot *Dieu* et tous ceux par lesquels on le remplace : le *Créateur*, la *Providence*, le *Seigneur*, le *Très-Haut*, prennent également une majuscule.

§ III. Des signes orthographiques.

DES ACCENTS

350. — Il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu (´), l'accent *grave* (`), et l'accent *circonflexe* (ˆ).

351. — L'**accent aigu** se met sur tous les *e* fermés qui terminent la syllabe : *Vérité*, *aménité*.

352. — L'**accent grave** se met sur tous les *e* ouverts qui terminent la syllabe ou qui précèdent la consonne finale *s : Père*, *mère*, *discrète; abcès*, *excès*, *après*.

---

348. Dans quel cas les noms d'êtres moraux prennent-ils la majuscule? — 349. Comment écrit-on les mots Dieu, Créateur, etc. ? — 350. Combien y a-t-il d'accents ? — 351. Sur quel *e* se met l'accent aigu? — 352. Sur quel *e* se met l'accent grave ? Cet accent ne s'emploie-t-il pas sur d'autres lettres?

Il s'emploie aussi comme signe de distinction sur *là* et *où* adverbes, et sur *à* et *dès* prépositions, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *la* article et *ou* conjonction, *a* verbe et *des* article contracté (nº 324, 325 et 331).

Où la vertu finit, *là* commence le vice.
L'homme, *dès* sa naissance, est livré *à* la douleur.

353. — L'**accent circonflexe** s'emploie lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans *âge*, *tête*, *épître*, qu'on écrivait autrefois *aage*, *teste*, *épistre*.

On le met aussi sur les participes masculins singuliers, *dû*, *mû*, et sur les adjectifs *mûr* et *sûr*.

DE L'APOSTROPHE

354. — L'**apostrophe** (') s'emploie pour remplacer une des voyelles *a*, *e*, *i*, que l'on supprime afin d'éviter la rencontre de deux voyelles.

355. — On emploie l'apostrophe : 1º dans *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *la*, *ne*, devant une voyelle ou une *h* muette : L'*âme*, L'*amitié*, L'*histoire*, L'*honneur*, J'*aime*, *je* M'*égare*, L'*estime*, etc. ;

2º Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, seulement devant *il*, *elle*, *on*, *une* : *Lorsqu'il parle*, *puisqu'elle le veut*, *quoi qu'on dise* ;

3º Dans *quelque* devant *un*, *une* : *Quelqu'un* ;

4º Dans *entre*, *presque*, lorsqu'ils font partie d'un mot composé : *Entr'acte*, *entr'aider*, *presqu'île* ;

5º Dans la conjonction *si* devant *il*, *ils* : *S'il vient*, *s'ils lisent*.

DE LA CÉDILLE

356. — La **cédille** (¸) se place sous le *c* devant les

---

353. Quand s'emploie l'accent circonflexe ? — 354. Quelle est la fonction de l'apostrophe ? — 355. Citez les mots dans lesquels on emploie l'apostrophe. — 356. Où se place la cédille ?

voyelles *a*, *o*, *u*, pour adoucir le son de cette consonne, c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : *Façade*, *leçon*, *reçu*.

DU TRÉMA

357. — Le **tréma** (¨) est un double point qu'on met sur les voyelles *e*, *i*, *u*, pour les faire prononcer séparément d'une voyelle qui précède : *Saül*, *naïf*, *ciguë*; sans le tréma on prononcerait *nef*, *sôl* et *cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

DU TRAIT D'UNION

358. — Le **trait d'union** (-) sert à marquer la liaison qui existe entre deux mots.

359. — On l'emploie entre le verbe et les pronoms, *je*, *moi*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *ils*, *elle*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *y*, *en*, *ce*, *on*, quand les pronoms sont placés après le verbe : *Irai-je? viens-tu? dormait-on? laissez-moi*, *allez-y*, *portes-en*. Quand il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union: *Laisse-le-moi*, *donnez-les-leur*. Il en est de même avec la lettre euphonique : *parle-t-il? ira-t-on?*

On en fait encore usage pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un : *Chef-lieu*, *s'entre-choquer*, *Seine-et-Marne*.

---

357. Qu'est-ce que le tréma? — 358. A quoi sert le trait d'union? — 359. Dans quels cas l'emploie-t-on?

SECONDE PARTIE

SYNTAXE

OU

ÉTUDE DES MOTS RÉUNIS EN PHRASES

SECTION I

SYNTAXE GÉNÉRALE

CHAPITRE PREMIER

360. **Définition.** — La *syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots, des propositions et des phrases.

On donne aussi le nom de *syntaxe* aux règles mêmes de la construction et de l'accord des mots.

DE LA PROPOSITION ET DE SES ÉLÉMENTS

361. **Définition.** — On appelle ***proposition*** l'énonciation d'un jugement.

Quand je dis : *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

362. — Le **jugement**, c'est l'affirmation d'un fait. *Juger*, c'est *affirmer* qu'une chose est ou n'est pas.

---

360. Définissez la syntaxe. — 361. Qu'appelle-t-on proposition ? — 362. Qu'est-ce que le jugement ?

363. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus. Ainsi dans cette phrase : *La défiance blesse l'amitie, le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel ; il y a conséquemment deux propositions. De même, dans cette autre phrase : *L'harmonie ne frappe pas simplement l'oreille, mais l'esprit* (Boileau), il y a également deux propositions, le second verbe étant sous-entendu : *L'harmonie ne frappe pas simplement l'oreille, mais elle* FRAPPE *l'esprit*.

Parties essentielles de la proposition.

364. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

365. — Le **sujet** est l'objet du jugement : c'est l'idée principale.

L'**attribut** est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on uge lui appartenir : c'est l'idée accessoire.

Le **verbe** est le lien qui unit l'attribut au sujet : c'est le mot qui affirme que la qualité exprimée par l'attribut convient ou ne convient pas au sujet.

Dans cette phrase : *Dieu est juste*, **Dieu** exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte : voilà le sujet ; **juste** exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu : voilà l'attribut ; **est** exprime la liaison de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre : voilà le verbe.

366. — Le sujet est généralement un **substantif** ou un **pronom** ; il peut être aussi un **infinitif**, ou toute expression employée **substantivement**. Ex. : L'HOMME *est mortel*. NOUS *sommes heureux*. TRAVAILLER *est un devoir*. *Les* QU'EN DIRA-T-ON *inquiètent peu le sage*.

367. — Le verbe est toujours **être**, soit distinct, comme

---

363. Comment reconnaît-on le nombre de propositions que renferme une phrase ? — 364. Combien y a-t-il de parties essentielles dans une proposition ? — 365. Rappelez ce qu'on appelle sujet ... attribut... verbe. — 366. Par quels mots peut être représenté le sujet ? — 367. Quel est le verbe ?

dans cette phrase : *La vertu* EST *aimable*, soit combiné avec le participe présent dans un verbe attributif, comme: *je lis*, *tu écris*, qui équivalent à *je* SUIS *lisant*, *tu* ES *écrivant*.

368. — L'attribut est, en général, un **adjectif** ou un **participe**, soit présent, soit passé ; il peut être aussi un **substantif**, ou un **pronom**. Ex. : *Le mérite est* MODESTE. *On le recherche*, c'est-à-dire *on est* RECHERCHANT *lui*. *Il est* ESTIMÉ. *Médire est une* INFAMIE. *Ces livres sont* LES MIENS.

Parties accessoires de la proposition.

LES COMPLÉMENTS

369. — Outre ces trois parties logiques essentielles, il en existe une quatrième, qui sert à faciliter l'expression complète de la pensée, c'est le *complément*.

370. — Le **complément logique** comprend tout ce qui sert à l'achèvement du sujet ou de l'attribut.

Quand je dis : *L'homme avare est un être malheureux*, le sujet est l'*homme*, le verbe est *est*, et l'attribut *un être*. Mais le sujet et l'attribut, ainsi séparés des mots *avare* et *malheureux*, ne présentent pas un sens achevé ; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que l'on ajoute, au premier l'adjectif *avare*, et au second l'adjectif *malheureux*. Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l'attribut ; ils en sont les *compléments*.

371. **Diverses sortes de compléments.** — Le complément du sujet peut être un *déterminatif* (La culture *de l'esprit*...), un *qualificatif* (L'homme *avare*...), ou une *proposition* tout entière (Celui *qui pratique la vertu*...). L'attribut, en outre de ces trois formes de complément,

368. Que peut être l'attribut ? — 369. Qu'appelle-t-on partie accessoire de la proposition ? — 370. Que comprend le complément logique ? — 371. Quelles sont les diverses sortes de compléments que peuvent avoir le sujet et l'attribut ?

peut avoir un complément *direct*, un complément *indirect* ou un complément *circonstanciel*.

372. **Première remarque.** — Le verbe *être* ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète.

Lorsque je dis : *Je suis à votre service; vous êtes dans l'erreur; à votre service* n'est pas le complément de *je suis;* ni *dans l'erreur*, celui de *vous êtes. A votre service* dépend de *dévoué*, attribut sous-entendu dans la première phrase, et *dans l'erreur*, de *tombé*, attribut sous-entendu de la seconde.

373. **Deuxième remarque.** — Certains verbes, comme *sembler, devenir, paraître*, sont assimilés au verbe *être*, c'est-à-dire que le qualificatif qui les suit et qui paraît être leur complément est l'attribut du sujet. Ex. : *Cet homme semble honnête; honnête*, attribut de *homme* (*cet homme est honnête* d'après les apparences).

Diverses formes du sujet et de l'attribut.

374. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

375. **Sujet simple.** — Le sujet est *simple* quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : LA VERTU *est préférable aux richesses, et cependant* LES RICHESSES *lui sont souvent préférées.*

376. **Sujet composé ou multiple.** — Le sujet est *composé* ou *multiple* quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *L'*AGRICULTURE, *l'*INDUSTRIE *et le* COMMERCE *sont les véritables sources de la richesse des nations.*

377. **Attribut simple.** — L'attribut est *simple* quand il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet : *Le ciel est* PUR. *L'homme pense*, c'est-à-dire *est* PENSANT.

---

372. Le verbe *être* peut-il avoir un complément ? — 373. Quelle remarque y a-t-il à faire sur les verbes *sembler, devenir, paraître?* — 374. Quelles sont les diverses formes que peut avoir le sujet et l'attribut ? — 375 Quand le sujet est-il simple ? — 376. Quand est-il composé ? — 377. Quand l'attribut est-il simple ?

378. **Attribut composé ou multiple.** — L'attribut est *composé* ou *multiple* lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Cet enfant est* STUDIEUX *et* DOCILE.

379. **Sujet et attribut incomplexes.** — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes* quand ils n'ont aucune espèce de complément, c'est-à-dire quand ils ont par eux-mêmes une signification complète : *Le soleil est* LUMINEUX. *La terre tourne*, c'est-à-dire *la terre est* TOURNANT.

380. **Sujet et attribut complexes.** — Le sujet et l'attribut sont *complexes* lorsqu'ils ont un ou plusieurs compléments : UNE MAUVAISE *conscience* N'*est* JAMAIS *tranquille. La gloire de* L'HOMME *consiste* DANS LA VERTU. *L'homme*, QUI EST UNE CRÉATURE RAISONNABLE, *devrait* SE CONDUIRE TOUJOURS PAR LA RAISON. *Les* HONNÊTES *gens sont ceux* QUI SACRIFIENT LEUR INTÉRÊT PARTICULIER A L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

381. **Sujet logique; attribut logique.** — Tous les compléments qui se rapportent au sujet et à l'attribut font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *Un ignorant riche est un vase de terre doré au dehors*, le sujet logique est *un ignorant riche*, et l'attribut logique *un vase de terre doré au dehors*.

DIVERSES ESPÈCES DE PROPOSITIONS

382. — Les propositions, selon l'importance des idées qu'elles expriment et selon les rapports qui peuvent les rattacher les unes aux autres, se divisent en trois classes : les *principales*, les *incidentes* et les *subordonnées*.

383. **Proposition principale.** — La proposition principale est celle dont dépendent les autres. Ex. : JE DÉSIRE *que vous travailliez*. LES *méchants* NE SONT PAS HEUREUX,

---

378. Quand l'attribut est-il composé? — 379. Quand le sujet et l'attribut sont-ils incomplexes? — 380. Quand sont-ils complexes? — 381. Qu'appelle-t-on sujet *logique*, *attribut logique?* — 382. En combien de grandes classes peuvent se diviser les propositions? — 383. Qu'appelle-t-on proposition *principale?*

quoiqu'ils prospèrent quelquefois. L'HOMME SAGE EST CELUI *qui ne s'écarte jamais de ses devoirs.*

384. **Proposition incidente.** — La proposition incidente est celle qui est jointe à l'un des termes d'une autre proposition pour *déterminer* ou pour *expliquer* le sens de ce terme.

385. — Il y a deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative.*

386. — **L'incidente déterminative** est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu'elle complète, pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de telle sorte qu'on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle est jointe.

Dans cette phrase : *Les passions* QUI FONT LE PLUS DE RAVAGES *sont l'ambition et l'avarice,* cette proposition *qui font le plus de ravages* est une incidente déterminative ; si on la supprimait, l'autre proposition (*les passions sont l'ambition et l'avarice*) présenterait un tout autre sens, ou, pour mieux dire, n'aurait plus de sens, exprimerait une pensée inexacte.

387. — **L'incidente explicative** n'est ajoutée à une autre proposition que pour *expliquer* le terme qu'elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte qu'on peut la supprimer sans détruire ni même dénaturer le sens de l'autre proposition.

Dans cette phrase : *Les passions,* QUI SONT DES MALADIES DE L'AME, *viennent de notre révolte contre la raison,* la proposition *qui sont des maladies de l'âme* est une incidente explicative, qui vient simplement expliquer, *développer* le sens éveillé par le mot *passion.* Si on la retranche, la proposition qui reste : *les passions viennent de notre révolte contre la raison,* présente un sens sinon identique, du moins suffisamment complet

---

384. Qu'est-ce que la proposition *incidente?* — 385. Combien y a-t-il de sortes de propositions incidentes ? — 386. Qu'est-ce que l'incidente *déterminative?* — 387. Qu'est-ce que l'incidente *explicative?*

pour l'esprit, et semblable à celui qu'elle avait avant la suppression de l'incidente.

388. **Remarque.** — Les propositions incidentes commencent toujours par un pronom conjonctif, *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *auquel*, etc., précédé quelquefois d'une préposition, ou bien par les mots *où*, *d'où*, qui sont alors employés comme pronoms conjonctifs (nº 331).

389. **Proposition subordonnée.** — La proposition subordonnée est celle qui est sous la dépendance d'une autre proposition. Elle joue le rôle de complément direct, de complément indirect ou de complément circonstanciel de l'attribut; elle ne détermine ni n'explique, comme l'incidente, un des termes d'une autre proposition ; elle complète ou modifie toute l'idée exprimée par la proposition dont elle dépend. Ex. : *Je crois* QUE L'AME EST IMMORTELLE. *Les pensées sublimes perdent leur prix* SI ELLES SONT MAL EXPRIMÉES.

390. — On distingue deux sortes de propositions subordonnées : la subordonnée *complétive* et la subordonnée *circonstancielle*.

391. — La **subordonnée complétive** est celle qui joue le rôle de complément direct ou de complément indirect de l'attribut. Ex. : *Je désire* QUE VOUS RÉUSSISSIEZ. *Je doute* QUE L'ÉGOÏSTE SOIT HEUREUX.

392. — La **subordonnée circonstancielle** est celle qui vient sous la forme de complément circonstanciel, et qui modifie le sens de la proposition à laquelle elle est jointe en y ajoutant une circonstance de *lieu*, de *temps*, de *manière*, de *cause*, etc. Ex. : *Il faut*, AUTANT QU'ON PEUT, *obliger tout le monde*.

---

388. Par quels mots commencent toujours les propositions incidentes? 389. Qu'est-ce que la proposition *subordonnée?* — 390. Combien distingue-t-on d'espèces de propositions subordonnées? — 391. Qu'est-ce que la subordonnée *complétive?* — 392. Qu'est-ce que la subordonnée *circonstancielle?*

393. **Remarque.** — La proposition subordonnée complétive est ordinairement rattachée à la proposition qu'elle complète par la conjonction *que;* la subordonnée circonstancielle, par une des conjonctions *si, lorsque, quand, afin que,* etc.

CHAPITRE II

DES FIGURES DE GRAMMAIRE

394. **Construction grammaticale.** — Il y a dans les langues une construction de mots commune à toutes, et selon laquelle les mots sont placés dans l'ordre le plus simple, celui qu'indique la marche de l'esprit. Ainsi le *sujet* et ses compléments viennent ordinairement avant le *verbe,* lequel est suivi de ses *compléments* directs, indirects et circonstanciels. Dans cette construction, tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés, sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer, et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construction se nomme **grammaticale**, parce qu'elle est conforme aux règles générales de la grammaire.

395. **Construction figurée.** — La vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus énergique ou plus harmonieux, font souvent déroger à cet ordre, et alors la construction est appelée **figurée**, nom qu'elle tire des *figures,* c'est-à-dire des *formes* de langage qui constituent cette construction.

DES FIGURES

396. Les figures de construction, qu'on appelle généralement *figures de grammaire,* sont : l'**ellipse,** le **pléonasme,** la **syllepse** et l'**inversion**.

---

393. Comment reconnaît-on ces deux sortes de propositions? — 394. Qu'appelle-t-on construction grammaticale? — 395. Qu'est-ce que l construction figurée? — 396. Qu'appelle-t-on *figures de grammaire?*

les
qui
p
co
m
eff
L
inve
eux
en re

404.
exclusiv
en QUAT
quelqu'u
de malve

405. — O
lyses : l'*anal*

406. **Définit**
la phrase en *m*
de chacun de ces
nombre, personn
c'est-à-dire le rô
(sujet, attribut, co

403. Qu'est-ce que
— 404. Qu'appelle-t-on
— 405. Combien y a-t-il

DES FIGURES DE GRAMMAIRE.

De l'ellipse.

397. **Définition.** — L'*ellipse* consiste dans la suppression de certains mots, nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière, mais inutiles au sens.

Dans cette phrase : *Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public*, il y a ellipse ; c'est comme si l'on disait : ... *et notre étoile* N ATTIRE *celle du public*.

398. — Pour que l'ellipse soit permise, il faut que l'esprit puisse suppléer sans effort les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque est vicieuse ; telle est celle-ci :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux... (

dont le sens semble être : *J'eusse été chrétienne dans ces lieux* ; tandis que J'EUSSE ÉTÉ *musulmane en ces lieux* ... véritable est : *J'eusse été chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.*

Du pléonasme.

399. **Définition.** — Le *pléonasme* est le ... l'ellipse ; c'est une surabondance de mots q... être retranchés sans qu'à la rigueur le sens ... comme dans ces phrases : *Je l'ai vu* DE ME... *Je lui ai parlé* ... *entendu* DE MES OREILLES.

Et que *m'*a fait, *à moi*, cette Troie où je co...
Je l'ai *vu*, dis-je, de mes propres yeux *vu*, c... (

400. — Le pléonasme est autorisé t... ajoute à la phrase plus de grâce, de nette...

397. Qu'est-ce que l'*ellipse*? — 398. Quelle condition doit remplir l'ellipse pour être permise ? — 399. Qu'est-ce ... Dans quel... autorisé ...

contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu'il n'est qu'une redondance stérile de mots, qui affaiblissent la pensée en la reproduisant sous les mêmes couleurs ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le pléonasme que présente ce vers de Corneille :

Il en coûta *la vie* et *la tête* à Pompée.

401. — Quelques autres exemples de pléonasmes vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu'on doit éviter dans l'emploi de cette figure :

Il faut *s'entr'*aider *mutuellement.*
Il m'a *comblé* de *mille* éloges.
Il *n'*a *seulement qu'*à se montrer.
Il y eut une *tempête orageuse.*

De la syllepse.

402. **Définition.** — La *syllepse* est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens.

C'est par syllepse qu'on dit : *Une multitude de personnes sont venues,* phrase dans laquelle le verbe *sont* et le participe *venues* s'accordent avec *personnes,* qui frappe le plus l'attention, et non avec *multitude,* auquel ils se rapportent grammaticalement.

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.
(Racine, *Athalie.*)

La construction grammaticale exige *comme lui,* puisque le pronom se rapporte au substantif *pauvre ;* mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée ; et l'expression est en rapport, non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

---

401. Citez quelques autres exemples de pléonasmes vicieux. — 402. Qu'appelle-t-on *syllepse ?* Donnez des exemples de syllepses.

De l'inversion.

403. **Définition.** — L'*inversion* a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le complément direct, etc.

Déjà frémissait dans son camp l'ennemi confus et déconcerté; déjà prenait l'essor, pour se sauver dans ses montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces. (FLÉCHIER.)

Les verbes *frémissait* et *prenait l'essor* placés, par inversion, au commencement de la proposition attirent sur eux l'attention du lecteur; l'idée principale est ainsi mise en relief : la phrase gagne en rapidité et en force.

DES GALLICISMES

404. On appelle *gallicisme* des façons de s'exprimer exclusivement propres à la langue française. Ex.: *Se mettre en* QUATRE, pour : *faire tous ses efforts; en vouloir à quelqu'un* pour*: avoir contre quelqu'un un sentiment de malveillance.*

CHAPITRE III

DE L'ANALYSE

405. — On distingue en grammaire deux sortes d'analyses : l'*analyse grammaticale* et l'*analyse logique.*

ANALYSE GRAMMATICALE

406. **Définition.** — L'analyse grammaticale décompose la phrase en *mots*. Elle fait connaître la *nature* et l'*espèce* de chacun de ces mots; leurs diverses *modifications* (genre, nombre, personne, temps et mode), ainsi que leur fonction, c'est-à-dire le rôle que chacun d'eux joue dans la phrase (sujet, attribut, compléments, liaisons ou rapports).

---

403. Qu'est-ce que l'*inversion?* — 404. Qu'appelle-t-on *gallicisme?* — 405. Combien y a-t-il de sortes d'analyses? — 406. Qu'est-ce que l'analyse *grammaticale?*

407. Modèle d'analyse grammaticale.

Les deux renards.

Deux renards entrèrent la nuit, par surprise, dans un poulailler; ils étranglèrent le coq, les poules et les poulets : après ce carnage, ils apaisèrent leur faim. (Fénelon, *Fables.*)

Deux	Adjectif numéral cardinal, masculin pluriel; détermine *renards.*
renards	Nom commun, masculin pluriel; sujet de *entrèrent.*
entrèrent	Troisième personne du pluriel, du passé défini de l'indicatif, du verbe intransitif *entrer*, 1re conjugaison.
la	Article simple, féminin singulier; annonce que *nuit* est pris dans un sens déterminé.
nuit,	Nom commun, féminin singulier; complément circonstanciel de temps de *entrèrent* (*pendant* la nuit).
par	Préposition; marque un rapport de moyen entre *surprise* et *entrèrent.*
surprise,	Nom commun, féminin singulier; complément indirect de *entrèrent.*
dans	Préposition; marque un rapport de lieu entre *poulailler* et *entrèrent.*
un	Adjectif indéfini, masculin singulier; détermine *poulailler.*
poulailler;	Nom commun, masculin singulier; complément circonstanciel de lieu de *entrèrent.*
ils	Pronom personnel, 3e personne du pluriel; sujet de *étranglèrent.*
étranglèrent	3e personne du pluriel, du passé défini de l'indicatif du verbe transitif *étrangler*, 1re conjugaison.
le	Article simple, masculin singulier; annonce que *coq* est déterminé.
coq,	Nom commun, masculin singulier; complément direct de *étranglèrent.*
les	Article simple, féminin pluriel; annonce que *poules* est déterminé.
poules	Nom commun, féminin pluriel; complément direct de *étranglèrent.*
et	Conjonction; sert à unir le nom *poules* au nom *poulets*, deux parties semblables d'un même complément.
les	Article simple, masculin pluriel; annonce que *poulets* est pris dans un sens déterminé.
poulets :	Nom commun, masculin pluriel; complément direct de *étranglèrent.*

---

407. Donnez un modèle d'analyse grammaticale.

après	Préposition; marque un rapport de temps entre *carnage* et *apaisèrent*.
ce	Adjectif démonstratif, masculin singulier; détermine *carnage*.
carnage,	Nom commun, masculin singulier; complément circonstanciel de temps de *apaisèrent*.
ils	Pronom personnel, 3e personne du pluriel; sujet de *apaisèrent*.
apaisèrent	3e personne du pluriel du passé défini de l'indicatif du verbe transitif *apaiser*, 1re conjugaison.
leur	Adjectif possessif, féminin singulier; détermine *faim*.
faim.	Nom commun, féminin singulier; complément direct de *apaisèrent*.

ANALYSE LOGIQUE

408. **Définition.** — L'analyse logique a pour objet la décomposition d'une phrase en ***propositions***, dont elle fait connaître la ***nature*** et le rapport qui les unit les unes aux autres. Elle décompose ensuite chaque proposition en ses ***termes essentiels***, rattachant au sujet et à l'attribut les divers ***compléments*** qu'ils peuvent avoir.

409. **Formes diverses des propositions.** — Indépendamment de la nature des propositions, on peut aussi, dans l'analyse logique, faire connaître la forme sous laquelle ces propositions sont exprimées.

Ainsi la proposition est dite :

Directe, quand tous les termes sont énoncés dans l'ordre grammatical, quand la construction est *directe : L'homme est mortel.*

Inverse, lorsqu'il y a inversion, soit du sujet, de l'attribut ou de l'un des compléments : *Quand viendrez-vous?*

Explicite, si tous ses termes essentiels sont exprimés séparément : *Dieu est grand.*

Explétive, lorsqu'un ou plusieurs de ses termes se trouvent répétés par pléonasme : *Votre* FRÈRE *viendra-t-*IL ?

---

408. Quel est l'objet de l'analyse *logique?* — 409. Qu'appelle-t-on proposition directe? inverse? explicite? explétive? elliptique? implicite?

Elliptique, quand un ou plusieurs termes sont sous-entendus : *L'avare cherche l'argent; le sage, la vertu.*

Implicite, si la proposition est représentée par un seul mot : *Viendrez-vous?* NON.

REMARQUES DIVERSES

410. **Le verbe être.** — Le verbe, dans l'analyse logique, est toujours le verbe *être* (n° 367). Pour décomposer le verbe attributif, on prend le *participe présent* de ce verbe, et le verbe *être* que l'on emploie au même mode, au même temps, à la même personne et au même nombre que le verbe attributif. Ex. : *Je dors* (*je* SUIS *dormant*); *j'ai lu* (*j'*AI ÉTÉ *lisant*); *il avait écrit* (*il* AVAIT ÉTÉ *écrivant*).

411. **Mots mis en apostrophe.** — Les mots *mis en apostrophe*, qu'on appelle aussi **vocatifs** (de *vocare, vocatum*, appeler), c'est-à-dire qui sont employés pour désigner les personnes auxquelles on s'adresse, se rapportent souvent à l'un des termes de la proposition : ils en sont une sorte de complément ou d'apposition.

> *O mort! tu* peux attendre; éloigne, éloigne-*toi!*
> *Va* consoler des cœurs que la honte, l'effroi,
> Le pâle désespoir dévore.
>
> (André CHÉNIER, *la Jeune Captive.*)

L'apostrophe *ô mort!* se rapporte au sujet *tu* et en fait partie.

Parfois, cependant, les mots mis en apostrophe ne se rapportent à aucun mot exprimé, et on ne les rattache alors ni au sujet ni à l'attribut. Ex. : *Dieu seul est grand,* MES FRÈRES. (MASSILLON.)

412. **Observation.** — Les *conjonctions*, qui servent à unir deux propositions, ne font non plus partie ni de l'une ni de l'autre : elles doivent être laissées en dehors.

---

410. Quel est le verbe dans l'analyse logique? — 411. A quoi se rapportent les mots mis en apostrophe? — 412. Donne-t-on la fonction des conjonctions dans l'analyse logique?

413. **Les explétifs.** — L'analyse logique ne rend pas compte encore de certains mots inutiles au sens, mais qui donnent à la pensée plus de saillie, plus d'énergie, ou qui servent à remplir la phrase, à lui donner plus de rondeur, d'harmonie. Ces mots s'appellent des *explétifs*. Ex. :

Je *vous* le traiterai comme il le mérite. (Acad.)

Prends-*moi* le bon parti, laisse-là tous les livres.
(BOILEAU, *Sat.* VIII.)

Si j'étais *de* vous. Si j'étais *que de* vous.

Maint estafier accourt; on *vous* happe notre homme,
On *vous* l'échine, on *vous* l'assomme. (LA FONTAINE.)

On pourrait cependant essayer de rendre compte de ces constructions par une ellipse : *Je le traiterai, je* VOUS *l'assure, comme il le mérite. Prends le bon parti, crois-*MOI; *laisse-là tous les livres*, etc.

414. **Les gallicismes.** — Beaucoup de gallicismes peuvent être ramenés aux règles générales du langage, et les figures de style ou l'histoire de la langue suffisent souvent à rendre compte des irrégularités qui les produisent.

Dans bien des cas cependant l'explication est douteuse ou impossible. Alors on se contente de traduire le gallicisme sous une forme grammaticale régulière, en en conservant le sens exact.

415. Exemples d'analyse logique.

I

Les hommes sont faibles.

Cette phrase ne renferme qu'une seule proposition : Proposition principale.

Le sujet est *hommes;* simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément.

Le verbe est *sont*.

L'attribut est *faibles;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et incomplexe, n'ayant aucun complément.

---

413. Quels sont encore les mots dont l'analyse logique ne rend pas compte? Comment les appelle-t-on? — 414. Comment analyse-t-on les gallicismes? — 415. Donnez des exemples d'analyse logique.

II

Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.

Cette phrase ne renferme qu'une seule proposition : Proposition principale.

Le sujet est *le mérite et la vertu;* composé, parce qu'il représente des êtres de nature différente, incomplexe n'ayant point de complément.

Le verbe est *sont.*

L'attribut est *estimés et recherchés ;* composé, parce qu'il exprime deux manières d'être du sujet, et incomplexe, parce qu'il n'a aucun complément.

III

Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.

Cette phrase ne renferme qu'une seule proposition : Proposition principale.

Le sujet est *une vie exempte de reproches ;* simple, ne représentant qu'un seul objet, et complexe, à cause du complément qualificatif *exempte de reproches.*

Le verbe est *est.*

L'attribut est *préparant une mort paisible ;* simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément direct *une mort paisible.*

IV

Les jeunes gens sont fougueux et insatiables dans leurs plaisirs ; les vieux sont incorrigibles dans leur avarice.

(FÉNELON.)

Cette phrase renferme deux propositions.

La première est : *Les jeunes gens sont fougueux et insatiables dans leurs plaisirs* : Proposition principale.

Le sujet est *les jeunes gens,* sujet simple et complexe ; *jeunes,* complément qualificatif de *gens.*

Le verbe est *sont.*

L'attribut est *fougueux et insatiables dans leurs plaisirs ;* attribut composé et complexe ; *dans leurs plaisirs* complément circonstanciel de l'attribut composé *fougueux* et *insatiables ; leur,* complément déterminatif de *plaisirs.*

La seconde proposition est : *les vieux sont incorrigibles dans leur avarice.* Proposition principale, coordonnée à la première (1).

(1) Quand, dans une phrase, il y a plusieurs propositions *principales,* exprimant des idées de même ordre, de même importance ; plusieurs *incidentes* déterminant ou expliquant le même terme ; ou des *subordonnées* jouant le même rôle, ayant la même fonction, ces diverses propositions sont dites COORDONNÉES entre elles.

Le sujet est *les vieux*, simple et incomplexe.

Le verbe est *sont*.

L'attribut est *incorrigibles dans leur avarice ;* attribut simple et complexe ; *dans leur avarice*, complément circonstanciel de *incorrigibles ; leur*, complément déterminatif de *avarice*.

V

L'enfant.

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris ; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux. (V. Hugo.)

Cette phrase renferme cinq propositions.

La première est :

. . . le cercle de famille
Applaudit à grands cris ;

Proposition principale.

Le sujet logique est *le cercle de famille* ; sujet simple et complexe ; *de famille*, complément déterminatif du sujet grammatical *cercle*.

Le verbe est *est*.

L'attribut logique, *applaudissant à grands cris ;* attribut simple et complexe ; *à grands cris*, complément circonstanciel de manière de l'attribut *applaudissant ; grands*, complément qualificatif de *cris*.

La deuxième proposition est :

Lorsque l'enfant paraît.

Proposition subordonnée circonstancielle, jouant le rôle de complément circonstanciel de temps de la proposition principale.

Le sujet est *l'enfant*, simple et incomplexe.

Le verbe est *est*.

L'attribut, *paraissant*, simple et incomplexe.

La troisième proposition est :

Son doux regard . . .
Fait briller tous les yeux.

Proposition principale, coordonnée à la première.

Le sujet est *son doux regard ;* sujet simple et complexe ; *son*, complément déterminatif, et *doux*, complément qualificatif de *regard*.

Le verbe est *est*.

L'attribut est *faisant briller tous les yeux ;* attribut simple et com-

plexe ; *tous les yeux*, complément direct de *faisant briller ; tous*, complément déterminatif de *yeux*.

La quatrième proposition est :

... qui brille.

Proposition incidente explicative, jouant le rôle de complément explicatif de *son doux regard*, sujet de la proposition précédente.

Le sujet est *qui*, mis pour *regard*, simple et incomplexe.

Le verbe est *est*.

L'attribut, *brillant*, simple et incomplexe.

La cinquième proposition est :

Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se déridant soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux.

Proposition principale coordonnée.

Le sujet est *les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être*, sujet composé et complexe. *Les plus tristes*, complément qualificatif de *fronts*, exprimé ; *les plus souillés peut-être*, complément qualificatif de *fronts*, sous-entendu. *Les plus*, complément modificatif de *tristes* et de *souillés*. *Peut-être*, autre complément modificatif de *les fronts les plus souillés*.

Le verbe est *sont*.

L'attribut est *se déridant soudain à voir l'enfant paraître,*
Innocent et joyeux.

Attribut simple et complexe. *Se*, complément direct de *déridant*. *Soudain*, complément modificatif de *déridant*. *A voir l'enfant paraître innocent et joyeux*, complément circonstanciel de cause de *déridant*. *L'enfant*, complément direct de *voir*. *Innocent et joyeux*, compléments qualificatifs de *enfant*. *Paraître*, autre complément qualificatif de *enfant* (... voir l'enfant, innocent et joyeux, paraître, faisant l'action de paraître, *paraissant*).

CHAPITRE IV

DE LA PONCTUATION

416. **Définition. —** La ponctuation est l'art de séparer par des signes particuliers, qu'on appelle *signes de ponctuation*, les phrases ou les différents membres d'une phrase. Elle indique ainsi les pauses qu'on doit faire en lisant.

---

416. Qu'est-ce que la ponctuation ?

417. — Les signes de ponctuation sont : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?), le *point exclamatif* (!), les *points de suspension* (...), les *guillemets* (« »), la *parenthèse* ( ) et le *tiret* (—).

418. **Virgule.** — La *virgule* s'emploie :

1° Pour séparer les substantifs, les adjectifs qui se suivent sans être unis par une conjonction, ainsi que les verbes ayant le même sujet :

La fraude, la violence, le parjure, les procès, les guerres ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux.

(FÉNELON, *Télémaque*.)

La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire.

(LA BRUYÈRE.)

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

(LA FONTAINE, *le Coche et la Mouche*.)

2° Pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase, les propositions de même nature, quand elles ont peu d'étendue :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.

(RACINE, *Iphigénie*, acte V, sc. v.)

3° Avant et après toute réunion de mots ou tout mot qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase :

Les passions, *qui sont des maladies de l'âme*, viennent de notre révolte contre la raison.

Je crains Dieu, *cher Abner*, et n'ai point d'autre crainte.

(RACINE, *Athalie*.)

Le style de Bossuet, *toujours noble et rapide*, étonne et entraîne.

419. **Point-virgule.** — Le *point-virgule* s'emploie pour séparer entre elles les parties semblables d'une même phrase, les propositions de même nature, quand elles ont une certaine étendue, et principalement lorsqu'elles sont déjà subdivisées par la virgule :

---

417. Quels sont les signes employés dans la ponctuation? — 418. Donnez les principaux cas de l'emploi de la virgule. — 419. Quand emploie-t-on le point-virgule?

Travaillez, prenez de la peine;
C'est le fonds qui manque le moins.
(LA FONTAINE, *le Laboureur et ses Enfants.*)

Il faut qu'en cent façons, pour plaire il se replie;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond.
(BOILEAU, *l'Art poétique*, ch. III.)

420. **Deux points.** — Les *deux points* s'emploient :

1° Après un membre de phrase qui annonce une citation, un discours :

Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire
S'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur.
(LA FONTAINE, *la Besace.*)

2° Avant un membre de phrase qui éclaire ou développe ce qui précède :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
(LA FONTAINE, *le Lion et le Rat.*)

421. **Point.** — Le *point* se met à la fin des phrases qui forment un sens complet :

Deux renards entrèrent la nuit, par surprise, dans un poulailler. Ils étranglèrent le coq, les poules et les poulets. Après ce carnage, ils apaisèrent leur faim. (FÉNELON, *Fables.*)

422. **Point interrogatif.** — Le *point interrogatif* s'emploie à la fin des propositions ou des phrases exprimant une interrogation : *Où porté-je mes pas?*

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage?
(LA FONTAINE, *le Loup et l'Agneau.*)

423. **Point exclamatif.** — Le *point exclamatif* s'emploie à la fin des phrases qui marquent la surprise, l'admiration, la joie, la terreur, etc. :

---

420. Quel est l'usage des deux points? — 421 ... du point? — 422. Où s'emploie le point interrogatif? — 423 ... le point exclamatif?

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui, dès l'enfance, en connaît la douceur !
(RACINE, *Esther*.)

424. **Points de suspension.** — Les *points de suspension* servent à marquer soit une suppression volontaire de mots faciles à suppléer, soit un sens interrompu ou inachevé, ce que l'on appelle une *réticence* :

Chacun peut à son choix disposer de son âme ;
La vôtre était à vous. J'espérais... mais enfin
Vous l'avez pu donner sans me faire un larcin. (RACINE.)

425. **Guillemets.** — Les *guillemets* se mettent au commencement et à la fin d'une citation. Lorsque la citation a une certaine étendue, on répète les guillemets au commencement de chaque ligne :

« Ils mourront, dit le roi prophète, et en ce jour périront toutes leurs pensées. » (BOSSUET.)

426. **Parenthèse.** — La *parenthèse* sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement :

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe !)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
(RACINE, *Athalie*.)

427. **Tiret.** — Le *tiret* s'emploie entre deux phrases pour annoncer un changement d'interlocuteur. Ce signe dispense d'employer ou de répéter, dans un dialogue, les expressions *dit-il*, *répondit-elle*, ou autres analogues :

Des bâtiments royaux l'ordinaire intendant
Fit venir le meunier, et d'un ton important :
« Il nous faut ton moulin : que veux-tu qu'on t'en donne ?
— Rien du tout, car j'entends ne le vendre à personne.
Il vous faut ! est fort bon... mon moulin est à moi
Tout aussi bien au moins que la Prusse est au roi.
— Allons ! ton dernier mot, bonhomme, et prends-y garde.
— Faut-il vous parler clair ? — Oui. — C'est que je le garde
Voilà mon dernier mot. » (ANDRIEUX.)

---

424. A quoi servent les points de suspension ? — 425 ... les guillemets ? — 426. Quel est l'usage de la parenthèse ? — 427 ... du tiret ?

SECTION II

SYNTAXE PARTICULIÈRE

CHAPITRE PREMIER

LE NOM

I

OBSERVATIONS SUR LE GENRE DE CERTAINS SUBSTANTIFS

Noms à double genre.

428. — **Aide** signifiant *secours, assistance,* est féminin : *aide prompte, aide assurée.* Désignant les personnes qui aident, ce mot est des deux genres, selon qu'il s'applique à un homme ou à une femme : *J'ai besoin d'un aide. Cette garde-malade est l'une de nos aides.*

429. — **Aigle** est féminin dans le sens d'enseigne : *l'aigle* ROMAINE. Dans toute autre acception, il est masculin : *L'aigle* FIER *et* COURAGEUX. *Le* GRAND *aigle de la Légion d'honneur. C'est* UN *aigle,* en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

---

428 à 438. Quelles observations y a-t-il à faire sur le genre des substantifs suivants : Aide? ... Aigle?... Amour? ... Délice et Orgue? ... Couple? ... Enfant? ... Gens?... Hymne?... Orge?... Pâque et Pâques? ... Quelque-chose?

Dans le sens d'oiseau, **aigle** devient féminin quand il désigne précisément la femelle : *L'aigle est* FURIEUSE *quand on lui ravit ses aiglons.* (Acad.)

430. — **Amour** est masculin au singulier et au pluriel : *L'amour* FILIAL, *l'amour* PATERNEL, *un* EXCESSIF *amour des richesses. L'amour* MATERNEL *est de* TOUS *les amours le seul qui soit durable.* (BOISTE.) *Peindre, sculpter de* PETITS *amours.* (Acad.)

Cependant quand **amour** signifie la passion d'un sexe pour l'autre, il est généralement masculin au singulier et féminin au pluriel : *Un* VIOLENT *amour, les* PREMIÈRES *amours* (Acad.)

431. — **Délice** et **orgue** sont masculins au singulier et féminins au pluriel : UN *délice, de* GRANDES *délices ; un* BEL *orgue, de* BELLES *orgues.*

432. — **Couple** marquant le nombre *deux* est féminin : UNE *couple d'œufs,* UNE *couple de poulets.* Lorsque ce mot exprime l'union, l'assemblage de deux êtres unis par affection, par mariage ou par une cause qui les rend propres à agir de concert, il est masculin : UN *couple fidèle.* UN *couple bien assorti.* UN *couple d'amis.* UN *couple de fripons.* (Acad.)

433. — **Enfant**, désignant un garçon ou une fille en bas âge, est masculin. Ex. : *Un bel enfant. Un enfant opiniâtre.* On le fait féminin quand on parle d'une jeune fille : *C'est* UNE BELLE *enfant.* Au pluriel il est toujours masculin : TOUS *mes enfants sont morts.*

434. — **Gens** veut au féminin tous les adjectifs qui précèdent, et au masculin tous ceux qui suivent : *Les* VIEILLES *gens sont* SOUPÇONNEUX. TOUTES *les* MÉCHANTES *gens. Ce sont les* MEILLEURES *gens que j'aie jamais* VUS. (Acad.)

Cependant, au lieu du féminin, on emploie le masculin avant *gens :*

1° Quand l'adjectif **tout** est le seul qui précède *gens :*

TOUS *les gens qui pensent bien*. TOUS *les gens sensés;* à moins que *tout* ne précède immédiatement le mot *gens* : *Il faut savoir s'accommoder de* TOUTES *gens ;*

2° Quand *gens* est précédé de **tout** et d'un adjectif qui n'a qu'une seule et même terminaison pour les deux genres, comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS *les honnêtes gens*. TOUS *les habiles gens* (Acad.);

3° Lorsque *gens* éveille spécialement l'idée d'**hommes**, ce qui a lieu surtout quand il est suivi de la préposition **de** et d'un substantif formant avec *gens* une expression composée, comme dans *gens de lettres*, *gens de robe*, *gens de guerre*, *gens de mer*, *gens d'affaires*, *gens de loi*, *gens de bien*, *gens d'esprit*, etc. : *Ce sont de* VRAIS *gens de lettres*. QUELS *gens de bien!* CERTAINS *gens d'affaires*. (Acad.)

435. — **Hymne**, chant d'église, est féminin. Ex. : *Santeuil et Coffin ont composé les* BELLES *hymnes du Bréviaire de Paris*. Hors de là, il est masculin : UN *hymne* GUERRIER. *Seigneur*, QUELS *hymnes sont dignes de vous ?*

436. — **Orge** est féminin : *de belles orges*, excepté dans *orge mondé*, *orge perlé* (Acad.).

437. — **Pâque**, représentant la fête des Juifs, est féminin : *Notre Seigneur célébra* LA PÂQUE *avec ses disciples*. (Acad.)

Désignant la fête des chrétiens, il est féminin et ne s'emploie qu'au pluriel : *Pâques* FLEURIES. *Pâques* CLOSES. *Faire de* BONNES *Pâques*. Mais pour désigner l'époque de la fête, on le fait masculin : *Quand Pâques sera* VENU. *Je vous payerai à Pâques* PROCHAIN.

438. **Quelque chose**. — L'expression *quelque chose* signifiant *une chose*, est du genre masculin : *Il a fait quelque chose qui mérite d'être* BLAMÉ, c'est-à-dire : *Il a fait une chose qui mérite...*, etc. Le mot *chose* est du féminin quand la locution *quelque chose* a le sens de *quelle que soit la chose* : *Quelque chose qu'il ait* DITE, *on ne lui a pas répondu*.

II

OBSERVATIONS SUR LE NOMBRE DE QUELQUES SUBSTANTIFS

§ I. Noms propres.

439. **Règle générale.** — Les noms propres désignant les individus mêmes qui portent ces noms ne prennent pas la marque du pluriel : *Les deux* CORNEILLE *sont nés à Rouen.*

440. **Exception.** — Cependant on écrit généralement au pluriel : *les Bourbons*, *les Condés*, *les Guises*, *les Stuarts ;* parce que ces noms propres sont devenus comme des titres, comme des surnoms qui désignent certaines familles, plutôt que des individus de ces familles.

441. **Remarque.** — Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu'un seul individu, sont précédés de l'article pluriel : LES *Corneille et* LES *Racine ont illustré la scène française.*

Cet article est employé par une sorte d'emphase ; le sens permet de le supprimer ; on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française.*

442. **Noms propres employés comme noms communs.** — Les noms propres deviennent de véritables noms communs lorsqu'ils désignent des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, et alors ils prennent le signe du pluriel : *La France a eu ses* CÉSARS *et ses* POMPÉES, c'est-à-dire des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. *Un coup d'œil de Louis enfantait des* CORNEILLES (Delille), c'est-à-dire des poètes comme CORNEILLE.

443. — Les noms propres prennent encore la marque du pluriel quand ils désignent plusieurs pays. Ex. : *Les deux Siciles, les deux Amériques, toutes les Russies.*

---

439. Comment s'écrivent les noms propres au pluriel ? — 440. Citez des exceptions à cette règle. — 441. Les noms propres précédés de *les* s'écrivent-ils toujours avec une *s* au pluriel ? — 442. Quelle est l'orthographe des noms propres employés comme noms communs ? — 443. Dans quel cas les noms propres prennent-ils encore la marque du pluriel ?

§ II. Noms empruntés aux langues étrangères.

444. **Règle générale.** — Les noms empruntés aux langues étrangères, mais qu'un fréquent usage a francisés, prennent une *s* au pluriel.

Ainsi, on doit écrire avec l'Académie : Des *altos*, des *apartés*, des *bravos*, des *duos*, des *examens*, des *factotums*, des *factums*, des *folios*, des *imbroglios*, des *numéros*, des *opéras*, des *panoramas*, des *pensums*, des *placets*, des *quiproquos*, des *quolibets*, des *récépissés*, des *reliquats*, des *spécimens*, des *tilburys*, des *trios*, des *zéros*.

445. **Remarque.** — Les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel sont :

1° *Amen*, *avé*, *credo*, *pater*, *maximum*, *minimum*, *Te Deum*, que l'Académie écrit invariables : Des *credo*, des *Te Deum*.

Toutefois l'Académie constate que les mathématiciens disent au pluriel : *Des maxima, des minima.*

2° Les substantifs étrangers formés de deux ou de plusieurs mots liés par le trait d'union : Des *post-scriptum*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-quarto*, des *mezzo-termine*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *forte-piano*. Excepté *sénatus-consulte* : Des *sénatus-consultes*.

L'Académie met un accent sur *fac-similé ;* elle écrit des *ecce homo* sans trait d'union, et des *autodafés* en un seul mot.

3° Les substantifs qui, dans les langues d'où ils sont tirés, ont une terminaison particulière pour le pluriel ; tels sont : *carbonari*, *dilettanti*, *lazzaroni*, *ciceroni*, dont le singulier est *carbonaro*, *dilettante*, *lazzarone*, *cicerone*.

---

444. Comment s'écrivent au pluriel les noms empruntés aux langues étrangères ? — 445. Quels sont les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel ?

§ III. Mots invariables employés comme substantifs.

446. — Les mots invariables de leur nature, employés accidentellement comme substantifs, ne changent pas de terminaison au pluriel. Ex. : *Voilà des* SI *et des* POURQUOI *bien ennuyeux. On n'entendait que des* CHUT. *Plusieurs* PEU *font un* BEAUCOUP.

Il en est de même de certaines locutions ou propositions employées substantivement : *Se moquer des* ON DIT, *des* QU'EN DIRA-T-ON.

§ IV. Noms composés.

447. — On appelle *substantifs composés* des substantifs formés de plusieurs mots joints ensemble par un trait d'union ; tels sont : *Chef-d'œuvre*, *avant-coureur*, etc.

448. — Les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel dans les noms composés sont le *substantif* et l'*adjectif*.

449. **Première règle.** — Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : Une *basse-taille*, des *basses-tailles ;* un *plain-chant*, des *plains-chants*.

Excepté : Des *terre-pleins* (des lieux pleins de terre) ou mieux des surfaces *planes* formées de *terre* rapportée; des *chevau-légers ;* des *grand'mères*, des *grand'messes*.

450. **Remarque.** — Lorsque dans le substantif composé il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans

---

446. Comment écrit-on au pluriel les mots invariables employés comme *noms?* — 447. Qu'appelle-t-on *substantifs composés?* — 448. Quels sont les mots qui peuvent prendre la marque du pluriel dans les noms composés ? — 449. Comment s'écrivent les substantifs composés formés d'un substantif et d'un adjectif? — 450. Quelle remarque faites-vous au sujet des mots qu'on n'emploie pas seuls ?

pie-grièche, loup-garou, gomme-gutte, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et prend la marque du pluriel : Des *pies-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*.

Il faut excepter les particules initiales *vice, semi, quasi, ex*, qui restent toujours invariables : Des *vice-rois*, des *semi-tons*, des *quasi-délits*, des *ex-généraux*.

451. **Deuxième règle.** — Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel, l'un des substantifs qualifiant l'autre : Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux;* un *chien-loup*, des *chiens-loups;* un *chou-fleur*, des *choux-fleurs;* un *timbre-poste*, des *timbres-postes*.

Excepté : Un *appui-main* (un appui pour la main), des *appuis-main;* un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de *Dieu*), des *Hôtels-Dieu*; un *bain-marie* (un bain inventé, dit-on, par la prophétesse Marie), des *bains-marie*.

L'Académie écrit : Cet homme est *brèche-dent*, sans donner d'exemple du pluriel.

452. **Troisième règle.** — Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : Un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*; une *belle-de-nuit*, des *belles-de-nuit*.

Excepté : Des *coq-à-l'âne* (des discours sans suite, où l'on passe du *coq à l'âne*) ; des *pied-à-terre* (des logements où l'on a seulement un *pied à terre*) ; des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est seul à seul, *tête à tête*).

453. **Quatrième règle.** — Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, à une préposition ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée :

---

451. Comment s'écrit le substantif composé formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre ? — 452 ... de deux substantifs unis par une préposition ? — 453. Comment s'écrit le substantif composé formé d'un substantif joint à un verbe, à une préposition ou à un adverbe ?

Des *contre-coups* (des *coups* dans la partie *contre*, opposée à celle qui a été frappée); des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*); des *arrière-saisons* (des *saisons* qui sont *en arrière*, l'automne et plus ordinairement la fin de l'automne.)

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée :

Des *serre-tête* (des *bonnets* qui serrent la *tête*); des *réveille-matin* (des *horloges* qui réveillent *le matin*).

Enfin on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un ou des
- *essuie-mains* (ce qui essuie *les mains*) ;
- *porte-mouchettes* (ce qui porte *les mouchettes*);
- *cure-dents* (ce qui sert à curer *les dents*) ;
- *porte-clefs* (celui ou ceux qui portent *les clefs*).

L'Académie écrit: Un *cure-dent*, des *cure-dents*; un *entre-ligne*, des *entre-lignes*; et *essuie-main*, *couvre-pied*, sans donner d'exemple du pluriel pour ces dernières expressions.

454. **Observation.** — Le mot *garde*, dans les substantifs composés, est verbe ou substantif. Dans le premier cas, il est invariable; dans le second, il prend la marque du pluriel. *Garde* est verbe quand il se dit d'une chose : Des *garde-vue*, des *garde-manger*, des *garde-robes*, des *garde-fous*, etc.; il est substantif lorsqu'il se dit d'une personne, et alors il a le sens de *gardien*: Des *gardes champêtres*, des *gardes-forestiers*, des *gardes-côtes*, etc.

455. **Cinquième règle.** — Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucun de ces mots ne prend la marque du pluriel: Des *pince-sans-rire*, des *passe-passe*, des *passe-partout*, etc.

§ V. Noms compléments d'un autre nom.

456. **Règle générale.** — Le substantif complément d'un

---

454. Comment s'écrit le mot *garde* dans les noms composés? — 455. Le substantif composé qui ne renferme que des mots invariables prend-il la marque du pluriel dans quelqu'une de ses parties? — 456. Dans quel cas le substantif complément d'un autre substantif se met-il au singulier?

autre substantif au moyen de la préposition DE se met au singulier quand il est pris dans un sens général, indéfini.

Alors il sert seulement à déterminer l'espèce des êtres ou des objets représentés par le substantif précédent, à en spécifier la nature; il a presque la valeur d'un adjectif. Ex. : Des *têtes d'*HOMME (des têtes humaines). Des *jeux d'*ENFANT (des jeux enfantins). Des *voix de* FEMME, des *coups de* BATON. Des *troncs d'*ARBRE. Des *peaux de* LION, etc.

457. — Au lieu du singulier il faut employer le pluriel lorsque le substantif complément est pris dans un sens particulier, lorsque l'on a en vue non une *classe* mais des *individus*. Ex. : *Un cercle de* FEMMES. *Une assemblée de* CHRÉTIENS.

CHAPITRE II

L'ARTICLE

I

EMPLOI DE L'ARTICLE

458. **Règle générale.** — On emploie l'article devant des substantifs communs dont la signification est déterminée : *Les hommes sont plutôt faibles que méchants. Les maladies de l'âme sont plus difficiles à guérir que celles du corps.*

459. — On n'emploie pas l'article devant les noms communs dont la signification est indéterminée: *Une table de* MARBRE. *Se conduire avec* SAGESSE.

460. **Ellipse de l'article.** — Quoique le substantif soit employé dans un sens déterminé, on supprime quelquefois

---

457. Quand doit-on employer le pluriel? — 458. Quelle est la règle générale sur l'emploi de l'article? — 459. Quand n'emploie-t-on pas l'article? — 460. Dans quels cas supprime-t-on l'article devant les noms pris dans un sens déterminé?

l'article pour donner au style plus de rapidité ou plus d'énergie :

1° Dans les sentences et dans les phrases proverbiales :

CONTENTEMENT *passe* RICHESSE. (LEMARE.)

2° Dans les énumérations :

Français, Anglais, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient ensemble.
(VOLTAIRE.)

§ I. Emploi de l'article devant les noms pris dans un sens partitif.

461. — On emploie DU, DE LA, DES, devant les substantifs communs employés dans un sens partitif, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une portion des personnes ou des choses dont on parle. Ex. : *Il a* DU *papier. Vous avez* DE LA *fortune. Nous possédons* DES *amis.*

462. **Exception.** — On supprime l'article, c'est-à-dire on emploie simplement DE, quand le substantif pris dans un sens *partitif* est précédé d'un adjectif : *Donnez-moi* DE *bon pain. Je bois* D'*excellente bière. Il possède* DE *belles maisons.*

463. **Remarque.** — Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif qui le précède sont liés par le sens d'une manière inséparable, comme *petits pois, petit pâté, petit-maître, petite-maîtresse, bon mot, jeunes gens, petite-maison* (hospice), *grand homme* (homme d'un génie supérieur), etc. ; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article : *Je ne connais rien d'ennuyeux comme* DES *petits-maîtres et* DES *petites-maîtresses.*

---

461. Devant quels substantifs emploie-t-on *du, de la, des?* — 462. Quand supprime-t-on l'article devant un nom pris dans un sens partitif? — 463. Met-on l'article si l'adjectif et le nom ne forment qu'une sorte de mot composé?

§ II. De l'article devant les superlatifs.

464. — Devant les adverbes **plus**, **mieux**, **moins**, on emploie **le**, **la**, **les** pour exprimer une comparaison : *De toutes ces dames, votre sœur était* LA *plus affligée*, c'est-à-dire *la dame plus affligée que les autres.*

465. — Au contraire, on emploie simplement **le** pour marquer une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *Votre sœur ne pleure pas, lors même qu'elle est* LE *plus affligée*, c'est-à-dire *affligée au plus haut point.*

II

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE

466. **Règle générale. — On répète l'article :**

1° Devant chaque substantif qui désigne des objets distincts, déterminés :

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : LES *officiers et soldats* ; LES *préfets et maires du département ;* mais : LES *officiers et* LES *soldats;* LE *préfet et* LES *maires du département.*

Mais on dira : *Les savanes ou prairies naturelles; le Bosphore ou canal de Constantinople*, parce que *prairies naturelles* et *canal de Constantinople* désignent les mêmes objets que *savanes* et *Bosphore ;* ces substantifs ne sont que l'explication des substantifs qui les précèdent.

2° Avant deux adjectifs unis par *et* lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : LE *vieux et* LE *jeune soldat.*

Cet exemple est elliptique; c'est comme s'il y avait : *Le vieux* SOLDAT *et le jeune* SOLDAT. Mais je dirai : LE *vieux et brave soldat*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave.

---

464. Quand emploie-t-on *le, la, les* devant *plus, mieux, moins?* — 465. Quand emploie-t-on simplement *le?* — 466. Quels sont les principaux cas de répétition de l'article?

CHAPITRE III

L'ADJECTIF

I

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

§ I. Emploi et construction.

467. **Règle générale.** — Tout adjectif qualificatif doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase.

Ainsi il n'est pas correct de dire : RICHE *et* PUISSANT, *vous m'avez toujours été fidèle.* Est-ce à *vous* ou à *me* que se rapportent les adjectifs *riche* et *puissant?* c'est ce que la phrase n'indique pas. On fait disparaître cette faute en disant : *Vous m'avez toujours été fidèle, même quand vous étiez riche et puissant;* ou: *Vous m'avez toujours été fidèle, quand j'étais riche et puissant.* Il n'y a plus alors d'équivoque : dans la première phrase, *riche* et *puissant* modifient *vous;* dans la seconde, *je.*

468. **Place des adjectifs.** — Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif: *Beau jardin, grand arbre,* etc., d'autres qui ne se placent qu'après: *Habit noir, table ovale, maison neuve,* etc. Enfin, un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *Véritable ami, ami véritable. Charmante maison, maison charmante.*

469. — Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après, par exemple:

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie, qui est bon, obligeant; *un homme brave* désigne un homme qui a de la bravoure. *Un honnête homme* est un homme qui a de la

---

467. Quelle est la règle générale à observer dans l'emploi de l'adjectif? — 468. Quelle est la place des adjectifs? — 469. Selon qu'ils sont placés avant ou après, n'y a-t-il pas des adjectifs qui modifient le sens du nom auquel ils sont joints?

probité ; *un homme honnête* signifie un homme poli. *Un pauvre homme* est un homme sans capacité ; *un homme pauvre* désigne un homme dépourvu de fortune.

§ II. Accord de l'adjectif.

470. **Règle générale.**—L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : *Un homme* VERTUEUX ; *une femme* VERTUEUSE ; *des enfants* DOCILES. *Ils sont* SAVANTS. *Elles sont* BONNES.

471. **Remarque.** — S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, l'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin si les substantifs ou les pronoms sont de différents genres : *Avec une gradation lente et ménagée on rend l'homme et l'enfant* INTRÉPIDES *à tout.* (J.-J. ROUSSEAU.) *Une application et un travail* CONTINUELS *font surmonter bien des obstacles.*

PRINCIPALES EXCEPTIONS A LA RÈGLE GÉNÉRALE

472. — L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier :

1° Lorsque les noms sont **synonymes**, c'est-à-dire quand ils ont à peu près la même signification : *Il a montré une réserve, une retenue* DIGNE *d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation* CONTINUELLE. (MASSILLON.)

2° Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction **ou** : *Un courage ou une prudence* ÉTONNANTE.

473. — Si les noms sont unis par **comme, ainsi que, aussi bien que, de même que, non plus que**, etc., l'adjectif s'accorde au contraire avec le premier. Ex.: *L'autruche a la tête, ainsi que le cou,* GARNIE *de duvet.* (BUFFON.)

---

470. Quelle est la règle générale de l'accord de l'adjectif? — 471. Comment s'accorde-t-il quand il se rapporte à deux ou plusieurs substantifs ou pronoms? — 472. Dans quel cas l'adjectif placé après deux ou plusieurs noms s'accorde-t-il avec le dernier? — 473. Dans quel cas s'accorde-t-il avec le premier?

§ III. Remarques particulières sur l'accord de quelques adjectifs.

474. **Nu.** — L'adjectif *nu* placé avant les substantifs *cou, tête, bras, pieds, jambes,* reste toujours invariable : NU-*tête,* NU-*bras,* NU-*pieds.*

Hors ce cas, il suit la règle générale : *Toute* NUE, *la vérité doit déplaire.* (Acad.) *Conserver la* NUE *propriété d'un bien. Avoir la tête* NUE, *les jambes* NUES. *Une morale* NUE *cause de l'ennui.* (Acad.)

475. **Demi.** — L'adjectif *demi* placé avant le substantif qu'il modifie reste toujours invariable : *Une* DEMI-*heure, une* DEMI-*livre.*

Placé après le substantif, il en prend le genre, et reste toujours au singulier : *Un an et* DEMI ; *une heure et* DEMIE ; *trois mètres et* DEMI.

Le dernier exemple équivalant à ceci : *trois mètres et* (un mètre) *demi* montre que l'adjectif *demi* placé après un substantif pluriel modifie toujours un substantif singulier sous-entendu.

Remarque. — *Demi* employé substantivement, comme dans *quatre demis font deux entiers* (Acad.), prend la marque du pluriel.

Demi, en arithmétique, s'emploie, on le voit, comme substantif masculin pour désigner une moitié d'unité. — Il s'emploie quelquefois aussi au féminin pour signifier demi-heure : *Cette horloge sonne les heures et les* DEMIES.

476. **Feu.** — L'adjectif *feu* ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : *La* FEUE *reine, votre* FEUE *mère ;* mais on dirait sans accord : FEU *la reine,* FEU *votre mère,* attendu que l'adjectif *feu* est séparé de son substantif par *la* et par *votre.*

477. **Ci-joint, ci-inclus.** — Ces expressions sont invariables au commencement d'une phrase : CI-JOINT *une expédition des traités.* CI-INCLUS *la copie du contrat.*

---

474. Quelle observation y a-t-il à faire sur l'accord ou l'invariabilité de l'adjectif *nu ?* — 475 ... sur l'adjectif *demi ?* — 476 ... sur l'adjectif *feu ?* — 477 ... sur *ci-joint* et *ci-inclus ?*

Dans le corps de la phrase, elles ne sont invariables que devant un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif : *Vous trouverez* CI-JOINT, CI-INCLUS *copie des articles. Vous trouverez* CI-JOINTE *la copie, une copie du contrat.*

Adjectifs employés adverbialement.

478. — L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour modifier un verbe, est toujours invariable : *Ces livres coûtent* CHER. *Ces fleurs sentent* BON.

Mots désignant des couleurs.

479. **Règle générale.** — Les adjectifs désignant des couleurs sont variables : *Des robes* BLANCHES. *Des habits* BLEUS. *Des chapeaux* NOIRS.

Mais si le mot qui désigne ces couleurs est un *nom*, ce nom reste invariable : *Des couleurs* AURORE (de la couleur de l'aurore). *Des étoffes* ORANGE (de la couleur de l'orange). *Des gazes* JONQUILLE. *Des robes* PONCEAU.

480. **Observation.** — Les noms *cramoisi, écarlate, mordoré* et *rose* sont passés à l'état d'adjectifs et par suite sont variables : *Soie* CRAMOISIE. *Souliers* MORDORÉS. *Rubans* ÉCARLATES. *Robes* ROSES.

481. **Remarque.** — Lorsqu'il y a dans une phrase deux adjectifs désignant des couleurs, si le premier est modifié par le second, ces deux adjectifs restent invariables : *Des cheveux* CHATAIN CLAIR. *Des étoffes* BLEU FONCÉ.

Adjectifs composés.

482. — Les adjectifs composés sont soumis aux trois règles suivantes, qui ont beaucoup de rapport avec celles des substantifs composés.

---

478. L'adjectif employé adverbialement est-il variable? — 479. Comment s'écrivent les adjectifs désignant des couleurs? — 480. Pourquoi les mots *cramoisi, écarlate, mordoré* et *rose* sont-ils variables? — 481. Lorsqu'il y a dans une phrase deux adjectifs désignant des couleurs, comment les écrit-on? — 482. Combien y a-t-il de règles générales pour l'accord des adjectifs composés?

483. **Première règle.** — Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs, ils varient l'un et l'autre en genre et en nombre. Tels sont : *Aveugle-né, premier-né, ivre mort, sourd-muet : Des hommes* IVRES MORTS. *Des femmes* SOURDES-MUETTES.

484. **Exception.** — Dans les adjectifs composés qui commencent par MI, DEMI, SEMI, comme *mi-parti, demi-barbare, semi-périodique*, les adjectifs *mi, demi, semi*, restent toujours invariables : *Les avis ont été* MI-PARTIS. *Une robe* MI-*partie de blanc et de rouge.* (Acad.) *Des peuples* DEMI-*civilisés. Des fleurs* SEMI-*doubles.*

485. **Deuxième règle.** — Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs dont le premier est employé adverbialement, comme *nouveau-né, mort-né, court vêtu, long-jointé*, qui sont pour *nouvellement né*, etc., le second adjectif seul s'accorde : *Une fille* NOUVEAU-NÉE. (Acad.) *Des enfants* NOUVEAU-NÉS. (Acad.)

Légère et *court vêtue* elle allait à grand pas. (LA FONTAINE.)

L'Académie écrit aujourd'hui *clairsemé* en un seul mot : *Du blé clairsemé, de l'avoine clairsemée.* Elle écrit aussi *aigres-douces*, en faisant varier les deux adjectifs.

486. **Exception.** — *Frais cueilli, frais éclos* et *tout-puissant*, par raison d'euphonie, font au féminin singulier : *fraîche cueillie, fraîche éclose, toute-puissante ;* et au féminin pluriel : *fraîches cueillies, fraîches écloses, toutes-puissantes.*

Au pluriel masculin *tout* dans *tout-puissant* reste invariable : *Ils sont* TOUT-PUISSANTS. (Acad.)

487. **Troisième règle.** — Quand un adjectif composé

---

483. Comment s'écrit l'adjectif composé formé de deux adjectifs? — 484. Quelle exception fait-on pour les adjectifs *mi, demi, semi?* — 485. Quand le premier des deux adjectifs est employé adverbialement s'accorde-t-il? — 486. N'y a-t-il pas quelques exceptions par raison d'euphonie? — 487. Comment écrit-on l'adjectif composé formé d'un mot invariable et d'un adjectif?

est formé d'un mot invariable (adverbe ou préposition) et d'un adjectif, ce dernier seul varie. Tels sont : *Bien-aimé, avant-dernier, contre-révolutionnaire. Des enfants* BIEN-AIMÉS. *Les* AVANT-DERNIERS *événements.*

§ IV. Complément des adjectifs.

488. — Le complément d'un adjectif est toujours exprimé par une préposition suivie ou d'un substantif ou d'un pronom, ou d'un infinitif : *Digne d'éloges, digne de vous, enclin au mensonge, enclin à mentir.*

489. **Complément commun à plusieurs adjectifs.** — Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même complément, pourvu qu'ils régissent l'un et l'autre la même préposition : *Il est utile et cher* A SA FAMILLE. En effet, on dit : *utile* A et *cher* A.

490. — Si les deux adjectifs ne régissent pas la même préposition, comme *utile*, qui exige *à*, et *chéri*, qui demande *de*, on donne à chaque adjectif le complément qui lui convient. Ex. : *Il est utile* A SA FAMILLE *et* EN *est chéri. Il est utile et chéri* DE *sa famille* serait une faute.

II

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS

§ I. Adjectifs numéraux.

491. **Règle générale d'accord.** — Les adjectifs numéraux ordinaux s'accordent, comme les autres adjectifs, en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent. Ex. : *Il ne faut pas s'abandonner à ses* PREMIERS *mouvements. Les* PREMIÈRES *pensées ne sont pas toujours les meilleures.* (Acad.)

---

488. Par quoi est ordinairement représenté le complément d'un adjectif? — 489. Deux adjectifs peuvent-ils n'avoir qu'un seul et même complément? — 490. Que fait-on si les deux adjectifs ne régissent pas la même préposition? — 491. Comment s'accordent les adjectifs numéraux ordinaux?

492. — Les adjectifs numéraux cardinaux restent invariables : *L'autorité royale n'avait pas d'ennemis plus dangereux que ces bourgeois de Paris nommés les* SEIZE. (VOLTAIRE.) *Trois* UN *de suite font* CENT ONZE *en chiffres arabes*. (Acad.)

ORTHOGRAPHE DE VINGT, CENT, MILLE

493. — **Vingt** et **cent** prennent une *s* lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre : *Quatre*-VINGTS *soldats. Trois* CENTS *chevaux. Ils sont quatre*-VINGTS. *Il y en a deux* CENTS.

494. **Exception.** — **Vingt** et **cent**, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel quand ils sont suivis d'un autre nombre : *Quatre*-VINGT-*cinq soldats. Trois* CENT *dix chevaux.*

495. **Remarque.** — **Vingt** et **cent** employés pour *vingtième*, *centième*, restent toujours invariables, parce qu'alors ils déterminent un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *Chapitre* QUATRE-VINGT ; *page deux* CENT ; *en l'an sept* CENT QUATRE-VINGT ; c'est-à-dire : *Chapitre quatre-vingtième ; page deux centième ; en l'an sept cent quatre-vingtième.*

496. — **Mille**, adjectif numéral, signifiant *dix fois cent*, est invariable : *Nos troupes firent cinq* MILLE *prisonniers.*

Remarque. — On écrit **mil** par abréviation pour marquer la date des années : *L'Amérique a été découverte en l'an* MIL *quatre cent quatre-vingt-douze.*

Cependant pour les années antérieures ou postérieures au premier millésime de l'ère chrétienne, on écrit MILLE : *L'an* MILLE *de la création ; l'an trois* MILLE *deux cent du monde. Mercier a donné pour titre à son ouvrage : L'an deux* MILLE *quatorze cent quarante.*

497. — **Mille**, mesure de chemin, est substantif et

---

492. Les adjectifs numéraux cardinaux s'accordent-ils ? — 493. Quand *vingt* et *cent* prennent-ils la marque du pluriel ? — 494. Quelle exception y a-t-il à cette règle ? — 495. Dans quel cas *vingt* et *cent* restent-ils invariables ? — 496. Comment s'écrit l'adjectif numéral *mille* ? — 497. *Mille*, mesure de chemin, prend-il le pluriel ?

prend une *s* au pluriel : *Trois* MILLES *d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France.*

498. — Les mots *million, milliard, billion*, etc., sont de véritables noms et prennent une *s* au pluriel.

§ II. Adjectifs possessifs.

499. **Emploi de l'adjectif possessif.** — Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article toutes les fois que le rapport de possession est suffisamment indiqué par le sens de la phrase.

Ainsi, au lieu de dire : *J'ai mal à* MA *tête. Pierre a cassé* SA *jambe*, dites : *J'ai mal à* LA *tête. Pierre s'est cassé* LA *jambe*, etc.

500. **Remarque.** — On fait usage de l'adjectif possessif pour désigner un mal habituel ou qui revient périodiquement : *J'ai mal à* MON *bras.* SA *tête te fait souffrir?* TA *goutte le tourmente.* L'emploi de l'article annoncerait un mal accidentel.

501. — Les adjectifs possessifs **notre, votre, leur**, placés devant un substantif en rapport avec un nom ou un pronom du pluriel exprimé précédemment, se mettent au singulier lorsque le sens est général. Ex. : *La plupart des hommes emploient la première partie de* LEUR VIE *à rendre l'autre misérable.* (LA BRUYÈRE.)

Notre, votre, leur, au contraire, se mettent au pluriel lorsque le substantif qui les suit représente plusieurs unités distinctes prises collectivement. Ex. : *Tous ces maris étaient au bal avec* LEURS *femmes. Ces enfants (ils ne sont pas frères) ont perdu* LEURS *pères. Ces deux négociants ont vendu* LEURS *maisons (ils en avaient chacun une).*

502. **Remarque.** — Malgré l'idée collective, **notre, votre, leur** se mettent au singulier quand ils se rapportent à un substantif qui ne s'emploie pas au pluriel, comme *humanité, faim,*

---

498. Comment s'écrivent au pluriel *million, milliard, billion*, etc.? — 499. Quand les adjectifs possessifs doivent-ils être remplacés par l'article? — 500. Quand doit-on les employer? — 501. Dans quels cas doit-on mettre au singulier ou au pluriel *notre, votre, leur?* — 502. Malgré l'idée collective, ces adjectifs ne se mettent-ils pas quelquefois au singulier?

soif, santé, etc. Ex. : *Nous sommes mécontents de* NOTRE SANTÉ. *Messieurs, modérez* VOTRE IMPATIENCE. *Je plains* LEUR SORT.

503. — L'adjectif possessif **son, sa, ses, leur, leurs,** ne s'emploie généralement que lorsque l'idée de possession se rapporte à un nom de personne ou de chose personnifiée :

Soyons *ses* ennemis et non *ses* assassins. (RACINE.)

504. — Lorsqu'il s'agit de choses, **son, sa, ses, leur, leurs,** ne peuvent être employés qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé comme sujet dans la même proposition. Ex. : *La campagne a* SES *agréments. Ces langues ont* LEURS *beautés.*

Mais on ne dirait pas : *Ces langues sont riches ; j'admire* LEURS *beautés ; La Grèce aimait la guerre, elle connaissait* SON *art ;* les substantifs possesseurs *langues* et *Grèce* n'étant pas les sujets des propositions où figurent *leurs* et *son.*

Dans ce cas, on remplace *son, sa, ses, leur, leurs* par l'**article** et le pronom **en**, et l'on dit : *Ces langues sont riches ; j'*EN *admire* LES *beautés. La Grèce aimait la guerre ; elle* EN *connaissait* L'*art.* (MONTESQUIEU.)

505. **Exception.** — Quoique le nom de chose ne soit pas le sujet de la proposition où se trouve l'adjectif possessif, on emploie **son, sa, ses, leur, leurs,** lorsque le substantif possédé est précédé d'une préposition : *Paris est une ville remarquable ; les étrangers admirent la beauté* DE SES *édifices.*

§ III. Adjectifs indéfinis.

506. **Aucun et nul.** — AUCUN, signifiant *pas un,* exclut toute idée de pluralité ; il en est de même de l'adjectif NUL précédant son substantif :

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. (LA FONTAINE.)

Toutefois *aucun* et *nul* prennent le pluriel avec un substantif

503. Quelle est la règle générale de l'emploi de l'adjectif possessif *son, sa, ses, leur, leurs ?* — 504. Peut-on l'employer lorsqu'il s'agit de choses ? — 505. Dans quel autre cas doit-on encore se servir de cet adjectif possessif ? — 506. Que savez-vous sur le nombre des adjectifs *aucun* et *nul ?*

qui n'a pas de singulier, comme *annales*, *ancêtres*, *funérailles*, *pleurs*, ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes*, *gages* : *Aucunes funérailles ne furent plus magnifiques. Aucunes troupes ne sont mieux disciplinées.*

507. **Chaque.** — CHAQUE veut toujours un substantif après lui : CHAQUE *pays a ses plantes particulières.* (BUFFON.) Ne dites donc pas : *Ces volumes coûtent cinq francs* CHAQUE ; mais dites : *cinq francs* CHACUN.

508. **Même.** — **Même** est adjectif ou adverbe.

509. — **Même** est adjectif et s'accorde :

1° Quand il précède immédiatement le substantif : *Ce sont les* MÊMES *livres que les vôtres.*

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *Nous*-MÊMES, *vous*-MÊMES, *eux*-MÊMES. *Les rois* MÊMES.

Ces murs MÊMES, seigneur, peuvent avoir des yeux. (RACINE.)

510. — **Même** est adverbe et invariable :

1° Quand il modifie un verbe : *Exempts de maux réels, les hommes s'en forment* MÊME *de chimériques.* (MASSILLON.)

2° Quand il se trouve avant ou après un adjectif : *Il faut obéir aux lois* MÊME *injustes.* (B. DE SAINT-PIERRE.) *Nos méthodes savantes nous cachent les vérités naturelles connues* MÊME *de simples bergers.* (B. DE SAINT-PIERRE.)

3° Lorsqu'il est placé après deux ou plusieurs substantifs : *Les animaux, les plantes* MÊME *étaient au nombre des divinités égyptiennes.* (WAILLY.)

511. **Quelque.** — **Quelque** s'écrit en un seul mot ou en deux mots :

512. — Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, **quel que**, et alors **quel**, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et **que**, conjonction, reste invariable :

QUELS QUE soient les humains, il faut vivre avec eux.

---

507. Que savez-vous sur l'emploi du mot *chaque?* — 508. Quelle est la nature du mot *même?* — 509. Quand *même* est-il adjectif ? — 510. Dans quel cas *même* est-il adverbe ? — 511. De combien de manières s'écrit *quelque?* — 512. Quelle est la règle à suivre pour l'orthographe de *quel que* devant un verbe ?

513. — Suivi d'un substantif, **quelque** s'écrit en un mot ; il est adjectif et s'accorde avec ce substantif :

QUELQUES crimes toujours précèdent les grands crimes.
(RACINE.)

514. — Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*) **quelque** s'écrit également en un mot ; mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : QUELQUE *puissants qu'ils soient.* QUELQUE *considérés que nous soyons.* QUELQUE *adroitement qu'ils s'y prennent.* (Acad.)

515. **Première remarque.** — Malgré l'adjectif placé après lui, *quelque* varie lorsque l'adjectif est immédiatement suivi d'un substantif. Ex. : QUELQUES *grandes richesses que vous possédiez...*

516. — Cependant *quelque* est adverbe et reste invariable si le substantif et l'adjectif réunis jouent le rôle d'un attribut. On reconnaît que *quelque* est adverbe quand on peut le remplacer par **si**. Ex. : QUELQUE *bons traducteurs qu'ils soient, ils ne comprennent pas ce passage.* On peut dire : Si *bons traducteurs*, etc.

517. **Seconde remarque.** — **Quelque** devant un adjectif cardinal signifie *environ ;* il est adverbe et reste invariable : *Il y a de cela quelque soixante ans.*

518. **Tout.** — **Tout** est adjectif ou adverbe.

519. — **Tout** est adjectif quand il signifie *chaque* ou *en totalité*. Il s'accorde alors en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte : TOUT *homme*, TOUTE *femme ;* TOUS *les hommes*, TOUTES *les femmes. Nous sommes* TOUS *sujets à la mort.*

520. — **Tout** est adverbe, et conséquemment invariable,

---

513. Comment s'écrit *quelque* suivi d'un substantif ? — 514 ... suivi d'un qualificatif ? — 515. *Quelque*, suivi d'un adjectif, peut-il varier ? — 516. Comment reconnaît-on que le mot *quelque* placé devant un adjectif qui est suivi d'un substantif, est adverbe ? — 517. Comment s'écrit *quelque* devant un adjectif cardinal ? — 518. De quelle nature est le mot *tout ?* — 519. Quand *tout* est-il adjectif ? — 520. Quand *tout* est-il adverbe ?

lorsqu'il signifie *tout à fait*, *entièrement*, *quelque*... Dans ce cas, il précède ordinairement un adjectif, un participe ou un adverbe : TOUT *spirituels qu'ils sont*. TOUT *estimée qu'elle est*. TOUT *élégamment qu'elle est vêtue*.

521. **Exception.** — **Tout**, quoique adverbe, varie, quand le mot qui suit est du féminin et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *Elle est* TOUTE *stupéfaite*. TOUTE *hardie qu'elle est*. TOUTES *spirituelles qu'elles paraissent*. TOUTES *détestées qu'elles sont*. C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout*.

522. **Tout** *devant* **autre.** — *Tout* suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif est adjectif ou adverbe.

523. — **Tout** est adjectif, et conséquemment variable, quand il modifie le substantif qui suit. Dans ce cas, l'adjectif *autre* peut être placé après ce substantif, sans que le sens de la phrase en soit altéré : TOUTE *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle*. On peut dire : TOUTE *place autre qu'un trône eût été indigne d'elle*.

524.—**Tout** est adverbe, et pour cette raison invariable, quand il modifie l'adjectif *autre*, et alors le sens ne permet pas de placer l'adjectif *autre* après le substantif : *Donnez-moi une* TOUT *autre occupation*. On ne peut pas dire : *Donnez-moi une* TOUTE *occupation autre*.

§ IV. Répétition des adjectifs déterminatifs.

525. **Règle générale.** — Les adjectifs déterminatifs, comme l'article, se répètent :

1° Devant chaque substantif : CES *officiers et* CES *soldats*. SES *oncles et* SES *tantes*. VOTRE *père et* VOTRE *mère*.

2° Devant deux adjectifs unis par *et*, lorsque ces adjectifs ne qualifient pas le même objet : CES *grandes et* CES *petites maisons*. VOS *bonnes et* VOS *mauvaises actions*.

---

521. Dans quel cas *tout* adverbe peut-il varier? — 522. Quelle est la nature de *tout* suivi de *autre?* — 523. Quand *tout* suivi de *autre* est-il adjectif ? — 524. Quand est-il adverbe? — 525. Quels sont les principaux cas de la répétition des adjectifs déterminatifs ?

CHAPITRE V

LE PRONOM

EMPLOI ET CONSTRUCTION

526. **Emploi des pronoms. Obscurités à éviter.** — Tout substantif employé dans un sens vague, indéterminé, c'est-à-dire sans article ni adjectif déterminatif, ne doit pas être représenté par un pronom, lorsque ce substantif indéterminé exprime avec le verbe ou la préposition qui précède une seule et même idée.

On ne doit donc pas dire : *Je vous fais grâce et* ELLE *est méritée. Quand on est en santé, il faut tout faire pour* LA *conserver. Il m'a reçu avec politesse* QUI *m'a charmé.*

Il faut construire ces phrases de manière que le substantif soit déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *Je vous accorde votre grâce, et* ELLE *est méritée. Quand on possède la santé, il faut tout faire pour* LA *conserver. Il m'a reçu avec une politesse* QUI *m'a charmé.*

527. **Construction des pronoms.** — Le pronom ne doit jamais être employé d'une manière équivoque.

On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'il a de beau.* En effet, *il* peut se rapporter également bien à Virgile ou à Homère. Pour être correct, il faut dire : *Virgile a imité Homère dans tout ce que* CELUI-CI *a de beau;* ou : *Virgile, dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère.*

528. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se rapporter tantôt à un nom et tantôt à un autre.

On ne dira donc pas : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et*

---

526. Dans quel cas le substantif ne peut-il être représenté par un pronom? Expliquez cette règle par des exemples. — 527. Qu'y a-t-il à remarquer sur la construction du pronom ? — 528. Les pronoms peuvent-ils être répétés avec des rapports différents?

il ***lui fut si agréable, qu'*****il** ***lança au même instant la foudre contre les Philistins,*** parce que le premier ***il*** se rapporte à ***holocauste*** et le second à ***Dieu ;*** ni : **On** ***aperçoit dans cet ouvrage un mystère qu'*****on** ***tâche de vous cacher,*** attendu que le premier ***on*** se rapporte au lecteur et le second à l'auteur.

Le moyen de rendre ces phrases correctes, c'est de diminuer le nombre des rapports, en diminuant celui des pronoms : ***Samuel offrit son holocauste,*** et ***Dieu le trouva si agréable qu'il lança,*** etc. ***Le lecteur aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'on tâche,*** etc.

RÈGLE D'ACCORD DES PRONOMS

529. — Le pronom prend le genre et le nombre du nom dont il tient la place. Il est soumis, pour l'accord, aux mêmes règles que l'adjectif qualificatif.

Ex. : ***Le vol est l'état naturel de l'hirondelle.*** ELLE ***mange en volant,*** ELLE ***boit en volant, et quelquefois donne à manger en volant.*** (BUFFON.)

I

DES PRONOMS PERSONNELS

§ I. EMPLOI ET PLACE DES PRONOMS PERSONNELS

530. **Pronoms personnels sujets.** — Les pronoms personnels employés comme sujets se placent avant le verbe :

J'inventai des couleurs, J'armai la calomnie,
J'intéressai sa gloire, IL trembla pour sa vie. (Racine, *Esther*.)

531. **Exceptions.**— 1° Lorsque l'on interroge. Dans les temps simples, les pronoms sujets se placent après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le participe :

---

529. Quelle est la règle d'accord des pronoms? — 530. Quelle place doivent occuper les pronoms personnels sujets? — 531. Quelles sont les principales exceptions à cette règle?

Par de stériles vœux pensez-VOUS m'honorer? (RACINE.)

Où suis-JE? qu'ai-JE fait? que dois-JE faire encore?
(CORNEILLE.)

2° Dans certaines phrases exclamatives : *Parle-t*-IL! *Est*-IL *cruel!*

3° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

Puissé-JE de mes yeux y voir tomber la foudre! (CORNEILLE.)

4° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je ne serai heureux, disait*-IL, *qu'autant que vous le serez.*

5° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots *aussi, peut-être, encore, toujours, en vain, du moins, au moins* : AUSSI *est*-IL *votre ami.* PEUT-ÊTRE *avez*-VOUS *raison.* EN VAIN *prétendons*-NOUS.

Observation. — Cette dernière exception n'est pas de rigueur; on peut dire également : *Aussi il est votre ami. Peut-être vous avez raison*, etc.; mais alors l'expression ne semble pas avoir la même grâce ou la même énergie.

532. **Pronoms personnels compléments.** — Les pronoms personnels employés comme compléments se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs M'ont trahi, M'ont trompé!
... Je viens chercher Hermione en ces lieux,
LA fléchir, L'enlever ou mourir à ses yeux. (RACINE.)

533. **Exception.** — Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le complément s'énonce après le verbe :

Avant de m'avilir, ciel, ouvre-MOI la tombe.

A moins que l'impératif ne soit accompagné d'une négation : *Ne* ME *trompez pas.* (Acad.)

534. **Première remarque.** — S'il y avait deux im-

---

532. Quelle est la place des pronoms personnels employés comme compléments? — 533. Où se placent-ils lorsque le verbe est à l'impératif? — 534. Quel est la place du pronom lorsqu'il y a deux impératifs de suite unis par une des conjonctions *et, ou?*

pératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom complément du dernier impératif pourrait le précéder :

Laissez-moi cette chaîne, ou *m*'arrachez le jour. (LA HARPE.)
Va, cours, vole et *nous* venge. (CORNEILLE.)
Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez. (BOILEAU.)

535. **Deuxième remarque.** — Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, le complément direct s'énonce le premier : *Donnez*-LE MOI, *prêtez*-LE LUI, *cédez*-LE NOUS.

On en excepte les pronoms compléments directs *moi*, *toi*, *le*, *la*, *les*, employés avec le complément indirect *y* : *Envoyez*-Y-MOI, *promènes*-Y-TOI, *menez*-Y-LE, pour ne point dire : *Envoyez*-M'Y, *promène*-T'Y, *menez*-L'Y. Cependant il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple : *Envoyez-moi là*, *promène-toi là*, *menez-le dans ce lieu.*

La même exception a lieu avec les pronoms *nous* et *vous* : *Montrez-nous-le*, *servez-vous-la.*

536. **Troisième remarque.** — Dans la conjugaison du verbe *s'en aller* la particule *en* doit toujours être placée immédiatement après le second pronom personnel : *Nous nous* EN *sommes allés*. *Vous vous* EN *étiez allés*. *Ils s'*EN *seront allés*.

§ II. RÉPÉTITION DES PRONOMS PERSONNELS

537. **Pronoms personnels sujets.** — La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable devant chaque verbe, quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni*, *mais* : NOUS *détestons les méchants*, *parce que* NOUS *les craignons*. IL *est savant quoiqu'*IL *soit bien jeune.*

Hors ce cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter.

Ainsi on peut dire également : JE *dis et* JE *prétends* ; IL *étu-*

---

535 Quand un impératif a deux pronoms pour compléments, quelle est la place de chacun ? — 536. Où se place la particule *en* dans le verbe *s'en aller ?* — 537. Quand doit-on répéter les pronoms personnels sujets ?

die et IL *fait des progrès;* ou : JE *dis et prétends;* IL *étudie et fait des progrès.*

538. **Pronoms personnels compléments.** — La répétition des pronoms personnels employés comme compléments est également indispensable avant chaque verbe, à un temps simple :

Son visage odieux M'afflige et ME poursuit. (RACINE.)
Il détourne les yeux, LE plaint, et LE révère. (*Idem.*)

539. — Avant chaque verbe à un temps composé, on peut répéter ou ne pas répéter les pronoms personnels compléments. On dit également bien : *Il* M'*a estimé et* M'*a aimé*, ou *il* M'*a estimé et aimé*, sans répéter non plus l'auxiliaire ; *Nous* LES *avons attaqués et* LES *avons vaincus*, ou *nous* LES *avons attaqués et vaincus.*

540. Remarque. — Il faut toujours répéter les pronoms personnels employés comme compléments, quand ces pronoms forment des compléments de nature différente : *Il* NOUS *a récompensés, et* NOUS *a adressé des éloges.* Le premier *nous* est complément direct, et le second, complément indirect.

§ III. REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PRONOMS PERSONNELS

541. **Emploi du pronom soi.** — Le pronom **soi** est toujours du singulier, et se dit des personnes et des choses : *Chacun pense à* SOI. *L'aimant attire le fer à* SOI.

542. — Appliqué aux personnes, il ne peut se rapporter qu'à un sujet indéterminé, représenté par un pronom indéfini, comme **on**, **chacun**, **personne**, **quiconque**, etc.,

538. Quand la répétition des pronoms personnels compléments est-elle indispensable? — 539. Devant chaque verbe à un temps composé doit-on répéter le complément? — 540. Doit-on faire cette répétition quand les pronoms forment des compléments de nature différente? — 541. Quelle est la règle générale de l'emploi de *soi?* — 542. Qu'y a-t-il à remarquer sur l'emploi de ce pronom lorsqu'il désigne des personnes?

ou bien encore par un **infinitif** : ON *doit parler rarement de* SOI. CHACUN *travaille pour* SOI. *Ne* VIVRE *que pour* SOI, *c'est être déjà mort.*

543.— Appliqué aux choses, **soi** peut se rapporter à un sujet déterminé : *L'aimant attire le fer à* SOI. *Un bienfait porte sa récompense avec* SOI. (Acad.)

544. **Remarque.** — Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on*, *quiconque*, etc., les écrivains emploient **soi**, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque, parce que ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *En remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travaille pour* SOI. *Pour lui* offrirait un sens louche : on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

545. **Les pronoms leur, lui, elle, eux, elles, comparés avec en, y.** — Le pronom **leur** et les pronoms **lui**, **eux**, **elle**, **elles**, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes ou aux choses personnifiées ; en parlant de choses non personnifiées, on fait usage des pronoms **en**, **y**. Ainsi, au lieu de dire : *Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'*ELLE. *Ces bâtiments n'étant pas assez grands, je* LEUR *ferai ajouter une aile*, on doit dire : *N'*EN *approchez pas ; j'*Y *ferai ajouter*, etc.

546. **Le pronom le.** — Le pronom **le** peut représenter un *substantif* ou un *adjectif.*

547. — Quand il représente un *substantif* ou un adjectif pris *substantivement*, le pronom **le** s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il représente :

La reine? Vraiment oui, je LA suis en effet. (LA FONTAINE.)

Êtes-vous la mère de cet enfant? — Je LA *suis.*
Êtes-vous la malade? — Je LA *suis.*
Êtes-vous les mariés? — Nous LES *sommes.*

---

543. Quel est le rapport de *soi* appliqué aux choses ? — 544. *Soi*, appliqué aux personnes, ne peut-il toujours s'employer qu'en rapport avec une expression vague? — 545. Faites connaître l'emploi de *leur* et de *lui*, *elle*, *eux*, *elles*. Dans quels cas remplace-t-on ces pronoms par *en* ou *y*? — 546. Que représente le pronom *le*? — 547. Comment s'accorde ce pronom quand il représente un substantif?

548. — Quand il représente un *adjectif* ou un substantif pris *adjectivement*, le pronom **le** est invariable :

Êtes-vous mère? — Je LE *suis.*
Madame, êtes-vous malade? — Je LE *suis.*
Messieurs, êtes-vous mariés? — Nous LE *sommes.*

II

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

549. **Emploi du pronom CE.** — On emploie le pronom **ce** pour *il, elle, ils, elles,* comme sujet d'une proposition dont l'attribut est un substantif ou un pronom : Ex. : *Je lis et je relis La Fontaine; c'est mon auteur favori; c'est celui que je trouve le plus naturel. Bien loin d'être des dieux,* CE *ne sont pas même des hommes.* (FÉNELON.)

550. **Le pronom ce devant le verbe être.** — On emploie souvent **ce**, par pléonasme, devant le verbe **être** pour donner à la phrase plus de clarté et de précision.

551. — Voici les principaux cas de cet emploi :

1° Lorsque la phrase commence par **ce**, suivi d'un pronom relatif : CE QUI *importe à l'homme,* C'*est de remplir ses devoirs.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Il y a inversion dans ces phrases. Le sujet est placé après le verbe *être.* Ce qui précède en est l'attribut : *Remplir ses devoirs est ce qui importe à l'homme.* Cette transposition des termes donne plus de relief à l'expression, et la répétition du pronom *ce* donne au sens plus de précision et de netteté.

2° Quand ce qui précède le verbe **être** figure comme attribut et a une certaine étendue : *Le plus beau présent qui ait été fait aux hommes, après la sagesse,* C'*est l'amitié.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

L'ordre naturel serait : *L'amitié est le plus beau présent...* En trans-

---

548. Comment s'accorde le pronom *le* quand il représente un adjectif? — 549. Quand emploie-t-on le pronom *ce* pour *il, elle, ils, elles?* — 550. Pourquoi emploie-t-on souvent le pronom *ce* devant le verbe *être?* — 551. Donnez les principaux cas de cet emploi, avec les remarques qui s'y rapportent?

posant les termes, en mettant l'attribut en avant et le répétant par l'emploi du pronom *ce*, on donne, ici encore, plus de vivacité, plus de force et de relief à la pensée.

Remarque. — Si l'attribut a peu d'étendue, on peut ne pas exprimer le pronom **ce** devant le verbe *être*, et dire également bien : *Le mobile de nos actions* EST ou C'EST *notre félicité.*

3° Quand le verbe **être** est précédé de deux ou plusieurs infinitifs, et suivi d'un substantif : ÉTUDIER *les anciens*, LIRE *les modernes*, C'*est sa principale occupation.* RIRE, BOIRE, MANGER, DORMIR, C'*est toute sa vie.*

Première remarque. — S'il n'y avait qu'un infinitif, le pronom **ce** pourrait être ou ne pas être exprimé devant le verbe *être :*

Punir est un tourment, pardonner, un plaisir. (CHÉNIER.)

Se plaire en tous lieux, C'*est* OÙ *est le secret du sage.*

Deuxième remarque. — L'emploi du pronom **ce** est indispensable devant le verbe *être*, lorsque ce verbe est précédé et suivi d'un infinitif : *Bien* ÉCRIRE, C'*est tout à la fois bien* PENSER, *bien* SENTIR, *et bien* RENDRE. (BUFFON.)

552. **Celui, ceux, celle, celles,** *suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe.* — **Celui, ceux, celle, celles** expriment une idée générale qui a besoin d'être restreinte, soit par un complément indirect : *Les défauts de Henri IV étaient* CEUX *d'un* HOMME *aimable ;* soit par un pronom relatif placé immédiatement après : CEUX QUI *font des heureux sont les vrais conquérants.*

C'est pourquoi l'usage le plus général est de ne pas faire suivre immédiatement ces pronoms d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *Celle aimable, celle écrite,* il vaut mieux dire : *Celle qui est aimable, celle qui est écrite.*

553. — **Celui-ci, celle-ci, ceci,** opposés **à celui-là, celle-là, cela,** désignent les objets les plus proches, et

---

552. Qu'y a-t-il à remarquer sur la construction des pronoms *celui, ceux, celle, celles?* — 553. Quelle différence y a-t-il entre *celui-ci, celle-ci, ceci,* et de *celui-là, celle-là, cela?*

celui-là, celle-là, cela, les objets les plus éloignés : *Voici deux maisons* : CELLE-CI (la plus proche) *est la plus élégante, et* CELLE-LA (la plus éloignée) *est la plus commode.*

554. — Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par **celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci**; ceux, au contraire, dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par **celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là** : *Le corps périt et l'âme est immortelle; cependant on néglige* CELLE-CI, *et tous les soins sont pour* CELUI-LA.

III

DES PRONOMS POSSESSIFS

555. **Emploi et construction.** — Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment :

Tes DISCOURS trouveront plus d'accès que les MIENS. (RACINE.)

> Les amis de ce PAYS-là
> Valent bien, dit-on, ceux du NÔTRE.
> (LA FONTAINE, *les Deux amis.*)

Conséquemment il est contre la grammaire de commencer ainsi une lettre : *J'ai reçu* LA VÔTRE *en date du*, etc., phrase dans laquelle LA VÔTRE ne se rapporte à rien de ce qui précède. Pour être correct, il faut dire : *J'ai reçu votre lettre*, etc.

Remarque. — Un mauvais usage des pronoms démonstratifs *celui-ci, celle-ci,* donne lieu à la même faute; ne dites donc pas : CELLE-CI *est pour vous informer que,* etc.; dites : *Cette lettre est pour vous informer...*

556. **Observation.** — Quand on dit : LE MIEN *et* LE TIEN *sont la source de toutes les querelles* (LA ROCHEFOUCAULD); *Il n'y*

---

554. Par lequel de ces pronoms représente-t-on les objets dont on a parlé en dernier lieu et ceux dont il a été question en premier lieu? — 555. Quelle est la règle générale à observer dans l'emploi des pronoms possessifs? — 556. N'y a-t-il pas exception pour les pronoms possessifs employés substantivement?

a rien du NÔTRE ; LES VÔTRES *se sont bien battus* (Acad.), les pronoms possessifs sont employés substantivement, et, dans ce cas, la règle qui précède ne leur est pas applicable.

IV

DES PRONOMS RELATIFS

557. **Règle générale d'accord.** — Le pronom relatif ou *conjonctif* prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *Moi* QUI SUIS ESTIMÉ, *toi* QUI ES ESTIMÉ, *lui* QUI EST ESTIMÉ, *elle* QUI EST ESTIMÉE, *nous* QUI SOMMES ESTIMÉS, *vous* QUI ÊTES ESTIMÉS, etc.

558. **Remarque.** — L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif.

Au lieu de dire : *Nous étions* DEUX QUI ÉTAIENT *du même avis*, on doit dire : *Nous étions* DEUX QUI ÉTIONS *du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le pronom **nous** auquel se rapporte l'adjectif.

559. — Il n'en serait pas de même si l'adjectif était précédé de l'article. Cet adjectif, employé alors substantivement, deviendrait l'antécédent du pronom relatif. Dites donc : *Vous êtes* LE SEUL *qui* AIT *réussi*, et non *qui* AYEZ *réussi*.

Il résulte de cette remarque qu'on doit dire : *Nous sommes* DEUX *qui* AVONS ÉTÉ *récompensés*, et : *Nous sommes* LES DEUX *qui* ONT ÉTÉ *récompensés*.

560. **Place du pronom relatif.** — Le pronom relatif doit être rapproché autant que possible de son antécédent, pour que son rapport avec ce dernier soit clairement établi et ne puisse donner lieu à aucune équivoque : *La paresse est un* VICE QUE *les hommes surmontent difficilement.* (MARMONTEL.)

D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *On trouve des* MAXIMES

---

557. Quelle est la règle générale d'accord du pronom relatif? — 558. L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom relatif? — 559. En serait-il de même si l'adjectif était précédé de l'article ? — 560. Quelle place doit occuper le pronom relatif?

dans ces DISCOURS QUI *sont contraires à la morale.* Pour être correct, dites, en rapprochant le pronom *qui* de son antécédent *maximes: On trouve, dans ces discours, des maximes* QUI *sont contraires à la morale.*

Remarque. — Les poètes s'écartent quelquefois de cette règle :

La DÉESSE, en entrant, QUI voit la nappe mise. (BOILEAU.)
Un LOUP survint à jeun, QUI cherchait aventure. (LA FONTAINE.)

561. **Le pronom** QUI **et les pronoms** LEQUEL, DUQUEL, etc. — **Qui**, complément d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées :

Phalante, A QUI *le désespoir donne un reste de force, élève les mains et les yeux vers le ciel.* (FÉNELON.)

Rochers escarpés, A QUI *je me plains des maux que j'endure.* (MARMONTEL.)

Pour les choses non personnifiées, on remplace **qui** par **lequel, laquelle** : *L'étude* A LAQUELLE *je consacre mes loisirs. Le cheval* SUR LEQUEL *je suis monté.*

562. **Première remarque.** — En parlant des personnes, au lieu de **qui** précédé d'une préposition, on peut employer **auquel, duquel, par lequel,** etc.; c'est l'oreille et le goût qui indiquent le choix à faire.

On dira donc également bien, sous le rapport de la correction : *Vos parents* A QUI OU AUXQUELS *j'ai écrit. Le poète* POUR QUI OU POUR LEQUEL *on a sollicité cette faveur.*

563. **Seconde remarque.** — Les pronoms **qui, que, dont,** se remplacent par **lequel, duquel,** pour éviter une équivoque.

Ainsi, au lieu de dire : *Je dois recevoir une lettre de mes enfants* QUE *j'attends avec impatience,* on dira : LAQUELLE *j'attends avec impatience ;* parce qu'on ne saurait, sans cela, si **que** se rapporte à *lettre* ou à *enfants.*

564. **Dont** et **d'où** — **Dont** marque simplement la rela-

---

561. Quel est l'emploi de *qui* complément d'une préposition? — 562. En parlant des personnes, *qui* peut-il être remplacé par un autre pronom? — 563. Quand les pronoms *qui, que, dont* se remplacent-ils par *lequel, duquel,* etc.? — 564. Quelle différence existe-t-il entre *dont* et *d'où?*

tion : *La personne* DONT *je parle.* **D'où** exprime une idée d'extraction, de sortie : *La ville* D'OÙ *je viens. Le péril* D'OÙ *il est sorti.*

Remarque. — Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'*être issu*, d'*être né*, c'est **dont** et non pas *d'où* qu'il faut employer : *La famille* DONT *elle sort.* (Acad.)

V

DES PRONOMS INDÉFINIS

565. **Le pronom ON.** — **On**, masculin et singulier de sa nature, sert quelquefois à désigner une femme, et même plusieurs personnes ; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on* prennent la marque du féminin ou du pluriel. Ex. : *Quand* ON *est mariée,* ON *n'est pas toujours* MAÎTRESSE *de ses actions.* ON *n'est pas heureux lorsqu'on s'aime tendrement, et qu'*ON *est* SÉPARÉS.

566. **Observation.** — Au lieu de **on** il vaut mieux mettre **l'on** pour éviter certaines consonnances désagréables qui ont lieu principalement après **et**, **si**, **ou** : *Et l'on dit, si l'on voit, ou l'on verra.* Cependant on doit faire usage de **on** devant **le**, **la**, **les**, **lui**, pour éviter la répétition désagréable de l'articulation **l** : *Et on le dit, si on la voit, ou on la verra.*

Au commencement d'une phrase, on préfère généralement **on** à **l'on**, parce que alors il n'y a aucune mauvaise consonnance à éviter.

567. — **Chacun suivi de l'adjectif possessif son, sa, ses, leur, leurs.** — **Chacun**, précédé d'un pluriel, prend après lui tantôt **son**, **sa**, **ses**, et tantôt **leur**, **leurs**.

568. — **Chacun** prend **son**, **sa**, **ses**, quand la partie de la phrase précédant *chacun* a un sens complet, c'est-à-dire quand *chacun* est placé après le complément direct,

---

565. Quand les adjectifs qui se rapportent à *on* se mettent-ils au féminin et au pluriel ?— 566. Quand emploie-t-on *l'on* au lieu de *on?* — 567. Quels adjectifs peuvent suivre *chacun* précédé d'un pluriel ? — 568. Dans quel cas *chacun* prend-il après lui *son, sa, ses?*

ou que le complément qui le suit n'est pas indispensable au sens du verbe qui précède :

Ils ont apporté des offrandes, CHACUN *selon* SES *moyens.*
Les deux rois se sont retirés, CHACUN *dans* SA *tente.*
Ils ont opiné, CHACUN *à* SON *tour.*

569.—**Chacun** prend **leur, leurs**, lorsque la première partie de la phrase n'offre pas un sens complet, c'est-à-dire lorsque *chacun* précède le complément direct, ou bien un complément indirect essentiel au sens :

Ils ont apporté, CHACUN, LEURS *offrandes.*
Ils ont donné, CHACUN, LEUR *avis.*
Les deux rois sont allés, CHACUN, *dans* LEUR *camp.*
Mettez ces livres, CHACUN, *à* LEUR *place.*

570. **L'un l'autre, les uns les autres; l'un et l'autre, les uns et les autres.** — **L'un et l'autre, les uns et les autres** éveillent simplement une idée de pluralité ; **l'un l'autre, les uns les autres**, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi, on dira de Racine et de Boileau : L'UN ET L'AUTRE *furent deux grands poètes. Ils s'estimaient* L'UN L'AUTRE.

571. **Quiconque.** — **Quiconque** est ordinairement sujet des deux propositions qu'il réunit : QUICONQUE *n'observera pas cette loi sera puni.* (Acad.)

Il peut être aussi complément et sujet :

Dès que l'impression fait éclore un poète,
Il est l'esclave né de *quiconque* l'achète. (BOILEAU.)

Ce pronom est ordinairement du masculin et n'a point de pluriel. Il est cependant quelquefois féminin et peut être suivi d'un adjectif de ce genre lorsqu'il a très clairement rapport à une femme. Ex. : *Mesdames* QUICONQUE *de vous sera assez* HARDIE *pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* (Acad.)

---

569. Quand *chacun* prend-il *leur, leurs?* — 570. Quelle différence faites-vous entre *l'un l'autre, les uns les autres ; l'un et l'autre, les uns et les autres?* — 571. Que savez-vous sur le rôle et le genre du pronom *quiconque?*

CHAPITRE V

LE VERBE

I

DU SUJET. — EMPLOI ET CONSTRUCTION

572. **Première règle.** — Tout verbe à un mode personnel doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (RACINE.)

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets : le premier verbe, *met*, a pour sujet *qui*, et le second, *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet parce qu'il est à un mode impersonnel.

Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *En quoi ce grand prince réussit parfaitement*, FUT *de réformer les mœurs de son peuple*, car *fut* est ici sans sujet ; il faut dire : L'ENTREPRISE *dans laquelle*, etc. ; et alors le verbe *fut* a pour sujet *l'entreprise*.

Remarque. — A l'impératif, le sujet n'est pas énoncé :

AIMEZ qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

573. **Deuxième règle.** — Tout mot employé comme sujet doit avoir un verbe :

L'*orgueil* n'*aveugle* pas ceux que l'*honneur éclaire*. (GRESSET.)

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*.

On ne dira donc pas : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions* QUI, *si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*.

Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *Je*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais ; elles*,

---

572. Tout verbe à un mode personnel doit-il avoir un sujet? A l'impératif, le sujet est-il énoncé? — 573. Tout mot employé comme sujet doit-il avoir un verbe?

second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le quatrième sujet, *qui*, n'appartient à aucun verbe, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore :* il y a alors autant de verbes que de sujets.

574. **Troisième règle.** — Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois. Ainsi, l'auteur de la *Henriade* n'est pas à imiter quand il dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur, *il* le posa lui-même. (VOLTAIRE.)

Posa a deux sujets : *Louis* et *il*.

575. **Remarque.** — Dans les phrases interrogatives ou exclamatives, on exprime souvent le substantif sujet d'une manière absolue, et l'on place après le verbe un pronom qui en rappelle l'idée; ou bien le pronom sujet est énoncé avant le verbe, et le substantif ne vient qu'après, comme une sorte d'explication. Ex. :

Dieu laissa-t-*il* jamais ses enfants au besoin ? (RACINE.)

Qu'*il* va lentement le *navire*
A qui j'ai confié mon sort! (BÉRANGER.)

II

ACCORD DU VERBE

576. **Règle générale.** — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Je plains l'homme accablé du poids de ses loisirs.
O soleil! *tu parais*, *tu souris* et *tu consoles* la terre.
Souvent les *richesses attirent* les amis, et la *pauvreté* les *éloigne*.

577. **Sujet multiple ou composé.** — Lorsque le sujet

---

574. Le sujet du verbe peut-il être exprimé deux fois? — 575. Quelle remarque peut-on faire, à propos de cette règle, dans les phrases interrogatives ou exclamatives? — 576. Rappelez la règle générale sur l'accord du verbe. — 577. Comment s'accorde le verbe lorsque le sujet est multiple?

se compose de deux ou plusieurs mots, substantifs ou pronoms, le verbe se met au pluriel, et il s'accorde avec la personne qui a la priorité si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personne a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième :

Plus loin le *tambour*, le *fifre* et la *trompette*
Font entendre des airs que le vallon répète. (SAINT-LAMBERT.)

Narbal et *moi admirions* la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. (FÉNELON.)

Toi et *lui* VOUS *êtes* heureux. (BONIFACE.)

APPLICATIONS PARTICULIÈRES DE L'ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

578. **Sujets synonymes.** — Quand les substantifs composant le sujet sont **synonymes**, le verbe s'accorde avec le dernier. Ex. : *Son courage, son intrépidité* étonne *les plus braves.*

La raison de cette règle est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs ; puisqu'il y a unité dans l'esprit il doit y avoir unité dans les mots.

579. **Sujets unis par** OU. — Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjonction **ou**, l'accord se fait avec le dernier. Ex. : *La peur* ou *la misère lui* a fait *commettre cette faute.* (Acad.)

Choisissez : l'un *ou* l'autre *achèvera* mes peines. (CORNEILLE.)

La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

580. **Observation.** — Lorsque les sujets synonymes ou unis par *ou* sont placés après le verbe, celui-ci s'accorde avec le premier : *Quelle que* SOIT *votre instruction, vos connaissances étendues... Quels que* SOIENT *vos talents* OU *votre réputation...*

---

578. Comment le verbe s'accorde-t-il quand les sujets sont synonymes? — 579 ... lorsqu'ils sont unis par *ou?* — 580. Quelle observation y a-t-il à faire lorsque les sujets synonymes ou unis par *ou* sont placés après le verbe ?

581. **Première remarque.** — Lorsque la conjonction **ou** ne marque point nécessairement l'alternative, l'exclusion d'un des sujets; lorsque la manière d'être exprimée par le verbe convient à chacun des deux sujets particuliers, le verbe se met au pluriel. Ex. : *La peur* ou *la misère* ONT FAIT *commettre bien des fautes.* (Acad.) *Le temps* ou *la mort* SONT *nos remèdes.* (J.-J. ROUSSEAU.)

582. **Seconde remarque.** — Si les mots unis par **ou** sont de différentes personnes, l'usage demande aussi que le verbe se mette au pluriel et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité : *Vous* ou *moi* PARLERONS. *Vous* ou *votre frère* VIENDREZ.

583. **Sujets placés par gradation.** — Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation, l'accord se fait avec le dernier. Ex. : *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu* L'EXIGE. (DOMERGUE.)

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres pour attirer l'attention sur elle.

584. **Sujet composé renfermant une expression qui résume toutes les autres.** — Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme **tout, rien, chacun, personne, nul**, etc., l'accord a lieu avec cette dernière expression. Ex.: *Voisins, amis, parents,* chacun préfère *son intérêt à celui de tout autre.* (LEMARE.)

585. **Sujets unis par** COMME, DE MÊME QUE, AINSI QUE. — Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions **comme, de même que, ainsi que, aussi bien que, avec**, etc., le verbe s'accorde

---

581. Comment s'accorde le verbe lorsque *ou* ne marque point nécessairement l'exclusion de l'un des sujets? — 582 ... quand les mots unis par *ou* sont de différentes personnes? — 583. Comment s'accorde le verbe quand les mots composant le sujet sont placés par gradation? — 584 ... lorsque le sujet composé renferme une expression qui résume toutes les autres? — 585 ... quand les sujets sont unis par *comme, de même que, ainsi que, avec*, etc.?

avec le premier : *L'enfer,* COMME *le ciel,* PROUVE *un Dieu juste et bon. La vertu,* AINSI QUE *le savoir,* A *son prix.*

C'est comme s'il y avait : *L'enfer* PROUVE *un Dieu juste et bon, comme le ciel prouve un Dieu juste et bon. La vertu* A *son prix, ainsi que le savoir a son prix.*

586. Remarque. — *Ainsi que, avec,* etc., peuvent avoir le sens de la conjonction *et* : le verbe alors se met au pluriel. Ex. :

Le singe *avec* le léopard
Gagnaient de l'argent à la foire;
Ils affichaient chacun à part. (LA FONTAINE.)

Votre père en mourant, *ainsi que* votre mère
Vous laissèrent de biens une somme légère. (REGNARD.)

587. **Sujets exprimés par l'un et l'autre.** — La locution L'UN ET L'AUTRE exprimant la pluralité, demande le verbe au pluriel.

L'un et l'autre à ces mots *ont levé* le poignard. (RACINE.)

588. **Sujets liés par** NI. — **Ni l'un ni l'autre**, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction **ni**, exigent aussi le verbe au pluriel : *J'ai lu vos deux discours;* NI L'UN NI L'AUTRE *ne* SONT *bons.* (FABRE.)

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous *rendent* heureux. (LA FONTAINE.)

589. Exception. — Quand un des mots unis par **ni** peut seul faire l'action exprimée par le verbe, ce dernier se met au singulier : NI *l'un* NI *l'autre* N'OBTIENDRA *le prix.*

590. **Sujet exprimé par plusieurs infinitifs.** —Après deux ou plusieurs infinitifs employés comme sujets, le verbe se met au pluriel. Ex. : VIVRE *et* JOUIR SERONT *pour lui la même chose.* (J.-J. ROUSSEAU.) LIRE TROP *et* LIRE TROP PEU SONT *deux défauts.* (LEMARE.)

---

586. Quelle remarque y a-t-il à faire lorsque *ainsi que, avec,* etc., ont le sens de *et?* — 587. A quel nombre met-on le verbe après *l'un et l'autre* employé comme sujet ? — 588 ... lorsque les sujets sont liés par *ni?* — 589 ... quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe? — 590. Comment s'accorde le verbe lorsque le sujet est exprimé par plusieurs infinitifs? Citez des exceptions à cette règle.

Observation. — On trouve cependant, dans les auteurs, des exemples du verbe *être* au singulier après plusieurs infinitifs employés comme sujets, principalement lorsque l'attribut lui-même est du singulier : *Bien* ÉCOUTER *et bien* RÉPONDRE EST *une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.* (LA ROCHEFOUCAULD.) *Le* FUIR *et le* BANNIR EST *tout ce que je puis.* (CAMPISTRON.)

591. **Nombre du verbe** ÊTRE **précédé de** CE. — Le verbe **être** précédé de **ce** ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel qui joue le rôle d'attribut. Ex. : CE SONT *les* VICES *qui dégradent l'homme ;* CE SONT EUX *qui le rendent malheureux.*

On dira donc, avec le verbe *être* au singulier : C'EST *le travail et l'application...* C'EST *nous qui...* C'EST *vous qui...*

592. **Sujet exprimé par un collectif.** — Le verbe précédé d'un collectif suivi de son complément s'accorde avec celui de ces mots, collectif ou substantif, qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe. Ex. :

*La moitié des passagers n'*AVAIT *pas la force de s'inquiéter du danger.* (VOLTAIRE.)

Accord du verbe avec *la moitié*, attendu que l'action exprimée par le verbe a rapport à ce collectif et non au substantif : en effet, ce ne sont pas les passagers, mais la moitié d'entre eux, qui n'avait pas la force de s'inquiéter du danger.

Un grand nombre d'oiseaux FAISAIENT *résonner les bocages de leurs doux chants.* (FÉNELON.)

Accord du verbe avec le substantif *oiseaux*, parce que l'action exprimée par le verbe *faire* est attribuée à ce substantif, et non au collectif. Ce sont les oiseaux, et non le nombre, qui faisaient résonner ces bocages.

593. **Remarque.** — Quand l'action ou l'état exprimé par

---

591. Quand le verbe *être* précédé de *ce* se met-il au pluriel ? — 592. Comment s'accorde le verbe lorsque le sujet est un collectif suivi de son complément ? — 593 ... lorsque l'action ou l'état exprimé par le verbe peut être attribué également au collectif ou au substantif qui suit?

le verbe peut être attribué également au collectif ou au substantif qui suit, ce qui a lieu très fréquemment, l'usage le plus général est de faire accorder le verbe avec le collectif, s'il est *général*, et avec le substantif qui suit, si le collectif est *partitif*. Ex. : *La* TOTALITÉ *des hommes* REDOUTE *la mort*. (BUFFON.) *Une foule de* SOLDATS S'APERÇURENT *que ceux qui avaient été tués étaient tous Romains*. (VERTOT.)

594. **Sujet exprimé par** LA PLUPART **ou un adverbe de quantité.** — Lorsque le collectif est exprimé par **la plupart** ou par un adverbe de quantité, comme **beaucoup, peu, assez, infiniment**, etc., l'accord du verbe a toujours lieu avec le substantif qui suit *la plupart* ou l'adverbe de quantité, que ce substantif soit exprimé ou sous-entendu. Ex.: *La plupart de ses amis* l'ABANDONNÈRENT (Acad.). *Beaucoup d'hommes* SONT *imprudents. Assez de gens méprisent le bien, mais* PEU SAVENT *le donner*. (LA ROCHEFOUCAULD.)

595. **Accord du verbe ayant pour sujet le pronom** QUI. — Le pronom relatif prenant le nombre et la personne de son antécédent, il en résulte que tout verbe qui a pour sujet le pronom relatif **qui** s'accorde avec ce pronom, en nombre et en personne, comme il s'accorderait avec l'antécédent de ce pronom. Ex. : *C'est moi* QUI AI... *C'est toi* QUI AS... *C'est lui* QUI A... *C'est nous* QUI AVONS... *C'est vous* QUI AVEZ... *Ce sont eux* QUI ONT... *L'homme et la femme* QUI TRAVAILLENT...

III

COMPLÉMENT DES VERBES

596. **Première règle.** — Un verbe ne peut avoir deux compléments directs. Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

---

594. Lorsque le sujet est exprimé par *la plupart* ou par un adverbe de quantité, comment se fait l'accord ? — 595. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui ?* — 596. Un verbe peut-il avoir deux compléments directs?

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai. (*Bajazet, II.*)

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme complément direct du verbe *informer*. La grammaire exige : *Ne vous informez pas* DE CE *que je deviendrai;* et alors *informer* n'a plus pour complément direct que *vous, de ce* étant un complément indirect.

597. **Deuxième règle.** — Un verbe ne doit pas avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : *C'est* A VOUS A QUI *je parle. C'est* DE VOUS DONT *il s'agit. C'est* LA OU *je vais.*

Pour rendre ces phrases correctes, il faut supprimer le second complément indirect et lier les deux propositions l'une à l'autre par la conjonction *que: C'est à vous* QUE *je parle. C'est de vous* QU'*il s'agit. C'est là* QUE *je vais.*

598. **Troisième règle.** — Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige; par exemple, un complément direct à un verbe qui demande un complément indirect. Ainsi on dira : *Pierre et Paul se sont parlé l'un* A *l'autre; Ils se sont nui les uns* AUX *autres.* Et non pas : *Pierre et Paul se sont parlé l'un l'*AUTRE ; *Ils se sont nui les uns les* AUTRES.

599. **Quatrième règle.** — Quand deux verbes ne veulent pas le même complément, c'est-à-dire quand l'un veut un complément direct et l'autre un complément indirect, il faut donner à chacun le complément qui lui convient.

Ainsi on dira très bien : *Le général* ATTAQUA *et* PRIT LA VILLE, parce que les verbes *attaqua* et *prit* veulent tous deux un complément direct. Mais *il attaqua et s'empara de la ville* serait incorrect; car *de la ville*, complément indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un complément direct.

---

597. Expliquez pourquoi cette phrase : « *C'est à vous à qui je parle* » est incorrecte. — 598. Quelle règle faut-il observer dans le choix des compléments du verbe ? — 599. Que faut-il faire quand deux verbes ne veulent pas le même complément?

600. — Il en est de même lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi on dira : *Un grand nombre de vaisseaux entrent* DANS *ce port, et* EN *sortent tous les mois*, et non pas : *entrent et sortent* DE *ce port*, attendu qu'on dit *entrer* DANS *et sortir* DE.

601. **Place des compléments appartenant à un même verbe.** — Lorsqu'un verbe a deux compléments de nature différente, c'est-à-dire un complément direct et un complément indirect, le plus court doit être placé le premier.

Il faut opposer *un maintien stoïque* aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent *des dehors de la vertu* les vices les plus honteux et les plus décriés.

602. **Remarque.** — Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier : *Les Français vainquirent* LES ESPAGNOLS *à Villaviciosa*.

603. **Observation.** — Il faut éviter cependant de placer les compléments de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés* PAR LA DOUCEUR ? Il faut dire : *Croyez-vous pouvoir ramener* PAR LA DOUCEUR *ces esprits égarés?*

604. **Liaison des compléments de même espèce dépendant d'un même verbe.** — Lorsque le complément d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions **et, ni, ou**, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce, c'est-à-dire que les conjonctions **et, ni, ou** ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. Les phrases suivantes sont donc incorrectes :

---

600. La même chose a-t-elle lieu lorsque les compléments doivent être marqués par des prépositions différentes? — 601. Quelle place doit-on donner aux divers compléments d'un même verbe? — 602. Si les compléments sont d'égale longueur, dans quel ordre les place-t-on? — 603. Que faut-il éviter dans la place que l'on donne aux compléments? — 604. De quelle nature doivent être les parties d'un complément d'un même verbe unies par *et, ni, ou?*

Il aime le JEU *et* A ÉTUDIER. *Ils se plaisent* AU SPECTACLE *ou* A SE PROMENER. *Je crois* VOS RAISONS EXCELLENTES, *et* QUE VOUS LE CONVAINCREZ.

Il faut dire : *Il aime le* JEU *et l'*ÉTUDE. *Ils se plaisent au* SPECTACLE *ou à la* PROMENADE. *Je crois* QUE VOS RAISONS SONT *excellentes et* QUE VOUS LE CONVAINCREZ.

605. **Complément des verbes passifs. Emploi des prépositions par ou de.** — Les verbes passifs forment leur complément à l'aide d'une des prépositions *de* ou *par*. Ils prennent généralement **de** quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot, un mouvement de l'âme, et **par**, lorsqu'ils représentent une action de l'esprit ou du corps : *L'honnête homme est estimé* DE *tout le monde. Une grande partie de la terre a été conquise* PAR *les Romains.*

IV

EMPLOI DES AUXILIAIRES DANS LES TEMPS COMPOSÉS

606. **Principe général.** — Le verbe *avoir* marque l'action : *Il* A *aimé*; le verbe *être*, l'état : *Il* EST *aimé*.

D'après ce principe les verbes actifs prennent l'auxiliaire *avoir*, ainsi que les verbes essentiellement impersonnels : *J'*AI *écrit une lettre. Il* A *tonné ce matin*. Les verbes passifs, ainsi que les verbes réfléchis, prennent l'auxiliaire *être : Les enfants dociles* SONT *aimés de leurs maîtres. Il s'*EST *abstenu de toutes sortes de plaisirs.* (Acad.)

Emploi des auxiliaires dans les verbes neutres.

L'emploi de l'auxiliaire dans les verbes neutres est soumis aux deux règles suivantes :

605. Comment les verbes passifs forment-ils leur complément? — 606. Quel est le principe général qui règle l'emploi des auxiliaires *avoir* et *être* dans les temps composés?

607. **Première règle.** — La plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* : *J'ai succédé, il a régné, nous avions dormi, vous aviez marché, il a paru, ils ont péri*, etc.

608. — Excepté : *aller, arriver, décéder, échoir, éclore, entrer, mourir, naître, tomber, venir*, et les composés *devenir, parvenir, revenir*, etc., qui prennent l'auxiliaire *être*.

609. **Deuxième règle.** — Un certain nombre de verbes neutres, comme *accourir, disparaître, croître, cesser, monter, descendre, entrer, sortir, passer, partir, grandir, déchoir, empirer, vieillir*, etc., prennent tantôt *avoir* et tantôt *être* : **avoir**, lorsque c'est l'*action* que l'on a en vue, et **être** quand l'*état* résultant de l'action accomplie est l'idée que l'on veut exprimer.

Ainsi on dit, avec *avoir* : *Elle* A *disparu subitement. La fièvre* A *cessé hier. La rivière* A *monté rapidement. Le baromètre* A *descendu de plusieurs degrés en peu d'heures. Madame* A *passé du matin au soir ainsi que l'herbe des champs* (BOSSUET). *Le trait* A *parti avec impétuosité* (Acad.);

Et avec le verbe *être*: *Elle* EST *disparue depuis quinze jours. La fièvre* EST *cessée depuis quelque temps. Il* EST *monté, il* EST *descendu, depuis une heure. Les chaleurs* SONT *passées maintenant. Les troupes* SONT *parties pour six mois*. (Acad.)

610. **Remarque.** — Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire avec un complément direct ; alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir* : *On les* A *descendus. Il* A *monté l'escalier. On l'*A *sorti d'une affaire désagréable. J'*AI *passé la nuit sans dormir*. (Acad.)

---

607. Quel auxiliaire prennent la plupart des verbes neutres?— 608. Quels sont les verbes neutres qui, par exception, se conjugent avec *être?* — 609. Quels sont les verbes neutres qui prennent tantôt *avoir* et tantôt *être*, et dans quel cas ? — 610. Quelques-uns de ces verbes ne s'emploient-ils pas activement?

Verbes neutres qui changent d'auxiliaire en changeant d'acception.

611. — Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception :

612. **Convenir.** — *Convenir*, dans le sens *d'être convenable, d'agréer*, prend **avoir**, et **être** dans le sens de *demeurer d'accord : Cette maison m'*A CONVENU, *et je* SUIS CONVENU *du prix*. (Acad.)

613. **Demeurer.** — *Demeurer* prend le verbe **avoir**, dit l'Académie, quand il a le sens *d'habiter : Il* A DEMEURÉ *trois ans à Madrid;* ou bien lorsqu'il signifie *tarder*, *employer du temps à : Il* A DEMEURÉ *une heure à faire cela*. Dans toute autre acception, *demeurer* prend le verbe **être** : *Il* EST DEMEURÉ *en chemin. Où en* EST-*il* DEMEURÉ *de son travail?* (Acad.)

614. **Échapper.** — *Échapper* suit la règle générale. Il se conjugue avec l'auxiliaire **avoir** quand on veut exprimer l'action; avec **être** quand on veut marquer l'état.

Cependant, dans le sens de *n'être pas saisi, aperçu*, ÉCHAPPER se conjugue toujours avec **avoir** : *Le véritable sens* AVAIT ÉCHAPPÉ *à tous les traducteurs* (Acad.); et dans le sens *d'être fait* ou *dit par mégarde, par imprudence, par indiscrétion*, il veut le plus souvent l'auxiliaire **être** : *A peine cette parole me* FUT-*elle* ÉCHAPPÉE *que je sentis mon imprudence*. (Acad.).

615. **Expirer.** — *Expirer* se dit des personnes et des choses.

Se disant des personnes, il signifie *mourir* et prend **avoir** : *Cet homme* A EXPIRÉ *dans mes bras*.

Se disant des choses, *expirer* signifie *arriver au terme de sa durée*, et prend les deux auxiliaires : **avoir**, pour exprimer l'action : *Son bail* A EXPIRÉ *à la Saint-Jean* (Acad.); **être**, pour marquer l'état : *Les délais* SONT EXPIRÉS. (Acad.)

616. **Rester.** — *Rester*, dans le sens de *demeurer*, de *séourner*, prend **avoir** : *Il* A RESTÉ *deux jours à Lyon*. (Acad.)

---

611. N'y a-t-il pas des verbes neutres qui changent d'auxiliaire en changeant d'acception? — 612. Donnez les différentes acceptions de *convenir*. — 613 ... de *demeurer*. — 614 ... d'*échapper*. — 615 ... d'*expirer*. — 616 ... de *rester*.

Dans toute autre acception, il prend **être** : *Il* EST RESTÉ *tout interdit. On l'attendait à Paris, mais il* EST RESTÉ *à Lyon.* (Acad.)

V

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

§ I. MODE INDICATIF

617. — Le mode indicatif exprime l'affirmation d'une manière positive, absolue et indépendante de ce qui précède.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF

618. **Emploi du présent pour le passé.** — Le présent s'emploie à la place du passé pour rendre la narration plus vive, plus animée :

Turenne MEURT, *tout* SE CONFOND, *la fortune* CHANCELLE, *la victoire se* LASSE. (FLÉCHIER.)

Observation. — Il faut alors que tous les verbes qui sont dans la même phrase, et qui expriment une idée de passé, soient au présent.

Ainsi on ne dira pas : *Il* PROVOQUE *son adversaire,* S'ÉLANCE *sur lui et le* TERRASSA. La grammaire exige : *Il* PROVOQUE *son adversaire,* S'ÉLANCE *sur lui et le* TERRASSE.

619. **Emploi du présent pour le futur.** — Le présent de l'indicatif s'emploie aussi pour exprimer un futur prochain : *Je* SUIS *de retour dans un moment.* (Acad.) *Son procès se* JUGE *demain.* (Acad.)

620. **Emploi du présent ou de l'imparfait après un passé.** — L'**imparfait**, exprimant un temps passé, **ne** doit pas s'employer :

---

617. Rappelez la définition du mode indicatif. — 618. Dans quel cas emploie-t-on le présent au lieu du passé? — 619... le présent pour le futur? — 620. Quelles sont les deux circonstances où l'emploi de l'imparfait de l'indicatif serait une faute?

1° Pour une action qui a lieu à l'instant de la parole. On ne dira donc pas : *J'ai appris que vous* ÉTIEZ *à Paris,* si la personne y est encore ; il faut dire : *J'ai appris que vous* ÊTES *à Paris.*

2° Pour une action qui a lieu dans tous les temps. Ainsi on ne doit pas dire : *Je vous ai dit que la sagesse* L'EMPORTAIT *sur les richesses. Je vous ai démontré que la terre* ÉTAIT *ronde.*

La chose ayant toujours lieu, c'est le présent qu'il faut employer : *Je vous ai dit que la sagesse* L'EMPORTE *sur les richesses. Je vous ai démontré que la terre* EST *ronde.*

621. **Emploi du plus-que-parfait.** — Le **plus-que-parfait,** exprimant un temps passé, antérieur à un autre temps qui est écoulé, ne doit pas s'employer pour le **passé indéfini,** qui exprime simplement un temps passé. Ne dites donc pas : *J'ai appris que vous* AVIEZ VOYAGÉ. Il s'agit ici d'un temps passé sans aucune idée d'antériorité par rapport au premier verbe ; dites : *J'ai appris que vous* AVEZ VOYAGÉ.

§ II. MODE CONDITIONNEL

622. — Le mode conditionnel énonce l'affirmation avec dépendance d'une condition exprimée ou sous-entendue.

La condition est exprimée dans : *L'ingratitude* SERAIT *plus rare, si les bienfaits à usure étaient moins communs.* (J.-J. ROUSSEAU.) Elle est sous entendue dans : *Les vertus* DEVRAIENT *être sœurs.* (LA FONTAINE.) C'est comme s'il y avait : Les vertus devraient être sœurs, *si les choses étaient comme elles devraient être.*

623. **Futur de l'indicatif et Conditionnel.** — Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le futur. Ne dites donc pas : *On m'a assuré que vous* VOYAGERIEZ *incessamment.* Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition ; dites : *que vous* VOYAGEREZ.

---

621. Le plus-que-parfait peut-il s'employer pour le passé indéfini ? — 622. Rappelez la définition du conditionnel. — 623. Peut-on employer le conditionnel à la place du futur ?

EMPLOI DES TEMPS DU CONDITIONNEL

624. **Conditionnel présent et Passé du conditionnel.** — Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition incidente doit être au *conditionnel présent*, et non au *conditionnel passé*, pour exprimer un passé postérieur à l'égard du verbe de la proposition principale. Dites donc : *Je croyais que vous* VIENDRIEZ, et non : *que vous* SERIEZ VENU ; *j'aurais parié qu'il* PLEUVRAIT, et non : *qu'il* AURAIT PLU ; *je m'attendais qu'il m'*ÉCRIRAIT, et non : *qu'il m'*AURAIT ÉCRIT ; *j'aurais parié que vous* RÉUSSIRIEZ, et non : *que vous* AURIEZ RÉUSSI.

§ III. MODE SUBJONCTIF

SON EMPLOI

625. **Principe général.** — Le **subjonctif** est le mode du doute, de l'indécision. On en fait usage toutes les fois que le verbe exprime quelque chose de douteux, d'incertain, de vague. S'il n'y avait pas doute dans l'esprit de celui qui parle, on emploierait le mode **indicatif.**

Tel est le principe général de l'emploi du mode subjonctif, principe sur lequel reposent les règles particulières qui suivent.

626. **Première règle.** — On emploie le subjonctif après les verbes ou certaines locutions qui expriment une idée de **volonté**, de **commandement**, de **désir**, de **doute**, de **crainte**, ou toute autre qui fait naître de l'incertitude sur le résultat de l'action exprimée par le second verbe :

Il veut
Il exige } que vous *fassiez* votre devoir.
Il désire

---

624. Dans quel cas le conditionnel passé ne doit-il pas s'employer pour le conditionnel présent? — 625. Quel est le principe général qui motive l'emploi du mode subjonctif? — 626. Donnez les principales règles, avec les exceptions qu'elles comportent, sur l'emploi de ce mode ... après certains verbes et certaines locutions.

627. **Deuxième règle.** — Après un verbe accompagné d'une **négation** ou qui exprime une **interrogation** :

Je ne crois pas qu'il PARTE.
Croyez-vous qu'il SOIT *votre ami?*

Exception. — Le subjonctif cesse d'avoir lieu quand l'interrogation est un tour oratoire qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à **affirmer** avec plus de force :

. . . . Madame, oubliez-vous
Que Thésée *est* mon père et qu'il *est* votre époux? (RACINE.)

628. **Troisième règle.** — Après un verbe **unipersonnel** ou employé unipersonnellement :

Il semble
Il convient
Il faut
Il est juste
Il est fâcheux } qu'il *vienne*.

Exception. — **Il semble** accompagné d'un complément indirect de personne, **il y a, il paraît, il résulte, il est certain, il est vrai,** et quelques autres verbes unipersonnels qui expriment quelque chose de **positif,** demandent l'indicatif :

Il me semble
Il nous semble
Il paraît
Il est sûr } qu'il *a* raison.

A moins que ces verbes ne soient accompagnés d'une négation, ou qu'ils n'expriment une interrogation: *Il ne me semble pas, il ne paraît pas qu'il* AIT *raison. Vous semble-t-il, vous paraît-il qu'il* AIT *raison?*

629. **Quatrième règle.** — Après un **pronom relatif** ou l'adverbe **où**, quand l'un ou l'autre est précédé de **le**

627 ... après un verbe accompagné d'une négation ou exprimant une interrogation. — 628 ... après un verbe uni-personnel. — 629 .. après un pronom relatif ou l'adverbe *où* précédés de *le seul, le premier, le dernier,* etc.

seul, le premier, le dernier, le plus, le moins, le mieux, la plus, la moins, la mieux, les plus, etc. Ex. : *Le chien est* LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l'épreuve.* (BUFFON.) *Il y a* PEU *d'hommes qui* SACHENT *supporter l'adversité.* (MASSILLON.) *C'est* LA SEULE *place où vous* PUISSIEZ *aspirer.* (Acad.)

Exception. — Au lieu du subjonctif on emploierait l'indicatif, si le verbe de la proposition incidente exprimait une chose positive, incontestable : *De ces deux officiers, c'est* LE PLUS *jeune que je* CONNAIS. *C'est* LE PLUS *sage des élèves qui* SONT *dans cette classe qu'on a récompensé.*

630. **Cinquième règle.** — Après un **pronom relatif** ou l'adverbe **où**, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de **douteux**, d'**incertain** : *Je cherche quelqu'un qui me* RENDE *ce service. Je sollicite une place que je* PUISSE *remplir. J'irai dans une retraite où je* SOIS *tranquille.*

Remarquez qu'on pourrait dire, mais avec un sens différent : *qui me* RENDRA *ce service ; que* JE PEUX *remplir*, etc. L'action exprimée par les verbes *rendre, pouvoir*, etc., serait alors considérée comme certaine.

631. **Sixième règle.** — Après **quelque... que, quel que, quoi que, quoique** (conj.) Ex. : QUELQUE *effort* QUE FASSENT *les hommes, leur néant paraît partout.* (BOSSUET.) QUELS QUE SOIENT *ses penchants, le sage les surmonte.* (VILLEFRÉ.)

QUOI QUE VOUS ÉCRIVIEZ, évitez la bassesse. (BOILEAU.)

632. **Remarque.** — La locution TOUT QUE veut l'indicatif. On doit dire : TOUT *instruit* QU'*il* EST, et non : TOUT *instruit* QU'*il* SOIT.

633. **Septième règle.** — Après certaines locutions conjonctives, telles que : **afin que, pour que, à moins que, en cas que, avant que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, pourvu que, sans que, jus-**

---

630 ... après un pronom relatif ou l'adverbe *où*, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux. — 631 ... après *quelque* ... *que, quel que, quoique que, quoique.* — Quel mode réclame la locution *tout que?* — 633 ... après certaines locutions conjonctives.

qu'à ce que, etc. : *Je suis venu* POUR QUE *nous* PARLIONS *de notre affaire.* (Acad.) *Il n'en fera rien,* A MOINS QUE *vous ne lui* PARLIEZ. (Idem.)

634. **Remarque.** — La conjonction **que** employée pour une des locutions conjonctives ci-dessus, ou dans le sens de **si**, demande également le subjonctif : *Approchez,* QUE *nous vous* PARLIONS (Acad.), c'est-à-dire AFIN QUE *nous vous parlions. Il ne fait pas de voyage* QU'IL *ne* SOIT *malade* (Acad.), c'est-à-dire SANS QU'IL *soit malade. Si vous étiez sage, et* QUE *vous* VOULUSSIEZ *travailler,* c'est-à-dire SI *vous vouliez travailler.*

635. **Huitième règle.** — **De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que,** demandent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif : le **subjonctif,** quand l'idée tient du doute, de l'avenir : *Conduisez-vous* DE MANIÈRE QUE *vous* OBTENIEZ *l'estime des honnêtes gens ;* et l'**indicatif** lorsque l'action est positive et qu'elle a rapport au présent ou au passé : *Il se conduit* DE MANIÈRE QU'*il* OBTIENT... *Il s'est conduit* DE MANIÈRE QU'*il* A OBTENU *l'estime des honnêtes gens.*

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF

636. — Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui détermine *ordinairement* quel temps du subjonctif il faut employer.

637. **Première règle.** — Après le **présent** et le **futur** de l'indicatif, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : le *présent* pour marquer un présent ou un futur, et le *passé* pour exprimer un passé :

---

634. Quelle remarque faites-vous au sujet de la conjonction *que?* — 635. Quel mode emploie-t-on après *de façon que, de sorte que,* etc.? 636. Qu'est-ce qui détermine ordinairement le temps du subjonctif dont on doit faire usage? — 637. Après quels temps emploie-t-on le présent ou le passé du subjonctif?

Je doute } que vous *étudiiez* maintenant, demain.
Je douterai }

Je doute } que vous *ayez étudié* hier.
Je douterai }

Exception. — Après le présent et le futur de l'indicatif on emploie l'**imparfait** du subjonctif au lieu du présent, et le **plus-que-parfait** au lieu du passé, si le verbe au subjonctif a sous sa dépendance une expression conditionnelle. Alors l'imparfait du subjonctif équivaut au *conditionnel présent*, et le plus-que-parfait au *conditionnel passé*.

Je ne crois pas } que vous *étudiassiez* maintenant, de-
Je ne croirai pas } main, *si* l'on ne vous y contraignait.

Je ne pense pas } que vous *eussiez étudié* hier, si l'on ne
Je ne penserai pas } vous y eût contraint.

Dans ces exemples, *que vous étudiassiez* a le sens de *que vous étudieriez*; — *que vous eussiez étudié*, de *vous auriez étudié*.

638. **Seconde règle.** — Après l'*imparfait*, le *plus-que-parfait*, *les passés* et *les conditionnels*, on emploie l'**imparfait** ou le **plus-que-parfait** du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : l'**imparfait** pour exprimer un présent ou un futur, et le **plus-que-parfait** pour marquer un passé :

Je doutais
Je doutai
J'ai douté } que vous *étudiassiez* aujourd'hui, de-
J'avais douté } main.
Je douterais
J'aurais douté

Je doutais
Je doutai
J'ai douté } que vous *eussiez étudié* la semaine
J'avais douté } passée.
Je douterais
J'aurais douté

---

638. Quand emploie-t-on l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif?

Exception. — Après un passé indéfini on emploie quelquefois le ***présent du subjonctif*** au lieu de l'imparfait, et le ***passé*** au lieu du ***plus-que-parfait***: *Dieu nous a donné la raison, afin que nous* DISCERNIONS *le bien d'avec le mal. A-t-on jamais vu un homme qui* AIT MONTRÉ *plus de courage?*

639. **Remarque.** — A quelque temps que soit le verbe principal, le verbe subordonné doit être au présent du subjonctif, quand ce qu'il exprime est vrai dans tous les temps, ou est encore vrai au moment où l'on parle: AVEZ-*vous* PU *croire que Dieu ne* SOIT *pas juste? Cet homme m'*A TRAHI, *quoiqu'il* SOIT *mon ami.*

640. **Observation.** — A ces règles de **concordance**, qui sont d'une application générale, il convient d'ajouter le principe qui les motive et les domine, et qui fait qu'on y déroge quelquefois pour donner plus d'exactitude et de vérité à l'expression de la pensée.

Principe. — Les temps du subjonctif s'emploient, comme ceux de l'indicatif, selon leur valeur et suivant les vues de l'esprit, de manière à préciser l'époque le mieux possible.

C'est d'après ce principe que sont construites les phrases suivantes :

Depuis deux ans entiers qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait
Qui ne *promette* à Rome un empereur parfait? (RACINE.)

Il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en SUSSE *rien.* (MOLIÈRE.)

Je ne crois pas que je me FUSSE TIRÉ *facilement de ce mauvais pas.* (MARMONTEL.)

Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père;
On craint *qu'il n'essuyât* les larmes de sa mère.
(RACINE, *Andromaque.*)

---

639. Quand doit-on toujours employer le présent du subjonctif? — 640. Quel est le principe général qui règle l'emploi des temps du mode subjonctif?

§ IV. MODE INFINITIF

SON EMPLOI

641. — L'infinitif s'emploie comme *sujet*, comme *attribut* et comme complément. Ex. : PARLER *n'est rien*, AGIR *est le point important*. S'ENTRETENIR *avec son ami, c'est* PENSER *tout haut. Les grands ne croient* ÊTRE NÉS *que pour eux-mêmes*.

Nous avons vu les règles relatives à l'infinitif employé comme sujet; son emploi comme attribut ne peut donner lieu à aucune difficulté.

642. **Infinitif employé comme complément.** — L'infinitif employé comme complément doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira donc pas : *C'est pour* DONNER *que le Seigneur nous donne. Je t'instruis pour* RENDRE *service à tes parents*. Dans ces phrases, les infinitifs *donner*, *rendre* ont un rapport équivoque : *donner* semble se rapporter également au *Seigneur* et à *nous*, et *rendre* à *je* et à *te*.

Il faut alors remplacer l'infinitif par un autre mode, que l'on met au temps et à la personne exigés par le sens. On dira donc : *C'est pour que nous* DONNIONS *que le Seigneur nous donne. C'est pour que tu* RENDES *service à tes parents que je t'instruis*, ou *c'est parce que* JE VEUX RENDRE *service à tes parents que je t'instruis*.

643. **Observation.** — On sous-entend quelquefois le mot auquel se rapporte l'infinitif; mais il faut alors que l'esprit le supplée facilement, et que le rapport de l'infinitif avec ce mot sous-entendu n'offre rien d'équivoque, rien qui puisse obscurcir la pensée. Ex. : *La comédie est faite pour* RIRE. *Le savoir est trop précieux pour le* NÉGLIGER.

Dans ces exemples on voit clairement que le pronom *nous* est sous-entendu, et que c'est à ce pronom que se rapporte l'in-

---

641. Comment s'emploie l'infinitif ?— 642. Quelle règle y a-t-il à observer sur la construction de l'infinitif employé comme complément? — 643. Le mot auquel se rapporte l'infinitif est-il toujours exprimé?

finitif. C'est comme s'il y avait : *La comédie est faite pour que nous riions. Le savoir est trop précieux pour que nous le négligions.*

644. **Remarque.** — Lorsque l'emploi de l'infinitif ne nuit aucunement à la clarté de la phrase, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent en général le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de dire : *Il vaut mieux* QU'ON SOIT *malheureux que criminel. Mon frère est certain* QU'IL RÉUSSIRA, il est préférable de dire : *Il vaut mieux* ÊTRE *malheureux que criminel. Mon frère est certain de* RÉUSSIR.

645. **Infinitifs compléments d'un autre verbe.** — Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est complément du premier : *Je veux le lui* FAIRE SAVOIR. *Je n'ose leur* PERMETTRE d'ÉCRIRE. Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains.

Ne dites donc pas : *Je crois* POUVOIR ALLER VOIR *vos parents. N'allez pas* CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER *tous les ressorts de l'éloquence.* Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode : *Je crois que je pourrai aller voir vos parents. N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence.*

646. — L'infinitif peut être le complément d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions dont les plus usitées, en pareil cas, sont **à** et **de**. Ex. :

Je voudrais inspirer l'amour de la retraite. (LA FONTAINE.)
Elle aimait *à* prévenir les injures par sa bonté. (RACINE.)
Je demande sa tête et crains *de* l'obtenir. (CORNEILLE.)

---

644. Quand doit-on préférer l'infinitif aux autres modes? — 645. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite? — 646. Comment l'infinitif complément d'un autre verbe se rattache-t-il à ce verbe?

CHAPITRE VI

LE PARTICIPE PRÉSENT

PARTICIPE PRÉSENT ET ADJECTIF VERBAL

647. **Principe général.** — Le participe présent est toujours invariable : *Le temps est un vrai brouillon,* METTANT, REMETTANT, RANGEANT, DÉRANGEANT, IMPRIMANT, EFFAÇANT, RAPPROCHANT, ÉLOIGNANT et RENDANT *toutes choses bonnes ou mauvaises.* (Mme DE SÉVIGNÉ.)

648. **Distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal.** — Il ne faut pas confondre le participe présent avec l'*adjectif verbal*. Celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie :

Des esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime.

La passion *dominante* de César était l'ambition.

649. — Le **participe présent** exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque, parce que, puisque,* etc.: *C'est un homme d'un bon caractère,* OBLIGEANT *ses amis quand l'occasion s'en présente. Ces hommes,* PRÉVOYANT *le danger, se mirent sur leurs gardes.* On peut dire : *qui oblige ses amis... ; parce qu'ils prévoyaient le danger.*

650. — L'**adjectif verbal** marque l'état, la manière d'être, et peut se construire avec un des temps du verbe *être : Ces hommes* PRÉVOYANTS *ont aperçu le danger. Les personnes* AIMANTES *ont plus de jouissances que les autres.*

---

647. Le participe présent varie-t-il? — 648. Avec quel mot ne doit-on pas le confondre? — 649. Qu'exprime le participe présent? — 650. Que marque l'adjectif verbal?

On peut dire : *ces hommes qui sont prévoyants...*; *les personnes qui sont aimantes...*

651. **Règles particulières.** — 1° Le qualificatif en *ant* est participe présent quand il a un complément direct:

Cette réflexion *embarrassant notre homme*,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (LA FONT.)

652. — 2° Le qualificatif en *ant* est ordinairement adjectif verbal quand il n'a aucune espèce de complément, parce que alors il exprime presque toujours l'état :

On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants.*

653. — 3° Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirect est ou participe présent ou adjectif verbal : *participe présent* quand le sens indique l'action, et *adjectif verbal* lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases, le sens est : *la rosée* QUI DÉGOUTTE *des feuilles*; *la sueur* QUI RUISSELLE *sur leur visage;* c'est de l'action qu'il s'agit : *dégouttant*, *ruisselant*, sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

Voyez-vous ces feuilles *dégouttantes* de rosée ?
Voyez sa figure *ruisselante* de sueur.

Dans ces deux dernières phrases, au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime, car le sens est *qui* SONT DÉGOUTTANTES *de rosée*, *qui* EST RUISSELANTE *de sueur; dégouttantes*, *ruisselante*, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs *feuilles*, *figure*, qu'ils qualifient.

654. **Remarque.** — Le qualificatif en *ant* est toujours participe présent, et par conséquent toujours invariable :

---

651. Dans quels cas le qualificatif en *ant* est-il participe présent ? — 652. Quand est-il adjectif verbal? — 653. De quelle nature est le mot en *ant* quand il n'a qu'un complément indirect ? — 654. Dans quels cas le qualificatif en *ant* est-il toujours participe présent ?

1° Lorsqu'il est accompagné d'une négation : *Des écoliers* NE TRAVAILLANT PAS, N'AIMANT PAS *l'étude.*

2° Lorsqu'il est précédé de la préposition *en* : *Les hommes apprennent à vaincre* EN COMBATTANT.

655. — Le participe présent précédé de la préposition *en* se nomme quelquefois *gérondif.*

656. **Observation.** — Certains participes présents diffèrent des adjectifs verbaux correspondants, non seulement par l'accord, mais encore par l'orthographe. Ainsi on écrit :

PARTICIPES PRÉSENTS :	ADJECTIFS VERBAUX :
adhérant,	adhérent,
affluant,	affluent,
convainquant,	convaincant,
équivalant,	équivalent,
extravaguant,	extravagant,
fabriquant,	fabricant,
fatiguant,	fatigant,
intriguant,	intrigant,
négligeant,	négligent,
précédant,	précédent,
suffoquant,	suffocant,
vaquant,	vacant,
violant.	violent.

CHAPITRE VII

LE PARTICIPE PASSÉ

§ I. RÈGLES GÉNÉRALES D'ACCORD

657. I. **Participe passé employé sans auxiliaire.** — Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

---

655. Qu'est-ce que le gérondif? — 656. Citez des participes présents qui diffèrent par l'orthographe des adjectifs verbaux correspondants. — 657. Quelle est la règle à suivre pour l'accord du participe passé employé sans auxiliaire?

Que de remparts *détruits*, que de villes *forcées;*
Que de moissons de gloire en courant *amassées!* (BOILEAU.)

Les inimitiés sourdes et *cachées* sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées*.

658. **Participes passés employés comme prépositions.** — Les participes *excepté*, *supposé*, *ouï*, *passé*, *attendu*, *vu*, *y compris*, *non compris*, sont invariables quand ils précèdent le substantif : EXCEPTÉ *les ministres*. SUPPOSÉ *ces faits*. OUÏ *les conclusions du rapporteur*. PASSÉ *cette époque*. ATTENDU *ces motifs*. VU *les règlements*. Y COMPRIS, NON COMPRIS *cette somme*.

Il en est de même des participes *approuvé*, *certifié*, placés au commencement d'une phrase dans certaines formules administratives ou judiciaires : APPROUVÉ *l'écriture ci-dessus*. CERTIFIÉ *la présente copie conforme à l'original*.

Mais on dirait avec accord : *Mes amis* EXCEPTÉS. *Ces faits* SUPPOSÉS. *Cette heure* PASSÉE. *L'écriture ci-dessus* APPROUVÉE. *La présente copie* CERTIFIÉE *conforme*. *Les pièces mentionnées* VUES *par la cour ;* attendu que les participes *excepté*, *supposé*, *passé*, *approuvé*, *certifié*, *vu*, sont précédés des mots qu'ils modifient.

659. II. **Participe passé conjugué avec ÊTRE.** — Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*.
La vertu obscure est souvent *méprisée*. (MASSILLON.)
Les Grecs étaient *persuadés* que l'âme est immortelle. (BARTHÉLEMY.

Observation. — Le sujet est quelquefois placé après le participe; cela ne change rien à l'accord: *Quand il vit l'urne où étaient* RENFERMÉES *les* CENDRES *d'Hippias, il versa un torrent de larmes*. (FÉNELON.)

660. III. **Participe passé employé avec**

---

658. Quelle remarque y a-t-il à faire sur les participes passés employés comme prépositions?—659. Donnez la règle d'accord du participe passé conjugué avec *être*. — 660 ... Celle du participe passé conjugué avec *avoir*.

AVOIR. — Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé, et reste invariable quand le complément direct est placé après le participe, ou qu'il n'y a pas de complément de cette nature.

Ainsi on écrira avec accord :

Voici la lettre QUE *j'ai* REÇUE.
QUELLE PEINE *j'ai* ÉPROUVÉE !
COMBIEN DE LIVRES *avez-vous* LUS ?

Toutes les dignités *que* tu m'as *demandées*,
Je te *les* ai sur l'heure et sans peine *accordées* (CORN., *Cinna*) ;

parce que les participes *reçue*, *éprouvée*, *lus*, *demandées*, *accordées*, sont précédés de leurs compléments directs, *que*, *peine*, *livres*, *que*, *les*.

Mais on écrira sans accord :

Nous avons REÇU *votre* LETTRE ;
Ils ont PERDU *leurs* LIVRES ;
J'ai RÉCOMPENSÉ *mes* FILS ;

parce que les compléments directs *votre lettre*, *leurs livres*, *mes fils*, sont placés après les participes *reçu*, *perdu*, *récompensé*.

De même on écrira sans faire varier le participe : *Ils ont* RÉPONDU *à notre attente ; nous avons* CHANTÉ ; *cette armée a* PÉRI, parce que les verbes *répondre*, *chanter*, *périr*, n'ont pas ici de complément direct.

661. **Remarque.** — Il faut conclure de la règle qui précède et des exemples qui l'appuient :

1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir ;*

2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces verbes n'ayant point de complément direct. D'où il résulte que dans ces phrases et leurs analogues : *Les cinq heures que j'ai* DORMI ; *les dix ans qu'il a* VÉCU, le participe ne varie pas, parce que le

---

661. Quelles conséquences découlent de la règle générale du participe passé conjugué avec *avoir*?

pronom *que* qui précède n'est pas complément direct, mais complément indirect. Il y a une préposition de sous-entendue : *Les cinq heures* PENDANT *lesquelles j'ai dormi; les dix ans* PENDANT *lesquels il a vécu.*

662. **IV. Participe passé d'un verbe pronominal.** — Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir ;* c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le complément direct quand il en est précédé, et qu'il reste invariable lorsque le complément direct est après, ou qu'il n'en a pas.

Ainsi on écrira avec accord :

La lettre *qu*'ils se sont *adressée*...
Ils *se* sont *épargnés* mutuellement...
Elles *se* sont *blâmées*...

parce que les participes *adressée*, *épargnés*, *blâmées*, sont précédés de leurs compléments directs *que*, *se*, mis pour *ils* et *se* mis pour *elles*.

Mais on écrira sans accord :

Ils se sont *adressé* une letttre...
Ils se sont *imaginé* que je plaisantais...

attendu que les participes *adressé* et *imaginé* sont suivis de leurs compléments directs *une lettre*, *que je plaisantais.*

663. **Première remarque.** — Le participe des verbes **essentiellement pronominaux** s'accorde toujours, parce que ces verbes ont pour complément direct leur second pronom, lequel précède toujours le participe. Ex. :

Nous *nous* sommes *abstenus* de toute réflexion.
Les troupes *se* sont *emparées* de la ville.

664. **Observation.** — Le verbe essentiellement pronominal **s'arroger** fait exception. Il n'a jamais pour complément direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *Ils se sont*

---

662. Énoncez la règle relative au participe passé d'un verbe pronominal. — 663. Quelles remarques y a-t-il à faire sur le participe des verbes essentiellement pronominaux? — 664... sur le participe du verbe *s'arroger?*

ARROGÉ *des droits*, parce que le complément direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *Les droits qu'ils se sont* ARROGÉS, le complément direct *que* précédant le participe.

665. **Deuxième remarque.** — Le participe des verbes pronominaux formés de **verbes neutres** est toujours invariable, attendu que ces verbes n'ont point de complément direct ; tels sont : *se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, se convenir, se ressembler* et *se suffire*. Ainsi on écrira sans accord : *Nous nous sommes* NUI. *Nous nous sommes* PLU. *Ils se sont* SUCCÉDÉ. *Elles se sont* PARLÉ.

666. **Observation.** — Certains verbes accidentellement pronominaux, comme *se douter, se prévaloir, s'échapper, s'en aller, s'apercevoir, s'attaquer, s'attendre, se plaindre, s'aviser, se saisir de, se jouer de, se taire, se servir de*, sont considérés comme **essentiellement pronominaux**, parce qu'ils ont sous cette forme une signification particulière, ou parce que le sens ne permet pas de remplacer *se* par *à soi, de soi, par soi*, etc. Ex. : *Nous nous étions* DOUTÉS *de cette perfidie. Ils se sont* ÉCHAPPÉS *de prison. Elles se sont* PRÉVALUES *de notre simplicité.*

667. **S'imaginer.** — Avec le verbe *s'imaginer*, le second pronom est complément indirect : *Elles se sont* IMAGINÉ *qu'il fallait faire grande toilette.*

668. **Se persuader.** — Le verbe actif *persuader*, dit l'Académie, s'emploie avec le pronom personnel régime indirect : *Ils s'étaient* PERSUADÉ *qu'on n'oserait les contredire.*

---

665. Quelle remarque faites-vous sur le participe des verbes pronominaux formés de verbes neutres ? — 666. Pourquoi certains verbes accidentellement pronominaux sont-ils considérés comme essentiellement pronominaux, et quelle règle suit le participe passé de ces verbes ? — 667. Quelle est la règle relative au participe du verbe *s'imaginer?* — 668... du verbe *se persuader?*

§II. REMARQUES SUR L'EMPLOI DE CERTAINS PARTICIPES PASSÉS.

669. **Participe des verbes impersonnels.** — Le participe d'un verbe impersonnel est toujours invariable:

Il est ARRIVÉ *de grands malheurs.*
Il s'est GLISSÉ *une erreur dans le compte rendu.*
Les chaleurs qu'il A FAIT *ont causé beaucoup de maladies.*

670. **Participe passé précédé de l'.** — Le participe précédé de *l'* conserve la forme de l'invariabilité quand *l'*, son complément direct, représente un membre de phrase; parce que alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier. On écrira donc :

Cette lettre est plus intéressante que je ne L'*avais* CRU.
L'affaire fut moins sérieuse que je ne L'*avais* PENSÉ.

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'avais cru *qu'elle était intéressante.*
L'affaire fut moins sérieuse que je n'avais pensé *qu'elle serait sérieuse.*

671. **Participe passé suivi d'un infinitif.** — Le participe suivi immédiatement d'un infinitif s'accorde quand il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable si, au contraire, il a pour complément direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien; je L'*ai* ENTENDUE *chanter.*

J'ai entendu qui ? ELLE *chanter. L'*, mis pour *la*, est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Cette romance est charmante; je L'*ai* ENTENDU *chanter.*

---

669. Donnez la règle du participe passé des verbes impersonnels. — 670. Quelle est la règle relative au participe passé précédé de *l'?* — 671. Quand le participe passé immédiatement suivi d'un infinitif s'accorde-t-il et quand reste-t-il invariable?

J'ai entendu quoi? CHANTER *elle. Chanter* est le complément direct du participe, et *l'* le complément direct de l'infinitif.

Je LES *ai* LAISSÉS *partir.*

J'ai laissé qui? EUX *partir. Les* est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils SE *sont* LAISSÉ *surprendre par l'ennemi.*

Ils ont laissé quoi? SURPRENDRE *eux. Surprendre* est le complément direct du participe, et *se* le complément direct de l'infinitif.

672. — On reconnaît que le pronom qui précède est complément direct du participe, lorsque la personne ou la chose dont ce pronom rappelle l'idée fait l'action exprimée par l'infinitif. Alors on peut toujours tourner l'infinitif par le participe présent ou par un des temps du mode indicatif précédé de *qui*. Ex.: *Les artistes* QUE *j'ai vus peindre avaient un réel talent.* Les artistes *faisaient l'action de peindre.* On peut dire : *Les artistes que j'ai vu peignant, qui peignaient.* Le *que* qui précède est complément direct du participe : accord.

673. — On reconnaît que le pronom, au contraire, est complément direct de l'infinitif lorsque la personne ou la chose dont il rappelle l'idée ne fait pas l'action exprimée par l'infinitif. Ex.: *Les paysages* QUE *j'ai* VU *peindre étaient splendides.* Les paysages *ne faisaient pas l'action de peindre;* au contraire, on les peignait; ils étaient peints. On ne peut pas dire: *Les paysages que j'ai* VUS *peignant, qui peignaient.* Le *que* est le complément direct de l'infinitif et non du participe : ce dernier doit donc rester invariable.

De même, on écrira avec accord:

Je les ai *vus* repousser les ennemis;
Il nous a *entendus* blâmer son imprudence;
Ils se sont *vus* dépérir;

---

672. Comment reconnaît-on que le pronom qui précède le participe est complément du participe? —

673. Comment reconnaît-on que le pronom est complément de l'infinitif?

Parce qu'on peut dire : *Je les ai vus* REPOUSSANT, *qui repoussaient les ennemis ; il nous a entendus* BLAMANT, *qui blâmions son imprudence ; ils se sont vus* DÉPÉRISSANT, *qui dépérissaient.*

Et l'on écrira sans accord :

Je les ai *vu* repousser par les ennemis ;
Il nous a *entendu* blâmer, à cause de notre imprudence ;
Ils se sont *vu* maltraiter ;

Parce qu'on ne peut pas dire : *Je les ai vus repoussant par les ennemis ; il nous a entendus blâmant à cause de notre imprudence ; ils se sont vus maltraitant.*

674. **Première remarque.** — Le participe **fait** suivi d'un infinitif est toujours invariable. Exemples : *Louis XI fit taire ceux qu'il avait* FAIT PARLER *si bien.* (VOLTAIRE.) *Le négoce qui l'avait* FAIT FLEURIR *servit à la rétablir.* (BUFFON.)

675. **Deuxième remarque.** — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes **pouvoir, devoir, vouloir** :

Je lui ai rendu tous les services { que j'ai *dû* (sous-entendu *lui rendre*).
que j'ai *pu* (sous-entendu *lui rendre*).
que j'ai *voulu* (sous-entendu *lui rendre*).

Dans ce cas le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

676. **Observation.** — Cependant les participes **dû** et **voulu** sont variables dans ces phrases : *Il m'a payé les sommes qu'il m'a* DUES. *Il veut fortement les choses qu'il a une fois* VOULUES, attendu qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour complément direct le *que* relatif qui précède.

677. **Participe suivi d'une préposition et d'un infinitif.** — Lorsqu'il y a une préposition entre le parti-

---

674. Comment s'écrit le participe *fait* suivi immédiatement d'un infinitif? —675. Quels sont les verbes après le participe desquels l'infinitif peut être sous-entendu? — 676. Citez des exemples où *dû* et *voulu* sont variables, et dites pourquoi. — 677. Faites connaître la règle relative au participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif.

cipe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour complément direct le pronom qui précède ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, il y a accord; dans le second, point d'accord.

Ainsi on écrira avec le participe variable :

Les personnes que j'avais ENGAGÉES *à vous voir sont ici.*
Il NOUS *a* PRIÉS *de lui écrire.*
Ils SE *sont* PROPOSÉS *pour l'accompagner.*

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais DÉSIRÉ *de voir sont ici.*
Il nous a RECOMMANDÉ *de lui écrire.*
Ils se sont PROPOSÉ *de l'accompagner.*

678. **Participe passé précédé de LE PEU.** — *Le peu* a deux sens : ou il signifie *une petite quantité*, ou il veut dire *la trop petite quantité, l'insuffisance, le manque.* Dans le premier cas, c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord ; dans le second cas, au contraire, c'est avec *le peu* que l'accord se fait. Ex. :

Le peu d'affection que vous lui avez TÉMOIGNÉE *lui a rendu le courage.*

Le peu signifie ici une petite quantité, car il y a eu de l'affection de témoignée : le *que*, complément direct, représente conséquemment le substantif *affection*, et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez TÉMOIGNÉ *l'a découragé.*

Ici *le peu* signifie *le manque*, car sans le défaut d'affection, celui dont on parle ne se serait pas découragé : le *que*, complément direct, représente conséquemment *le peu*, mot masculin singulier, et le participe prend le genre masculin et le nombre singulier.

679. **Observation.** — Le participe précédé de *le peu* varie lorsque le sens permet de supprimer *le peu*, et il reste invariable lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier

---

678. Quel est le sens de *le peu* et comment s'accorde le participe passé précédé de ce mot? — 679. Comment reconnaît-on que le participe passé précédé de *le peu* est variable ou invariable?

exemple, on peut dire : *L'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage*, accord; dans le second, on ne saurait dire : *L'affection que vous lui avez témoignée l'a découragé ;* point d'accord.

680. **Participe passé précédé du pronom EN.** — Le pronom EN n'est jamais complément direct. Il ne peut donc, en principe, avoir d'influence sur le participe.

Ainsi on écrira, en parlant de fruits : **J'EN AI MANGÉ**, et en parlant de lettres : **J'EN AI REÇU**. Ces phrases sont elliptiques ; c'est comme s'il y avait : *j'ai mangé une certaine quantité de cela* (de fruits) ; *j'ai reçu un certain nombre de cela* (de lettres) ; et les participes *mangé*, *reçu* sont invariables, parce que leurs compléments directs, *une certaine quantité*, *un certain nombre*, ne sont pas exprimés.

Mais on dira avec accord : *Nous* LES *en avons* INFORMÉS ; *il nous en a* BLAMÉS ; *l'opinion* QUE *j'en avais* CONÇUE ; attendu que les participes *informés*, *blâmés*, *conçue*, sont précédés de leurs compléments directs *les*, *nous*, *que*.

681. **Les participes** COÛTÉ, VALU et PESÉ. — **Coûté** et **valu**, quoique participes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois susceptibles d'accord : c'est lorsque les verbes *coûter* et *valoir* sont employés **activement**.

Or COÛTER est pris activement quand il signifie *causer*, *exiger*, et VALOIR lorsqu'il a le sens de *procurer*, *rapporter*. Ainsi l'on dira avec accord :

Les peines que cette affaire m'a COÛTÉES..., c'est-à-dire m'a *causées*.

Les honneurs que cette place m'a VALUS..., c'est-à-dire *m'a procurés*.

Mais lorsque ces verbes sont pris dans le sens NEUTRE, qui est leur sens propre, c'est-à-dire quand ils expriment le prix, la valeur pécuniaire d'une chose, leurs participes

---

680. Exposez la règle relative au participe passé précédé du pronom *en* — 681. Quelle est la règle à suivre pour l'orthographe des participes *coûté*, *valu* et *pesé?*

sont invariables : *Les millions que Versailles a* COÛTÉ. *Les cent francs que ce travail lui a* VALU.

L'Académie écrit le participe *coûté* invariable dans tous les cas.

Peser, dans le sens *d'avoir un certain poids*, est neutre. Ex. : *Le tout ensemble pesait plus de cent kilogrammes. Les cent kilogrammes que ces colis ont* PESÉ...

Dans le sens de *examiner la pesanteur d'une chose*, la *comparer* avec un poids certain, réglé et connu, ce verbe est actif. Ex. : *La viande qu'on a pesée.*

CHAPITRE IX

L'ADVERBE

I

OBSERVATIONS SUR QUELQUES ADVERBES

682. **Dessus, dessous, dedans, dehors.** — Ces mots étant adverbes, ne veulent pas de complément ; ainsi, ne dites pas : DESSUS *la terre*, DESSOUS *le ciel*, DEDANS *la maison*, DEHORS *le jardin*, dites : SUR *la terre*, SOUS *le ciel*, DANS *la maison*, HORS *du jardin*.

Excepté : 1° Quand ils sont employés en opposition : *Les ennemis sont* DEDANS *et* DEHORS *la ville ;* 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : PAR-DESSUS *les murs. On a tiré cela de* DESSOUS *la table.* (Acad.)

683. — **Alentour, auparavant, davantage**, rejettent également tout complément. Ainsi ne dites pas : *alentour* DE, *auparavant* DE, *auparavant* QUE, *davantage* DE, *davantage* QUE : dites : *autour de, avant de, avant que, plus de, plus que : Autour de la table, avant de partir, avant que vous partiez, il a plus d'instruction, il en a plus que nous.*

---

682. *Dessus, dessous, dedans, dehors*, veulent-ils un complément ? — 683. *Alentour, auparavant, davantage*, peuvent-ils avoir un complément ?

684. — **Davantage** ne doit pas s'employer dans le sens de **le plus**; au lieu de dire : *De toutes les fleurs, la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE, dites : *qui me plaît* LE PLUS.

685. **Plus tôt, plutôt.** — **Plus tôt** a rapport au temps, et a pour opposé **plus tard** : *Il partira* PLUS TÔT. (Acad.) — **Plutôt** éveille une idée de préférence : PLUTÔT *la mort que le déshonneur.*

686. **Si, aussi; tant, autant.** — **Si, aussi** se joignent aux adjectifs et aux adverbes : SI *modeste*, AUSSI *éloquent*; SI *modestement*, AUSSI *éloquemment*. **Tant, autant**, aux substantifs et aux verbes : TANT *d'éloquence*, AUTANT *de préjugés; il travaille* TANT, AUTANT *estimé que chéri.*

Aussi, autant expriment la comparaison : *César était* AUSSI *éloquent que brave, on l'admirait* AUTANT *qu'on le craignait.*

Si, tant marquent l'extension : *Il est* SI *faible, il a* TANT *travaillé.*

Avec une négation, *si* et *tant* peuvent s'employer pour *aussi, autant : Il n'est pas* SI *riche que vous.* (Acad.) *Rien ne m'a* TANT *fâché que cette nouvelle.* (Acad.)

687. **De suite, tout de suite.** — **De suite** a le sens de *successivement, sans interruption : Il ne saurait dire deux mots* DE SUITE. (Acad.) **Tout de suite** signifie *sur-le-champ : Il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE. (Acad.)

688. **Tout à coup, tout d'un coup.** — **Tout à coup**, *soudainement : Cette maison est tombée* TOUT A COUP. **Tout d'un coup**, *tout en une fois : Il gagna mille francs* TOUT D'UN COUP. (Acad.)

689. **Très, bien.** — **Très** ne peut modifier qu'un adjectif ou un adverbe : *Cet homme est* TRÈS *savant. Il a*

---

684. Dans quel sens ne doit pas s'employer *davantage?* — 685. Quelle différence y a-t-il entre *plus tôt* et *plutôt?* — 686. A quels mots se joignent *si, aussi, tant, autant?* Quelle est la signification de ces adverbes? — 687. Quelle est la différence entre *de suite* et *tout de suite?* — 688. Quelle différence y a-t-il entre *tout à coup* et *tout d'un coup?* — 689. Quelle espèce de mot peut modifier l'adverbe *très?* l'adverbe *bien?*

agi TRÈS *sagement.* (Acad.) Avant les noms, on fait usage de **bien, extrêmement**; ne dites donc pas : *J'ai* TRÈS *faim, j'ai* TRÈS *soif,* mais dites : *J'ai* BIEN *faim, j'ai* EXTRÊMEMENT *soif.*

II

EMPLOI DE LA NÉGATION

690. — La négation se compose de **ne, non, ne pas, ne point** : *Je* N'*ose, je* N'*ose* PAS, *je* N'*ose* POINT. **Ne** est la plus faible des négatives; **ne point** est la plus forte; **ne pas** tient le milieu.

Suppression de *pas* et *point*.

691. — On supprime *pas* et *point :*

1° Avec **oser, pouvoir, cesser, savoir**, employés absolument ou suivis d'un infinitif : *Je* N'*ose, je* NE *puis, je* NE *sais, je* NE *puis répondre, je ne cesse de travailler.* Cette suppression n'est pas de rigueur.

2° Quand il y a dans la phrase une expression qui complète le sens négatif exprimé par *ne*, comme **jamais, guère, nul, nullement, aucun, personne, rien, plus, ne... que** signifiant **seulement** et **ni** répété : *Un méchant* NE *sait* JAMAIS *pardonner. L'homme prudent* NE *parle* GUÈRE. *Il n'y a* PERSONNE *qui* NE *se plaigne de son sort. L'honnête homme* NE *connaît* QUE *ses devoirs.*

EMPLOI DE LA NÉGATION APRÈS CERTAINS VERBES ET CERTAINES LOCUTIONS

692. — Les locutions conjonctives **à moins que, de peur que, de crainte que**, et le verbe **empêcher**, veulent toujours après eux la négation **ne** : *A moins que vous* NE *lui parliez. De peur qu'on* NE *vous trompe.* (Acad.)

La pluie EMPÊCHA *qu'on* NE *se promenât dans les jardins.*
(RACINE.)

---

690. De quels mots se compose la négation? — 691. Dans quelles circonstances supprime-t-on *pas* et *point*? — 692. Les locutions conjonctives *à moins que, de peur que,* etc. prennent-elles la négation *ne*?

L'Académie permet de supprimer *ne* après le verbe *empêcher* employé négativement : *Je n'empêche pas qu'il fasse ou qu'il ne fasse ce qu'il voudra.* (Acad.)

693. — Les verbes **craindre, avoir peur, trembler, appréhender** veulent également la négation devant le verbe suivant : JE CRAINS *qu'il* NE *réussisse* (Acad.). J'APPRÉHENDE *qu'il* NE *nous retienne* (RACINE).

194. **Exception.** — L'emploi de **ne** cesse d'avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d'une négation : *Je* NE *crains* PAS *qu'il vienne.*

694 *bis.* — Après **plus que, mieux que, moins que, autrement que, plutôt que,** si le premier terme de la comparaison est affirmatif, le second est négatif ; et si le premier est négatif, le second est affirmatif : *L'homme se fait* PLUS *de maux à lui-même* QUE NE *lui en fait la nature* (MARMONTEL). *On se voit d'un* AUTRE *œil* QU'*on* NE *voit son prochain* (LA FONTAINE). *Il* N'*agit* PAS *autrement qu'il parle* (Acad.).

Cependant si le sens l'exige, les deux termes de la comparaison peuvent être affirmatifs ou négatifs : *Croyez-vous qu'un homme puisse être* PLUS *heureux* QUE *vous l'êtes depuis trois mois?* (J.-J. ROUSSEAU). *Le singe* N'*est* PAS PLUS *de notre espèce* QUE *nous* NE *sommes de la sienne* (BUFFON).

695. — **Nier, douter, désespérer, disconvenir** sont suivis de *ne* seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *Je ne nie pas, je ne doute pas que cela* NE *soit* (Acad.). Mais on dirait sans la négation : *Je nie, je doute que cela soit* (Acad.), parce que les verbes *nier, douter* sont employés affirmativement.

696. — Les locutions conjonctives **avant que, sans que,** et le verbe **défendre** ne sont jamais suivis de *ne* : *Avant qu'il fasse froid. J'ai défendu que vous fissiez cette chose.* (Acad.)

---

693. Après quels autres mots emploie-t-on encore la négation *ne?* — 694. Quand l'emploi de *ne* cesse-t-il d'avoir lieu? — 694 *bis.* Les locutions *plus que, mieux que,* etc., prennent-elles la négation? — 695. Quand emploie-t-on *ne* après *nier, douter, désespérer, disconvenir?* — 696. Quelles locutions conjonctives ne sont jamais suivies de *ne?*

CHAPITRE X

LA PRÉPOSITION

EMPLOI DE CERTAINES PRÉPOSITIONS

697. **Au travers, à travers.** — **Au travers** veut de; à travers s'emploie sans préposition : *Au travers* DU *corps. A travers* LES *forêts.*

698. **Près de, prêt à.** — **Près de**, locution prépositive, signifie *sur le point de : Les beaux jours sont* PRÈS DE *finir*. (Acad.) — **Prêt à**, adjectif, veut dire *disposé à :*

L'ignorance toujours est *prête* à s'admirer. (BOILEAU.)

699. **Vis-à-vis, en face, proche, près, hors.** Ces expressions veulent après elles la préposition *de: Vis-à-vis* DE *l'île de Ténédos; près* DU *mont Athos; hors* DES *rangs ennemis*; etc., excepté dans la conversation et dans le style très familier, où il est permis de supprimer la préposition : *Il loge* PRÈS *l'arsenal*, VIS-A-VIS *la nouvelle rue.*

700. — **Vis-à-vis** ne s'emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face, à l'opposite : Il loge* VIS-A-VIS *de mes fenêtres*. C'est donc une faute de l'employer dans le sens de *envers, à l'égard de*, et de dire : *Son ingratitude* VIS-A-VIS *de ses bienfaiteurs;* dites : *envers ses bienfaiteurs, à l'égard de ses bienfaiteurs.*

701. **Voici, voilà.** — **Voici** a rapport à ce qui suit, et **voilà** à ce qui précède :

Voici trois médecins qui ne se trompent pas:
Gaîté, doux exercice et modeste repas.

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions : *voilà* la véritable grandeur. (MASSILLON.)

Les mots *voici, voilà* sont des contractions de *vois ici, vois là.*

---

697. Comment s'emploient *au travers* et *à travers?*—698. Quelle différence y a-t-il entre *près de* et *prêt à?* — 699. De quel mot veulent être suivis *vis-à-vis, en face, proche, près, hors?* — 700. Comment s'emploie *vis-à-vis?* — 701. Quelle est la différence entre *voici* et *voilà?*

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

702. — **à, de, en** se répètent toujours avant chaque complément :

Il dut la vie *à* la clémence et *à* la magnanimité du vainqueur.
Il est doux *de* servir sa patrie et *de* contribuer à sa gloire.
On trouve les mêmes préjugés *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique, et jusqu'*en* Amérique.

703. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les compléments n'offrent aucune ressemblance de signification : DANS *la paix et* DANS *la guerre.* PAR *la force et* PAR *l'adresse.* — Au contraire, elles ne se répètent pas quand les compléments sont des expressions synonymes : DANS *la mollesse et l'oisiveté.* PAR *la force et la violence.*

Quelle que soit la préposition, on ne doit pas la répéter avec deux substantifs qui représentent un seul et même objet : *Cette citation appartient* A *Paul et Virginie; la Fontaine, dans sa fable* DE *l'Ane et le Chien.* L'expression est elliptique; c'est comme s'il y avait : cette citation appartient au *livre intitulé* Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable *ayant le titre de* l'Ane et le Chien.

CHAPITRE XI

LA CONJONCTION

EMPLOI DE CERTAINES CONJONCTIONS

704. **Et, ni.** — Entre deux substantifs dépendant de la préposition *sans*, **et** précède cette préposition, **ni** la remplace :

Sans joie et *sans* murmure, elle semble obéir. (RACINE.)
Sans crainte *ni* pudeur, *sans* force *ni* vertu.

---

702. Quand doit-on répéter les prépositions *à, de, en?* — 703. Quand répète-t-on les autres prépositions? — 704. Quelle est la règle à suivre dans l'emploi de *et* et de *ni* avec *sans?*

705. **Parce que, par ce que.** — **Parce que** (en deux mots) signifie **attendu que** :

Parce qu'elle meurt, faut-il que vous mouriez? (RACINE.).

Par ce que (en trois mots) veut dire : *par la chose que* ou *par les choses que :*

Par ce qu'on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux.

706. **Quoique, quoi que.** — **Quoique** (en un mot) signifie **bien que** : QUOIQUE *vous soyez instruit, soyez modeste.*

Quoi que (en deux mots) veut dire **quelque chose que** : QUOI QUE *vous lui disiez, il ne vous écoutera pas.* (Acad.)

707. **Quand, quant.** — **Quand**, conjonction ou adverbe, signifie **lorsque, à quelle époque** ? — *Venez* QUAND *vous aurez fini.* QUAND *partez-vous?* (Acad.)

Quant, préposition, a le sens de **à l'égard de**, et est toujours suivi de la préposition **à** : QUANT À *cette affaire, je m'en inquiète peu.* (Acad.)

708. **A cause que, durant que, malgré que.** — Ces expressions ont vieilli, et ne s'emploient plus; *à cause que* se remplace par *parce que*, *durant que* par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique.*

709. **Que.** — La conjonction **que** a un grand nombre d'usages, dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *Je crois* QUE *l'âme est immortelle;*

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démosthène était plus éloquent* QUE *brave;*

3° D'éviter la répétition de certaines conjonctions, comme *quand, lorsque, si, quoique, comme,* etc. : QUAND *on est*

---

705. Que signifient *parce que* et *par ce que?* — 706. Quel est le sens de *quoique* et de *quoi que?* — 707. Quelle différence y a-t-il entre *quand* et *quant?* — 708. Que remarquez-vous sur *à cause que, durant que, malgré que?* — 709. Quels sont les principaux usages de la conjonction *que?*

riche et QU'*on est généreux on ne manque pas d'amis.* SI *vous avez des amis, et* QUE *vous désiriez les conserver, prouvez-leur votre estime.* Dans le premier exemple, *que* remplace *quand,* et dans le second il est employé pour *si.*

Remarque. — Ce serait une faute grossière de remplacer *que* par *comme* dans les phrases où cette conjonction unit les deux termes d'une comparaison, et de dire par exemple :

Il est aussi fort COMME vous.

CHAPITRE XII

L'INTERJECTION

EMPLOI DE QUELQUES INTERJECTIONS

710. — **Ah** ! exprime la joie, la douleur : AH ! *quel bonheur !* AH ! *que je souffre !*

Ha ! marque la surprise : HA ! *vous voilà !* HA ! HA ! *je n'en savais rien.*

711. — **Oh** ! marque la surprise ou l'affirmation : OH ! OH ! *je croyais le contraire.* **Oh** ! *pour le coup, je vous tiens.*

Ho ! sert à appeler : HO ! *venez ici.* Il marque aussi la surprise : HO ! *que faites-vous là ?*

O sert à l'apostrophe oratoire : *O mon fils ! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre. O suprême plaisir de pratiquer la vertu !*

712. — **Eh** ! peint la douleur, la plainte :

Eh ! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle ?

Hé ! s'emploie pour appeler, pour avertir : HÉ ! *venez donc !* HÉ ! *que dites-vous ?*

---

710. Qu'expriment *ah !* et *ha !* ? — 711. Que marquent *oh ! ho !* et *ô ?* — 712. Quel usage fait-on de *eh !* et de *hé !?*

NOTIONS COMPLÉMENTAIRES

CHAPITRE PREMIER

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

SUR LA NATURE ET L'EMPLOI DE CERTAINES EXPRESSIONS

713. **A, de.** — *C'est à vous* A exprime une idée de tour : *Je viens de jouer, c'est à vous* A *jouer.* — *C'est à vous* DE éveille une idée de droit, de devoir : *C'est à vous* DE *jouer le premier.*

714. **A, ou.** — *A* s'emploie, selon l'Académie, entre deux nombres qui admettent entre eux un nombre intermédiaire : *Vingt* A *trente personnes* (Acad.), c'est-à-dire un nombre de personnes entre vingt et trente. *Quinze* A *vingt francs*, c'est-à-dire un nombre de francs entre quinze et vingt.

A s'emploie aussi entre deux nombres qui n'admettent pas de nombre intermédiaire, c'est-à-dire qui se suivent sans interruption, comme 5 et 6, 9 et 10, 14 et 15, lorsque ces deux nombres se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *Deux* A *trois livres de sucre, cinq* A *six lieues* (Acad.). D'où il suit, d'après l'Académie, qu'on ne doit pas dire : *Cinq* A *six personnes, onze* A *douze chevaux*, attendu qu'on ne saurait diviser les personnes et les chevaux comme on divise une livre ou une lieue.

Ou s'emploie entre deux nombres, quels qu'ils soient, quand on veut donner exclusion à l'un des deux : *Sept* OU *huit hommes, douze* OU *quinze maisons*, c'est-à-dire l'un ou bien l'autre de ces deux nombres d'hommes, de ces deux nombres de maisons.

De ce qui précède, il résulte qu'on peut dire également bien, mais avec des sens différents : *Trente* A *quarante cavaliers*, et *trente* OU *quarante cavaliers.*

715. **Aider.** — *Aider quelqu'un*, c'est simplement l'assister : AIDER QUELQU'UN *de sa bourse; l'aider de ses conseils, de son crédit.* (Acad.) *Ils se sont appauvris pour* AIDER LES PAUVRES. (Boss.)

Aider à quelqu'un, c'est l'assister en partageant ses efforts, sa fatigue, son embarras : AIDEZ A *cet homme à porter ce fardeau.* AIDEZ A *cet enfant à faire son thème.* (Acad.)

716. **Air.** — *Avoir l'air* a deux sens. Ou bien les deux mots sont considérés séparément; *air* est substantif, complément direct du verbe *avoir* et signifie *l'air du visage, l'extérieur, le dehors, le ton, les manières;* ou bien les deux mots réunis forment une seule expression, équivalente aux verbes *paraître, sembler.*

Dans le premier cas, l'adjectif s'accorde avec le mot *air;* dans le second il s'accorde avec le sujet du verbe :

Elles ont l'air HAUTAIN, *mais l'accueil familier.* (VOLTAIRE.) *Elle a l'air* INTERDITE. (Acad.) *Elle a l'air toute* TROUBLÉE. (Acad.)

On peut donc dire selon le sens : *Elle a l'air* CAMPAGNARD, *l'air* PARISIEN; et *elle a l'air* CAMPAGNARDE, *l'air* PARISIENNE.

Remarque. — Lorsqu'il s'agit de choses, quand *avoir l'air* a le sens de *sembler*, de *paraître*, on exprime ordinairement le verbe *être* : *Cette viande a l'air d'*ÊTRE FRAÎCHE. (Acad.) *Ces légumes n'ont pas l'air d'*ÊTRE CUITS. (Acad.)

717. **Anoblir, ennoblir.** — *Anoblir*, donner des lettres de noblesse : *Il n'y a que le roi qui puisse anoblir.* (Acad.) — *Ennoblir*, rendre plus éclatant, plus illustre : *Les beaux-arts ennoblissent une langue.* (Acad.)

718. **Armistice, amnistie.** — *Armistice*, suspension d'armes : *L'armistice ne tarda pas à cesser.* (Acad.) — *Amnistie*, pardon qu'un souverain accorde à des sujets révoltés : *Le roi accorda une amnistie.* (Acad.)

719. **Assurer.** — *Assurer quelqu'un*, c'est témoigner à quelqu'un : *Assurez* VOS PARENTS *de mon estime.* — *Assurer à quelqu'un*, c'est affirmer, c'est donner pour sûr à quelqu'un : *J'ai assuré* A *votre ami qu'il n'y avait rien à craindre.*

720. **Baigner, coucher, promener.** — Ne dites pas : *Je vais baigner, il va coucher, nous irons promener.* Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *Je vais* ME *baigner, il va* SE *coucher, nous irons* NOUS *promener.*

721. **A la campagne, en campagne.** — *Être à la campagne*, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *Il est agréable de passer la belle saison* A LA CAMPAGNE. — *Être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires : *Les troupes sont* EN CAMPAGNE. *Il s'est mis* EN CAMPAGNE *pour découvrir ce qu'il cherche. Il a mis ses gens* EN CAMPAGNE.

722. **Capable, susceptible.** — *Capable*, signifiant qui est en état de faire, qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose, se dit des personnes et des choses : *Serez-vous* CAPABLE *de porter ce fardeau. Un homme* CAPABLE *de gouverner. Il est* CAPABLE *des plus grands sacrifices,* CAPABLE *d'amitié.* (Acad.) *Cette digue n'est pas* CAPABLE *de résister a la violence des flots. Une âme* CAPABLE *de modération.* (Acad.)

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications, ne se dit que des choses : *L'esprit de l'homme est* SUSCEPTIBLE *de bonnes, de mauvaises impressions.* (Acad.) Excepté dans cette phrase :

Cet homme est SUSCEPTIBLE, pour dire qu'il est facile à blesser, à choquer.

723. **Colorer, colorier.** — *Colorer*, donner de la couleur : *L'art de* COLORER *le verre. Le soleil* COLORE *les fruits. Un vif incarnat* COLORAIT *son visage.*

Colorier, appliquer des couleurs convenables sur une estampe, un dessin, un tableau : *Le Titien* COLORIAIT *parfaitement.*

724. **Consommer, consumer.** — *Consommer* marque l'anéantissement d'une chose par l'usage qu'on en fait : *Consommer beaucoup de vin. Consommer des denrées.* — *Consumer* exprime la destruction successive d'une chose; il se dit proprement du feu, et par analogie, du temps, du mal : *Le feu consuma tout l'édifice. Le temps consume tout. Cette maladie le consume.* (Acad.)

725. **Déjeuner, dîner** DE; **déjeuner, dîner** AVEC. — *Déjeuner, dîner*, et leurs analogues, veulent *avec* devant un nom de personne : *Déjeuner* AVEC *un ami, dîner* AVEC *sa famille;* et *de* avant un nom de chose : *Déjeuner* DE *café, dîner* D'UN *pâté.* (Acad.)

726. **Digne, indigne.** — *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal : *Il est digne de louanges. Il est digne de blâme.* — *Digne*, avec négation, et *indigne* ne se disent que du bien : *Il n'est pas digne de récompenses. Il est indigne de récompenses.* Ainsi, on ne dira pas : *Il n'est pas digne de punition; il est indigne de punition;* il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple : *Il ne mérite pas une punition.*

727. **Durant, pendant.** — *Durant* exprime une durée sans interruption; *pendant*, un moment, une époque : *Les troupes se sont cantonnées* DURANT *l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles sont restées cantonnées tant que l'hiver a duré. *Elles se sont cantonnées* PENDANT *l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

728. **Éminent, imminent.** — *Danger* ÉMINENT, *péril* ÉMINENT, danger, péril très grands, mais non sans ressources ; danger *imminent*, péril *imminent*, danger, péril qu'on peut regarder comme présents et presque inévitables. Un homme qui a fait une entreprise téméraire est dans un péril *éminent;* un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril *imminent.*

729. **Emprunter à, emprunter de.** — Avec un complément indirect de personne, on dit *emprunter à*, ou *emprunter de :* EMPRUNTER *une somme* DE *quelqu'un* ou A *quelqu'un.* (Acad.)

Quand *emprunter* signifie *tirer de, devoir à*, alors il ne prend que la préposition *de : Les magistrats empruntent toute leur autorité* DE *la justice*, c'est-à-dire doivent toute leur autorité à la justice. *La lune emprunte sa lumière* DU *soleil*, c'est-à-dire tire sa lumière du soleil.

730. **Ennuyant, ennuyeux.** — *Ennuyant* se dit de ce qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement : *Cela est fort ennuyant. Quel temps ennuyant.* (Acad.)

Ennuyeux, qui ennuie, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement. *Livre ennuyeux. Cet homme est bien ennuyeux.* (Acad.)

731. **Entendre raillerie, entendre la raillerie.** — *Entendre raillerie*, c'est bien prendre la raillerie : *Vous* ENTENDEZ *très bien* RAILLERIE *quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts.* (RACINE.) — *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *Peu de personnes* ENTENDENT *la fine et innocente raillerie.* (BOUHOURS.)

732. **Envier, porter envie.** — On *envie* les choses, et l'on *porte envie* aux personnes. *Il* ENVIE *le bonheur d'autrui.* (Acad.) *Le sage ne porte* ENVIE *à personne.*

733. **Être pour aller.** — *Être*, dans les temps composés, se dit quelquefois pour *aller;* mais avec cette différence que dans *j'ai été à Rome*, par exemple, *j'ai été* fait entendre qu'on y est allé, et qu'on en est revenu ; et que dans *il est allé à Rome*, le verbe *il est allé* marque que celui dont on parle n'est pas encore de retour.

Les temps simples du verbe *être* ne s'emploient plus aujourd'hui pour le verbe *aller*.

734. **Éviter.** — Ce verbe signifie *fuir, esquiver*. De même qn'on ne dirait pas : *Je vous* FUIRAI *cette peine*, il ne faut pas dire : *Je vous* ÉVITERAI *cette peine ;* dites : *Je vous* ÉPARGNERAI *cette peine.*

735. **Fixer.** — Signifie arrêter, rendre stable : *Fixer un jour, fixer un inconstant.* Jamais il n'a le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : J'AI FIXÉ *longtemps cette personne sans pouvoir la reconnaître ;* mais dites : J'AI REGARDÉ *longtemps cette personne*, etc.

736. **Flairer, fleurer.** — *Flairer*, sentir par l'odorat : FLAIREZ *cette rose.* (Acad.)

Fleurer, répandre une odeur : *Cela* FLEURE *bon.* (Acad.)

737. **Imposer, en imposer.** — Employé absolument, *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *Sa présence* M'IMPOSE. *Il* IMPOSE *par la fierté de son regard, par son aspect majestueux.* (Acad.) *En imposer* a été pris souvent dans le sens précédent, mais il signifie plus exactement : *tromper, abuser, surprendre : Vous voulez* EN IMPOSER *à vos juges, à vos auditeurs. Ne le croyez pas, il* EN IMPOSE. (Acad.)

738. **Infecter, infester.** — *Infecter*, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion : *Ce marais* INFECTE. *Il* INFECTE *ce pays de sa pernicieuse doctrine.* (Acad.)

Infester, piller, ravager : *Les pirates* INFESTAIENT *ces côtes.* (Acad.)

739. **Insulter, insulter à.** — *Insulter quelqu'un*, c'est lui faire insulte : INSULTER *quelqu'un de paroles.* (Acad.) — *Insulter à quelqu'un*, c'est manquer aux égards que réclament sa faiblesse, sa misère, son malheur, etc. : *Il ne faut pas* INSULTER AUX *malheureux.* (Acad.)

740. **Matinal, matineux, matinier.** — *Matinal*, qui se lève matin : *Vous êtes bien matinal aujourd'hui.* (Acad.) — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin : *Les gens du monde ne sont pas matineux.* — *Matinier*, qui appartient au matin : *L'étoile matinière.* (Acad.)

741. **Mêler.** — *Mêler avec*, brouiller ensemble plusieurs choses : *Mêler l'eau* AVEC *le vin.* MÊLER *de l'or* AVEC *de l'argent.* (Acad.) —

Mêler à, joindre, unir. MÊLER *la douceur* A *la sévérité*. MÊLER *l'agréable* A *l'utile*.

742. **Observer.** — *Observer* signifie remarquer, considérer : OBSERVER *les astres*. OBSERVER *les hommes*. De même qu'on ne dit pas : *Je vous remarque que ; je remarque à l'assemblée que* ; *je lui remarque que*, on ne doit pas dire : *Je vous observe que ; j'observe à l'assemblée que ; je lui observe que* ; il faut dire : *Je vous* FAIS *observer que ; je* FAIS *observer à l'assemblée que ; je lui* FAIS *observer que ;* comme on dit : *Je vous* FAIS *remarquer que ; je* FAIS *remarquer à l'assemblée que*, etc.

743. **Oublier à, oublier de.** — Oublier *à* lire, *à* écrire, c'est en perdre l'habitude, la faculté ; oublier *de* lire, *d'*écrire, c'est y manquer par défaut de mémoire : *Si chaque jour vous oubliez* DE *lire, vous finirez par oublier* A *lire.*

Remarque. — *Oublier à* est une expression qui vieillit. (Acad.)

744. **Participer à, participer de.** — *Participer à*, avoir part à : *Participer* AUX *faveurs des grands, participer* A *une conjuration.* (Acad.) — *Participer de*, tenir de la nature de : *Le mulet participe* DE *l'âne et* DU *cheval.* (Acad.)

745. **Plaindre.** — *Se plaindre de ce que* et *se plaindre que*, suivi de l'indicatif, supposent un sujet de plainte : *Il a raison de se plaindre* DE CE QUE ou QUE *vous l'avez trompé.* — *Se plaindre que*, avec le subjonctif, ne suppose pas lieu à la plainte : *Il a tort de* SE PLAINDRE QUE *vous l'ayez trompé.*

746. **Plier, ployer.** — *Plier*, mettre en plusieurs doubles : PLIER *du linge*. PLIER *une lettre*. — *Ployer*, courber, faire fléchir : PLOYER *une branche d'arbre.*

Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre :

Tu dois à ton état *plier* ton caractère. (RACINE.)
C'est lui qui devant moi refusait de *ployer*. (IDEM.)

747. **Plus, mieux.** — *Plus* marque l'extension ; *mieux*, la perfection : *Chapelain a* PLUS *écrit que Boileau ; mais Boileau a* MIEUX *écrit que Chapelain.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut *de* avant le substantif qui suit. *Ce livre coûte* PLUS DE *six francs ; nous avons fait* PLUS DE *dix lieues.* Ce serait une faute de dire : *Ce livre coûte plus* QUE *six francs* ; *nous avons fait plus* QUE *dix lieues.* Par la même raison on dira : *Il est plus* D'A *demi-mort* (GIRARD) ; *du vin plus* D'A *moitié bu* (Acad.) ; *de l'argent plus* D'A *moitié dépensé* (Acad.) ; et non pas : *plus* QU'A *demi-mort, plus* QU'A *moitié bu, plus* QU'A *moitié dépensé.*

748. **Se rappeler.** — Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct. *Je me rappelle* CETTE *aventure, je me* LA *rappelle parfaitement.* D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je me rappelle* DE CET *événement, je* M'EN *rappelle*, c'est-à-dire *je rappelle à moi de cet événement, je rappelle à moi de cela* (*en* étant pour *de cela*),

phrases dans lesquelles ce verbe n'a pas de complément direct. Il faut dire : *Je me rappelle* CET *événement, je me* LE *rappelle.*

749. **Rapport.** — *Avoir rapport à* exprime une idée de relation, de liaison : *Les effets ont* RAPPORT AUX *causes. Toutes les sciences ont* RAPPORT *les unes* AUX *autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *Nos plus belles tragédies ont beaucoup de* RAPPORT AVEC *celles des Grecs.*

750. **Retrancher de, retrancher à.** — *Retrancher de,* c'est ôter quelque chose d'un tout : *Retrancher un couplet* D'*une chanson.* — *Retrancher à,* c'est priver quelqu'un de quelque chose : *Retrancher le vin* A *un malade.*

751. **Réunir, unir.** — Quand ces deux verbes signifient *posséder en même temps,* RÉUNIR veut *et* : RÉUNIR *le mérite* ET *la modestie.* — UNIR veut *à :* UNIR *le mérite* A *la modestie..*

752. **Rien.** — *Rien* ayant le sens de *quelque chose,* s'emploie sans négation : *Y a-t-il* RIEN *de plus rare qu'un demi-savant modeste?* (DOMERGUE.) *Rien* signifiant *nulle chose* exige la négation :

Remords, crainte, péril, *rien ne* m'a retenu. (RACINE.)

753. **Servir à rien, servir de rien.** — *Servir à rien* marque une nullité momentanée de service : *Il a des talents qui ne lui* SERVENT A RIEN *maintenant.* — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service : *Les murmures contre les décrets de la Providence ne* SERVENT DE RIEN.

754. **Succomber à, succomber sous.** — SUCCOMBER A, c'est *se laisser aller à, céder à :* SUCCOMBER A *la douleur.* SUCCOMBER A *la tentation.* (Acad.) — *Succomber sous,* c'est *ployer sous :* SUCCOMBER SOUS *le poids.* SUCCOMBER SOUS *les coups.* C'est dans ce sens qu'on dit figurément : SUCCOMBER SOUS *le faix des affaires.* SUCCOMBER SOUS *le travail.* (Acad.)

755. **Suppléer, suppléer à.** — *Suppléer quelque chose,* c'est remplacer ce qui manque en fournissant une chose de la même nature : *Ce sac doit être de mille francs : s'il y a cent francs de moins, je* LES SUPPLÉERAI. C'est dans ce sens qu'on dit : *suppléer un mot.* — *Suppléer à quelque chose,* c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent : *La valeur* SUPPLÉE AU *nombre.* (Acad.)

On dit *suppléer quelqu'un,* et jamais *suppléer à quelqu'un.*

756. **Témoin.** — *A témoin* et le substantif *témoin* placé au commencement d'une phrase sont pris adverbialement, et restent conséquemment invariables. *Je prends le ciel et les hommes* A TÉMOIN. TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées.* (Acad.) — *Pour témoin* est un substantif qui prend la marque du pluriel, s'il représente plusieurs personnes : *Messieurs, je vous prends* POUR TÉMOINS.

757. **Par terre, à terre.** — *Par terre* se dit de ce qui touche à la terre ; et *à terre,* de ce qui n'y touche pas : *Un arbre tombe* PAR TERRE, *et ses fruits tombent* A TERRE.

758. **Tous les deux, tous deux.** — *Tous les deux* signifie *l'un et*

l'autre; — *tous deux* veut dire *l'un avec l'autre, ensemble : Corneille et Racine ont fait* TOUS LES DEUX *des tragédies admirables. Adam et Ève marchaient* TOUS DEUX *en se donnant la main.*

Cette remarque s'applique également *à tous les trois, tous les quatre,* et *à tous trois, tous quatre,* etc.

759. **Un de, un des.** — Après *un de, un des,* on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *C'est un de mes fils qui m'*ÉCRIT. *C'est un de mes procès qui m'*A RUINÉ. On emploie le pluriel lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui* AIENT *régné. C'est un des procès qui m'*ONT RUINÉ.

760. **Venimeux, vénéneux.** — *Venimeux* se dit des animaux : *La vipère est venimeuse.* — *Vénéneux* se dit des plantes : *La ciguë est vénéneuse.*

CHAPITRE II

SYNONYMES, HOMONYMES, PARONYMES

DES SYNONYMES

761. **Définition.** — Les synonymes sont des mots ayant à peu près le même sens, comme *péril* et *danger; convaincre* et *persuader; mort, décès* et *trépas.*

762. — Ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes, c'est d'abord un sens général qui est commun à tous. Mais ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes, car il n'y a de synonymes parfaits dans aucune langue, ce sont des nuances, souvent délicates et quelquefois presque imperceptibles, qui modifient le sens primitif et général.

763. — Voici quelques exemples de synonymes (1) :

« 1° **Terroir, terrain, territoire,** expriment une idée commune qui constitue le sens général de ces mots : c'est l'idée d'une certaine étendue de sol. Mais *terroir* se dit de la terre en tant qu'il s'agit de l'étendue d'un canton considéré par rapport aux productions de cette

(1) Nous avons déjà donné des exemples de synonymes aux *Observations particulières* : *capable* et *susceptible* (n° 722) ; *colorer* et *colorier* (n° 723) ; *consommer* et *consumer* (n° 724) ; *ennuyant* et *ennuyeux* (n° 730).

terre; *terrain*, d'un espace plus circonscrit considéré par rapport à ce qu'on y peut faire; *territoire*, en tant qu'il s'agit de juridiction. » (LITTRÉ.)

« 2° **Haine, aversion, antipathie, répugnance**, sont quatre termes qui renferment l'idée d'un mouvement de l'âme contre ce qui l'affecte désagréablement. Mais la *haine* est le terme le plus fort, c'est un sentiment qui nous porte, non seulement à repousser celui qui en est l'objet, mais encore à lui désirer ou à lui faire du mal; l'*aversion* fait qu'on évite les gens, qu'on s'en détourne; l'*antipathie* fait qu'on ne les trouve pas aimables; la *répugnance* empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grâce.

» 3° **Abattre, démolir, renverser, ruiner, détruire**, sont synonymes; mais en remontant à leur signification primitive, on voit que chacun de ces mots ajoute une idée particulière à l'idée générale de *faire tomber*. Ainsi *abattre*, c'est jeter à bas; *démolir*, c'est jeter à bas une construction; *renverser*, c'est mettre à l'envers ou sur le côté; *ruiner*, c'est faire tomber par morceaux; *détruire*, c'est faire disparaître ce qui avait été construit, agencé. » (Buisson, *Dictionnaire*.)

« 4° **Abhorrer, détester, haïr.** — Les deux premiers mots marquent également des sentiments d'aversion, dont l'un est l'effet du goût naturel ou du penchant du cœur, et l'autre l'effet de la raison ou du jugement. Ou pour mieux dire, on abhorre tout ce pour quoi on a une horreur, une répulsion; on déteste tout ce que l'on veut écarter, tenir loin de soi. Dans *abhorrer* et *détester*, le sentiment que l'on ressent n'est pas le même : avec le premier on frissonne, avec le second on repousse. *Détester* s'applique à ce qu'on ne peut estimer, à ce que l'on condamne, à ce que l'on juge mauvais; *abhorrer* s'applique à ce qui excite antipathie, répugnance. On voit quelle nuance sépare ces deux verbes, et comment ils peuvent être pris l'un pour l'autre. *Haïr* est le terme général, par conséquent il exprime une nuance moins forte. On *hait* tout ce qu'on déteste et ce qu'on abhorre; mais dans *haïr* ne sont pas marquées les distinctions qu'impliquent *détester* et *abhorrer*. » (LITTRÉ.)

DES HOMONYMES

764. Définition. — **On appelle *homonymes* des mots qui se prononcent de même, bien que différant entre eux par l'orthographe, le sens ou l'origine.**

Ex.: *bière*, boisson, et *bière*, cercueil; *chêne*, arbre, et *chaîne* suite d'anneaux entrelacés, etc.

765. — Voici quelques homonymes, sur l'orthographe et le sens desquels les élèves peuvent être utilement exercés :

Ais, subst. masc., planche de bois; **ait**, verbe avoir; **es**, verbe être; **haie**, subst. fém., clôture d'arbustes; **hais**, verbe haïr.

Cène, subst. fém. repas de J.-C. avec ses apôtres; **saine**, adj. fém.; **Seine**, nom propre de fleuve; **Senne**, nom propre de rivière; **scène**, subst. fém., lieu où l'on joue; **seine**, subst. fém., sorte de filet.

Chair, subst. fém., substance, aliment; **chaire**, subst. fém., tribune; **cher**, adj. qualificatif; **chère**, subst. fém., nourriture, régal; **Cher**, nom propre de rivière.

Cour, subst. fém., enclos; **cour**, subst. fém., entourage d'un roi; **cours**, subst. masc., mouvement, flux; **cours**, subst. masc., promenade publique; **court**, adjectif qualificatif; **court**, du verbe courir; **courre**, ancien infinitif de *courir :* chasse à *courre*.

Ver, subst. masc., insecte; **vair**, subst. fém., fourrure blanche et grise; **vert**, adjectif qualificatif; **verre**, subst. masc., verre à boire, à vitre; **vers**, subst. masc., langage rythmé; **vers**, préposition.

DES PARONYMES

766. **Définition.** — On appelle *paronymes* des mots dont la prononciation est assez voisine pour qu'on puisse parfois les confondre, comme ***goûte*** et ***goutte***, ***mâtin*** et ***matin***, ***amnistie*** et ***armistice***, etc. (1).

(1) Nous avons donné, dans les *Observations particulières*, plusieurs exemples de paronymes : *anoblir* et *ennoblir* (n° 717); *armistice* et *amnistie* (n° 718); *éminent* et *imminent* (n° 728); *infecter* et *infester* (n° 738); *matinal*, *matineux* et *matinier* (n° 740); *plier* et *ployer* (n° 746); *venimeux* et *vénéneux* (n° 760).

CHAPITRE III

LOCUTIONS VICIEUSES

Ne dites pas :	*Dites :*
La maison à mon père, le livre à ma sœur,	La maison de mon père, le livre de ma sœur.
Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi,	Il a bien, il a mal agi avec moi.
Aréolithe,	Aérolithe.
Aréonaute,	Aéronaute.
Je me suis en allé,	Je m'en suis allé ; *le pronom* EN *précédant toujours l'auxiliaire.*
A bonne heure, venir à bonne heure,	De bonne heure, venir de bonne heure.
Acheter, vendre bon marché,	Acheter, vendre à bon marché.
La clef est après la porte,	La clef est à la porte.
Aussitôt son départ,	Aussitôt après son départ.
Bailler aux corneilles,	Bayer aux corneilles.
Il brouillasse,	Il bruine.
Castonade,	Cassonade.
Casuel (*ce vase est*),	Fragile, cassant.
Coasse (*le corbeau*),	Croasse (*le corbeau*).
Comme de juste,	Comme de raison, *ou* comme il est juste.
Conséquente (*affaire*),	Importante (*affaire*).
Coutumace,	Contumace.
Contrevention,	Contravention.
Corporence,	Corpulence.
Crainte qu'il ne vienne,	De crainte qu'il ne vienne.
Croasse (*la grenouille*),	Coasse (*la grenouille*).
Il ne décesse de parler,	Il ne cesse de parler.
Demander excuse,	Faire des excuses, demander pardon.
Dernier à Dieu (*donner le*),	Denier à Dieu (*donner le*).
Désagrafer,	Dégrafer.
Embrouillamini,	Brouillamini.
Emplâtre (une),	Un emplâtre.
Enflammation,	Inflammation.
En outre de cela,	Outre cela.
Farce (*cet homme est*),	Cet homme est farceur, est plaisant.

Ne dites pas :	**Dites :**
Fortuné (*cet homme est*),	**Riche (*cet homme est*).**
Gigier,	**Gésier.**
Gouailler quelqu'un,	**Railler quelqu'un.**
Ici (*dans ce moment*),	**Ci (*dans ce moment-*).**
Ici (*cet homme*),	**Ci (*cet homme-*).**
Invectiver quelqu'un,	**Invectiver contre quelqu'un (*ce verbe est neutre*).**
L'idée lui a pris d'écrire,	**L'idée lui est venue d'écrire.**
Linceuil,	**Linceul.**
Mairerie.	**Mairie.**
Midi (*vers les*),	**Midi (*vers le*).**
Minuit (*sur les*),	**Minuit (*sur le*).**
Misser Jean (*poire de*),	**Messire Jean (*poire de*).**
Ouette,	**Ouate.**
Oragan,	**Ouragan.**
Palfermier,	**Palefrenier.**
Pantomine,	**Pantomime.**
Passagère (*rue*),	**Passante, fréquentée (*rue*).**
Faire une chose à la perfection ***ou*** au parfait,	**Faire une chose en perfection.**
Perclue (*personne*),	**Percluse (*personne*).**
Pire (*tant*),	**Pis (*tant*).**
Il va pire,	**Il va pis.**
Plurésie,	**Pleurésie.**
Pointilleur (*homme*),	**Pointilleux (*homme*).**
Raiguiser un couteau,	**Aiguiser un couteau.**
Rancuneur, rancuneuse,	**Rancunier, rancunière.**
Rébiffade,	**Rebuffade.**
Rebours (*à la*),	**Rebours (*au*) *ou* à rebours.**
Recouvert (*il a*) la vue, la santé, la fortune,	**Recouvré (*il a*) la vue, la santé, la fortune.**
Rémouler un couteau,	**Émoudre un couteau.**
Remplir un but,	**Atteindre un but.**
Renforci (*cet enfant est*),	**Cet enfant s'est renforcé.**
Réprimandable,	**Répréhensible.**
Restez-vous (*où*) ?	**Demeurez-vous (*où*) ?**
Rétablir le désordre (*c'est-à-dire le faire cesser*),	**Rétablir l'ordre.**
Revange,	**Revanche.**
Rimoulade,	**Rémolade ou Rémoulade.**
Sans dessus dessous,	**Sens dessus dessous.**
Secoupe,	**Soucoupe.**
Semouille,	**Semoule se prononce Semouille.**
Siau (d'eau),	**Seau (d'eau).**
Sentinelle (un),	**Sentinelle (une).**
udrer,	**Saupoudrer.**

Ne dites pas :	*Dites :*
Vous avez du café, sucrez-vous,	Vous avez du café, prenez du sucre.
Tâchez que je sois satisfait,	Faites en sorte que je sois satisfait, *tâcher* ne pouvant être suivi de la conjonction *que*.
Temps (*une heure de*),	Une heure.
Tentatif,	Tentant.
Tête d'oreiller,	Taie d'oreiller.
Tonton,	Toton.
Transvider,	Transvaser.
Trayage,	Triage.
Trayer,	Trier.
Trémontade (*perdre la*).	Tramontane (*perdre la*).
Trésauriser,	Thésauriser.
Trichard,	Tricheur.
Une fois pour tout,	Une fois pour toutes.
Vagistas,	Vasistas.
Vermichelle,	Vermicelle, se prononce vermichel.
Vessicatoire,	Vésicatoire.
Volte (*faire la*),	Vole (*faire la*).

CHAPITRE IV

NOTIONS D'ÉTYMOLOGIE

§ I. FORMATION DES MOTS

767. **Définition.** — L'étymologie a pour objet la recherche de l'origine des mots d'une langue et leur véritable signification.

768. — Les mots se forment les uns des autres, par *composition* et par *dérivation*.

769. **Mots composés. Préfixes.** — On appelle *mots composés* ceux qui sont formés par l'addition de deux mots simples comme *portefeuille*, ou bien par l'addition à un mot simple d'une syllabe initiale appelée *préfixe*. Ainsi *combattre*, *débattre*, *rebattre*, *abattre* sont des composés de *battre*. **Com, dé, re** et **a** sont des *préfixes*.

Les **préfixes** sont donc des syllabes qui se placent au commencement d'un mot simple, et qui viennent *modifier* le sens de ce mot simple et former un mot nouveau.

770. **Mots dérivés. Suffixes.** — Les mots *dérivés* sont formés par l'adjonction à un autre mot, d'une syllabe terminale qu'on appelle *suffixe*. Ainsi *batterie*, *bataille*, *batteur*, *battoir*, *battement* sont des dérivés de *battre*, qu'on appelle alors leur *primitif*. **Erie, aille, eur, oir, ement,** sont des *suffixes*.

Les **suffixes** sont donc des syllabes qu'on place après les mots primitifs et qui viennent modifier, par une idée secondaire, le sens du primitif.

771. — Un mot peut être à la fois composé et dérivé : PRO*pos*ER, IN*trait*ABLE.

Un composé peut recevoir deux préfixes : REPRODUIRE (*re*, idée d'une action faite une seconde fois ou de nouveau, *pro*, en avant ou au dehors; *duire*, altération de *ducere*, mener, tirer).

De même un dérivé peut avoir deux ou plusieurs suffixes : RÉCAPITULATION (dont la racine est *cap*).

772. **Racine. Radical.** — La *racine* d'un mot c'est la partie de ce mot qui représente l'idée principale; c'est celle qui a donné naissance à tous les autres mots de la même famille, composés et dérivés. Ainsi *formel, formalité, conformité, transformation*, viennent tous de la racine **form** qu'on retrouve dans chacun d'eux.

La *racine* peut être une syllabe ou une simple réunion de lettres, tandis qu'on donne en général le nom de *radical* au mot le plus simple d'une famille. Ex. : *pose, mont.*

773. **Familles de mots.** — On donne le nom de *famille de mots* à la réunion de tous les mots formés par une même racine.

Ainsi *montueux, montagne, montagneux, montagnard, monticule, monter, montant, montée, monteur, monture, promontoire, amont, démonter, remonter, surmonter*, etc., forment la famille de **mont.**

Mont est le radical de cette famille.

§ II. COMPOSITION

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PRÉFIXES

774. **Ad, a,** *vers, auprès, contre.* Ex.: *joindre à,* s'exprime en un seul mot par *adjoindre.*

Le *d* de *ad* s'assimile devant *p, f, c, g, t, s, n, l* et *r*, c'est-à-dire que *ad* se change devant ces consonnes en *ap, af, ac, ag, at, as, an, al, ar.* Ex. : *ap-pauvrir, al-lier, ac-courir.*

Quelquefois le *d* de *ad* disparaît complètement. Ex.: *a-grandir, a-paiser.*

775. **Ante, anti.** *Ante* et par altération *anti*, venant du latin, signifie *avant : anti*, venant du grec, signifie *contre.* Ex.: *antédiluvien, antipape.*

776. **Bis, bi, bin, be,** *deux fois* : *bipède,* qui a deux pieds; *biscuit, cuit deux fois.*

777. **Circon, circum, circu,** *autour, alentour : circonflexe, circonspect* (*spectare*, regarder), *circuit* (*ire, itum,* aller).

778. **Com, con, col, cor, co,** *avec, ensemble.* Dans certains mots *m* se transforme en *n, l, r* ou même se supprime. Ex. : *compère, confrère, collaborateur* (*laborare*, travailler), *correspondre* (*respondere*, répondre en vieux français), *cohéritier.*

779. **Contre, contra, contro,** *contre. Contredire, contradiction, controverse.*

780. **Dé, dés,** marquent l'action d'ôter, ou une idée de destruction: *dépayser, défaire, déshonorer.*

781. **E, ex, ef, es,** *hors de. Exporter* des marchandises, c'est les *porter hors* de son pays; *émettre* une opinion, c'est la *mettre hors* de soi-même.

Ex est encore une particule qui se joint par le trait d'union à certains mots, pour exprimer l'état ou la position antérieure d'une personne : un *ex-ministre*, un *ex-député*.

782. **In, im, il, ir, en, em,** signifie :

1° **Non.** Ex. : *inanimé, inutile*; 2° **Dans.** Ex. : *incarcérer* (*carcer*, prison), *empocher*.

783. **Mé, més,** *mal.* Ex. : *mécontent, mésallier, mésaventure.*

784. **Pré** *devant, en avant.* Ex. : *précéder* (*cedere*, aller), aller devant; *préposer*, poser en avant.

785. **Pro, por, pour,** *en avant, pour* (*projeter*, jeter en avant), *pronom*, pour le nom.

786. **Re, ré, red,** *de nouveau, en arrière.* Ex. : *redire, revoir, revenir.* L'e de *re* s'élide devant une voyelle ou une *h* muette. Ex. : *rallumer, rhabiller.*

787. **Sub, suc, sug, sup, sous et sou,** *sous, dessous, au-dessous*, etc. Ex. : *subjonctif, subordonner, support, sous-louer, sujet, souterrain, secourir.*

788. **Super, sur, sus,** *sur, au-dessus, par-dessus.* Ex. : *superposer, suspendre, superficie.*

789. **Télé,** *au loin.* Ex. : *télégraphe, télescope.*

790. **Trans, tra, tré,** *au delà de, par delà.* Ex. : *transporter, traduire.*

§ III. DÉRIVATION

ÉTUDE DES PRINCIPAUX SUFFIXES

791. **Able, ible, bile, ile,** *qu'on peut* ou *qu'on doit : aimable*, qui mérite d'être aimé, qu'on peut ou qu'on doit aimer; *détestable* qu'on doit détester.

792. **Al, el, il,** *qui tient à, qui est de la nature de.* Ex. : *adverbial*, qui est de la nature de l'*adverbe; substantiel*, qui tient à la *substance*, qui a beaucoup de *substance; viril*, qui appartient à l'*homme* (*vir*, homme, guerrier).

793. **An, ain, en, ien, ais, ois, on.** Ces suffixes expriment l'idée de nationalité, de pays natal, de demeure, d'habitation.

Ils marquent encore la profession, la religion, la secte, la corporation, etc. Ex. : *Persan, Américain, Arien, écrivain, Français, Provinois, Berrichon, musicien*, etc.

794. **Atre, aud,** *qui se rapproche de.* Ex. : *bleuâtre*, presque bleu; *rougeaud*, un peu rouge. Sens dépréciatif quelquefois. Ex. : *marâtre, gentillâtre*, etc.

795. **Cide,** exprime l'idée de meurtre ou de meurtrier. Ex. : *parricide* meurtre ou meurtrier d'un père; *homicide, fratricide.*

796. **Eau, el, elle.** Ces suffixes forment ce qu'on appelle des *dimi-*

nutifs. Ex.: *barreau*, petite barre; *libelle*, petit livre diffamatoire; *pigeonneau*, *perdreau*, *dindonneau*.

797. **Et, ette.** Ces désinences forment des diminutifs. Ex. : *coffret*, petit coffre; *cassette*, petite caisse; *follet*, un peu fou; *jardinet*, petit jardin.

798. **Et, ée, aye, aie, oie.** Ces suffixes servent à former des noms désignant un terrain planté d'arbres désignés par le radical du mot : une *aunaie*, une *saussaie*, une *châtaigneraie*.

799. **Eur.** Cette terminaison fournit un grand nombre de substantifs masculins ou d'adjectifs exprimant l'exercice d'une action, l'habitude de faire, etc. Ex. : *menteur*, qui ment souvent; *danseur*, celui qui danse.

Le même suffixe forme des noms abstraits féminins indiquant la qualité : *pâleur*, qualité de ce qui est pâle; *aigreur*, qualité de ce qui est aigre.

800. **Eux, euse, u.** Ces terminaisons forment un grand nombre de mots signifiant *qui est plein de* la chose désignée par le radical, ou qui est *de la nature de* cette chose, qui y ressemble. Ex. : *fangeux*, plein de *fange; ligneux* (*lignum*, bois), de la nature du bois; *barbu*, qui a beaucoup de barbe.

801. **Fier, fication, ficateur.** Le suffixe *fier* veut dire *faire*, ou *être fait*, *devenir*. Ex.: *bonifier*, rendre *bon*, devenir *bon* ou *meilleur; certifier* (*certus*, certain), faire *certain*, assurer ou prouver la *certitude*.

802. **Fuge.** Cette terminaison exprime l'idée de fuir. Ex. : *transfuge* (*trans*, au delà), qui s'enfuit au delà, qui a passé à l'ennemi ou dans un parti contraire; *vermifuge*.

803. **Ique, dique, fique,** *qui appartient à*, *qui est de*, *qui tient de*. Ex. : *Asiatique*, qui est de l'Asie.

804. **Iller,** *iller* fournit surtout des *fréquentatifs* (mots dérivés qui indiquent une action faite fréquemment). Ex. : *sautiller*, faire de petits sauts.

805. **Ion, tion, sion.** Ces suffixes servent à former une quantité considérable de substantifs exprimant l'action, l'état ou la chose qui en résulte. Ex.: *exhortation*, action d'exhorter; *confession*, acte ou action de confesser.

806. **Ment.** Suffixe indiquant l'action ou bien le résultat de cette action. Ex.: *Enrôlement*, action d'enrôler; *accroissement*, résultat de l'action d'accroître. *Ment* sert encore à former des adverbes de manière : *admirablement*, *bonnement*, etc.

807. **Oïde.** Ce suffixe signifie *qui a la forme de*, *qui ressemble à* : *ovoïde*, *sphéroïde*.

808. **Ule, cule, ole.** Ces suffixes servent à former des diminutifs *animalcule*, petit animal; *pellicule*, petite peau (*pellis*, peau).

Les diminutifs sont toujours du même genre que le nom dont ils sont formés.

809. **Ure.** Cette terminaison forme des noms désignant la chose sur laquelle on agit, ou le résultat d'une action faite : *reliure*, ce que l'on a relié; *dorure*, l'art ou l'action de dorer.

CHAPITRE V

NOTIONS SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

(Nous ne donnons ici qu'une idée fort sommaire de l'histoire de notre langue; les origines et la formation du français moderne seront étudiés en détail dans le *Cours supérieur complémentaire.*)

810. L'histoire de notre pays est en même temps celle de notre langue.

811. Les premiers habitants de la Gaule parlaient la langue celtique. Environ un demi-siècle avant J.-C., les Romains firent la conquête de la Gaule. Les Celtes abandonnèrent le gaulois pour accepter le latin. Cependant il resta dans la langue parlée quelques traces de l'ancien celtique, que l'on retrouve encore aujourd'hui dans la langue française.

812. Au cinquième siècle, lors de la grande invasion, des peuples d'origine germanique conquirent la Gaule, et quelques-uns, les Francs, les Bourguignons, les Wisigoths, s'y fixèrent ; mais contrairement à ce qui eut lieu lors de la conquête romaine, trouvant une civilisation plus avancée, les barbares germains délaissèrent l'allemand pour adopter l'idiome des Gallo-Romains. Ils n'apportèrent à cet idiome qu'un contingent d'environ 500 mots germaniques.

813. Notre langue, comme notre race, est donc un composé d'éléments divers, celtiques, latins, germaniques, mais alliés dans des proportions différentes. Le latin est le fond même de la langue française.

814. De ces divers éléments, il se forma une langue distincte, la *langue romane.* Ce nouvel idiome, après une suite de modifications lentes, insensibles, mais continues, se divise, au neuvième siècle, en deux branches : la *langue d'Oc,* parlée au sud de la Loire, et la *langue d'Oïl,* parlée au nord. Ces deux langues, par le même travail de transformation, donnent naissance à leur tour à plusieurs dialectes principaux : dans la langue d'oc, le *limousin,* le *languedocien,* le *gascon,* le *provençal ;* dans la langue d'oïl, le *normand,* le *picard,* le *bourguignon* et le *français,* ou dialecte de l'Ile-de-France.

815. Lorsque les rois de la troisième race eurent annexé successivement à leur domaine les provinces voisines, le dialecte de

l'Ile-de-France, le *français*, remplaça dans chacune d'elles le dialecte indigène, et ne tarda pas à être adopté comme modèle de bon ton. Au quatorzième siècle, le français était devenu la langue commune du royaume, les autres dialectes étaient tombés à l'état de patois (c'est-à-dire d'idiome parlé mais non écrit) et la langue d'oïl avait disparu.

816. Après la lutte du Midi contre le Nord, qui se termina par la guerre des Albigeois et la défaite du Midi, le Languedoc fut réuni à la couronne, et l'introduction du français suivit de près cette annexion. Les dialectes de la langue d'oc tombent à leur tour à l'état de patois.

817. Les différentes manières de parler que l'on trouve encore aujourd'hui dans nos diverses provinces sont les restes des anciens dialectes que les événements politiques ont fait tomber de l'état de langues écrites à l'état de patois. Ces patois ne sont donc pas, comme on le croit généralement, du français corrompu.

818. Ce français du quatorzième siècle devra subir encore bien des modifications pour devenir la langue d'aujourd'hui ; mais ce qui établit entre lui et la *langue d'oïl* une différence profonde, c'est la suppression de toute déclinaison.

819. La langue d'oïl du douzième siècle avait conservé un reste de la déclinaison latine : elle marquait par des formes différentes le cas *sujet* et le cas *régime*. Ex. :

Singulier....	sujet :	*li murs.*
	régime :	*le mur.*
Pluriel......	sujet :	*li mur.*
	régime :	*les murs.*

820. Au quatorzième siècle, la distinction des deux cas est abolie et l'une des formes disparaît. Les mots n'ont plus que la forme du *régime*, qui était la plus fréquemment employée ; et comme le cas régime rejetait l'*s* au singulier et la prenait au pluriel, l'*s* commence dès lors à devenir la caractéristique du pluriel.

821. C'est aussi à cette époque que la lettre *e* sert à marquer uniformément le féminin de tous les adjectifs (1).

---

(1) Cet *e* provient du changement de l'*a* final du latin en *e*. La lettre *a* terminait la plupart des noms et des adjectifs féminins latins ; c'est ce qui explique pourquoi l'*e*, qui remplace cet *a*, est devenu la caractéristique du féminin en français.

822. A ce premier fonds de la langue sont venus s'ajouter des mots nouveaux, les uns étrangers, les autres formés par les savants.

823. Les mots étrangers ont été importés, au cours du temps, surtout par des circonstances politiques dont les principales sont :

1° Les croisades, qui ont introduit dans notre langue quelques mots arabes (caravane, sultan, alcool, etc.);

2° Les guerres d'Italie et la Renaissance, qui nous ont apporté un grand nombre de termes italiens (brave, spadassin, costume, aquarelle, etc.) ;

3° Les luttes avec l'Espagne sous la ligue et Henri IV, puis les guerres avec l'Allemagne, au dix-septième et au dix-huitième siècle, qui introduisirent dans notre langue des termes espagnols (balcon, guitare, sérénade, hableur, etc.) ou des termes allemands (vaguemestre, bivouac, etc.).

Enfin, dans notre siècle, nous avons emprunté aux anglais une foule de termes, dont quelques-uns sont de vieux mots français qui avaient été portés en Angleterre par les Normands de Guillaume le Conquérant (whist, turf, rail, tunnel, wagon, fashion, confort, etc.).

824. Les mots formés par les savants sont des termes empruntés directement soit au grec (autopsie, microscope, géographie, etc.), soit au latin (relation, collaboration, etc.).

825. Mais pour les mots latins, le procédé des savants est absolument différent du procédé populaire ; de sorte que la même expression latine a souvent donné deux mots au français :

Latin.	*Formation populaire.*	*Formation savante.*
Acrem	Aigre	Acre.
Augustus	Août	Auguste.
Dotare	Douer	Doter.
Fragilem	Frêle	Fragile, etc.

Ces doubles formes sont ce qu'on appelle des *doublets*.

FIN

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A verbe et *à* préposition, 10.
A ou *de*; *A* entre deux nombres, 198.
A la campagne, 199.
A cause que, 196.
Accents, 96.
Adjectifs, 11, 131.
Adjectifs qualificatifs, 12 ; degrés de signification, 12.
Adjectifs verbaux, 13, 178.
Adjectifs composés, 13, 134.
Adjectif employé adverbialement, 14, 134; formation du féminin, 14; du pluriel, 17.
Adjectifs déterminatifs, 19, 136; numéraux, 19, 136; démonstratifs, 20; possessifs, 20, 138; indéfinis, 21, 139; accord de l'adjectif, 18, 132; adjectifs se rapportant à plusieurs noms, 132; place de l'adjectif, 131.
Adverbe, 88, 190.
Ah ! Ha !, 197.
Aide, 120.
Aider, 198.
Aïeul, 9.
Aigle, 120.
Ail, 8.
Air (avoir l'), 199.
A l'égard de, 196.
Alentour, 190.
Alphabet, 2.
Amnistie, armistice, 199.
Amour, 121.
Anoblir, ennoblir, 199.
Antécédent, 26.
Apostrophe, 97.
Armistice, 199.
Appui-main, 126.
Article, 10, 128 ; élision, 10; contraction, 11; emploi de l'article, 128 ; ellipse de l'article, 128; emploi de l'article devant les noms pris dans un sens partitif, 129 ; devant les superlatifs, 130; répétition de l'article, 130.
Articulations, 1.
Arroger (s'), 183.
Assurer, 199.
Attendu, 181.
A terre, 203.
A travers, 194.
Attribut, 102.
Auparavant, 190.
Aussi et *si*, *autant*, *tant*, 191.
Autour, *alentour*, 190.
Au travers, *à travers*, 194.
Auxiliaires, 39, 165.
Avoir, sa conjugaison, 40.
Bénir, 52.
Bien, très, 191.
Campagne (*à la*), 199.
Ce, adjectif, 20; *Ce*, pronom, 25 ; — devant le verbe *être*, 161.
Cédille, 97.
Celui, *celle*, 25, 150.
Celui-ci, *celle-ci*, 25, 150.
Cent, 137.
Chacun, suivi de *son*, *sa*, *ses* ou de *leur*, *leurs*, 154.
Ciel, 9.
Ci-joint, *ci-inclus*, 134.
Collectifs, 6.
Colorer, *colorier*, 200.
Comparatif, 12.
Complément du nom, 9 ; des adjectifs qualificatifs, 18, 136; des pronoms, 28 ; du verbe, 30, 162; complément direct, 30 ; indirect, 30; circonstanciel, 31.
Conditionnel, 36.
Conjonction, 92, 195.
Conjugaisons, 39 ; conjugaison du verbe *avoir*, 40; du verbe *être*,

42; des verbes en *er*, 44; — en *ir*, 50; — en *oir*, 53; — en *re*, 55; conjugaison négative, 58; — interrogative, 58; conjugaison des verbes passifs, 79; — des verbes neutres, 80; — des verbes pronominaux, 83; — des verbes unipersonnels, 85.
Consommer, consumer, 200.
Consonnes, 3.
Contraction, 11.
Convenir, 167.
Couleurs (mots désignant des), 134.
Couple, 121.
Coûté, 189.
Davantage, 190.
Dedans, dehors, 190.
Déjeuner, dîner, etc., 200.
Délice, 121.
Demeurer, 167.
Demi, 133.
Dérivation, 212.
Des, 21, 90.
Dessus, dessous, 190.
De suite, tout de suite, 191.
Devoir, 55.
Digne, indigne, 200.
Diphtongues, 3.
Dissyllabes, 4.
Dont, d'où, 153.
Doublets, 216.
Du, de la, des, 130.
Durant, pendant, 200.
E (différentes sortes d'), 2.
Echapper, 167.
Eh! Hé, 197.
Elision, 10.
Ellipse, 107.
Eminent, imminent, 200.
Emprunter, 200.
En, 24, 148.
Enfant, 121.
En face, 194.
Ennoblir, anoblir, 199.
Ennuyant, ennuyeux, 200.
Entendre raillerie, entendre la raillerie, 201.
Envier, porter envie, 201.
Etre pour *aller*, 201.
Etymologie, 210.
Eviter, 201.
Excepté, 181.
Expirer, 167.
Explétifs, 113.
Fait (suivi d'un infinitif), 187.
Famille de mots, 211.
Feu, 133.
Figures de grammaire, 106.
Fixer, 201.
Flairer, fleurer, 201.
Fleurir, 52.
Formation des mots, 210.
Futur, sa formation, 62
Gallicismes, 113.
Garde, 127.
Genre des noms, 6.
Gens, 121.
Grammaire, 1.
Guillemets, 119.
H muette, *h* aspirée, 3.
Haïr, 52.
Homonymes, 205.
Hymne, 122.
Imaginer (s'), 184.
Imminent, éminent, 200.
Imparfait, 37, 168.
Impératif, 36.
Imposer, en imposer, 201.
Indicatif, 36; emploi des temps, 168.
Indigne, digne, 200.
Infecter, infester, 201.
Infinitif, 36; son emploi, 176.
Insulter, 201.
Interjection, 92, 197.
Inversion, 111.
Le, la, les, articles, 10, 130; pronoms, 23, 148.
Leur, 23, 148.
Le peu, 188.
Lettres, 1.
Locutions adverbiales, 89; prépositives, 90; conjonctives, 92.
Locutions vicieuses, 207.

L'un l'autre, l'un et l'autre, 155.
Majuscules, emploi, 95.
Malgré que, 196.
Matinal, matineux, matinier, 201.
Mêler, 201.
Même, sa syntaxe, 140.
Mieux, plus, 202.
Mille, Mil, 137.
Modes, 35 ; modes personnels, modes impersonnels, 36. Emploi des modes, 168.
Monosyllabes, 4.
Mots, 1. Différentes sortes de mots, 4; mots variables, invariables, 4; composés, dérivés, 210; mots invariables employés comme *noms*, 125.
Ne, Négation, 192; son emploi après certains verbes et certaines locutions, 193.
Nom ou *substantif*, 5. Noms communs, noms propres, 5, 124; nom collectif, 6; noms composés, 6, 125 ; nom employé adjectivement, 14; noms à double genre, 120; empruntés aux langues étrangères, 124; compléments d'un autre nom, 127 ; sens déterminé dans les noms, 10.
Nombre dans les noms, 7. *Nombre* des adjectifs, 17 ; des verbes, 34.
Notions sur l'histoire de la langue française, 214.
Nouveau-né, 135.
Nu, 133.
Observations sur certains verbes de la 1re conjugaison, 46 ; de la 2e, 52 ; de la 3e, 55; de la 4e, 57.
Observer, 202.
Œil, 9.
Oh ! Ho ! 197.
On, 27, 154.
Orge, 122.
Orgue, 121.
Orthographe, 94.
Ou, à, 198.
Où (c'est là), 163.
Oublier à, oublier de, 202.
Pâque, Pâques, 122.
Parce que, par ce que, 196.
Parenthèse, 119.
Paronymes, 206.
Par terre, à terre, 203.
Participe, 86; présent, 178; différent de l'adjectif verbal, 178; invariable, 178; règles particulières, 179. *Participe* passé sans auxiliaire, 180; avec *être*, 181; avec *avoir*, 181. *Participe* passé d'un verbe pronominal, 183; des verbes impersonnels, 185; précédé de *l'*, 185; suivi d'un infinitif, 185; suivi d'une préposition et d'un infinitif, 187; précédé de *le peu*, 188; précédé du pronom *en*, 188.
Participer à, participer de, 202.
Passé défini, indéfini, antérieur, 37.
Pendant, durant, 200.
Personne, 28.
Personne dans les verbes, 35.
Persuader (se), 184.
Pesé, 189.
Plaindre, 202.
Pléonasme, 107.
Plier, ployer, 202.
Pluriel des noms, 7 ; des noms composés, 125 ; des adjectifs, 17.
Plus, mieux, 202.
Plus-que-parfait, 38, 169.
Plus tôt, plutôt, 191.
Polysyllabe, 4.
Ponctuation, 116.
Porter, envie, envier, 201.
Préfixes, 210.
Préposition, 89, 194.
Près de, prêt à, 194.
Présent, 37, 168.
Pronoms, 22, 143 ; *personnels*, 23, 144; *démonstratifs*, 24, 149; *possessifs*, 25, 151 ; *relatifs* ou *conjonctifs*, 26, 152; *interrogatifs*, 27 ; *indéfinis*, 27, 154 ; répétition des pronoms, 146.

Proposition, 99 ; ses parties essentielles, 100; ses compléments, 101 ; diverses espèces de propositions, 103; formes diverses des propositions, 102.
Quand, quant, 196.
Que, 196.
Quelque, 140.
Quelque chose, 122.
Quiconque, 155.
Quoique, quoi que, 196.
Radical, 38.
Rappeler (se), 202.
Rapport, 203.
Retrancher, 203.
Réunir, unir, 203.
Rien avec ou sans *ne*, 203.
Sans, 195.
Servir à rien, servir de rien, 203.
Si, aussi, 191.
Signes orthographiques, 96.
Soi, 147.
Son, sa, ses, leur, leurs, 139.
Subjonctif, 36; son emploi, 170 ; emploi de ses temps, 173.
Substantif. Voir *Nom*.
Succomber à, succomber sous, 203.
Suffixes, 210 ; étude des principaux, 212.
Sujet, 29, 102; accord du verbe avec le sujet, 157 à 162.
Suppléer, 203.
Supposé, 181.
Susceptible, capable, 199.
Syllabe, 4.
Syllepse, 108.
Synonymes, 204.
Syntaxe, 99.
Tant, autant, 191.
Témoin, 203.
Temps du verbe, 37 ; simples, composés, 38 ; primitifs, dérivés, 62.
Terminaison, 38.
Terre (à), *terre* (par), 203.
Tiret, 119.
Tous les deux, tous deux, 203.
Tout, 141.
Tout à coup, tout d'un coup, 191.
Tout de suite, 191.
Trait d'union, 98.
Tréma, 98.
Très, bien, 191.
Trissyllabe, 4.
Un de, un des, 204.
Unir, réunir, 203.
Valu, 189.
Vénéneux, venimeux, 204.
Verbe, 28; verbe substantif, 29; attributif, 29 ; actif, 32 ; passif, 32 ; neutre, 32 ; pronominal, 33 ; unipersonnel, 34 ; irréguliers et défectifs, 64; neutres changeant d'acception, 167.
Vingt, 137.
Vis-à-vis, 192.
Voici, voilà, 192.
Voyelles, 2.
Y, 3, 24,

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

PRÉFACE. — Directions pédagogiques. Utilité de l'étude de la grammaire. — Méthode à suivre : Cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur.......................... V-XXI

Notions préliminaires.

MOTS ET LETTRES. — Grammaire. — Mots. — Sons et articulations. — Lettres. — Voyelles et consonnes. — Alphabet. — Diverses espèces de voyelles. — Différentes sortes d'*e*. — La voyelle *y*. — Diphtongues. — Diverses espèces de consonnes. — La lettre *h*. — Parties du discours. — Mots variables et mots invariables.......................... 1-4

PREMIÈRE PARTIE.

LEXICOLOGIE.

Section I. — Des mots variables.

CHAPITRE PREMIER. — LE NOM OU SUBSTANTIF. — Définition. — Noms communs, noms propres. — Noms collectifs. — Noms composés.

Le genre. — Définition.

Le nombre. — Définition. — Formation du pluriel. — Règle générale. — Exceptions à la règle générale. — Complément du nom.......................... 5-9

CHAPITRE II. — L'ARTICLE. — Définition — Sens déterminé dans les noms. — Élision de l'article. — Contraction de l'article.......................... 10-11

CHAPITRE III. — L'ADJECTIF. — Définition. — Différentes sortes d'adjectifs.

I. DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS. — Définition. — Degrés de signification. — Positif. — Comparatif. — Superlatif. — Adjectifs verbaux. — Adjectifs composés. — Substantifs employés adjectivement et adjectifs employés substantivement. — Adjectif employé comme adverbe.......................... 11-14

Le genre. — Formation du féminin. — Règle générale. — Principales exceptions. — Féminin des adjectifs en *eur*.

Le nombre. — Formation du pluriel. — Règle générale. — Principales exceptions. — Les adjectifs en *al*. — Accord de l'adjectif avec le nom. — Complément des adjectifs qualificatifs.......................... 14-18

II. DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS. — Définition. — Diffé-

rentes sortes d'adjectifs déterminatifs. — Des adjectifs numéraux. — Adjectifs numéraux cardinaux ; adjectifs numéraux ordinaux. — Des adjectifs démonstratifs. — Des adjectifs possessifs. — Des adjectifs indéfinis. — Adjectifs interrogatifs, conjonctifs et exclamatifs........................ 19-22

CHAPITRE IV. — LE PRONOM. — Définition et emploi. — Différentes sortes de pronoms. — Des pronoms personnels. 22-24

Des pronoms démonstratifs. — Des pronoms possessifs. — Des pronoms relatifs ou conjonctifs. — Antécédent. — Pronoms interrogatifs. — Des pronoms indéfinis. — Complément des pronoms.. 24-28

CHAPITRE V. — LE VERBE. — Définition. — Verbe être ou verbe substantif. — Verbe attributif ou adjectif. — Du sujet. — Du complément du verbe. — Diverses espèces de compléments. — Complément direct. — Complément indirect. — Complément circonstanciel 28-31

Différentes sortes de verbes attributifs. — Verbe actif ou transitif. — Verbe passif. — Verbe neutre ou intransitif. — Verbe pronominal ou réfléchi. — Verbe unipersonnel ou impersonnel.. 31-34

Des modifications du verbe. — Du nombre. — De la personne. — Accord du verbe. — Du mode. — Du temps. — — Temps simples, temps composés. — Du radical et de la terminaison.. 34-38

Des conjugaisons. — *Verbes auxiliaires.* — Avoir. — Être. 39-43

Conjugaisons modèles. — Première conjugaison. — Aimer. — Observations sur certains verbes de la première conjugaison. 43-50

Seconde conjugaison. — Finir. — Observations sur quelques verbes de la seconde conjugaison.................. 50-

Troisième conjugaison. — Recevoir. — Observations sur quelques verbes de la troisième conjugaison............. 50-55

Quatrième conjugaison. — Rendre. — Observations sur quelques verbes de la quatrième conjugaison. — Conjugaisons affirmatives, négatives, interrogatives. — Remarques sur la conjugaison interrogative.............................. 55-60

De la formation des temps. — Temps primitifs. — Temps dérivés. — Des verbes irréguliers et des verbes défectifs... 61-64

Tableau des verbes irréguliers et des verbes défectifs dont les temps dérivés se forment d'après les règles sur la formation des temps 66-67

Tableau des verbes irréguliers et défectifs dont les temps dérivés s'écartent des règles sur la formation des temps.... 68-76

Observations sur les finales des quatre conjugaisons. — Terminaisons du singulier. — Terminaisons du pluriel...... 76-78

Conjugaison des verbes passifs : Être aimé. — Conjugaison des verbes neutres : Partir.... 79-84

Conjugaison des verbes pronominaux : Se flatter. — Conjugaison des verbes unipersonnels : Tonner................ 84-86

CHAPITRE VI. — LE PARTICIPE. — Définition. — Diverses sortes de participes : participe présent, participe passé..... 86-87

Section II. — **Des mots invariables.**

CHAPITRE PREMIER. — L'ADVERBE. — Définition. — Classification des adverbes les plus usités : Adverbes de lieu, de temps, de manière, de quantité, d'affirmation, de doute, d'interrogation. — Locutions adverbiales................. 88-89

CHAPITRE II. — LA PRÉPOSITION. — Définition. — Liste des prépositions les plus usitées. — Remarques sur certaines prépositions : *à*, *dès*. — Locutions prépositives............ 89-90

CHAPITRE III. — LA CONJONCTION. — Définition. — Liste des conjonctions les plus usitées. — Conjonction de coordination, conjonction de subordination. — Remarques sur les conjonctions *que*, *ou*, *si*. — Locutions conjonctives......... 91-92

CHAPITRE IV. — L'INTERJECTION. — Définition. — Locutions interjectives.............................. 92-93

Section III. — **De l'orthographe.**

Orthographe de principes. — Orthographe d'usage.

Principales remarques sur l'orthographe d'usage. — *Emploi des majuscules*.............................. 94-96

Emploi des signes orthographiques. — Des accents. — De l'apostrophe. — De la cédille. — Du tréma. — Du trait d'union. 96-98

SECONDE PARTIE.

SYNTAXE.

Section I. — **Syntaxe générale.**

CHAPITRE PREMIER. — Définition. — DE LA PROPOSITION ET DE SES ÉLÉMENTS. — Parties essentielles de la proposition. — Parties accessoires de la proposition. — Les compléments. — Diverses formes du sujet et de l'attribut................ 99-103

Diverses espèces de propositions. — Propositions principales. — Propositions incidentes. — Propositions subordonnées. — Formes diverses des propositions............... 103-106

CHAPITRE II. — DES FIGURES DE GRAMMAIRE. — Construction grammaticale; construction figurée. — De l'ellipse. — Du pléonasme. — De la syllepse. — De l'inversion, des gallicismes.. 106-109